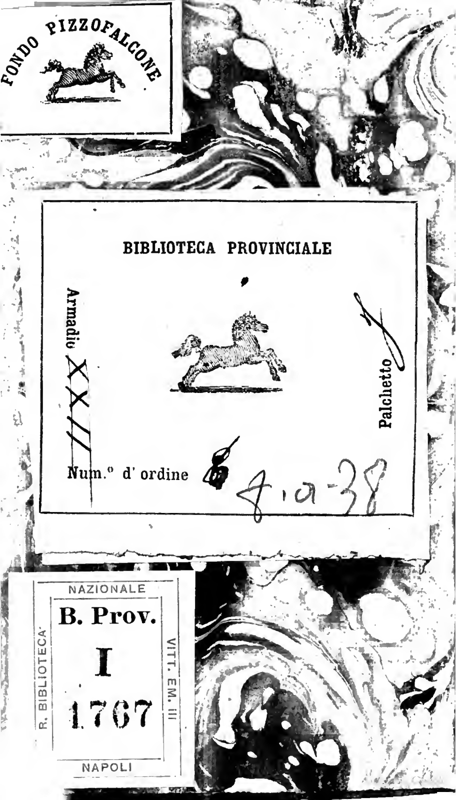



FONDO PIZZOFALCONE
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XXII
Palchetto
Num.° d' ordine
NAZIONALE
B. Prov.
I
1767
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI



HISTOIRE ROMAINE,

TOME QUATRIÈME.



HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS

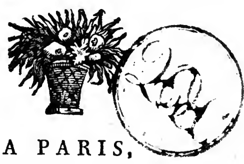
LA FONDATION DE ROME,
jusqu'à la Translation de l'Empire
par CONSTANTIN.

Traduite de l'Anglois de LAURENT ECHARD.

TOME QUATRIÈME,

Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Rome 727. jusqu'en l'an de JESUS-CHRIST 69.

Nouvelle Edition, revûë & corrigée.



A PARIS,
Chez GABRIEL MARTIN, Libraire ruë Saint Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à l'Etoile.

M. DCC. XXXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE

DES SOMMAIRES du quatriéme Volume.

HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE QUATRIE'ME.

CHAPITRE I.

Depuis le parfait établissement de l'Empire par Auguste, jusqu'à sa mort.

Espace de quarante-un ans.

AUGUSTE II. EMPEREUR.

te. LXXII. *Tibere associé au gouvernement.* LXXIII. *Derniere maladie d'Auguste.* LXXIV. *Il expire.* LXXV. *Son portrait.* 12. 14.

CHAPITRE II.

Depuis la mort d'Auguste jusqu'à celle de Tibere, troisiéme Empereur, & sous le regne duquel toutes sortes de vices s'introduisirent à Rome & par tout l'Empire.

Espace de vingt-deux ans.

TIBERE, EMPEREUR III.

I. *Livie cache la mort d'Auguste.* II. *Tibere fait mourir le jeune Agrippa.* III. *Le corps d'Auguste est apporté à Rome.* IV. *Testament d'Auguste.* V. *Bassesse & lâcheté des Romains à l'égard de Tibere.* VI. *Abdication feinte de Tibere.* VII. *Tibere accepte l'empire.* VIII. *Révolte des lé-*

An de N.S. 14.

CHAPITRE III.

Depuis la mort de Tibere jusqu'à celle de Neron, qui fut le sixiéme Empereur, & le dernier de la famille des Jules.

Espace d'environ trente ans.

CALIGULA, EMPEREUR IV.

An de N.S. 37. I. *Caligula est proclamé empereur avec un applaudissement unanime.* II. *Son portrait.* III. *Sa pieté envers ses parens.* IV. *Action généreuse de ce prince.* V. *Sa douceur & son équité.* VI. *Il est admiré des Romains & comblé d'honneurs.* VII. *Il change de*
38. *conduite, & est abhorré.* VIII. *Son orgueil.* IX. *Il veut être adoré comme un Dieu.* X. *Il se croit un Dieu, & institué un college de Prêtres en son honneur.* XI. *Ses diverses extravagances sur ce sujet.* XII. *Il fait abattre les statuës de grands hommes.* XIII. *Il mépri-*

CLAUDE, EMPEREUR V.

CHAPITRE IV.

Depuis la mort de Neron jusqu'à celle de Vitellius neuvième Empereur, après lequel l'Empire devint une seconde fois hereditaire.

Espace de près de deux ans.

GALBA, EMPEREUR VII.

I. *Galba est proclamé empereur.* II. *Il essuie des traverses.* III. *Son mauvais caractere.* IV. *Il fait deux actions odieuses.* V. *Son avarice outrée.* VI. *Il est gouverné par trois favoris.* VII. *Mauvaise conduite de Galba, qui mécontente tout le monde.* VIII. *Il pense à nommer son successeur.* IX. *Il choisit Pison.* X. *Exhortation que Galba fait à Pison.* XI. *Il l'adopte.* XII. *Jalousie d'Othon.* XIII. *Harangue d'Othon aux conjurés.* XIV. *Il est*

An de N.S. 68.

OTHON, EMPEREUR VIII.

VITELLIUS, EMPEREUR IX.

par le sénat. XXXII. *Sévérité de Vitellius.* XXXIII. *Désordres causés par ses troupes.* XXXIV. *Son mauvais caractere.* XXXV. *Son entrée à Rome.* XXXVI. *Il prend le Titre d'Auguste, & excerce le pouvoir arbitraire.* XXXVII. *Il persecute tous les Mathematiciens.* XXXVIII. *Son extrême gourmandise.* XXXIX. *Sa cruauté.* XL. *Mort & caractere de la mere de Vitellius.* XLI. *Son éloge.* XLII. *Vitellius abruti par la débauche.* XLIII. *Les légions d'Orient nomment Vespasien Empereur.* XLIV. *Vespasien s'oppose à son élévation à l'empire.* XLV. *L'armée le force d'accepter l'empire.* XLVI. *Portrait de Primus.* XLVII. *Cecina se déclare pour Vespasien.* XLVIII *Combat sanglant entre les troupes de Cecina , & celles de Primus.* XLIX. *Les Vitelliens sont taillés en pieces ; Cremone est prise & brulée.* L. *Mort de Valens.* LI. *Vitellius ne veut pas croire la défaite de Cremone.* LII. *Il se rend au camp.* LIII. *Il veut abdiquer l'empire.* LIV. *Il ne veut plus abdiquer.*

Fin de la Table des Sommaires du quatriéme Volume.



HISTOIRE ROMAINE

SECONDE PARTIE,

Livre Quatrieme.

Contenant l'hiſtoire des XII. premiers Céſars.

Eſpace de cent vingt-un ans.

Chapitre Premier.

Depuis le parfait établiſſement de l'Empire par Auguſte, juſqu'à ſa mort.

Eſpace de quarante-un ans.

Auguste II. Empereur.



AMAIS regne ne commença d'une maniere plus glorieuſe, & ne donna aux peuples plus d'eſperance d'être heureux, que celui de Céſar

Auguste. An de R. 727. & ſuiv.

I. Bonheur du

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv. regne d'Auguste.

Auguste aussi vertueux empereur qu'il avoit été triumvir inique. Le temple de Janus étoit fermé, signe heureux d'une paix universelle ; le soldat goûtoit sans inquiétude le fruit de ses travaux; le gouvernement des provinces réglé par de nouvelles & sages loix excluoit les intrigues & les cabales ; & pour comble de felicité, le prince lui-même ne pensoit qu'à maintenir la tranquilité publique, ouvrage de sa politique & de sa sagesse, & à gagner l'amitié des Romains devenus ses sujets d'un consentement unanime, après l'avoir été quelque tems malgré eux. Rome ne fut jamais si tranquille & si florissante ; la joie avoit succedé à la tristesse des derniers tems de la république. On ne parloit que des vertus d'Octavius, que de la nécessité & de la maniere de les couronner. Le sénat ne croiant pas que le nom respectable d'empereur & d'Auguste qu'il venoit de lui donner, répondit assés à l'estime & à la veneration du public, y ajoûta celui de pere de la patrie : mais en même-tems pour corriger l'abus que la flaterie avoit

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

fait quelquefois de ce titre glorieux, il declara par un decret autentique, qu'Octavius en étoit digne, & s'exprima ainsi : « Le sénat par « un consentement unanime, & avec « l'approbation du peuple Romain « vous saluë César Auguste, vous « declare pere de la patrie, & vous « souhaite aussi-bien qu'à votre fa- « mille une prospérité durable : son « sort est si lié avec le vôtre, qu'il ne « sçauroit faire de voeux pour vous, « qu'ils ne soient & pour lui & pour « la république. » Il seroit difficile d'imaginer quelque chose de plus affectueux & de plus tendre de la part d'un peuple pour son souverain. La réponse d'Auguste fut noble & modeste : J'obtiens aujourd'hui, dit- « il, tout ce que j'ai le plus désiré, & « si j'ai après cela encore quelque « chose à souhaiter de vous, c'est « que vous demandiez pour moi aux « dieux immortels, qu'ils me ren- « dent veritablement le pere de la « patrie, & qu'ils me conservent dans « vos coeurs ces sentimens d'estime « & d'affection que vous me témoi- « gnez. » Le tems justifia la sincerité

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

de cette réponse, puisqu'Auguste pendant tout son regne parut n'avoir en vûë que le bien public. Mais comme le sénat laissoit à la postérité par un decret solennel des marques de son attachement à l'empereur, le prince voulut aussi annoncer dans un de ses édits, le bonheur solide qu'il préparoit à ses peuples. « Veuille le ciel (dit-il) que je » puisse élever cet empire sur une base » si ferme & si durable, que les siécles » suivans se souviennent que j'ai été » l'auteur d'un si noble édifice, & » qu'en mourant j'emporte l'espe» rance qu'il subsistera à jamais sur » les fondemens que j'ai posés. »

II. Sage gouvernement de ce prince.

Auguste en changeant la forme de l'état, ne toucha point à la religion. Il fut moins retenu pour ce qui regardoit le droit public, où il reforma beaucoup de choses, aïant jugé à propos d'abolir d'anciennes loix, & d'y en substituer d'autres plus conformes à ses desseins. Il n'agissoit pas cependant absolument de lui-même dans ces innovations : car avant que de promulguer ces loix (methode judicieuse qui prévient tous les murmures,) il les proposoit au public,

& y changeoit ce qui n'avoit pas l'approbation générale. Il vouloit que ceux qu'il consultoit, opinassent avec liberté, & se réservoit le droit de peser leurs raisons, & de décider ce qu'il croïoit le meilleur. Il demandoit principalement l'avis des consuls, ou s'il en étoit un, il consultoit son collegue : & cette maniere ouverte & gracieuse augmentoit l'estime & l'attachement qu'on avoit déjà pour lui. Il se composa un conseil d'état de quinze sénateurs & d'un magistrat de chaque espece, pour communiquer plus aisément avec tous les differens tribunaux. Ces conseillers élûs par ceux de leurs corps étoient en fonction pendant six mois, & étoient ensuite remplacés par d'autres. Il proposoit les grandes affaires au sénat assemblé; mais lorsqu'elles étoient trop importantes, ou qu'elles exigeoient du secret, il avoit recours à un petit nombre de personnes sages & éclairées. Au reste, bien loin d'ôter au sénat la connoissance des causes ordinaires, il lui laissa, comme au tems de la république, le droit de donner

AUGUSTE.
An de R. 727. & suiv.

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

audience aux ambassadeurs & aux ministres étrangers. On tint encore quelquefois les assemblées ou comices du peuple ; mais on n'y proposoit que des matieres de peu de conséquence, & on n'y statuoit rien qui ne s'accordât avec la volonté du prince. Il permettoit aussi aux tribuns de parler en faveur du peuple ; mais il leur ôta la faculté de faire des loix, ou de s'opposer à celles de l'empereur ou du sénat. Il jugea même l'abolition de leur ancienne autorité si nécessaire, qu'il n'imaginoit point de sûreté pour lui tant qu'elle subsisteroit. Il créoit une partie des magistrats, & laissoit l'autre à la nomination du peuple, avec cette précaution toutefois, qu'il ne permettoit pas qu'on élevât aux charges des sujets indignes ou incapables, ce qui est le plus grand malheur d'un état. Ainsi en usant d'une sage complaisance pour le peuple, il sçavoit l'art, & de se concilier le respect, & de se conserver une autorité qui ne tenoit rien de la tyrannie.

Il souffrit patiemment, ou dissimula dans quelques occasions la licence

licence du peuple, & ne la punit qu'avec lenteur, quand il fallut absolument la réprimer: ce qui partoit d'une profonde connoiſſance des hommes & d'un jugement mur & ſolide. Il pardonna ſouvent à des perſonnes de haute naiſſance, que le ſénat avoit condamnées, & parlà il exerçoit tout enſemble ſa clémence & ſa politique, parce qu'il jugeoit que le procès & la condamnation d'un homme diſtingué inſpiroit autant de terreur que le châtiment-même, & excitoit moins de ſcandale & de haine. Lorſqu'il abandonnoit les coupables à la rigueur des loix, il falloit que le bon ordre, la ſûreté & la tranquillité publique le demandaſſent abſolument. Comme il n'ignoroit pas que malgré l'amour du peuple en général, il avoit pourtant encore des ennemis ſecrets, que d'anciennes prétentions, ou ſon autorité préſente lui ſuſcitoient, il prit enfin le parti de ſuivre le conſeil de Mécenas, qui lui diſoit ſans ceſſe de ne point s'affliger des diſcours de quelques malintentionnés, parce qu'ils étoient

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

AUGUSTE.
An de R.
727.
& suiv.

ou vrais ou faux ; qu'étant véritables, il falloit plûtôt se corriger soi-même que punir les autres, & que ne l'étant pas, le mépris qu'on en faisoit leur ôtoit toute croïance ; au lieu que l'inquiétude qu'il en prendroit leur donneroit un air de vérité, & aux hommes les plus vils un droit sur son repos. Il observa très-exactement cette maxime si utile à toute autorité nouvellement établie. Ainsi Tibere son beau-fils lui aïant écrit qu'il étoit important de punir un certain Ælien, qui avoit parlé avec mépris de son souverain, il lui répondit : « Nous ne » devons point suivre les conseils im» pétueux de la jeunesse ; & si l'on » parle mal de nous, ne sommes-nous » pas trop heureux d'être dans un » rang qui nous met au-dessus du mal » qu'on voudroit nous faire ? » Sa conduite à l'égard de ceux du parti d'Antoine servit beaucoup à affermir sa puissance : car lorsqu'on voïoit, que non seulement il leur avoit pardonné, mais qu'il les admettoit encore aux dignités, on ne le jugeoit plus capable de haine, & on se sou-

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

mettoit aiſément à un prince généreux, dont les qualités du cœur égaloient celles de l'eſprit. Sa bonté pour le peuple, dont il ſoûtint par ſes largeſſes diverſes familles prêtes à tomber, ne fut pas moins remarquable que ſes autres vertus. Quand par une coûtume, que la crainte & la politique avoient introduite, il devenoit légataire par teſtament, au préjudice des héritiers légitimes, il rendoit les biens à ceux à qui les loix naturelles & poſitives les deſtinoient, & il diſoit à ce ſujet, qu'un bon pere n'inſtituoit le prince ſon héritier que quand le prince étoit un tyran. Si les enfans aux biens deſquels il ſuccedoit par ces ſortes de teſtamens, n'étoient pas en âge d'en diſpoſer, il les gardoit juſqu'à ce qu'ils euſſent atteint celui de les pouvoir adminiſtrer, & les rendoit alors avec une augmentation du ſien propre. Cette générosité méritoit bien qu'on ajoûtât au titre de pere de la patrie celui de pere des orphelins. Il eut un ſoin extrême de contenter les ſoldats, afin de les trouver toûjours fideles au beſoin. Il en diſperſa un grand

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

nombre en Italie pour la défenſe du païs, pour ſa ſûreté, & ſa reſſource dans les occaſions. Il laiſſa à la garde des frontieres vingt-cinq légions, avec les troupes auxiliaires, païées des deniers publics. Il y en avoit dix-ſept en Europe, dont huit étoient aux environ du Rhin, quatre le long du Danube, trois en Eſpagne & deux en Dalmatie. L'Aſie & l'Afrique en avoient quatre chacune: celles d'Aſie réſidoient dans les provinces orientales, en ſuivant le cours de l'Euphrate; & de celles d'Afrique, il y en avoit deux en Egypte, & deux dans la province de Carthage. Toutes ces légions, entretenuës dans le tems de la paix, ſans aucune réforme, firent pendant quelques ſiécles toute la force de l'empire, & formoient un corps de cent ſoixante-dix mille ſix cens cinquante hommes, à raiſon de ſix mille cent hommes de pié, & de ſept cens vingt-ſix de cavalerie par légion. Le fond deſtiné au païement de ces troupes, montoit à peu près à ſoixante & dix millions, valeur intrinſeque de notre monnoïe,

fans compter les appointemens des officiers, & une abondante provision de blé qu'on fournissoit exactement aux soldats.

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

Outre ces troupes, Auguste entretenoit toûjours aux environs de Rome douze cohortes, qui composoient près de dix mille hommes, dont neuf étoient appellées *Prætoriana*, & les trois autres *Urbanæ*; & ces cohortes étoient tout à la fois les gardes de l'empereur & ceux de la ville. Comme il falloit pourvoir à la sûreté des côtes & des places maritimes, il y avoit aussi en tout tems deux grandes flottes à l'ancre; l'une proche de Ravenne qui couvroit la Dalmatie, la Grece, Chypre, l'Asie & les provinces orientales; & l'autre à Misene au roïaume de Naples, destinée à défendre les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, & les parties occidentales de l'empire. Mais quoique ce fut là leur principale destination, elles devoient pourtant aussi être emploïées à donner la chasse aux corsaires, servir de convoi au transport des tributs & des revenus de l'état, selon les lieux où il falloit

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

les dépoſer, & à voiturer les blés & les autres proviſions néceſſaires à une ville auſſi grande & auſſi peuplée que Rome l'étoit alors. Auguſte s'appliqua ſoigneuſement à repeupler l'Italie, qu'il joignit à la Gaule Ciſalpine, étant toutes deux épuiſées d'hommes par les guerres civiles, & y envoïa vingt-huit colonies, Il rétablit auſſi les grands chemins négligés depuis long-tems, & ſe chargea ſeul de l'entretien de celui qu'on nommoit *Via Flaminia*, mais il laiſſa le ſoin de autres à divers ſénateurs, qui les firent réparer à leurs dépens. Cette réparation fut jugée ſi utile, que par reconnoiſſance on éleva des ſtatuës à Auguſte ſur le pont du Tybre & à Rimini.

Il y eut au commencement de ſon regne une infinité de rapines & de vols commis en Italie, par de troupes de ſcélérats aſſociés ſous le titre de nouveau college ; il ne les abolit qu'avec peine ; il fallut même emploïer la force pour les réprimer, & les cohortes de ſa garde n'y furent pas inutiles. Pour prévenir de pareils déſordres, il défendit à l'avenir tou-

Auguste. An de R. 727. & suiv.

te nouvelle societé ou confédération, & ne conserva que les anciennes, & celles qui étoient fondées sur des droits & des motifs légitimes. Il voulut qu'on brûlât toutes les anciennes obligations du trésor public sur des particuliers, comme une semence de tyrannie & de vexations : & tout titre litigieux ou douteux que le fisc pouvoit faire valoir, fut adjugé par ses ordres à celui qui en étoit actuellement en possession : & afin que rien ne manquât à cet égard au bonheur de ses sujets, il délivra tous les prisonniers detenus pour dettes, ou pour crimes supposés par leurs accusateurs.

Les deux premieres années du regne d'Auguste se passerent ainsi à corriger les désordres, à affermir la justice, & à préparer un bonheur solide à ses peuples. Il devoit vraisemblablement attendre de la sagesse de ses loix, & de la douceur de son gouvernement, qu'il joüiroit à son tour du repos qu'il vouloit leur procurer. Mais que ne peut point sur des hommes nés libres l'amour de la liberté ? Il apprend tout à la

III. Révolte des provinces de l'empire.

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

fois que l'Eſpagne eſt en armes, que la Bretagne preſqu'entiere eſt ſoulevée, & que les Gaules ſont diſpoſées à une prompte révolte. A ces nouvelles on rouvre le temple de Janus fermé depuis près de cinq ans; & Auguſte ne voulant point confier à ſes lieutenans une guerre ſi importante, part de Rome en diligence & marche à grandes journées vers les Gaules, où les ambaſſadeurs des Bretons vinrent l'aſſûrer de leur obéïſſance, au nom de toute la nation, qui ne voulut point s'expoſer à voir chés elle un ſi puiſſant maître irrité. Les Gaulois furent auſſi prompts à rentrer dans le devoir que l'avoient été les Bretons; de ſorte, qu'il n'y eut plus de rebelles qu'en Eſpagne, où les Cantabres (ce ſont les Baſques) & les Aſturiens faiſoient d'affreux ravages, & deſoloient les peuples affectionnés aux Romains.

IV. Guerre contre les Cantabres.

Lorſqu'Auguſte y arriva, les révoltés faiſoient le ſiége d'une place; mais ils ſe retirerent dès qu'ils ſçûrent qu'il venoit au ſecours. Après la levée du ſiége l'armée ſe ſépara en trois corps, afin de bloquer

tout le païs des Cantabres, qui depuis bien des années troubloient la tranquillité de l'Espagne, & bravoient la puissance des Romains. On les poussa de place en place, & enfin on les serra de si près, qu'ils furent contraints de se retirer avec leurs biens, leurs femmes, & leurs enfans, sur la plus haute de leurs montagnes. Et quoiqu'ils y fussent assés défendus par la nature du lieu, ils y ajoûterent encore des fortifications qui les mirent hors d'état de craindre l'ennemi.

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

Les Romains jugerent d'abord qu'on ne pouvoit sans témérité risquer d'attaquer un peuple brave & guerrier dans un poste si avantageux, mais ils ne perdirent pas pour cela l'espérance de les réduire. Ils éleverent d'espace en espace un nombre de petits forts occupés par des garnisons, qui faisoient une garde exacte, & qui assiégeoient la montagne sur laquelle les ennemis s'étoient retirés. On leur ôta ainsi toute communication au dehors, & bientôt la famine se fit sentir parmi eux. Les Cantabres en soûtinrent les rigueurs

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

avec une fermeté barbare ; les meres mangerent leurs enfans, & les jeunes gens les vieillards inutiles. La discorde se mit entre eux, les uns vouloient se rendre, & les autres ne le vouloient pas. Ceux-là alleguoient leur misere & leur souffrance, & ceux-ci l'honneur de mourir les armes à la main. Enfin les Cantabres contraignirent les Asturiens d'abandonner l'azile. Ces malheureux au nombre de dix mille descendirent auprès des forts qu'occupoient les Romains, & leur demanderent instamment & avec des cris perçans la grace d'être admis au nombre de leurs esclaves, & en échange de leur liberté, de quoi soulager leur faim. Tibere fils de l'im-

V. Barbarie de Tibere.

peratrice & un des lieutenans d'Auguste fut leur plus grand ennemi en cette occasion. Il empêcha qu'on ne leur donnât des vivres, & representa qu'une pitié hors de saison ne serviroit qu'à prolonger une guerre qu'il convenoit de finir promptement, & sans répandre le sang Romain. Lorsces misérables se virent sans espérance, ils cueillirent sur la monta-

gne des herbes venimeuſes, les broïerent, & s'empoiſonnerent du ſuc qu'ils en avoient exprimé. Les jeunes gens d'entr'eux trouvant ce genre de mort peu digne de la profeſſion des armes, à laquelle ils s'étoient adonnés dès l'enfance, ſe tuerent les uns les autres, en ſe preſentant reciproquement la pointe de leurs épées.

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

Ceux qui avoient contraint les Aſturiens à ſortir de leurs communs retranchemens, & qui étoient encore au nombre de vingt-trois mille hommes, vinrent à leur tour ſe rendre à diſcretion aux Romains, qui en reſerverent dix mille pour s'en ſervir contre les Aſturiens, & qui vendirent les autres par troupes, & les envoïerent dans des villes éloignées de leur pays. Comme on commença par deſarmer ceux qu'on reſervoit pour l'eſclavage, la plûpart furent ſi ſenſibles à ce traitement, qu'ils ſe tuerent eux-mêmes, ne voulant ſurvivre ni à la perte de leur liberté, ni à celle de leurs armes. Auguſte étoit encore en Eſpagne, lorſqu'il permit à ſa garde Eſpagnole de s'é-

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

tablir dans les Gaules, après lui avoir auparavant fait beaucoup de largesses, & lui avoir accordé le privilege d'être incorporée aux légions Romaines. Il fit bâtir aussi en Espagne Saragoce & diverses autres villes, dans lesquelles il laissa de fortes garnisons pour réprimer les fréquentes révoltes des Celtiberiens, & il fit en même tems construire un pont de pierre sur l'Ebre. Après avoir vaincu les Cornisciens, alliés des Asturiens, pris leur ville & passé les habitans au fil de l'épée, il marcha contre ces derniers, qui se voïant environnés de toutes parts, se brûlerent, se poignarderent, ou s'empoisonnerent eux-mêmes, ainsi qu'un grand nombre de leurs voisins. Quelques-uns plus resolus se retirerent par pelotons dans les lieux les plus inaccessibles, où s'étant rassemblés, ils vinrent fondre avec tant de fureur sur les Romains, que la nuit seule put faire cesser le combat, qui fut trés-sanglant. Le lendemain ils le recommencerent avec plus de fureur ; & le continuerent jusqu'au soir. Si les Romains furent enfin les

vainqueurs, ce fut moins par une valeur supérieure, que par un long usage des stratagêmes de la guerre, & de la discipline militaire: encore furent-ils contraints d'avouer que depuis qu'ils portoient les armes ils n'avoient jamais rencontré de si fiers ennemis. Après cette guerre si heureusement terminée, Auguste bâtit encore quelques villes en Espagne, qui s'accrurent peu-à-peu, & sont depuis devenuës très-considérables,

AUGUSTE. An de R. 727. & suiv.

La guerre d'Espagne ne fut pas la seule qu'on vit cette année-là dans l'empire. Crassus, un des lieutenans d'Auguste sur le Danube, en entreprit une mémorable contre les Moesiens, nation hardie & sauvage: qui habitoit au-delà de la Pannonie & du Danube, & qui ne connoissoit point encore les Romains. Un de leurs généraux appercevant les légions en bataille, s'avança jusqu'à ce qu'il pût s'en faire entendre, & dit ensuite à haute voix; « Qui êtes-vous, & pourquoi venir nous « insulter chés nous? Nous sommes « Romains; lui répondit-on, & les « maîtres du monde. Attendez que «

VI. Différens exploits des généraux Romains.

AUGUSTE. An de R. 727. & ſuiv.

» vous nous ayez vaincus repartit les Mœſien, avant que de prendre ce » titre. » Puis au même inſtant il fait vœu, de ſacrifier à ſes dieux les entrailles du premier capitaine Romain qui tombera en ſa puiſſance, & de les dévorer. Ces ménaces hautaines ſoutenuës d'une ferocité barbare, promettoient une vigoureuſe réſiſtance de leur part; mais leur courage ne répondit pas à leur fierté, car ils s'enfuirent après un léger combat, & ils ſubirent enſuite eux & leurs alliés le joug des Romains. Preſqu'en même tems Terentius Varro, autre lieutenant d'Auguſte, ſoumit les Salaſſiens qui habitoient les Alpes, les deſarma, & donna aux bandes Prétoriennes une partie de ce nouveau domaine, où il bâtit une ville qu'il appella *Auguſta Prætoria*, (aujourd'hui Aouſte.) M. Vinicius autre officier général, calma quelques troubles excités en Germanie, & remporta en pluſieurs lieux de grands avantages ſur les ennemis de l'empire. Ce qui fit que l'on donna encore le titre d'empereur à Auguſte, qui l'avoit déja obtenu pluſieurs fois auparavant.

AUGUSTE. An de R. 729.

Agrippa juſtement élevé aux plus éminentes dignités, n'étoit pas moins occupé à Rome, que les autres miniſtres de l'empereur dans les provinces, quoique d'une maniere differente; car outre le tems emploïé aux affaires générales, il ne penſoit qu'à embellir cette grande ville par de nobles édifices, parmi leſquels le plus admiré de tous fut le Pantheon, ce temple ſi fameux & ainſi apellé ou des diverſes images des dieux qu'on y adoroit, ou de ſa figure Sphérique qui répréſentoit le globe céleſte. Auguſte étant de retour d'Eſpagne, finit l'année par le mariage de Cléopatre fille d'Antoine& de la reine d'Egypte, avec Juba roi de Mauritanie; & par celui de Julie ſa propre fille, avec Marcellus fils d'Octavie, dont la jeuneſſe promettoit un grand homme digne de remplacer ſon oncle.

VII. Le Pantheon bâti par Agrippa.

Comme Auguſte & ſes lieutenans avoient preſque en même tems terminé les guerres défenſives ou offenſives, on ferma pour la ſeconde fois ſous ſon regne le temple de Janus, ouvert preſque depuis un an.

AUGUSTE. An de R. 730. & ſuiv.

Auguſte entra alors dans ſon dixiéme conſulat, où il eût C. Norbanus Flaccus pour collegue. Le ſénat approuva avec ſerment tout ce que l'empereur venoit de faire, & comme s'il eût voulu le récompenſer de la liberalité qu'il venoit d'excercer en donnant douze écus à chaque citoïen, il lui accorda une ſi parfaite autorité, qu'il le déclara exempt de toute ſoumiſſion aux loix. On lui décerna autant d'honneurs que la reconnoiſſance ou la flaterie en peut inventer. Marcellus ſon neveu eut part à ces honneurs, & il lui fut permis de s'aſſeoir au ſénat au rang des prétoriens, & de poſtuler le conſulat dix ans avant le tems preſcrit par les loix. Enfin pour gratifier auſſi l'imperatrice, on déclara que Tibere ſon fils ſeroit promu à quelque genre de magiſtrature que ce fut, cinq ans plûtôt que la coûtume ne le permettoit : & en vertu de ces nouveaux decrets, Marcellus fut créé édile, & Tibere queſteur.

VIII. Guerre contre les Arabes peu heureuſe pour les Romains.

Ælius Gallus étoit alors gouverneur d'Egypte. Se voïant inſulté par les Arabes, qui vinrent faire des courſes

courses dans sa province, il les repoussa jusques chés eux, & penétra même assés avant dans leurs païs, où Sillaï homme de condition & Arabe l'introduisit par des chemins inconnus aux étrangers. Quelque peu considerable que parût d'abord cette guerre, on ne laissa pas d'ouvrir le temple de Janus, fermé depuis le retour d'Auguste à Rome; & la suite fit voir que ce n'étoit pas sans raison qu'on l'avoit ouvert. Car quoique Gallus eût vaincu les Sabéens en bataille rangée, il fut pourtant à la fin contraint par la perfidie de Sillaï de repasser en Egypte, après avoir perdu une partie de son armée dans les sables brûlants & dans les deserts de l'Arabie. Les Cantabres & leurs voisins firent aussi alors un nouvelle révolte en Espagne, où ils surprirent par différens stratagêmes un grand nombre de Romains, qu'ils passerent au fil de l'épée. Ælius Lama qui y commandoit en tira une prompte vengence, mit tout leur païs à feu & à sang, & accabla les rébelles en aussi peu de tems qu'ils en avoient mis à former & à exécuter leur entreprise.

AUGUSTE. An de R. 731.

L'année d'après, Auguste qui étoit consul pour la onziéme fois, tomba dangereusement malade, & précisement dans un tems où il pensoit, à ce qu'on prétend, à se démettre de l'empire, pour remettre l'autorité au sénat & au peuple. Ce qui fit croire principalement qu'il avoit ce dessein, fut qu'au lieu de se nommer un sucesseur pendant sa maladie jugée mortelle, il mit entre les mains du sénat une matricule des villes, des provinces, des alliés, des forces & des richesses de tous les peuples de l'empire. Lorsqu'il étoit presque hors d'esperance de recouvrer sa santé, il la rétablit par le secours d'Antonius Musa, fameux médecin, auquel le peuple par reconnoissance éleva une statuë auprès de celle d'Esculape. Le sénat lui en marqua aussi sa gratitude, & pour honorer la profession d'un homme qui avoit rendu un si grand service à l'état, en sa considération il affranchit de tous impôts ceux qui l'exerçoient. La convalescence d'Auguste causa à Rome une joïe universelle, qui éclata par une infinité de spectacles. Plusieurs pe-

IX. Maladie dangereuse d'Auguste.

X. Statuë élevée au médecin qui l'avoit guéri.

res de famille au lit de la mort, pour prendre part à l'allegreſſe publique, voulurent que leurs enfans portaſſent leurs préſens au capitole, avec cette inſcription : *Nous laiſſons le jour de notre mort Auguſte en ſanté :* voulant dire qu'ils ne regrettoient plus la vie, puiſqu'ils laiſſoient en la perſonne du prince, un pere à leurs enfans. On reſpecta juſqu'au jour qu'il parut la premiere fois en public après ſa guériſon, & il fut défendu par un decret ſolemnel de punir de mort à l'avenir aucun coupable à pareil jour.

Immédiatement après ſa convaleſcence il aſſocia au conſulat Cn. Calpurnius Piſo, quoiqu'il eût été attaché à Pompée & à Craſſus ; & s'étant enſuite retiré à la campagne, il laiſſa l'adminiſtration des affaires à Lucius Seſtius ami conſtant de Brutus, & qui faiſoit profeſſion publique d'honorer ſa mémoire. Une conduite ſi exempte de partialité engagea le ſénat à lui décerner de nouveanx honneurs, en le déclarant proconſul de l'empire, tribun à perpétuité, & maître d'aſſembler le ſénat

AUGUSTE. An de R. 731.

quand il le jugeroit à propos. Marcellus ne se concilia pas moins que son oncle, pendant son édilité, la bienveillance publique, & rien ne flattoit davantage les Romains que de penser qu'il succederoit un jour à Auguste. Mais sa mort prématurée fit bientôt évanouir ces esperances : ce qui fit dire à Virgile, que les destins n'avoient fait que le montrer au monde. Ses obseques se firent aux dépens du public, & on honnora sa mémoire par tout ce que l'estime & les regrets sçurent imaginer. Livie étoit une des femme du monde la plus capable de projets ambitieux; & ce fut peut-être pour cela qu'on la soupçonna d'avoir contribué à la mort de Marcellus, dont le mérite effaçoit celui de Tibere.

XI. Mort de Marcellus.

An de R. 732.

L'année qui suivit la mort de ce jeune prince, Marcus Claudius Marcellus & L. Arruntius, étant consuls, la peste fit de si prodigieux ravages en Italie que les terres resterent incultes. Le peuple s'imagina que ce malheur venoit de ce qu'Auguste avoit cessé d'être consul,& demanda instamment qu'il fut créé dictateur. Il ajouta les

menaces aux prieres, & déclara non seulemenr qu'il ne se sépareroit point que cela ne fût executé, mais même qu'en cas de refus il mettroit le feu à la maison où s'assembloit le sénat, & n'en laisseroit point sortir les sénateurs. Il y eut donc un decret pour déferer la dictature à Auguste, qui vit aussi-tôt le peuple à sa porte avec vingt-quatre haches & autant de faisceaux, chacun le priant d'accepter cette dignité. Mais il la refusa en déchirant ses habits, pour témoigner l'aversion qu'il avoit d'une charge à laquelle l'envie avoit toûjours été jusqu'alors attachée, quoiqu'il en eût lui-même jusqu'alors exercé les fonctions & toute l'autorité. Il accepta seulement, quoiqu'à regret la charge de pourvoïeur général de Rome, dont le grand Pompée avoit autrefois été revêtu. On voulut aussi lui conferer la censure perpetuelle; mais il la refusa constamment, & nomma en sa place Emilius Lepidus & Munatius Plancus, qui tous deux étoient les derniers censeurs des moeurs & des actions particulieres, & qui sortoient

AUGUSTE. An de R. 732.

XII. Auguste refuse d'être dictateur.

AUGUSTE. An de R. 732. de charge il n'y avoit pas long-tems. En refusant cet emploi, il fit néanmoins diverses actions d'autorité qui en dépendoient; comme d'abolir des assemblées particulieres & de réformer celles qui étoient permises. Il réduisit les préteurs à dix seulement, leur recommanda la célébration des jeux publics, & voulut qu'ils reçussent pour cet effet certains appointemens du peuple. Il défendit de donner sans un ordre exprès du sénat des combats des gladiateurs, de réïterer ce spectacle plus de vingt fois par an, & d'en exposer plus de six vingts sur l'arene en un jour. Il enjoignit aux édiles curules de veiller avec soins aux incendies, & destina six cens esclaves pour vaquer à ce travail sous leurs ordres. Et parce que selon une coûtume introduite à Rome, des femmes de condition & des chevaliers dansoient sur les theâtres, il fit une loi expresse qui en renouvellant la défense déjà publiée pour les enfans des sénateurs, l'étendoit jusqu'aux petits-fils, & leur interdisoit les danses du theâ-

tre, aussi-bien qu'à l'ordre des chevaliers en général, & sur-tout aux femmes de qualité. Il s'appliqua aussi à maintenir à Rome la frugalité, & à abolir la superfluité & l'intemperance ; & un jour qu'on se plaignoit à lui de la rareté du vin, il répondit : » Agrippa a trop bien » pourvû aux aqueducs pour que » personne meure de soif. »

AUGUSTE. An. de R. 732.

Auguste à l'égard de toutes ces choses, faisoit paroître la sévérité d'un legislateur, mais dans les autres il étoit si humble & si modeste, qu'il ne dédaignoit pas de venir plaider pour ses amis, lorsqu'ils avoient quelque affaire aux tribunaux, & de comparoître comme un simple particulier. Primus fut accusé devant le sénat d'avoir entrepris sans ordre la guerre contre les Odrisiens ; il s'en justifia, disant qu'il étoit autorisé de l'empereur. Auguste entrant alors, le Préteur lui demanda si ce que Primus alléguoit étoit vrai. Auguste répondit qu'il ne lui avoit point donné d'ordre. L. Murena qui plaidoit pour l'accusé, indigné de cette réponse, interrogea ainsi son client: » Dites donc

AUGUSTE. An de R. 732.

» Primus, par l'ordre de qui agissiez-» vous? » L'empereur prit alors la parole, & répondit froidement : « Par »l'ordre de la république.» Ce procedé du prince plût à quantité de gens, mais d'autres en furent scandalisés, & conçûrent dès ce jour-là tant d'aversion pour Auguste, qu'ils conspirerent contre-lui. Murena & Cœpion se déclarerent ouvertement,& en même-tems sortirent de Rome. Un decret du sénat les condamna au bannissement, & depuis ils furent mis à mort comme ennemis de l'empereur. Ce fut alors qu'Auguste rendit au peuple le droit de nommer aux gouvernemens de la Gaule Narbonnoise & de l'isle de Chypre, parce qu'ils n'avoient plus besoin d'une protection militaire; & dès ce tems-là, on n'y envoïa plus que des proconsuls.

La même année les Cantabres & les Asturiens voulurent encore faire un dernier effort en faveur de leur liberté; mais ils en furent si promptement punis, qu'ils n'eurent pas le loisir de jouir de l'heureux changement auquel ils avoient aspiré. Après avoir rétabli la tranquilité dans l'Espagne

pagne, Auguste dédia un temple à Jupiter Fulminateur. La même année les Ethiopiens commandés par la célébre Candace leur reine, entrerent en Egypte, & ravagerent tout ce qui se trouva sur leur passage jusqu'à la ville d'Elephantis. C. Petronius gouverneur de la province, marcha contre eux en diligence. Ils ne jugerent pas à propos de l'attendre, & ils penserent sérieusement à rentrer en Ethiopie; mais comme il connoissoit les chemins mieux qu'eux, il les coupa dans leur retraite & les défit. Ce succès donna lieu à Petronius de pénétrer à son tour dans le payis ennemi. Il y surprit la ville de Tanapé, où les rois d'Ethiopie résidoient, la démolit, & se rendit ensuite maître d'une autre place plus importante, où il laissa une forte garnison, Après cette expédition, il revint en Egypte avec la plus grande partie de son armée, qui ne pouvoit plus resister à l'ardeur du soleil, augmentée par la réverbération des sables brûlans. Cependant comme il apprit qu'après son départ les Ethiopiens étoient venus

AUGUSTE. An de R. 732.

XIII. Guerre contre les Ethiopiens.

AUGUSTE. An de R. 733.

assiéger la place où il avoit laissé garnison, il retourna à l'instant sur ses pas, fit lever le siége, & contraignit bientôt après la reine Candace à conclure la paix avec les Romains.

XIV. Auguste fait la visite des provinces Orientales de l'Empire.

Auguste aïant formé le dessein de parcourir les Provinces Orientales de l'empire, cette résolution fit naître de grandes contestations parmi le peuple, qui ne pouvoit s'accorder sur le choix des consuls qui gouverneroient en l'absence de l'empereur. L'inquiétude que lui donnerent ces dispositions, l'obligerent à créer un nouveau magistrat qui gouvernât en son absence; & comme il ne jugea personne plus capable de cet emploi qu'Agrippa, ce fut lui qu'il nomma pour l'exercer. Mais afin d'augmenter la considération qu'on avoit déja pour lui, il l'engagea à répudier sa femme, bien qu'elle fut fille de la sage Octavie, & il lui donna en mariage Julie sa propre fille, veuve de Marcellus. Le conseil de Mécenas le détermina à cette alliance, car voïant Agrippa, élevé au comble des honneurs, il

representa à Auguste, qu'il l'avoit fait si grand, qu'il n'y avoit plus de milieu entre le faire son gendre ou le perdre entierement.

AUGUSTE. An de R. 733.

Auguste après toutes ces précautions, entreprit son voïage. Il alla d'abord en Sicile, & lorsqu'il y eut donné les ordres nécessaires, il passa delà en Grece, & demeura quelques jours à Lacédemone, où il laissa aux habitans des marques d'une faveur singuliére, en reconnoissance de ce qu'ils avoient reçu dans leur ville Livie, son mari & son fils, lorsqu'ils furent contraints d'y chercher un azile, étant bannis d'Italie. De Grece il vint à Samos, & y passa l'hiver. Au printems sous le consulat de M. Apuleïus & de P. Silius Nerva, il alla en Asie, où il termina les affaires de Bithynie avec tant d'application & d'équité, qu'elles paroissoient plûtôt les siennes propres que celles de ses sujets. Etant arrivé sur la frontiere des Parthes, Phraate qui regnoit alors, & qui avoit autant d'estime pour Auguste que de crainte de sa puissance, lui renvoïa ce qui restoit de prisonniers de la défaite de Craſ-

An de R. 734.

AUGUSTE. An de R. 734.

sus & d'Antoine, avec les enseignes militaires prises à divers tems sur l'un & sur l'autre ; ce qui fut aussi agréable à l'empereur, que s'il eût vaincu cette redoutable nation. C'est pourquoi il fit offrir aux dieux, en signe de gratitude d'un honneur si rare, quantité des sacrifices, & élever à Mars vengeur un temple, à l'imitation de celui de Jupiter Feretrien, dans lequel on déposa ces drapeaux comme un tribut que les ennemis de l'Empire païoient à la vertu d'Auguste. Julie accoucha alors d'un fils nommé Caïus, pour lequel on établit un sacrifice anniversaire & plusieurs autres solemnités. Les édiles prirent de-là occasion d'ajoûter, à celles qu'on pratiquoit au jour de la naissance de l'empereur, des cavalcades, & des chasses aux bêtes fauves.

Auguste étant en chemin pour revenir à Rome, repassa à Samos sur la fin de l'année, & accorda de trés-beaux priviléges au peuple de cette ville. Ce fut-là qu'il donna audience aux ambassadeurs de Porus & de Pandion, deux des plus puissans Rois

des Indes, qui demandoient avec empressement l'alliance des Romains. Ils apporterent avec eux de rares présens, & une grande quantité d'animaux inconnus pour la plûpart aux Occidentaux. Le long séjour d'Auguste à Samos causa presque une sédition à Rome au sujet de l'élection des consuls. Egnatius Rufus qui vouloit l'être à quelque prix que ce fût, à la place de l'empereur qui étoit absent, y forma une dangereuse cabale. Auguste qui en fût averti, lui donna l'exclusion & nomma L. Vispalio Lucretius autrefois proscrit. Cette préference à laquelle Egnatius ne s'attendoit pas, l'engagea dans une conspiration contre le prince avec M. Genutius & Plancius-Rufus, qui résolurent de l'assassiner à son retour. Mais la conjuration fut découverte; & les auteurs condamnés à la mort par le sénat, subirent la peine düë à leur crime.

AUGUSTE. An de R. 734.

XV. Conjuration contre Auguste decouverte & punie.

An de R. 735.

Auguste passant par Athenes à son retour pour Rome, y rencontra Virgile, qui s'étoit retiré exprès en Grece, afin d'y achever plus tranquillement son Eneïde. Ce poëte quit-

AUGUSTE. An de R. 735.

XVI. Mort de Virgile.

tant alors son premier dessein, se mit à la suite de l'empereur, & visitant les antiquités de Megare avec trop d'application durant une grande chaleur, y tomba malade Cela ne l'empêcha pas pourtant de s'embarquer avec toute la cour : mais la fatigue de la mer augmenta son mal si considérablement, que peu de jours après être abordé à Brunduse, il y mourut âgé de cinquante deux ans. Auguste le regreta comme un homme illustre, qu'il honoroit depuis long-tems de son amitié, & dont les écrits lui promettoient depuis long-tems l'immormortalité. Virgile, dans le caractere de sagesse qu'il donne à son heros, a tracé un portrait d'Auguste si fidele & si naturel, qu'on a crû qu'il n'avoit pas peu contribué à lui acquerir cette vénération singuliere du sénat & du peuple, qui parut encore plus au retour de ce prince qu'auparavant. Car alors on lui prodigua tout. On lui décerna les haches & les faisceaux, le consulat à perpetuité, & la séance dans la chaise curule, entre les deux consuls. On lui demanda de nouvelles constitutions, & on lui offrit de jurer de s'y

XVII. Nouveaux honneurs déferés à Auguste.

foumettre. Il consentit à faire quelques loix ; mais il refusa le serment comme inutile ; parce que, disoit-il, si elles leur paroissoient bonnes, il ne doutoit pas qu'ils ne les reçussent ; & que les jugeant mauvaises pas elles-mêmes, le serment ne les leur feroit pas trouver meilleures.

XVIII. Nouvelle révolte des Cantabres.

Après qu'Agrippa se fut démis entre ses mains du pouvoir qu'il lui avoit confié en son absence, il passa dans les Gaules, où une invasion de Germains avoit répandu la terreur. L'aïant facilement dissipée, il alla en Espagne, où la présence d'un habile capitaine étoit nécessaire. Car les Cantabres qui n'avoient pensé qu'à éviter leur ruine totale en se soumettant aux Romains, secouerent le joug dès qu'ils se crurent assés forts pour leur faire tête, & massacrerent ceux qu'ils avoient réconnus pour maîtres. Ils s'étoient ensuite assemblés en corps d'armée, avoient fortifié des places, & incommodoient extrêmement les garnisons Romaines. Agrippa marcha contr'eux dès qu'il fut arrivé en Espagne ; le combat fut rude & opiniâtre de la part

AUGUSTE. An de R. 735.

des rebelles, que le desespoir du pardon eût rendu victorieux, s'ils n'avoient pas eu affaire aux légions. Agrippa qui reconnut le danger qu'il y avoit de combatre contre une nation si furieuse, se contenta après cela de les fatiguer pendant quelque tems; mais comme il s'apperçut qu'il perdoit beaucoup de soldats à cette guerre, & même que plusieurs faisoient mal leur devoir, il en cassa quelques-uns, & attaqua ensuite les Cantabres si vivement, qu'il

XIX. Ils sont domptés par Agrippa.

passa au fil de l'épée presque tous ceux qui étoient en état de porter les armes, & força les autres d'abandonner leurs montagnes, & de demeurer dans les plaines. Il y avoit environ deux siécles que ces peuples se défendoient contre les Romains; ainsi l'on peut dire que l'entiere soumission de l'Espagne fut l'ouvrage d'Agrippa. Quelques grands services qu'il eût rendus à l'état en cette occasion, il refusa modestement le triomphe, & ceda à Auguste toute la gloire de la conquête. Ce prince

An de R. 736.

au reste temoignoit peu d'envie d'en faire de nouvelles; car l'année sui-

vante P. Cornelius Lentulus, qui avoit souvent combattu avec succès contre les Getes & les Daces, lui representant par ses lettres que la division qui regnoit parmi eux, fournissoit une occasion favorable de les subjuguer, il lui répondit : qu'il n'étoit pas juste de faire la guerre à des peuples, seulement parce qu'ils étoient divisés ; & que ceux qui risquoient beaucoup pour un gain mediocre, ressembloient à des pécheurs qui se serviroient d'hameçons d'or, & qui perdroient plus en perdant l'hameçon, qu'ils ne pourroient espérer de gagner par la plus heureuse pêche : qu'il étoit résolu d'abandonner ces nations barbares à leur propre fureur, qui vengeroit assés les outrages que les Romains avoient reçûs d'eux.

Auguste. An de R. 736.

XX. Sage réponse d'Auguste.

Auguste depuis le commencement de son regne s'étoit appliqué à abolir quantité d'abus que le déreglement des tems passés avoit introduits ; mais ne croïant pas encore le mal guéri, il pensa à une nouvelle réforme, & voulant se servir pour cela du ministere d'Agrippa, il se l'associa, en

XXI. Auguste réforme encore des abus.

AUGUSTE.
An de R.
736.

le faiſant cenſeur, & de plus tribun durant cinq ans. Comme il ſe commettoit encore bien des choſes irrégulieres dans le ſénat, on commença par remedier à ces abus, qui étoient les plus importans. La réforme paſſa delà dans l'ordre des chevaliers; on corrigea juſqu'aux abus des ſpectacles & des théâtres, on prévint la corruption dans la promotion aux emplois, & afin que les tribuns fuſſent plus retenus à donner leurs ſuffrages pour des magiſtrats qui ſouvent les achetoient, on leur diſtribua une certaine ſomme d'argent, pour les dédommager du profit que la réforme leur faiſoit perdre.

Comme rien n'eſt plus préjudiciable à un état, ni plus contraire aux loix de la nature & de la politique, que le célibat accrédité chés une nation, & embraſſé par des citoïens meurtriers de leur poſtérité, ceux qui refuſerent de ſe marier dans l'eſpace de tems preſcrit par les loix, furent admis à l'amende, & on donna des penſions à ceux qui avoient un certain nombre d'enfans. Hortenſius reçut un préſent de vingt-cinq mille

écus, afin qu'il pût se marier convenablement à sa condition, & que l'illustre famille des Hortenses ne finît pas avec lui. On régla aussi qu'on ne marieroit aucune fille avant douze ans, & qu'on pourroit tuer impunément & sans être sujet aux peines de l'homicide, tout homme surpris en adultere actuel. La discipline militaire fut remise en vigueur; & un chevalier qui avoit eu la lâcheté de faire exprès une blessure à la main de son fils, afin qu'il fut dispensé d'aller à la guerre, fut rendu esclave, & vendu, & tous ses biens furent confisqués. Tout excès fut banni des camps, & Herennius officier d'armée fut cassé, pour en avoir commis, qui auroient été pardonnables en d'autres tems. Auguste désira que les assemblées du sénat se tinssent avec la décence convenable à des juges & à des personnes d'une haute naissance, tels qu'ils étoient, & pour cela il voulut qu'ils y entrassent avec la même modestie que dans les temples: & pour rendre les actes du sénat plus autentiques, il fit entendre qu'autant

AUGUSTE.
An de R.
736.

AUGUSTE. An de R. 736.

qu'il feroit poſſible, il étoit à propos qu'aucun decret ne fût reçû à moins que quatre cens ſénateurs n'euſſent donné leurs voix. Les prérogatives des citoïens Romains lui paroiſſoient ſi avantageuſes & ſi honorables, qu'il ne permit point que perſonne fût honoré de ce titre qu'aprés une exacte information de vie & de mœurs. Il fit des loix touchant la validité de l'affranchiſſement des eſclaves, c'eſt-à-dire de la manumiſſion, comme l'appellent les juriſconſultes. Les ſollicitations ne le faiſoient que rarement paſſer par deſſus les loix; & un jour Tibere lui aïant écrit en faveur d'un Grec, qui demandoit le droit de bourgeoiſie à Rome, il lui répondit, qu'il ne décideroit cela qu'à ſon retour, & que lorſqu'il auroit ſçû de lui les circonſtances qui pouvoient rendre ſa demande juſte. Livie, pour laquelle il avoit une ſi parfaite déférence, n'avoit gueres plus de crédit que les autre dans ces matieres : le preſſant un jour d'accorder le droit de cité à un Gaulois ſujet au tribut, elle obtint pour toute grace qu'il ſeroit franc d'impôt,

Auguste. An de R. 736.

ſans autre privilege, & il allégua pour raiſon, qu'il aimoit beaucoup mieux voir les revenus de l'état diminués, que l'honneur de la ville de Rome proſtitué.

An de R. 737.

Auguſte aïant achevé les dix années auſquelles il avoit borné le tems de ſon gouvernement, il s'en chargea encore pour cinq autres, & bientôt après pour un terme égal au premier : ce qui donna un nouveau luſtre à l'autorité d'Agrippa. Auguſte & lui eurent le plaiſir de célébrer les grands jeux ſéculaires, qui ne l'avoient point été depuis cent ans, & qu'on ſolemniſa alors avec une magnificence qui ſurpaſſoit celle de tous les autres précedens. Car l'empereur avoit tant de goût pour les ſpectacles, pour le théâtre & les autres jeux en uſage chés les Romains, qu'on peut dire que jamais ces ſortes de divertiſſemens ne furent plus fréquens que ſous ſon regne. Il donnoit même ſouvent des récompenſes aux acteurs qui s'y diſtinguoient. Il aimoit ſur toutes choſes une eſpece de tournoi, ou de combat de barriere, nommé les Jeux

XXII. Goût d'Auguſte pour les ſpectacles.

AUGUSTE. An de R. 737.

Troïens, pour lesquels il choisit des jeunes gens de toute sorte de taille. Il renouvelloit souvent ces jeux, comme des exercices nobles & anciens, & dignes de contribuer à l'éducation de la noblesse. La lutte ne lui parut pas un exercice indifférent; mais il défendit aux femmes d'y assister, parce qu'il lui parut indécent qu'elles arrêtassent leurs regards sur des hommes nuds. Son inclination pour le théâtre étoit si vive, que se trouvant un jour à une représentation, où le peuple craignoit qu'un édifice ne vînt à tomber, il changea de place, & s'alla mettre à l'endroit où paroissoit être le danger, afin de rassûrer le peuple & de l'empêcher de troubler le spectacle par ses fraïeurs. La protection qu'il donnoit aux comédiens, n'alloit cependant pas jusqu'à souffrir leurs déreglement, & encore moins rien d'indécens & d'immodeste sur le théâtre. Sachant qu'un comédien nommé Stephanion se faisoit suivre par une femme déguisée en garçon, il le fit foüetter publiquement sur les trois théâtres, & il le bannit ensuite de

ome. Pendant les jeux publics, un ʒteur s'étant ingeré de lui-même de ıi donner le titre de ſeigneur, il en ;moigna auſſi-tôt ſon mécontente-ent devant le peuple, & dès le len-ʒmain il fit publier un édit qui dé-ndoit à qui que ce fût de l'appeller ; ce nom. A la fin des jeux ſécu-ires, il adopta Caïus & Lucius, s deux fils d'Agrippa, dont le der-er ne faiſoit que de naître.

An de R. 738.

XXIII. Invaſion des Germains.

Tant de plaiſirs & de proſpérités rent ſuivis d'une triſte nouvelle. ar on apprit alors que les Sicam-es, les Ulipetes, & les Tenchte-s, peuples de Germanie au-delà ı Rhin, avoient ſurpris quelques ɔmains établis en ces quartiers-là, ; avoient mis en croix; & que paſ-ıt enſuite ce fleuve, ils avoient ra-gé une partie de la Gaule, dé-ıt un gros corps de cavalerie, & u de tems après M. Lollius procon-l des Gaules, auquel ils avoient levé un drapeau. Lollius n'étoit turellement ni vigilant, ni brave: qué cependant de l'affront qu'il ve-ıit de recevoir, il ſe remit en cam-gne, donna la chaſſe à ces barba-

AUGUSTE. An de R. 738.

res, & leur fit repaſſer promptement le Rhin. Lentulus contenoit bien mieux les Daces au-delà du Danube; il les battit pluſieurs fois, tua trois de leurs chefs, & pour arrêter plus ſûrement leurs invaſions, il raprocha du fleuve ſes garniſons, dont l'éloignement avoit facilité juſqu'alors les courſes de cette impétueuſe nation. Les Gaules alarmées encore du paſſage des Germains ſervirent de prétexte à Auguſte pour y faire un voïage, & quelques hiſtoriens ont prétendu qu'il l'entreprit moins par néceſſité que par politique, & pour ſe faire plus rechercher & deſirer des Romains. Pluſieurs nations des environs du Danube formoient en ce tems-là le projet d'une révolte: mais les lieutenans de l'empereur prévinrent de ſi bonne heure leur deſſein, que leur mauvaiſe intention parut avant qu'ils puſſent l'exécuter. Les troubles cauſés dans les Gaules par l'avarice de Licinius Enceladus intendant de juſtice & de police de l'empereur, auroient été d'une dangereuſe conſequence ſi on n'y eût pas bientôt remedié. Il obligeoit

XXIV. Voïage d'Auguſte dans les Gaules.

geoit les Gaulois à lui porter tous les mois une portion de leur tribut, mais par une vexation indigne d'une personne publique, il leur comptoit quatorze mois par an au lieu de douze. Cette iniquité vint heureusement à la connoissance du prince, & Licinius n'évita le châtiment, qu'en repandant devant Auguste le fruit de ses rapines, & en lui disant, que le crime qu'on lui imputoit étoit une action de sagesse, par laquelle il avoit voulu ôter à ces peuples inquiets le moïen de se révolter. Cette impertinente apologie, dont tous les exacteurs pourroient faire usage, sembla pourtant produire l'effet que Licinius en pouvoit esperer, puisqu'il fut encore continué quelque tems dans son emploi; après quoi Auguste envoïa Tibere sur les lieux, afin de remettre les choses en l'état où elles devoient être.

AUGUSTE. An de R. 738.

Pendant que la Gaule étoit encore émûë des concussions d'Enceladus, les Rhœtiens, (aujourdhui les Grisons), qui habitoient les Alpes avec une portion de la Germanie, firent une excursion en Italie, d'où ils rem-

An de R. 739. XXV. Irruption des Rhœtiens en Italie.

AUGUSTE. An de R. 739.

porterent un très-riche butin. Ils tuoient généralement tous les enfans mâles, dans les places qu'ils enlevoient aux Romains, ensorte que le salut des femmes grosses y dépendoit des conjectures des devins qui étoient parmi ce peuple feroce, lequel mettoit à mort sans pitié celles qu'ils déclaroient enceintes du sexe destiné à périr. Auguste, qui fut très-touché du recit de leurs barbaries, & des progrès qu'ils faisoient chaque jour, envoya contr'eux Drusus fils de Livie, dont il connoissoit

XXVI. Drusus les défait.

la valeur & les autres vertus. Drusus ne tarda pas à repousser ces barbares avec beaucoup de courage & de conduite,& les défit auprès de Trente en bataille rangée : leurs femmes y combattirent avec autant de fureur qu'eux. Les Rhœtiens qui se sauverent de la bataille, tenterent d'entrer dans les Gaules, mais Tibere les en empêcha, & à la fin ils furent contraints de se soûmettre à ceux qu'ils avoient injustement attaqués.

Pendant que les deux fils de Livie repoussoient des ennemis trop

voisins du centre de l'empire, Agrippa régloit les affaires de l'Asie & de l'Orient avec sa capacité ordinaire. Les alliés du peuple Romain se voïant soutenus d'un si grand homme, s'attacherent à l'empire avec plus de zéle, & leurs ennemis se sentirent si abattus qu'aucun n'osa plus former le moindre dessein contre eux. Quoiqu'Agrippa semblât élevé au comble des honneurs, Auguste lui en décerna encore de nouveaux; mais constamment modeste, il les refusa, & ne voulut pas même accepter le triomphe qui lui fut offert par un decret du sénat; ce qui fut principalement cause que la coûtume de triompher si glorieuse & si ancienne, se perdit insensiblement dans la suite; car les généraux qui vinrent après lui, imitant son exemple, se contenterent des ornemens destinés à cette pompe, sans prétendre au faste & au tumulte dont elle étoit suivie.

AUGUSTE. An de R. 739. XXVII. Sagesse & modestie d'Agrippa.

XXVIII. Origine de l'abolition du triomphe.

Lorsqu'Auguste eut rétabli la tranquilité dans les Gaules, arrêté les courses des Germains, & réprimé les révoltes d'Espagne, il laissa Dru-

An de R. 741. XXIX. Auguste revient à Rome.

AUGUSTE. An de R. 741.

ſus avec une armée ſur le Rhin, & retourna à Rome après en avoir été abſent environ trois ans. Il y fut reçu avec toute la joie, que reſſentent les peuples à la vûë d'un prince aimé ; on s'y épuiſa à inventer pour lui de nouveaux honneurs ; mais il n'en accepta aucun, & il ne voulut pas même que le peuple ſortit de Rome pour aller au-devant de lui, ſelon la coutume. Il entra la nuit dans la ville pour éviter les acclamations. Ce fut alors qu'il apprit la

XXX. Mort de Lepidus.

mort de Lepidus, autrefois ſon collegue au triumvirat, & qui depuis ſa diſgrace avoit toûjours vêcu en ſimple particulier. Auguſte lui ſucceda dans la charge de ſouverain pontife, la ſeule qu'on lui eût laiſſée dans ſon exil. Après ſon inſtallation, il don-

XXXI. Auguſte fait brûler les livres des Sybilles, & tous les écrits ſur l'art de la divination.

na des jeux & des ſpectacles magnifiques. Comme il mépriſoit l'art de la divination & l'incertitude de ſes régles, il fit rechercher avec ſoin tous les livres qui en traitoient, & les condamna au feu : on en trouva juſqu'à deux mille volumes. On réſerva quelques livres choiſis des Sybilles, qui furent mis dans deux

coffres dorés sous le pié-d'estal de la statuë d'Apollon Palatin. Il augmenta le nombre, la dignité, & le revenu annuel des prêtres, & sur-tout celui des vestales, dont il respectoit beaucoup & l'institution & la vertu. Il fit encore une nouvelle revûë du sénat, & il continua pour cinq ans Agrippa en sa charge de tribun. Mais ce grand homme n'en jouit pas long-tems : car revenant de la Pannonie, où il étoit allé pour les affaires de l'empire, il tomba malade en chemin, & mourut avant qu'Auguste pût arriver à tems pour le voir encore en vie. Sa mort fut une perte considerable pour tous les gens de bien : l'empereur la ressentit vivement; & lorsque le corps eut été apporté à Rome, & déposé dans la place publique, il fit lui-même l'éloge funébre de ce vertueux ministre & entra dans un détail de ses actions militaires & politiques, dont chacune méritoit en particulier l'admiration du public. La postérité n'a point été partagée sur le mérite de ce grand homme, & tous les historiens semblent avoir souscrit au jugement

AUGUSTE. An de R. 741.

An de R. 742.

XXXII. Mort d'Agrippa.

XXXIII. Son éloge.

AUGUSTE. An de R. 742.

qu'en a porté Dion Caſſius, qui a dit de lui ; qu'il étoit le plus honnête homme, le plus brave, & le plus grand capitaine de ſon ſiécle, l'ami le plus vrai, & l'appui le plus ſûr de l'autorité d'Auguſte & de la puiſſance de l'empire. On employa à ſes obſeques toute la pompe, dont ces triſtes cérémonies ſont ſuſceptibles : & quoique le public eut accordé un tombeau à Agrippa dans le champ de Mars, ſon corps fut pourtant mis dans celui qu'Auguſte s'étoit deſtiné à lui-même ; ce Prince voulant donner à la mémoire de ſon ami cette derniére marque de ſon amour & de ſon eſtime. Il mourut l'an 742. de la fondation de Rome, la quinziéme année du regne d'Auguſte, à compter depuis que le ſénat & le peuple l'eurent appellé à l'empire, & dix ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Auguſte avoit toûjours eu en la perſonne d'Agrippa une eſpece d'aſſocié à l'empire, mais avec ſubordination & ſans rivalité. L'habitude où il étoit de ſe repoſer ſur lui des plus grandes affaires, lui fit juger, que

pour être soulagé dans le gouvernement, il avoit besoin de quelqu'un dont les lumieres supérieures, la pénétration, le crédit, l'autorité, l'activité & la vigilance pussent prévenir ou étouffer les mauvais desseins de ses ennemis. Tibere fut celui avec lequel il crut devoir en quelque maniere partager ses soins & son autorité; & afin de se l'attacher par des liens plus forts que ceux qui les unissoient déjà, il voulut qu'il répudiât Agrippine, fille d'Agrippa, mais d'un premier mariage, & qu'il épousât Julie, veuve de ce digne favori. Immédiatement après cette espece d'association, il l'envoïa contre les Pannoniens, qui venoient encore de se révolter. Tibere les soumit en peu de tems, & transporta tous les jeunes gens de cette nation dans des païs éloignés, afin de détruire la rébellion dans ses racines. Drusus frere de Tibere, ne rendoit pas de moindres services à l'état contre les Gaulois & les Germains, & mérita qu'à son retour Auguste lui conferât la préture. La même année il retourna

XXXIV. Tibere épouse Julie, veuve d'Agrippa.

XXXV. Victoires de Tibere & de Drusus.

AUGUSTE. An de R. 743.

ſur le Rhin, le paſſa, & acquit tant de gloire en cette expédition, qu'on lui décerna les honneurs du triomphe, & qu'il fut nommé proconſul, dès qu'il eût ceſſé d'être préteur. Les deux freres aïant gagné l'eſtime & l'amitié des armées qu'ils commandoient ſéparement, en reçûrent le titre d'*Imperator*, qu'Auguſte ne jugea pas à propos de leur confirmer. Les jeux que Druſus donna pendant ſa préture coûterent des ſommes immenſes. Les ſolemnités inſtituées par un ſenatuſconſulte pour le jour de la naiſſance de l'empereur, ſous le nom d'*Auguſtalia*, & qui ſubſiſterent pluſieurs ſiécles depuis, ne furent pas d'une moindre dépenſe. Elles étoient un effet de l'eſtime & de l'affection du peuple pour lui, & le fruit d'un exemple récent de ſa bonté & de ſa douceur. Car un jour qu'on reprochoit à ſes deux intimes amis Mécenas & Sextus Apuleïus, qu'ils protegeoient un adultere ; Auguſte entrant dans l'endroit où ils étoient prêts d'être jugés, ſe contenta de faire une légere réprimande à l'accuſé, & de lui dire : qu'il avoit tort d'attirer

d'attirer à ſes amis des reproches honteux ; après quoi, il ſortit ſans prononcer de condamnation. On lui éleva peu de tems après de nouvelles ſtatuës, & le ſénat ordonna par un decret ; qu'au jour de la naiſſance de l'empereur, les jeunes gens des deux ſexes qui n'étoient point mariés, pourroient aſſiſter à la célébration de cette fête.

Cette année les Beſſes, peuples de la Propontide, & les Sialetes firent une irruption en Thrace & en Macédoine ; mais L. Piſon gouverneur de Pamphylie, arrêta promptement leur courſe ; & remporta ſur eux une grande victoire pour laquelle il obtint les honneurs attachés au triomphe. Ces deux nations étoient d'une férocité qui n'a rien de ſemblable, & ceux qui furent emmenés captifs, mordoient de rage leurs chaînes comme des bêtes féroces, & s'efforçoient de les briſer avec leurs dents.

An de R. 744.

Auguſte toûjours attentif à regler l'état, fit alors une revûë générale de tout l'empire, pour réformer les abus. Sans entrer maintenant dans un long détail ſur cet article, nous

AUGUSTE. An de R. 744.

dirons ſeulement, qu'aïant remarqué la lenteur & la négligence des ſénateurs à ſe trouver au ſénat, il ſtatua expreſſément : qu'un ſénatuſconſulte n'auroit force de loi, que quand quatre cens ſénateurs y auroient aſſiſté. Le ſénat & le peuple, voulurent alors contribuer à ériger de nouvelles ſtatuës à Auguſte, mais il ne le permit pas, il declara que celles qu'on éleveroit à l'avenir, ſeroient à l'honneur du Salut public, de la Concorde & de la Paix. On ſe préparoit à fermer cette année le temple de Janus : mais il fallut encore le laiſſer ouvert, tant à cauſe du ravage que firent dans la Pannonie les Daces, après avoir paſſé à pié le Danube glacé : que pour la révolte des Dalmates, née de la maniere dure de lever ſur eux les impôts, & enfin à cauſe des Germains, qui profitant de l'abſence de Druſus avoient repris les armes, mais que ſon prompt retour remit dans l'obéïſſance. Comme ces trois ſéditions venoient d'être terminées, la joie de ces ſuccès

XXXVI. Mort d'Octavie, ſon é-

étoit extrême, quand elle fut troublée par la mort de la vertueuſe Oc-

tavie, pour laquelle Rome avoit une vénération singuliere. Son corps aïant été déposé par l'ordre d'Auguste, sur un lit de parade dans la chapelle de Jule César, il prononça un discours funébre qui fut un éloge éloquent de ses vertus. Drusus quitta en cette occasion la robe de sénateur pour paroître en public vêtu de deüil, & les beaux-fils d'Octavie porterent eux-mêmes son cercueil. Auguste ne voulut pas permettre tous les autres honneurs qu'on prétendoit rendre à la mémoire de sa sœur, qui mourut l'an 744. de la fondation de Rome, & huit ans avant la naissance du Fils de Dieu.

AUGUSTE. An de R. 744. loge funebre prononcé par Auguste.

L'an 745. Drusus étant consul avec T. Q. Crispinus, entreprit de passer le Rhin, afin d'étendre de ce côté-là les limites de l'empire. Il entra d'abord chés les Chattes, & après avoir gagné une bataille contr'eux, il pénetra chés les Sueves, chés les Cherusques, passa le Visurgis, autrement le Veser, & ravagea jusqu'aux bords de l'Albis, ou l'Elbe, où les Romains n'avoient point encore alors porté leurs armes. Quelques ef-

An de R. 745. XXXVII. Conquêtes de Drusus en Germanie.

AUGUSTE. An de R. 745.

forts qu'il fit pour traverser ce dernier fleuve, il n'y pût réüssir, & se contenta d'y élever des trophées, pour faire connoître qu'il étoit parvenu jusques-là. Dion prétend qu'il fut détourné du passage de ce fleuve, par l'apparition d'une femme d'une taille gigantesque, qui lui dit: » Drusus, ton ambition n'aura-t'elle point de bornes? Les destins ne » te permettent pas d'aller plus loin, » tu touches au terme de ta vie. »

XXXVIII. Mort de Drusus. Ses obséques.

En effet, il mourut bientôt après, agé de trente ans, comme il s'en retournoit, & avant que d'avoir repassé le Rhin. Auguste qui n'étoit pas éloigné des bords de ce fleuve, n'eût pas plûtôt appris la maladie de Drusus qu'il la manda à Tibere, qui vint avec tant de diligence, qu'il fit deux cens milles en vingt-quatre heures: de maniere qu'il trouva encore son frere avec un reste de vie, mais qui expira peu de tems après. Il accompagna son corps jusqu'à Rome, où la nouvelle de cette mort causa une tristesse universelle: parce que Drusus y etoit généralement aimé & estimé. Les centurions & les

tribuns reçurent d'abord le corps, mais les plus confidérables de la ville voulurent le porter à leur tour. Quand ils l'eurent déposé dans le lieu des audiences publiques, Tibere en fit l'éloge funébre, & Auguste de son côté en fit un autre, dans le Cirque de Flaminius. Les chevaliers, & ensuite plusieurs de l'ordre des sénateurs enleverent son corps, & le porterent au champ de Mars, où il fut brulé en cérémonie, & sa cendre mise dans le tombeau destiné à Auguste. Ce ne fut que depuis sa mort qu'on lui donna le surnom de *Germanicus*, qui passa à ses enfans. On lui éleva des statuës, des arcs de triomphe, & un monument superbe au bord du Rhin. Rome perdit en lui un prince d'un mérite très-distingué, brave, vertueux, plein de bonté; digne de remplacer Auguste, & qui auroit préservé l'empire d'un maître tel que celui qui lui succeda.

Auguste ne pouvant demeurer dans un lieu, où ses yeux avoient été frappés d'un spectacle si douloureux, se retira hors de Rome, pour toute cette

AUGUSTE. An de R. 746.

année là. Il y revint celle d'après, & y fut temoin de l'accusation intentée contre les deux consuls & les autres magistrats, au sujet de la venalité des charges. Comme il ne vouloit ni pardonner à ceux qui en seroient convaincus, ni recevoir des accusations sur de simples rapports contre des personnes élevées à de si hautes dignités, il ne fit à ce sujet aucune enquête. Et cependant pour

XXXIX. Auguste fait un réglement contre la venalité des charges.

prévenir désormais ce mal funeste, soit qu'il fut réel ou imaginaire, il ordonna que tout homme prétendant aux emplois publics commenceroit par consigner une somme d'argent, qui lui serviroit de caution, & qui seroit confisquée sans retour, en cas de prévarication dans la distribution des charges inférieures. Cette loi qui mettoit un frein à la corruption, recut de grands applaudissemens. Celle qui concernoit les esclaves, publiée presque en même tems, n'eut pas la même approbation. Originairement il n'étoit pas permis de recevoir la déposition d'un esclave mis à la torture, quand elle étoit au préjudice du maître:

Auguste statua au contraire qu'en cas de nécessité, on vendroit l'esclave à l'empereur, ou au pubic, afin que n'étant plus sujet à son premier maître, son témoignage fût admis contre lui. Un changement si bisarre, si contraire aux anciennes loix & si préjudiciable, fit beaucoup murmurer; cependant la clemence d'Auguste étoit si connuë, qu'on cessa pour lors de craindre les suites de ce statut, toûjours redoutable sous les mauvais princes & sous les magistrats iniques. La conduite qu'il tint à l'égard d'un de ses soldats est un éxemple admirable de bonté, & les historiens ont eu raison d'en parler. Ce soldat qui avoit un procès, pour maintenir son droit, implora la protection de l'empereur, qui comprenant que le soldat avoit besoin d'un avocat, lui en donna un. Ce n'étoit pas ce que le plaideur demandoit; il vouloit qu'Auguste lui-même plaidât sa cause: ce qui lui fit dire avec une naïveté brutale, qu'il n'avoit point servi à la guerre par procureur. Cette réponse hardie fut rapporté au prince, qui la

AUGUSTE. An de R. 746.

XL. Le témoignage des esclaves contre leurs maîtres est déclaré recevable.

XLI. Détail de plusieurs actions vertueuses d'Auguste.

AUGUSTE. An de R. 746.

goûta, & alla lui-même solliciter tous les juges en faveur de la cause du soldat. Une autre fois il se rendit au barreau pour soûtenir un de ses amis, qui étoit accusé & qui fut renvoié absous. L'avocat de la partie adverse avoit plaidé en termes peu respectueux pour l'empereur, qui non seulement lui pardonna alors, mais qui depuis le voïant cité en justice pour sa mauvaise conduite, empêcha qu'on ne le punît. Il étoit si poli, si affable, & si populaire, qu'il rendoit le salut aux petits comme aux grands, & qu'il recevoit les requêtes du commun peuple avec un air de bonté, qui inspiroit la confiance, & contentoit tout le monde. Comme il s'apperçut un jour qu'un homme lui présentoit un placet en tremblant, il lui dit avec un sourire aimable: « Vous me présentez ce papier com» me si vous le présentiez à un éle» phant. » Il avoit pour ses amis une constance & une fidelité à toute épreuve: mais quelque crédit qu'eux & ses favoris eussent auprès de lui, il ne leur accordoit point de grace

AUGUSTE. An de R. 746.

au préjudice de personne, & ne les déroboit point aux loix, lorsqu'ils devoient y être soûmis. Proculus un de ses affranchis, & qui étoit fort aimé de lui, aïant été convaincu d'adultere avec une femme de qualité, il l'abandonna à la justice, qui le condamna à mort. Il ne demanda jamais la grace d'aucun criminel condamné selon les loix, si ce n'est celle d'un certain homme qui lui avoit rendu de grands services: encore ne voulut-il pas se servir de son autorité en cette occasion, & ce ne fut que par ses prieres qu'il engagea l'accusateur à se désister de sa poursuite, comme Suetone le rapporte.

Auguste, dans l'intervalle de vingt ans, s'étoit à deux diverses fois chargé du gouvernement. Lorsque ce tems fut expiré, il proposa au sénat d'abdiquer l'empire; mais il consentit de le reprendre encore pour dix années: ces limites qu'il donnoit par politique à sa puissance ne servoient qu'à l'affermir. Il n'avoit pas voulu autrefois ratifier le titre d'*Imperator* que les légions avoient donné à Ti-

AUGUSTE. An de R. 746.

bere, mais il le lui conféra l'an 746. & le declara consul pour la seconde fois. Il amplifia aussi alors le Pomerium de la capitale de l'empire, & crut pouvoir, sans blesser la modestie, donner son nom, *Augustus*, au mois qu'on appelloit auparavant *Sextilis*, ce qu'il fit à l'exemple de Jule César.

XLII. Mort de Mécenas.

Ce fut cette année, qu'Auguste fit une perte irréparable par la mort de Mécenas, le plus sincere, le plus solide & le plus judicieux de tous ses amis. C'étoit à lui qu'il étoit redevable de l'amour du peuple, parce que Mécenas le portoit toûjours à la douceur, & qu'il l'empêchoit de se livrer à la sévérité vers laquelle son panchant l'entraînoit. Les historiens ont tous eu soin de conserver à la postérité un exemple mémorable de l'empire que Mécenas sçavoit prendre à propos sur l'esprit de son maître. Plusieurs accusés étoient en présence d'Auguste & attendoient de lui leur jugement. Mécenas le regardant, s'apperçut qu'il alloit les condamner à mort; & comme il croïoit cela injuste, & que la foule

du peuple ne lui permettoit pas de s'approcher de l'empereur, il écrivit ces mots hardis sur ses tablettes, (Sors d'ici bourreau,) & les lui jetta à l'instant : ce qui empêcha Auguste de prononcer & de se deshonorer par un arrêt injuste. Auguste loin d'être blessé de ces sortes de libertés, excitoit lui-même ses amis à les prendre.

AUGUSTE. An de R. 746.

Mécenas sur-tout avoit le droit de l'avertir de ses défauts, de combattre ses sentimens, & de censurer ses actions, sans risquer de perdre ses bonnes graces, ou de lui faire la moindre peine ; parce que le prince connoissoit que ses avis & ses contradictions étoient l'effet d'un zele prudent. Ce favori avoit un attachement pour son maître si sincere & si éloigné de toute vûë d'intérêt, qu'il refusa toutes les dignités ausquelles il voulut l'élever, & qu'il se contenta du rang médiocre de chevalier dans lequel il étoit né : ce que quelques-uns ont attribué à l'amour philosophique du repos & du plaisir, mais d'un plaisir noble & honnête, & digne d'un sage. Les grands poëtes du sié-

XLIII. Son éloge.

AUGUSTE. An de R. 746.

cle d'Auguſte ont bien fait valoir ce déſintéreſſement de Mécenas, le plus généreux & le plus aimable protecteur qu'ayent jamais eu les lettres: mais protecteur éclairé & impartial, qui n'accordoit pas ſon amitié à un tas de mauvais auteurs pour en être ſottement loüé; qui protégeoit ſolidement, qui n'amuſoit point par de fauſſes promeſſes, & qui avoit une ſi grande réputation de probité, de ſçavoir & de goût, qu'il étoit auſſi glorieux qu'utile de poſſeder ſes bonnes graces. De faux Mécenas ont paru depuis lui; gens puiſſans, riches, & accrédités, mais demi-ſçavans ou ignorans, ſans goût & ſans vertu, fourbes, vainement politiques, plûtôt oppreſſeurs qu'amis des vrais hommes de lettres, dont ils ont recherché l'amitié par intérêt ou par vanité, & dont ils ont été & ſeront toûjours mépriſés.

Mécenas mourut l'an 746. de la fondation de Rome, & ſix ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Horace le premier des poëtes Lyriques Latins ne put ſurvivre à ſon protecteur, & mourut la même année, âgé de

57. ans : ce fut vers ce tems-là que le célébre Denys d'Halicarnaſſe commença à écrire l'hiſtoire & les antiquités de Rome.

AUGUSTE. An de R. 746.

DENYS D'HALICARNASSE.

Auguſte plus chargé du poids des affaires depuis la mort de Mécenas, en parut plus occupé que de coûtume. Tibere de ſon côté exerçoit dignement ſon conſulat. Il rétablit le temple de la Concorde, ſur lequel il fit graver ſon nom & celui de Druſus. Il dédia enſuite ce temple à Livie ſa mere, qui aſſiſta à la dédicace. Et comme il donnoit ce jour-là au Capitole un ſomptueux repas à tous les ſénateurs, elle en donna un en même tems, mais ſéparément, aux dames. Il partit quelques jours après pour la Germanie, où une révolte commençoit à ſe former, mais il ne s'y paſſa rien qui ſoit digne de l'hiſtoire. Elle n'a pas oublié de parler de ce grand incendie qui conſuma cette année-là pluſieurs beaux édifices vers le *Forum*, & qu'on crut cauſé par des debiteurs inſolvables, dans le deſſein de profiter du deſordre & de la confuſion. Cet embraſement donna lieu à une nouvelle

An de R. 747.

AUGUSTE. An de R. 747. XLIV.

Création des commissaires de quartier.

création d'officiers de la ville nommés *curatores vicorum*, (inspecteurs des ruës, commissaires de quartiers,) qui eurent entr'autres privileges, celui de porter à certains jours dans leurs départemens, la robe ordinaire aux magistrats, & d'être précedés de deux licteurs, c'est-à-dire de deux huissiers. Leur principale fonction étoit de veiller à arrêter les incendies, & afin qu'ils ne manquassent pas de secours pour éteindre le feu dans ces occasions, on mit en leur disposition les six cens esclaves qu'on avoit auparavant destinés au service des édiles en de semblables circonstances. Ce fut alors aussi qu'Auguste divisa la ville de Rome en quatorze quartiers, appellés par les auteurs Latins, *regiones*, qui avoient chacun leur inspecteur, un guet public, & une juridiction séparée, afin que l'ordre y fût mieux observé. Mais le gouvernement général de ces quatorze régions appartenoit toûjours, selon que le sort en décidoit, ou aux inspecteurs des ruës, ou aux tribuns du peuple, ou aux préteurs.

L'an 748. Caïus & Lucius enfans d'Agrippa, & petits-fils d'Auguste enyvrés de la fortune attachée à leur naissance, devinrent si présomptueux, qu'un jour le plus jeune se voïant excessivement applaudi au théâtre, eut la hardiesse de demander le consulat pour Caïus son frere qui n'avoit pas quinze ans. Quelque tendresse que l'empereur eût pour eux, leur audace lui déplût, & ce fut en cette occasion qu'il dit : « Je « souhaite passionnément de n'être « jamais obligé, comme autrefois, « d'accorder à personne le consulat « avant l'âge de vingt-deux ans. » Et sur les instances réïterées que lui firent ces jeunes princes, il répondit d'un air sévere : qu'un emploi de cette nature ne pouvoit être exercé, que par des hommes qui ne tombassent point dans les defauts qu'ils devoient eux-mêmes corriger, & qui sçussent reprimer les desirs dereglés & ambitieux. Vaincu néanmoins par l'amour excessif qu'il avoit pour eux, il accorda à Caïus la prêtrise avec la permission d'entrer au sénat, & d'assister avec les sénateurs aux

AUGUSTE. An de R. 748.

solemnités & aux spectacles. Mais afin d'arrêter leur ambition naturelle, & de contrebalancer cette faveur, il fit en même-tems Tibere, tribun du peuple pour cinq ans, & lui donna le gouvernement d'Arménie.

XLV. Tibere se retire dans l'isle de Rhode.

Mais quelques marques de distinction que Tibere reçut de l'empereur, il ne regardoit qu'avec des yeux jaloux la fortune de Caïus & de Lucius; & soit que leur destination à l'empire l'irritât jusqu'à ne pouvoir se vaincre, ou comme prétendent quelques auteurs, qu'il fût las d'être témoin des dereglemens de Julie sa femme: il demanda permission de se retirer à Rhode, comme s'il n'eût eu desormais de passion que pour l'étude. Cette résolution n'étoit point du goût de l'empereur, qui la combattit fortement, & qui n'y consentit qu'à force d'importunités, & parce qu'il le voïoit plongé dans une sombre tristesse. Il n'eut pas plûtôt obtenu son congé, qu'il partit pour Rhode, où il vêcut plusieurs années en simple particulier, lisant beaucoup, ou s'entretenant fa-

familierement avec les Grecs dont il aimoit le commerce, & ne paroissant en public qu'en de certaines occasions qui exigeoient absolument qu'il s'y montrât avec dignité.

AUGUSTE. An de R. 748.

L'an 749. Auguste entra dans son douziéme consulat, pendant lequel il établit des préfets ou commandans des gardes Prétoriennes : & comme Caïus touchoit à la seiziéme année de son âge, il l'amena devant le sénat, le déclara *princeps juventutis*, (prince de la jeunesse,) & surintendant d'une tribu : il permit qu'il reçût alors des mains des chevaliers les éperons d'argent. Lucius participa en son tems, & lorsqu'il fut en âge, aux mêmes honneurs que son frere. Pendant que l'Empereur élevoit ses petits-fils aux dignités de l'état, Julie sa fille & leur mere, devenoit chaque jour l'objet de son aversion. Il n'ignoroit plus qu'elle étoit parvenuë aux plus grands excès de la débauche, & que le *Forum* & les Rostres, lieux où il avoit dicté de si séveres loix contre l'adultere, étoient ceux où elle alloit se prostituer la nuit, & où elle donnoit

An de R. 749. & suiv.

XLVI. Débauches de Julie.

AUGUSTE. An de R. 749. & ſuiv.

des rendez-vous à toute la ville. Il y avoit déjà long-tems qu'il la ſoupçonnoit de quelques dereglemens, mais il n'apprit que fort tard qu'elle ne mettoit plus de bornes à ſes vices: ſemblable en cela à bien d'autres princes auſquels on dérobe la connoiſſance de ce qui leur importe le plus de ſçavoir. Enfin n'en pouvant plus douter, ce bon pere pénétré de douleur de ne pouvoir cacher au public les déſordres de ſa fille, écrivit au ſénat le ſujet de ſon affliction: indiſcretion étrange d'un prince ſi ſage, & qu'il condamna depuis lui-même, avouant qu'il ne l'auroit jamais commiſe, ſi Agrippa ou Mécecenas euſſent encore vêcu. Dans ſes premiers tranſports, il délibéra s'il feroit mourir Julie; mais après de plus mûres refléxions, il la relegua à Pandataria, iſle de la Campanie, où elle fut ſuivie de Scribonie ſa mere, qu'Auguſte avoit repudiée le même jour qu'elle en accoucha. Il ajoûta à la peine du banniſſement, la défenſe d'uſer de vin, de mets délicats, d'habits riches, & une interdiction générale à quelque perſon-

XLVII. Elle eſt exilée auſſi-bien que ſa mere Scribonie, & ſa fille Julie.

Auguste. An de R. 749. & suiv.

ne que ce fût, de lui rendre visite sans permission, & sans une information préalable de vie & de mœurs. Suetone dit qu'on ne permit à personne de l'approcher sans avoir auparavant examiné son âge, sa taille & son poil. La fille de Julie qui portoit le même nom que sa mere, & qui étoit mariée à L. Paulus, fut aussi convaincuë d'imiter ses vices, & bannie à Tremere, isle de la mer Adriatique.

Les malheurs domestiques ne furent pas les seuls, qui cette année-là éprouverent la constance de l'empereur. Il lui fallut encore réprimer les Armeniens, qui après avoir chassé avec le secours des Parthes, Artavasdes gouverneur Romain, & élevé Tigranne au trône d'Armenie, n'étoient plus les maîtres de renvoïer chés eux les Parthes, qui alleguoient des droits chimeriques sur cette province, qu'ils sembloient d'abord n'avoir voulu qu'affranchir d'un joug étranger. Auguste craignant également les prétentions des Parthes, & les suites de la révolte des Armeniens, envoïa Caïus en ce païs-là,

AUGUSTE. An de R. 749. & ſuiv.

après l'avoir auparavant déclaré proconſul, & l'avoir marié avec Livie ou Liville fille de Druſus, frere de Tibere, afin de le rendre plus reſpectable aux peuples d'Armenie, & de lui donner plus d'autorité ſur l'armée Romaine, dont on lui confia le commandement. Caïus ſe conduiſit dans cette guerre avec plus de capacité & de ſuccès, qu'on n'en devoit attendre de ſa grande jeuneſſe ; & ſoit que le nom & la puiſſance des Romains inſpiraſſent la terreur aux peuples, les Ameniens ſe ſoumirent à lui, & les Parthes ſe déſiſterent de leurs prétentions.

An de R. 752.

Auguſte étant conſul pour la treiziéme fois, avec M. Plautius Silvanus, on ferma encore le temple de Janus ouvert depuis vingt-deux ans, & ce fut cette année-là qu'il fit faire ce célébre dénombrement général, afin de connoître l'état de l'empire & le nombre de ſes ſujets. En ce même-tems le fils de Dieu & le Sauveur du monde s'unit d'une maniere ineffable à la nature humaine, & parut ſur la terre, né d'une Vierge en Judée, lorſque cette province étoit

XLVIII. Naiſſance de J. C.

ɔumiſe aux Romains. Ce fait éton-
ant, ſuivant l'Ere vulgaire, arriva
an, 752. de la fondation de Rome,
: troiſiéme de la 194. Olympiade,
u Monde 4003. ou 4004. & la
ingt-cinquiéme année du regne
l'Auguſte, à compter depuis ſon inſ-
allation par le ſénat & le peuple.

AUGUSTE. An de R. 752.

Non ſeulement tous les peuples
ui compoſoient l'empire Romain,
ouiſſoient alors d'une profonde
ɔaix; mais même, autant qu'on le
ɔeut connoître par l'hiſtoire, tou-
es les autres nations goûtoient un
ɔareil bonheur, & Auguſte n'étoit
ɔccupé qu'à recevoir les hommages
que lui rendoient les plus grands
ɔrinces de l'univers. Tibere ennuïé
le ſon ſéjour à Rhode, déclara en-
fin qu'il ne s'y étoit retiré que pour
éviter le ſoupçon d'envier la fortune
de Caïus & de Lucius, & en même-
tems demanda la permiſſion de re-
venir à Rome pour y voir ſes amis,
puiſque déſormais les deux princes
étoient parvenus à l'âge viril & a-
voient acquis une autorité, à la quel-
le rien ne pouvoit plus faire ombra-
ge. La réponſe qu'il reçut, fut qu'il

An de N.S. 1.

XLIX. Tibere demande à revenir à Rome.

AUGUSTE. An de N.S. 1.

pouvoit bien encore se passer de ses amis, après les avoir si courageusement abandonnés. Afin cependant de lui adoucir le refus, l'imperatrice obtint qu'on lui envoïeroit la commission de lieutenant de l'empereur.

L. Sa conduite dans son exil.

Mais au lieu de s'en servir pour déguiser son exil continué, il s'éloigna encore davantage du commerce du monde, & se retira dans le milieu de l'isle, afin d'éviter les complimens que cette nouvelle dignité pourroit lui attirer. Sçachant néanmoins que Caïus faisoit voile de ce côté-là, il alla au devant de lui à Chio, pour prévenir les fâcheuses impressions qu'on auroit pû prendre, s'il eût manqué à ce devoir de bienséance. Il affecta même une modestie singuliere & un respect extraordinaire pour ce jeune prince, & beaucoup d'égards pour tous ses courtisans. Après le départ de Caïus, il changea jusqu'à sa maniere de vivre & de s'habiller, quelque simple qu'elle eût été jusqu'alors: il ne monta plus à cheval, & renonça à tous les exercices qui avoient quelque rapport à la guerre: il prit le *pallium*, ou la

longue robe, avec une espece de sandales, appellées *crepidæ*. Au travers de ce déguisement philosophique, & malgré quelques actions généreuses qui lui échapoient de tems en tems, ses inclinations vicieuses ne laissoient pas de se montrer, & on les connoissoit si bien à Rhode, qu'il y étoit généralement méprisé & haï, mais d'une haine qui s'augmentoit tous les jours, & qui se repandoit de tous côtés. Il y eut même des lieux, comme le païs des Nîmes, où l'on effaça ses images, & où l'on brisa ses statuës; & dans un repas libre, où Caïus assistoit, le discours étant tombé sur le chapitre de Tibere, un des Conviés dit à Caïus: « Vous « n'avez qu'à prononcer un mot, on « vous apportera sa tête. »

Ce discours qui revint à Tibere lui fit juger que sa vie étoit en danger à Rhode. Il recommença donc à solliciter son retour par le ministere de Livie, qui conservoit toûjours beaucoup de crédit sur l'esprit de l'empereur. Cependant quelques instances qu'elle lui fît en faveur de Tibere, elle ne put rien obtenir, qu'à

AUGUSTE. An de N.S. 2.

condition que Caïus y consentiroit. La mort de Lollius, gouverneur de Caïus ne fut pas d'un mediocre secours aux desseins de Livie; car Quirinus qui succeda à l'emploi de Lollius, obtint bientôt de Caïus le retour de Tibere, à condition toutefois qu'il n'exerceroit aucune charge publique. Quand il fut de retour à Rome, il y vêcut comme un simple citoyen, rendant en particulier tous les bon offices qui dépendoient de lui, sans se mêler des affaires générales; mais la fortune le servit bientôt à son gré. Lucius nommé pour commander l'armée en Espagne, mourut subitement à Marseille; & dix-huit mois après, Caïus revenant à Rome, après avoir reçû une blessure en Armenie, mourut à Limyre, ville de Lycie. Leurs corps furent successivement apportés par les tribuns de l'armée que chacun d'eux commandoit, & on suspendit dans la salle du sénat les boucliers d'argent & les éperons dont les chevaliers leur avoient fait présent. Ces deux princes étoient tendrement aimés d'Auguste, mais plûtôt par rapport

LI. Retour de Tibere à Rome.

LII. Mort de Lucius & de Caïus.

à

AUGUSTE. An de N.S. 2. & suiv.

à Agrippa leur pere, que pour l'espérance qu'il concevoit d'eux; car ils avoient dans un dégré très-médiocre ces qualités qui gagnent l'estime & l'affection des peuples. Plusieurs s'imaginerent alors que leur mort étoit l'ouvrage de Livie, qui avoit voulu briser les barrieres qui étoient entre le trône & son fils.

LIII. Cruautés d'Herode.

Ce fut un peu avant cet evenement qui devoit changer la face de l'empire, qu'Herode roi de Judée, espérant de perdre le Sauveur du monde, ordonna à Bethléem & aux environs un massacre général de tous les enfans, de l'âge de deux ans & au dessous. Herode étoit déjà si connu par ses cruautés envers sa femme & ses enfans, & par la tyrannie de son gouvernement, qu'Auguste dit un jour avec esprit : Qu'il valoit mieux être le pourceau d'Herode, qu'être son fils. La vengence celeste éclata sur ce tyran cruel d'une façon extraordinaire, comme chacun sçait. Son regne étoit devenu si odieux à ses sujets, qu'Archelaus son fils étant allé à Rome après la mort de son pere, pour demander à lui succeder,

AUGUSTE. An de N.S. 2. & suiv.

les ambassadeurs des Juifs suivis de huit mille de leur nation, y vinrent supplier instamment l'empereur de les unir à la province de Syrie, aimant mieux vivre sous les loix d'un gouverneur Romain, que sous le pouvoir arbitraire d'un roi. Mais Auguste disposa de cet état autrement que ne l'espéroient les uns & les autres, laissant une moitié de la Judée à Archelaus, & l'autre à Agrippa & à Philippe ses freres.

LIV. La Judée est partagée entre Archelaus, Agrippa & Philippe.

An de N.S. 4.

Auguste touchoit à la fin des dix années, qu'il avoit prises pour la troisiéme fois, comme un dernier terme de son gouvernement, & il ne vouloit plus demeurer chargé du poids de l'empire, quand par une sorte de contrainte, il consentit à le garder encore les dix années suivantes. La joie qu'eut le peuple de ce renouvellement d'administration & d'autorité, le détermina à lui donner le titre de seigneur, qu'on lui avoit autrefois offert; mais Auguste persévera à le refuser, & déclara son refus par un édit public, préferant à tout autre titre celui de pere de la patrie. La même année le feu prit par hazard

à son palais & le consuma. On lui offrit pour le rebâtir une prodigieuse quantité d'argent, dont, pour n'être point à charge aux citoïens, il ne prit qu'une somme médiocre, qui fut levée sur les differentes communautés, dont Rome étoit composée. Mais, soit parce que le peuple l'avoit fait rebâtir, soit parcequ'en qualité de souverain pontife, il devoit avoir deux maisons séparées, une publique & une particuliere, il mit ce second palais au nombre des édifices publics.

AUGUSTE. An de N.S. 4.

LV. Nouvelle réforme du calendrier.

Il réforma de nouveau l'année Romaine, dont il retrancha un jour surnuméraire qui s'y étoit glissé par la négligence ou par l'ignorance des prêtres, & qui fut omis dans le mois de Février: en même-tems il voulut que suivant l'institution de Jule César, il y eût intercalation d'un jour au commencement de chaque cinquiéme année; & afin que ce réglement fût toûjours observé, il ordonna qu'il seroit gravé sur une table d'airain. Ce reglement a été suivi jusqu'au tems du pape Gregoire XIII. qui y fit un changement en

AUGUSTE. An de N.S. 4.

1574. Comme celui qu'Auguste avoit fait, pouvoit être cause que les foires ou les marchés de Rome, qui se tenoient tous les neuf jours, tombassent au jour de calendes de Janvier, on ajoûtoit de tems en tems à la fin de l'année un jour qu'on ôtoit à la fin de l'année suivante; ce qui ne donnoit point atteinte à la régle établie par Jule César 47. ans auparavant.

LVI. Sévérité d'Auguste à l'égard de sa fille Julie.

Dans le tems de cette réformation, le peuple, ou par amour pour l'empereur, ou par respect pour sa famille, le supplia de rappeller Julie; mais il répondit que les élemens les plus contraires s'accorderoient plûtôt que sa fille & lui. Car il étoit toûjours si sensible au deshonneur qu'elle s'étoit attiré, qu'apprenant que Phœbé, une des confidentes de la princesse, s'étoit penduë: « Hélas! que ne suis-je, dit-il, le pere de Phœbé plûtôt que de Julie. » Il consentit cependant à force de sollicitations, après cinq ans d'une étroite captivité, de la faire sortir de Pandatarie, pour demeurer en terre ferme; mais il ne voulut point per-

Auguste. An de N.S. 4.

mettre son retour à Rome, & quand on l'en pressoit trop, il répondoit en colere : « Que ceux qui m'importunent à son sujet, puissent avoir « des filles ou des femmes comme « elle. » Cependant Auguste n'avoit point négligé son éducation, non plus que celle de ses petites-filles & de ses petits-fils, ausquels il avoit servi lui-même de précepteur, & qui étoient toûjours avec lui. Mais que peut la bonne éducation contre un naturel vicieux?

Tibere ne se ressentit en aucune maniere des disgrace de Julie, qu'il avoit épousé après la mort d'Agrippa, & qu'il répudia ensuite, quoiqu'il eût des enfans d'elle, & qu'elle fût grosse. Auguste le combloit d'honneurs dans le tems qu'il la punissoit le plus sévérement. D'abord il lui confera pour cinq ans sa dignité de tribun, qu'il exerça conjointement avec lui, & quelque tems après il l'adopta pour son fils. Les sollicitations pressantes de Livie n'avoient pas peu contribué à cette faveur importante ; mais l'empereur s'y étoit aussi déterminé de lui-même, surpris

LVII. Tibere est adopté par Auguste.

AUGUSTE. An de N. S. 4.

par les artifices de Tibere, qui masquoit ses vices par des vertus apparentes, comme Suetone le remarque. Tacite semble pourtant insinuer qu'il le fit par un motif tout opposé, & afin que la comparaison qu'on feroit un jour de son successeur avec lui, donnât un nouvel éclat à sa gloire, & devînt un sujet de loüer & d'admirer le regne précedent. Quoi qu'il en soit de ces différens motifs, Auguste jura publiquement au peuple, qu'il adoptoit Tibere dans l'unique dessein de procurer le bonheur de l'état.

LVIII. Germanicus adopté par Tibere.

Les précautions qu'il prit en cette occasion sont remarquables : car voulant prévenir les inconveniens qui pouvoient naître de l'excessive élevation de Tibere, il l'obligea d'adopter à son tour Germanicus fils de Drusus ; qui laissoit déjà voir dans une extrême jeunesse ces principes de vertu & d'honneur qui ont immortalisé son nom. Ce qu'il y avoit en cela de peu agreable pour Tibere, est qu'il avoit lui-même un fils, & qu'Auguste adopta encore Agrippa Posthumus le dernier des

enfans d'Agrippa & frere de Caïus & de Lucius. Après toutes ces adoptions l'empereur fit encore une recherche des abus, qui malgré ses loix pouvoient s'être introduits dans le sénat depuis leur publication, & il entra dans un grand détail de ce qui concernoit l'affranchissement des esclaves. Ce qu'il fit en faveur de plusieurs jeunes gens vertueux, tant de l'ordre des sénateurs que des chevaliers, est digne d'être remarqué, & le seroit d'être imité. Sçachant qu'ils étoient tombés en quelque sorte d'indigence, sans y avoir en rien contribué de leur part, & seulement par la faute de leurs parens, il leur donna de quoi soûtenir avec dignité leur rang & leur naissance, jugeant que si la pauvreté ne deshonore pas la vertu, elle ne laisse pas de la rabaisser un peu, & de la décourager.

AUGUSTE. An de N.S. 4.

LIX. Générosité d'Auguste.

L'attention d'Auguste à faire le bonheur des peuples, ne le mit pas à couvert des conspirations. Cn. Cornelius Cinna fils d'une fille de Pompée, avec quelques autres personnes du premier rang venoient d'en for-

LX. Conspiration de Cinna.

AUGUSTE. An de N.S. 4.

mer une très-dangereuse, si on n'y eût remedié de bonne heure. Elle fut pour Auguste le sujet de la plus vive douleur, & de la plus cruelle inquiétude, en ce qu'elle lui découvroit des ennemis, lorsqu'il croïoit n'en avoir plus, & qu'il ne sçavoit quel parti prendre dans une circonstance si délicate. Les premiers mouvemens le portoient à punir de mort les coupables : mais il craignoit d'irriter leurs amis, dont le crédit pouvoit élever de nouveaux orages ; & il apprehendoit d'ailleurs que s'il leur pardonnoit, l'impunité ne devînt une source de nouveaux attentats. Tandis qu'il balançoit entre la sévérité & la clemence, Livie le détermina heureusement, & lui fit voir que le pardon étoit le seul reméde au mal présent. Il la crut, & se réglant sur ses conseils, il envoïa chercher les coupables. Mais quelle fut leur surprise, quand au lieu de les punir rigoureusement, il se contenta de leur apprendre qu'il connoissoit leur pernicieux dessein. Il les renvoïa après leur avoir fait quelques reproches sur leur ingratitu-

LXI. Sagesse & clemence d'Auguste.

de, & quelques leçons de sagesse & de vertu. Il porta encore plus loin la générosité ; car peu de tems après il désigna Cinna pour être consul l'année suivante : & ce fut en cette occasion qu'il lui dit : « Je vous ai deux fois donné la vie ; la premiere comme à un ennemi déclaré, & la seconde comme à un ami perfide. Je vous donne aujourd'hui le consulat ; voïons désormais qui de nous deux marquera plus d'amitié & plus d'attachement l'un à l'autre, » Cette action aussi hardie que sage, produisit un si bon effet que depuis ce jour-là (c'est une remarque de Dion) on n'entendit plus parler de conjuration, ni même d'aucun mécontentement des citoïens.

AUGUSTE. An de N.S. 4.

L'année d'aprés la conjuration, sous le consulat de Cornelius Cinna, les soldats se plaignirent de la médiocrité de leur solde, & que d'ailleurs ils ne recevoient plus les récompenses ordinaires. Cette plainte fut cause qu'Auguste fonda une caisse militaire; dont il donna la direction à trois prétoriens, ausquels

An de N.S. 5. & suiv.

AUGUSTE. An de N.S. 5. & suiv.

LXII. Etabliſſement des couriers.

on aſſigna deux licteurs pour les ſuivre & pour exécuter leurs ordres Il changea auſſi alors la maniere de ſe ſervir des couriers, qu'il avoit établis le premier dans l'empire : car au lieu que par leur inſtitution ils étoient à pié, placés de diſtance en diſtance, ſe remettans les uns aux autres les paquets adreſſés des provinces à l'empereur, il ordonna qu'ils auroient à l'avenir des chariots de poſte.

LXIII. Famine extraordinaire à Rome.

Les précautions qu'on prenoit à Rome pour entretenir l'abondance dans cette grande ville, n'empêcherent pas qu'on n'y reſſentît cette année, auſſi bien que l'année ſuivante, une famine ſi extraordinaire que l'on fut obligé d'envoïer à quatre-vingt milles de-là les gladiateurs, les eſclaves à vendre, & tous les domeſtiques les moins néceſſaires. Auguſte congédia même pluſieurs des ſiens, & il permit aux ſénateurs de ſortir de Rome, d'aller où il leur plairoit & de n'y revenir qu'avec l'abondance. Et cependant, afin que les decrets du ſénat ne perdiſſent pas leur autorité ordinaire, il ſtatua que les arrêts des

sénateurs seroient exécutés, quoiqu'ils ne fussent pas donnés en présence d'un aussi grand nombre que les loix l'ordonnoient. Malgré la disette, il ne laissa pas de faire distribuer à ceux qui étoient couchés sur l'état, la même quantité de blé que les autres années. Il est vrai, qu'au lieu de cette foule de gens qui avoient coûtume de prétendre à cette distribution, on en avoit fixé quatre ou cinq ans auparavant, le nombre à deux cens mille. Ce nombre sembla si médiocre à l'empereur, qu'il ne voulut pas permettre, que le petit peuple s'abstînt de travailler le jour de sa naissance. La misere générale rendit cette populace inquiete & séditieuse: mais les murmures cesserent, à mésure que la disette diminua; & le soin qu'on prit de faire transporter des blés de toutes parts à Rome, y rétablit enfin le calme avec l'abondance.

Auguste ne cessoit point de trouver dans sa famille des sujets d'humiliation & de chagrin. Le jeune Agrippa fils de Julie, qui n'avoit ni vertu, ni docilité, contraignit enfin

AUGUSTE.
An de N.S. 5. & suiv.

son aïeul par ses mœurs féroces, de le réleguer dans l'isle de Planasie, située dans la mer de Toscane. Pere malheureux, il gémissoit sans cesse de se voir deshonoré par ceux qui devoient être l'honneur & l'appui de sa maison ; ce qui lui fit dire un jour : « Plût aux dieux que j'eusse vécu » sans femme, ou que je pusse mourir » rir sans enfans ! » faisant allusion à ce vers d'Homere :

Αἴθ᾽ ὄφελον ἄγαμός τ᾽ ἔμεναι, ἄγονός τ᾽ ἀπολέσθαι.

An de N.S. 7. & suiv.
LXIV.
Revolte des provinces de l'empire.

La guerre des provinces succeda aux maux que Rome avoit soufferts. Les peuples de l'Isaurie en Asie, après y avoir commis plusieurs hostilités, en vinrent à une guerre ouverte, qui ne finit que par une victoire sur eux. Les Getules en Afrique prirent en même tems les armes contre Juba roi de Mauritanie, massacrerent plusieurs des Romains qui y étoient établis, & soutinrent avec tant de fierté & de courage les efforts des légions, qu'on crut devoir décerner à C. Cassius les honneurs du triomphe, pour les avoir soumis une seconde fois, & ce qui étoit auf-

ſi honorable que le triomphe même le titre de Getulien. Les Germains toûjours ennemis du joug, firent encore de nouveaux efforts pour s'en délivrer. Ce qui donna lieu à diverſes expéditions, dont la plus conſiderable eut pour auteur Tibere, qui pouſſa ſes conquêtes juſqu'au Veſer & à l'Elbe, & revint chargé d'un riche butin. Il obtint pour recompenſe la qualité d'*Imperator*, qui fut auſſi à cette occaſion donnée encore à Auguſte. Mais de toutes ces guerres la plus vive fut celle des Dalmates & des Pannoniens, qui ennuïés d'une longue paix & encore plus des tributs qu'on levoit ſur eux, s'unirent avec toutes les nations voiſines, & mirent ſur pié une armée de deux cens mille hommes d'infanterie, & de neuf mille chevaux, avec laquelle ils prétendoient ravager l'Italie, & pénétrer juſqu'à Rome. On prit toutes les précautions imaginables pour prévenir de bonne heure l'invaſion dont ils menaçoient l'empire. On fit de nouvelles levées, & on rappella de toutes parts les vieux ſoldats diſperſés dans les colonies. Au-

AUGUSTE. An de N.S. 7. & ſuiv.

LXV. Tibere remporte des victoires & fait des conquêtes ſur les Germains.

LXVI. Guerre contre les Dalmates & les Pannoniens.

AUGUSTE.
An de N.S. 7. & suiv.

guste quittant le séjour de la capitale, vint à Ariminum, ou Rimini, pour y être plus à portée de donner ses ordres. La valeur n'étoit pas une de ses qualités éminentes, & ce n'étoit pas dans l'art militaire qu'il faisoit paroître le plus d'habileté; cependant personne n'étoit ni plus actif ni plus prudent dans les tems de guerre. Celle-ci, où Tibere & Germanicus acquirent beaucoup de réputation, dura trois ans, fut aussi difficile que périlleuse. Lorsqu'elle fut terminée, on amena Bato général de rébelles devant Tibere, qui lui aïant demandé, par qu'elle raison ils avoient pris les armes, & porté si loin leur rébellion, en reçut cette réponse: « Pourquoi » nous demander d'où vient que nous » vous avons fait la guerre? Les Ro» mains ne sont-ils pas les aggres» seurs? Ne sont-ce pas eux, qui bien » loin de défendre & de menager » leurs troupeaux, comme des ber» gers sages, leur envoient, au lieu de » chiens fideles, des loups cruels » pour les dévorer? »

Auguste n'avoit pas attendu la fin

de cette guerre pour retourner à Rome : il y étoit revenu dès l'hyver, & on lui avoit fait de grandes plaintes de l'ordre des chevaliers, dont la plûpart prenoient la liberté de ne se point marier, & de vivre dans un pernicieux célibat. Auguste à qui cet exemple parut d'une dangereuse conséquence, assembla l'ordre entier des chevaliers, & les fit ranger séparément selon qu'ils étoient mariés ou non. Il ne lui fut pas alors difficile de remarquer, que ceux qui ne l'étoient point, étoient en plus grand nombre. Il loüa beaucoup les premiers, puis adressant la parole aux autres, il leur dit : Que leur genre de vie avoit quelque chose de si singulier qu'il ne sçavoit plus de quel nom les appeller : que celui d'homme ne leur convenoit pas, puisqu'ils dédaignoient d'imiter ceux qui l'étoient véritablement : qu'ils ne meritoient pas mieux celui de citoïens, puisqu'il ne tenoit pas à eux que Rome ne restât deserte ; & encore moins la qualité de Romains, puisqu'ils cherchoient à détruire ce nom, dont ils tiroient toute leur gloire &

LXVII. Auguste fait une vive remontrance aux chevaliers sur leur célibat.

AUGUSTE. An de N.S. 7. & ſuiv.

tout leur bonheur. Il paſſa enſuite de leur conduite à la ſienne ; il leur fit une peinture de ſes ſoins & de ſa tendreſſe pour le peuple : puis revenant à eux; il leur repréſenta, combien leur maniere de vivre s'accordoit peu avec ce qu'ils devoient à l'état ; & qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de leur dire, que tous les autres crimes réunis enſemble n'égaloient point le leur, par rapport à la ſocieté : que privant de la vie ceux qui devoient naître d'eux, c'étoit leur donner la mort, & commetre une eſpece d'homicide : que faiſant évanouir les noms glorieux de leurs ancêtres, on pouvoit les accuſer d'impieté à leur égard ; & que coupables envers les dieux auteurs de toute la nature ; c'étoit ſe déclarer ſacrileges, que de contribuer à la deſtruction de leurs ouvrages, & à l'anéantiſſement de l'eſpece humaine : qu'ainſi déſobéïſſant aux loix, ils trahiſſoient la nature, leur ſang & ſur-tout leur patrie, qui trouveroit ſa perte infaillible dans la diminution du nombre de ſes habitans. Il ajoûta à cette vive réprimande, que ce qui rendoit leur conduite

conduite plus odieuse, étoit que leur célibat n'étoit ni vertu ni continence, mais lâcheté mollesse & libertinage. Quand il eut finit son discours, il fit un decret qui augmentoit la récompense accordée à ceux qui avoient plusieurs enfans, & condamnoit à l'amende ceux qui n'étoient point mariés, si dans l'année même ils ne se choisissoient une épouse. Et toutesfois, afin de ne point paroître ennemi d'un vertueux célibat, il accorda aux femmes vouées à une perpetuelle virginité les mêmes gratifications, qu'à celles qui avoient plusieurs enfans. Mais parce que les mariages prématurés entre de jeunes personnes qui n'étoient pas en âge, & les divorces continuels, devenoient des obstacles à la loi qu'il prétendoit établir, il fixa le tems où l'on pourroit contracter, & mit par rapport aux divorces, certaines conditions qui en diminuerent la fréquence. Cette même année, Auguste relegua le célébre Ovide dans le Pont, à cause de quelques élegies licencieuses, & de son *Art d'aimer*, dont la morale lascive

Auguste. An de N.S. 7. & suiv.

LXVIII. Loi touchant le divorce.

Ovide.

AUGUSTE. An de N.S. 7. & suiv.

étoit capable de corrompre les mœurs des Romains. D'autres auteurs ont attribué son bannissement à des fautes secrettes, qu'il étoit de la prudence de cacher au public.

An de N.S. 10. & suiv.

Tibere & Germanicus, après avoir glorieusement terminé la guerre de Dalmatie & de Pannonie, retournerent à Rome, où on leur éleva des arcs de triomphe chargés de trophées, sans préjudice des autres honneurs destinés aux vainqueurs. Les grandes actions de Germanicus lui procurerent la dignité prétorienne, & une dispense d'âge pour le consulat; car il n'avoit encore que vingt-quatre ans. Mais pendant qu'on se réjouissoit à Rome du succès d'une guerre terminée, & de la promotion d'un aimable prince aux plus grands emplois, on y apprit avec surprise, des nouvelles qui y répandirent la douleur & la consternation. On sçut

LXIX. Défaite mémorable de Varus par les Germains.

que Quintilius Varus qui commandoit en Germanie, y avoit été tué & défait. Il étoit né d'une famille plus vertueuse que noble, & il étoit plus versé dans l'étude des loix, que dans le metier des armes. Les Ger-

mains, tous ſimples & tout groſſiers qu'on les croïoit, s'en étoient apperçus, & par leurs ſtratagêmes l'avoient attiré dans des bois & des marais, & au milieu de leurs troupes, qui ſéparées en differens corps, tomberent toutes à la fois ſur lui. Les Romains perdirent en cette occaſion trois légions complettes, quelques troupes de Cavalerie, (*alæ*,) & ſix cohortes. Depuis la défaite de Craſſus arrivée ſoixante ans auparavant, l'empire n'avoit rien ſouffert de plus triſte ni de plus honteux: car ces trois légions étoient les meilleures de toutes, bien diſciplinées, braves & très-aguerries. Comme l'Italie reſtoit ſans défenſe contre les Gaulois & contre les Germains, perſonne ne s'y crût plus en ſureté, non plus qu'à Rome, où l'on fut obligé de mettre des corps-de-garde dans les principales rües, pour prévenir le deſordre. L'empereur fut ſi vivement touché de ces malheurs, que pendant pluſieurs mois il laiſſa croître ſa barbe & ſes cheveux; & quelquefois ſe livrant à une douleur exceſſive, ſelon le témoignage de pluſieurs hiſ-

AUGUSTE. An de N.S. 10. & ſuiv.

AUGUSTE. An de N.S. 10. & suiv.

toriens, il heurtoit de sa tête les murailles, & s'écrioit : « Varus rend » moi mes légions. » Il fit un voeu de célébrer les grands jeux en l'honneur de Jupiter, quand il auroit réparé la perte qu'il venoit de faire dans la Germanie, selon que cela s'étoit pratiqué en la guerre des Marses & des Cimbres, & tous les ans à pareil jour il s'habilloit de deüil. On avoit bien prévû à Rome qu'après la victoire que les Germains venoient de remporter, ils passeroient le Rhin, & c'étoit ce qui y redoubloit la consternation : mais elle se dissipa quand on sçût qu'ils n'avoient point profité de leur avantage, & qu'ils ne s'étoient pas arrêtés long-tems en deça du fleuve. Auguste cependant leva des troupes, & en forma une armée dont il donna le commandement à Tibere.

LXX. Tibere & Germanicus vont ravager la Germanie.

Ce général accompagné de Germanicus, entra fierement dans le païs ennemi, où il fit un ravage étonnant. Car il ne pensa point à y faire des conquêtes, mais il se contenta de défendre le Rhin, évitant soigneusement toutes les fautes où Va-

rus étoit tombé. Vers la fin de l'année, Tibere & Germanicus reprirent le chemin de Rome. A leur retour Drusus fils de Tibere fut nommé questeur, & l'on créa six préteurs plus qu'à l'ordinaire, quoique les années suivantes il n'y en eût souvent que douze. Une dispute excitée par les augures & les diseurs d'horoscopes, donna lieu à l'empereur de défendre toute prédiction générale ou particuliere, concernant la mort de quelque personne que ce fût; ce qu'il fit plûtôt par politique que par superstition; car il faisoit peu de cas de l'astrologie, & de l'art de la divination en général, & il disoit sans façon à tout le monde, sous quelle constellation il étoit né, sans se mettre en peine des conséquences qu'en pourroient tirer les astrologues.

AUGUSTE. An de N.S. 10. & suiv.

LXXI. Loix sages d'Auguste.

La loi qu'il publia touchant les gouverneurs de provinces n'étoit pas moins sage. Il ordonna qu'on ne leur rendroit aucuns honneurs publics, tant qu'ils le seroient actuellement, ni plûtôt que le seiziéme jour d'après leur départ, parce que

AUGUSTE. An de N.S. 10. & suiv.

les honneurs prématurés que les provinces leur décernoient, ne pouvoient être que de basses flateries & d'aveugles hommages, capables de remplir ces magistrats d'un sot orgueil. Il témoigna à Germanicus, depuis son retour d'Allemagne, une amitié & une tendresse particuliere, & il le déclara aussi-tôt consul avec C. Capito. Et parce qu'il se sentoit avancé en âge, (car il avoit alors 74. ans) il le recommanda au sénat, & le sénat à Tibere: dès ce moment il ne voulut plus permettre aux sénateurs de le saluer comme à l'ordinaire quand il entreroit au sénat, & il les pria de ne pas trouver mauvais qu'il s'y rendit moins fréquemment que de coutume. Alors pour se soulager, il s'associa Tibere pour le gouvernement des provinces, & il lui confera une autorité presqu'égale à la sienne. Il ne se livra pas davantage pour cela au repos necessaire à son âge, & n'abandonna pas le soin particulier de l'état: car il montroit toûjours, par des actions sages & vertueuses, qu'il ne cessoit point d'aimer ses sujets, & d'ê-

An de N.S. 12.

LXXII. Tibere associé au gouvernement.

tre le véritable pere du peuple.

AUGUSTE. An de N.S. 13.

Les quarante années du gouvernement d'Auguste, expirerent l'année d'après le consulat de Germanicus, & il le recommença encore pour dix autres années, quoique son grand âge ne lui permît pas de se flater d'en voir la fin. Mais il se démit entierement de la puissance tribunitienne, qui fut toute conferée à Tibere, au fils duquel il accorda le pouvoir d'être consul dans le terme de trois ans. Comme l'empereur ne pouvoit plus se transporter au sénat que difficilement, il demanda qu'au lieu de quinze sénateurs, qui tour à tour composoient son conseil privé par semestre, on lui en accordât cinq de plus. Le sénat après avoir consenti à cette demande voulut encore que tout ce que le prince régleroit avec ces vingt conseillers, les deux consuls, & ses fils adoptifs, eût la même autorité que s'il avoit été arrêté en plein sénat, à la pluralité des suffrages. Auguste fit son testament la même année & le déposa entre les mains des Vestales, pour lesquelles il avoit

AUGUSTE. An de N.S. 14.

une estime & une vénération singuliere.

L'année suivante fut remarquable par le retour du lustre, dans lequel on compta à Rome quatre millions cent trente-sept mille personnes. Durant cette solennité qui se passoit au champ de Mars, où le peuple accouroit en foule, on vit un aigle qui voloit autour de l'empereur, & qui retournoit toûjours du côté de la chapelle, nommée la chapelle d'Agrippa. Ce pronostic joint à d'autres circonstances, que le peuple se plaît à rassembler en de certaines conjonctures, fit croire généralement que le prince ne vivroit pas long-tems. Les augures confirmerent ce jugement public, & un coup de tonnere aïant emporté de dessus sa statuë la premiere lettre du nom de César, ils dirent qu'il n'avoit plus que cent jours à vivre; après quoi, il seroit mis au rang des dieux, parce que AESAR signifie Dieu en langue Etrusque ou Toscane. Cette prédiction s'accomplit bientôt: car revenant de Benevent; où il avoit accompagné Tibere, qui alloit par son

son ordre en Illyrie, il fut surpris à Nole près de Capouë, d'une diarrhée qu'il jugea mortelle. Alors il contremanda Tibere & appella ses plus intimes amis, pour s'entretenir avec eux dans ses derniers momens. Il leur recommanda plusieurs choses aussi sages en elles-mêmes qu'utiles pour eux : & repassant en leur présence ce qu'il avoit fait en vûë du bien public, il leur dit, qu'il avoit trouvé Rome bâtie de brique, & qu'il la laissoit bâtie de marbre; pensant plûtôt alors à la majesté & à la solidité qu'il avoit données à l'empire, qu'à la beauté & à l'élégance des édifices, dont la ville avoit été décorée sous son regne. Se sentant presque défaillir, il demanda un miroir, se fit peigner, trouvant ses cheveux trop négligés, & se fit raser la barbe. Il se tourna après cela vers ses amis, & se comparant à un comedien, il leur dit: « N'ai-je « pas bien joué mon rôle? » Et comme ils lui répondoient qu'oui, & qu'il avoit été un parfait acteur : Bat- « tez donc des mains, leur dit-il, la « » piece est finie. » Il expira enfin, en

AUGUSTE. An de N.S. 14.

LXXIII. Derniere maladie d'Auguste.

AUGUSTE. An de N.S. 14. LXXIV. Il expire.

recommandant à Livie, qui le tenoit entre ses bras, de se souvenir quelquefois des neuds qui les avoient unis si long-tems, & de ne point oublier son dernier adieu.

Il mourut en sa soixante-seiziéme année, regrété universellement à Rome & dans tout l'empire. Si l'on en croit quelques auteurs, cette même Livie, qu'il avoit aimée si tendrement, avança son trépas, allarmée d'une conférence particuliere qu'il avoit eu avec Agrippa Posthume, tout banni qu'il étoit, & craignant qu'il ne le désignât son sucesseur, au préjudice de Tibere.

LXXV. Son portrait.

L'idée générale qui reste de ce prince, après le détail de sa vie, est qu'il joignoit beaucoup d'éloquence à un goût fin & à un sçavoir profond, & qu'il avoit autant de sagesse que de sagacité. Et quoiqu'il n'eût pas cette grande ame & ce vaste génie de Jule César son oncle, il étoit d'un esprit plus pénétrant, plus politique & beaucoup plus réglé. Son amour pour les femmes ne fut point excessif, si l'on en excepte celui qu'il eut pour Livie. La cruauté & la perfidie de

son triumvirat est une horrible tache bien difficile à laver; elle a été neanmoins en quelque sorte éffacée par ce long tissu d'actions vertueuses qui ont immortalisé son regne. Jamais prince ne fut plus honoré & plus estimé de tous les potentats du monde, ni plus cheri, & j'ose dire, plus adoré des peuples. Rien n'est comparable à son glorieux regne; & toutefois si l'on considere les traverses de la vie d'Auguste, il est difficile de le mettre au nombre des hommes heureux. Comme César n'avoit fait qu'ébaucher le gouvernement monarchique, il semble qu'Auguste doit être regardé comme l'auteur & le fondateur de l'empire Romain. Il regna 41. ans, si on compte simplement son regne depuis que le sénat & le peuple lui eurent conféré l'autorité souveraine; ou 44. si l'on remonte à la mort d'Antoine son concurrent; ou plûtôt à la bataille d'Actium, comme on le doit, selon quelques-uns; & même selon d'autres on doit remonter à la mort de Jule César. Il mourut l'an 767. de la fondation de Rome, le second de

AUGUSTE.
An de N.S. 14.

AUGUSTE.
An de N.S.
14.

la cent quatre-vingt-dix-huitiéme Olympiade, & la quinziéme année depuis la naissance de Jesus-Christ; laissant la capitale de l'empire la plus florissante ville du monde.



CHAPITRE II.

Depuis la mort d'Auguste jusqu'à celle de Tibere, troisiéme Empereur. & sous le regne duquel toutes sortes de vices s'introduisirent à Rome & par tout l'Empire.

Espace de vingt-deux ans.

TIBERE EMPEREUR III.

An de N.S. 15.

L'Empire paroissoit si peu assuré à Tibere, & Livie étoit si effraïée de la pensée qu'il pouvoit ne pas succeder à Auguste, qu'elle dissimula long-tems la mort de l'empereur, de peur que si la nouvelle s'en répandoit en l'absence de son fils, il n'arrivât quelque révolution subite, fatale à sa fortune & à ses espérances. On ne sçauroit dire positivement si Tibere le trouva encore en vie à son retour, où s'il étoit mort, car Livie avoit mis des gardes sur toutes les avenuës du palais, insinuant tantôt qn'Auguste se portoit mieux, & tantôt que son mal augmentoit; jusqu'à ce qu'aïant réglé

I. Livie cache la mort d'Auguste.

TIBERE. An de N.S. 15.

les affaires à sa volonté, & assuré l'empire à son fils, elle fit succeder la nouvelle de la mort d'Auguste à l'espérance qu'elle avoit donnée en dernier lieu de sa convalescence; & celle de la possession réelle de l'autorité souveraine par Tibere, à la croïance où l'on étoit, qu'il ne pouvoit pas encore être de retour d'Illyrie. Aussi-tôt, sans perdre de tems,

II. Tibere fait mourir le jeune Agrippa.

le jeune Agrippa, que son grand-pere avoit banni, fut mis à mort par l'ordre de Tibere, qui eut soin de divulguer que cette action s'étoit faite par le commandement d'Auguste, qui avoit donné ordre à un Centurion d'ôter la vie à ce prince immédiatement après sa mort. Tibere qui étoit intéressé à justifier les bruits qu'il avoit exprès répandus à ce sujet, fut fort irrité, lorsque le Centurion lui vint dire qu'il avoit executé ses ordres; il lui repartit d'un ton sévere, que ce n'étoit point les siens, & qu'il répondroit de ce qu'il avoit fait au sénat. Crispe Salluste qui étoit dans l'intime confidence de Tibere, craignit d'être enveloppé dans cette affaire, si elle étoit

plus éclaircie : il conseilla adroitement à Livie de ne révéler ni les secrets de sa famille, ni les conseils que ses amis lui donnoient ; ni enfin les noms des soldats, dont elle ou les siens s'étoient servis pour des commissions importantes ; & de persuader au contraire à son fils, de ne rien relâcher des droits de l'autorité souveraine, en renvoïant au jugement du sénat des causes qui ne devoient être décidées que par lui-même, parce que le pouvoir absolu ne devoit essentiellement résider que dans une seule personne. Ce conseil qui fut suivi, tira d'intrigue les partisans de Tibere. & fit qu'on ne rechercha plus les auteurs de la mort d'Agrippa.

TIBERE. An de N.S. 15.

III. Le corps d'Auguste est apporté à Rome.

Cependant on apporta le corps d'Auguste à Rome. Il fut porté par les habitans des villes par où il passa depuis Nole jusqu'à la capitale, où il fut reçu la nuit par les chevaliers en corps, de la maniere qu'on jugea la plus solemnelle. Le lendemain Tibere, en vertu de sa puissance tribunitienne, assembla le sénat : les magistrats seuls parurent en habit de

TIBERE. An de N.S. 15.

sénateurs, sans avoir néanmoins la robe bordée, appellée *prætexta* : le reste du sénat n'étoit vêtu ce jour-là que comme les chevaliers. Tibere & son fils Drusus en grand deüil, commencerent par offrir l'encens, mais non pas au son des trompettes, comme de coûtume. Lorsque chacun des sénateurs eut pris sa place ordinaire, & que les consuls, pour cette fois seulement, se furent assis au dessous d'eux, Tibere commença son discours. Puis tout d'un coup, comme s'il eût été suffoqué par la douleur, il s'arrêta quelque tems, & poussant ensuite un profond soupir, il dit d'une voix foible & basse : « Plût aux » Dieux que j'eusse plûtôt perdu la vie » que la voix. » Alors il remit à Drusus le papier qu'il tenoit, comme si l'affliction l'eût rendu aussi incapable de lire que parler. Après toutes ces grimaces étudiées, Polybe, un des affranchis d'Auguste, lut publiquement le testament de son maître, par lequel il instituoit Tibere & Livie ses heritiers. Et c'est sur cela, pour le dire en passant, que fut fondée l'adoption de Livie dans la

IV. Testament d'Auguste.

famille Julienne, ce qui lui donna le droit de porter depuis le nom d'Augusta. Le testament commençoit ainsi : « Puisque je suis malheureusement privé de mes deux fils Caïus & Lucius, je déclare Tibere mon successeur, » &c. Ce qui montre que le choix qu'il faisoit, étoit plûtôt un effet de la nécessité, que de son inclination. Il laissa des legs très-considérables à plusieurs particuliers, aux gardes prétoriennes, aux soldats légionnaires, & à tous les habitans de Rome. Il en laissa aussi un à Julie, quoiqu'il n'eût pas voulu la rappeller, & qu'il eût défendu qu'on l'enterrât dans le même tombeau que lui. Outre le testament, on lut encore quatre autres écrits de lui. Par le premier il régloit les cérémonies qui se devoient pratiquer à ses obseques : le second contenoit un abregé de ses plus mémorables actions, & un ordre de les graver sur une table d'airain, qui devoit servir de frontispice à son monument : le troisiéme étoit un état des provinces, des forces & des revenus de l'empire, des dépenses, des recettes

TIBERE. An de N.S. 15.

TIBERE.
An de N.S.
15.

faites ou à faire, l'état présent du trésor, & diverses autres choses qui avoient du rapport avec les précedentes. Le dernier comprenoit une suite de conseils, qui concernoit également Tibere & la république. Voici un de ceux qui étoit précisément pour elle; c'étoit de n'en confier la conduite qu'à des personnes sages & capables, & sur-tout de ne point trop donner d'autorité à un seul homme, de peur qu'il ne devînt un tiran, ou que sa ruine n'entraînât celle de l'état, & ne précipitât les citoïens dans des malheurs inévitables. Il recommandoit sur-tout qu'on ne pensât plus à de nouvelles conquêtes, les limites de l'empire n'étant déjà que trop étenduës, de peur qu'en voulant l'accroître, on ne perdît ce qu'on possedoit. Cette lecture fut suivie de la cérémonie des funérailles. Tibere prononça l'oraison funébre; & s'il y fit paroître une éloquence digne de l'orateur & du sujet qu'il traitoit, on y entrevit aussi la profondeur de ses desseins malgré tout l'art dont il tâcha de les couvrir. Il fut ordonné que les femmes porte-

roient le deüil un an entier, qu'on éleveroit des temples à la gloire d'Auguste, & qu'on lui rendroit des honneurs divins. Livie voulut signaler en particulier son zele pour la memoire d'un époux qui devoit lui être si cher, en donnant une somme considérable d'argent au sénateur Numerius Atticus, qui jura, si ce que Dion rapporte est vrai, qu'il avoit vû monter au ciel l'ame d'Auguste, comme Proculus autrefois avoit vû celle de Romulus.

La révolution arrivée au gouvernement rendit le peuple plus hardi à parler, & il hazarda certains discours peu conformes aux intentions de Tibere. Il y eut même des gens qui se flaterent du retour de l'ancienne liberté; mais ceux qui jugeoient ainsi, connoissoient bien peu les dispositions de ceux qui auroient pû y contribuer. Car Tacite remarque, que les consuls, les sénateurs, les chevaliers, coururent eux-mêmes au-devant de la servitude, & passerent soudainement d'une condescendance respectueuse, fondée sur l'estime des vertus d'Auguste, à de lâ-

V. Bassesse & lâcheté des Romains à l'égard de Tibere.

TIBERE. An de N. S. 15.

ches complaisances pour son indigne successeur.

Quelque précaution que Tibere eût prise pour s'assûrer du gouvernement, il affectoit encore devant le sénat, qui refusoit de rien juger sans lui, de craindre le poids des affaires. Voici comme il s'en expliqua un jour : « Quand d'un côté je me » représente la vaste étenduë de l'empire Romain, & de l'autre mon insuffisance, je suis contraint d'avoüer que de tous les hommes, » Auguste étoit le seul qui fût capable de le gouverner. J'ai appris par » expérience durant mon association, » quels troubles, quels dangers, la » suprême puissance traîne après elle. » Connoissant combien Rome renferme dans ses murs de personnes » d'une naissance illustre, vertueuses, & capables des plus grands emplois, je ne puis concevoir comment l'on veut à leur préjudice, & » sans considerer l'utilité de leurs » soins & la multiplicité de leurs talens, accabler un seul homme de » tout le fardeau. » Après cette espece d'abdication du souverain pou-

VI. Abdication feinte de Tibere.

TIBERE. An de N.S. 15.

voir, il continua de parler en termes ambigus & captieux, au travers desquels on jugea pourtant qu'il vouloit être contredit, & forcé d'accepter ce qu'il étoit résolu de retenir. Tout le corps des sénateurs le supplia donc de se rendre à leurs prieres, & de prendre en main le gouvernement. Alors ce prince dissimulé feignit de ne pouvoir plus résister aux instances qu'on lui faisoit; & comme s'il eût toûjours balancé entre l'envie de leur plaire, & la crainte de succomber au travail, il répondit qu'il consentoit à prendre l'emploi dont on le croiroit capable. Asinius Gallus ne comprenant point ce qu'il vouloit dire, lui repliqua: « Mais quelle « part vous plaît-il donc prendre aux « affaires? » Tibere qui ne s'attendoit point à cette question, resta un peu déconcerté: mais étant bientôt revenu de sa surprise, il repartit de sang froid, qu'il lui sieroit mal de choisir une chose, & de rejetter l'autre, puisqu'il souhaitoit qu'on le déchargeât de tout. Gallus qui avoit l'esprit pénétrant & présent, vit qu'il avoit irrité Tibere, & pour réparer

TIBERE. An de N.S. 15.

sa faute, il dit que son intention n'avoit pas été qu'on séparât l'autorité, puisqu'elle étoit indivisible, mais seulement de convaincre Tibere que la république ne faisant qu'un corps, elle ne pouvoit par conséquent avoir qu'un chef. De ce raisonnement, il passa à un éloge flateur de Tibere, il exagera ses grandes qualités, ses victoires, ses conquêtes. Mais l'artifice de son discours n'effaça point l'impression que son imprudente question avoit faite sur Tibere, qui enfin après des prieres réïterées, & des refus affectés, déclara qu'il consentoit à se charger du gouvernement, à condition que dans la suite il s'en démettroit, lorsque le sénat le jugeroit à propos. Ainsi la profonde dissimulation d'une part, & la basse adulation de l'autre, porterent la souveraine puissance à cet excès depuis si fatal, premierement au peuple Romain & ensuite à tout l'empire.

VII. Tibere accepte l'Empire.

Tibere qui étoit alors en sa cinquante-sixiéme année, n'étoit occupé qu'à assurer sa nouvelle domination, quand il apprit que les légions

de Pannonie (aujourd'hui la Hongrie) s'étoient soulevées contre Julius Blesus leur général, dès qu'elles avoient sçu la mort d'Auguste, & que Percennius, un de leurs officiers s'étoit mis à leur tête. L'empereur qui vit d'abord les conséquences d'une révolte qui pouvoit en exciter d'autres, envoïa Drusus son fils en diligence, afin qu'il étouffât celle-ci à quelque prix que ce fût. Les demandes déraisonnables des soldats, le péril qu'il y avoit à leur faire connoître leur faute, & le tempérament nécessaire dans ces occasions entre la sévérité & la douceur, rendoient le succès difficile. Drusus néanmoins surmonta tout, avec beaucoup de sagesse & de fermeté. Aïant tiré avantage d'une éclipse totale de lune, qu'il fit regarder aux troupes comme une espece de signe de la colere céleste, il les intimida, & calma entierement la sédition, après avoir fait mourir Percennius & les principaux révoltés. Ce soulevement de l'armée de Pannonie avoit alarmé Tibere, & l'avoit engagé à s'observer encore davantage dans sa con-

TIBERE.
An de N.S. 15.

VIII.
Révolte des légions de Pannonie appaisée par Drusus.

TIBERE. An de N.S. 15.

IX. Autre révolte des légions de de Germanie appaisée par Germanicus.

duite, de peur d'indiſpoſer les Romains. Il apprit preſque en même-tems que les légions qui étoient dans la Germanie, s'étoient auſſi ſoulevées dans l'abſence de Germanicus leur général. Comme ces troupes de Germanie étoient beaucoup plus nombreuſes que celles de Pannonie, le danger étoit auſſi beaucoup plus grand. « L'empire Romain, diſoient-» elles, eſt entre nos mains: nous » en ſommes les maîtres, nous l'a-» vons étendu & conſervé, c'eſt à » nous de choiſir un empereur. » Elles chériſſoient & adoroient Germanicus leur général; ainſi elles réſolurent de l'oppoſer à Tibere, & de le proclamer empereur. Certainement, pour peu que ce prince eût voulu ſe prêter à leurs deſſeins, Tibere étoit détrôné; mais il condamna leur projet ſéditieux, rejetta leurs offres, & ne ſongea qu'à les faire rentrer dans leur devoir; généroſité qui penſa lui être funeſte. Car ce qu'il fit pour appaiſer la révolte, irrita les révoltés, & mit pluſieurs fois ſa vie en danger; ſa femme même & ſes enfans coururent beaucoup de

TIBERE. An de N.S. 15.

de risque. Toutefois sa prudence & sa fermeté vinrent à bout d'éteindre la sédition ; & de peur que l'oisiveté ne la fît renaître, il fit marcher ses troupes contre les Germains.

Si Tibere apprit avec beaucoup de joie que la révolte des légions de Germanicus étoit appaisée, le crédit de ce général sur l'esprit des soldats lui donna de l'inquiétude. Son mérite & ses exploits lui causoient d'ailleurs une jalousie dont on s'appercevoit, malgré les louanges qu'il affectoit de lui prodiguer en public. Cependant le sénat croïant devoir entrer dans les sentimens que l'empereur témoignoit exterieurement, jugea à propos de décerner à Germanicus les plus grands honneurs. Julie mourut en ce tems-là accablée de misere. Tibere lui avoit retranché d'abord la pension annuelle destinée à son entretien, & lui avoit ensuite refusée jusqu'aux moindres secours. Princesse malheureuse, qui née avec un penchant vicieux, ne trouva ni ressource en elle-même, ni indulgence dans les autres !

X. Mort de Julie.

TIBERE. An de N.S. 15.

La derniere sédition de Germanie & l'estime que Germanicus s'étoit acquise dans tout l'empire, contenoient Tibere dans le devoir, & mettoient un frein à ses passions, quelque penchant qu'il eût au crime. Il se déguisa même si bien pendant quelques années, qu'on pût lui croire de la générosité, de la modération & de la bonté. Il rejetta une partie des titres magnifiques, & des honneurs que la flaterie se préparoit à lui prodiguer, jusqu'à vouloir lui élever des temples. Il défendit même qu'on lui érigeât des statuës sans un ordre exprès; & si quelquefois il permit de le faire, ce ne fut qu'à condition qu'on ne les mettroit point au rang de celles des Dieux, comme cela s'étoit pratiqué pour d'autres. Lorsqu'on lui donnoit des louanges en public ou en particulier, il sembloit les souffrir avec peine: il refusa même jusqu'au titre de pere de la patrie, que le peuple lui offrit souvent; & quoique le sénat consentît qu'on jurât d'observer les loix que ce prince venoit de faire, il s'y opposa, en

XI. Fausses vertus & déguisemens de Tibere.

alléguant ; Que les choſes humaines étoient ſujettes à des viciſſitudes, & que plus on étoit élevé, & plus on étoit en danger de tomber & de périr. Il portoit exterieurement la patience & la modération ſi loin, qu'il ne trouvoit pas mauvais que le ſénat prît des réſolutions contraires à ſes ſentimens : & apprenant qu'on parloit quelquefois peu reſpectueuſement de lui, & qu'on répandoit des libelles contre ſa perſonne & ſon gouvernement, il n'en témoigna nul reſſentiment ; mais ſe contenta de dire d'un air modeſte, qu'il ne s'étonnoit point que des hommes libres parlaſſent librement dans une ville libre. Le ſénat aïant voulu informer contre les auteurs de ces libelles, il dit : que le ſénat devoit s'occuper de choſes plus ſérieuſes ; que pour lui, toute la vengence qu'il prétendoit prendre de ces gens-là, étoit de les engager à écouter ſa juſtification, & d'être attentifs au compte qu'il leur rendroit de ſes actions, & que s'ils lui refuſoient cette juſtice, il auroit à ſon tour le droit de les mépriſer. Il ne cachoit

TIBERE. An de N.S. 15.

pas simplement sa cruauté & son orgueil par des traits de patience & de modération, mais encore son avarice & son impudicité par des loix dignes des plus vertueux législateurs. Si des gouverneurs de province lui fournissoient des moïens d'augmenter ses revenus dans leurs départemens, il répondoit, comme le meilleur prince du monde ; qu'un berger tondoit ses troupeaux, mais ne leur enlevoit pas la peau : & bien loin de suivre leur conseil, il diminuoit les impôts dans ces mêmes lieux, où on lui proposoit de les augmenter. Quoiqu'il aimât naturellement la bonne chere, il censura cependant par des édits la délicatesse des tables, soit chés les particuliers, soit dans les lieux publics : & pour faire croire qu'il haïssoit la débauche, & que ses mœurs étoient pures, quoiqu'elles fussent très-corrompuës, il jugea à propos de bannir des femmes de qualité, & des jeunes garçons accusés de déreglement. Il affecta même une morale si austere, qu'il défendit par une loi expresse le baiser qu'on se donnoit d'ordinaire

XII. Il affecte une morale sévére.

par un devoir de civilité & de politesse. Il fit de très-beaux réglemens pour l'administration de la justice, tant dans les villes qu'à la campane, & pour arrêter les vols publics qui se commettoient fréquemment dans toute l'Italie. Afin de soulager Rome des embarras qu'y pouvoit causer le séjours des cohortes prétoriennes, qui composoient la garde de l'empereur, il ordonna qu'à l'avenir elles camperoient hors de la ville, & qu'il n'y resteroit que celles qui seroient actuellement de service, & qui devoient monter la garde.

La conduite qu'il tint un certain tems à l'égard du sénat, fut respectueuse & pleine d'une estime apparente, ne reglant pas la moindre affaire publique sans sa participation. Il s'excusoit même quand il n'entroit pas d'abord dans le sentiment des autres : « Pardonnez-moi, « (dit-il un jour en plein sénat à Q. « Haterius,) si en qualité de séna- « teur, je contredis un peu librement « votre pensée : » puis regardant toute l'assemblée, il ajouta : « Je vous « repete, Peres conscripts, ce que «

TIBERE. An de N.S. 15.

» je vous ai dit autrefois, qu'un prince sage & juste, revêtu d'une autorité aussi grande que celle que vous m'avez confiée, est obligé de rendre & au sénat & au peuple tous les services qui dépendent de lui; & je ne me repens point de tout ce que je vous ai jamais dit à ce sujet, puisque je vous ai toûjours regardés comme mes maîtres, & que je sçai que vous êtes pleins de bonté & de justice. » Le sénat païoit ces complimens par des louanges excessives, & la noblesse se conformoit au sénat : de sorte que jamais prince ne se vit plus environné de flateurs & d'esclaves. Ce qui avoit donné lieu à la fausse modestie de Tibere, venoit de ce qu'à son avenement au trône, il trouva les Romains plus prêts à commander qu'à obéïr, & qu'il s'imagina que le moien le plus sûr de les assujettir, étoit d'être complaisant, & de feindre de la répugnance pour la puissance souveraine.

An de N.S. 16.

Pendant que Tibere préparoit des chaînes sous l'appas de la liberté, Germanicus lui assûroit l'empire par

ses conquêtes, & en se livrant aux plus grands perils. Il vainquit à diverses fois les Angrivariens (ou les peuples d'Angermond) les Cherusques (ou ceux de Lunebourg) les Cattes (dans le Landgraviat) & plusieurs fieres nations situées au-delà du Rhin. Il recouvra même les drapeaux enlevés à la défaite de Varus, & éleva chés les peuples subjugués plusieurs monumens durables à la gloire de l'empereur & de l'empire, avec cette modeste inscription : *Les peuples d'entre le Rhin & l'Elbe étant vaincus, l'armée de Tibere César a consacré ce monument à Mars, à Jupiter & à Auguste.* Il ne fit aucune mention de lui-même dans cette inscription, soit afin de ne point exciter l'envie, ou peut-être aussi, comme Tacite le remarque, parce qu'il jugeoit que le monument parleroit assés pour son auteur. Mais ni sa modestie, ni ses sages précautions ne purent guérir la jalousie de Tibere; & ses succès, tout avantageux qu'ils étoient à l'empire & à l'autorité de l'empereur, ne servirent qu'à allumer la

TIBERE. An de N.S. 16.

XIII. Tibere jaloux du mérite & des succès de Germanicus.

TIBERE. An de N.S. 16.

noire fureur de ce prince. Comme il ſçavoit parfaitement l'art de diſſimuler, il déguiſa ſa paſſion, ſous de belles couleurs, & forma le deſſein de rappeller Germanicus, & de l'ôter aux légions qui lui étoient dévouées, ſous prétexte de couronner ſes vertus, & de récompenſer ſes ſervices.

S'il differa quelque tems ſon rappel, ce ne fut qu'à cauſe des troubles excités en Italie par un eſclave de cet Agrippa, qu'il avoit fait mourir immédiatement aprés le decès d'Auguſte. Cet eſclave nommé Clement, étoit à peu près de l'âge & de la taille de ſon maître, & il en avoit même quelque air. Aidé de cette légere reſſemblance, il répandit le bruit qu'Agrippa, par une ſinguliere protection des Dieux, étoit encore en vie. Cette nouvelle émut toute l'Italie, & raſſembla une infinité de gens inquiets & ſeditieux, qui ſe rangerent auprès de l'impoſteur, à qui ſelon eux le trône uſurpé par Tibere appartenoit. Il eſt vrai que le petit peuple prit ſeul ſon parti ouvertement, les gens plus élevés ne trou-

XIV. Faux Agrippa.

trouvant nul fondement au bruit qui couroit, ou attendant à se déterminer par les premiers évenemens. L'esclave étoit néanmoins secretement appuïé par des gens riches & puissans. Cependant il fut pris par stratagême, & conduit devant Tibere, qui lui demanda gravement, comment il étoit devenu Agrippa? « Comme vous êtes devenu César, » lui répondit-il fierement. Il sembloit que Tibere aïant ce fourbe en sa disposition, alloit en faire un exemple éclatant pour intimider les mal-intentionnés ; mais, soit crainte, soit politique, il se contenta de le faire mourir en particulier, dans un endroit secret de son palais, & d'envoïer la nuit son corps hors de la ville. Il sçavoit que des sénateurs, des nobles, des officiers même de sa maison avoient excité l'esclave à se donner pour Agrippa, & avoient sourdement accrédité la supposition ; mais il n'osa en rien témoigner, ni même les rechercher indirectement.

TIBERE. An de N.S. 16.

Tibere sembloit n'avoir plus rien à craindre, & son autorité parois-

XV. Conduite de Tibere à

TIBERE. An de N.S. 16.
l'égard de Germanicus

ſoit affermie ; cependant le mérite & la haute réputation de Germanicus troubloient ſon repos, & offroient ſans ceſſe à ſon eſprit un général redoutable, qu'il étoit à propos de rappeller inceſſamment de Germanie ; mais il s'agiſſoit de trouver quelque prétexte ſpecieux pour lui ôter le commandement de l'armée. Les Parthes mécontens du gouvernement de deux de leurs rois, les avoient maſſacrés ſucceſſivement, & refuſoient l'obéïſſance à un prince de leur nation, que Tibere leur avoit nouvellement envoïé avec le titre de roi, & qui avoit été aſſés long-tems en ôtage à Rome. Comme ce refus étoit un effet de leur haine contre les Romains, ils rompirent bientôt la paix ſolemnellement jurée ſous le regne d'Auguſte, & entrerent en Armenie. Tibere ſe ſervant de cette conjončture, propoſa d'envoïer Germanicus en Aſie : il lui décerna les honneurs du triomphe, & en même tems lui écrivit pour l'inviter à venir jouir de la récompenſe qu'il avoit méritée. « Je » ne penſe, diſoit-il, qu'avec une re-

connoissance infinie, aux dangers « où vous vous êtes exposé contre « les barbares pour le salut de l'em- « pire; je me souviens toûjours avec « plaisir des campagnes que nous a- « vons autrefois faites ensemble: si « j'ai acquis de la gloire en Germa- « nie, les neuf differentes fois qu'Au- « guste m'y a envoïé, je m'en crois « redevable à votre valeur & à vos « conseils; mais puisque les Ger- « mains sont en partie soumis, & que « les Romains sont assés vengés, « laissons ces barbares se faire la « guerre, & se détruire, sans nous « mêler davantage de leurs affaires. « Germanicus qui connoissoit les veritables motifs pour lesquels l'empereur souhaitoit son retour, demanda qu'on le laissât encore commander une année sur le Rhin, ajoûtant que ce tems lui suffiroit à finir entierement la guerre. Tibere n'aïant pû réussir à attirer Germanicus à Rome par l'offre du triomphe, crut pouvoir le vaincre malgré lui par l'offre du consulat. Germanicus en effet se vit obligé de ceder aux instances de l'empereur, & de lui sacrifier tou-

TIBERE.
An de N.S. 16.

te la gloire qu'il esperoit acquerir sur le Rhin la campagne suivante. Quoique persuadé que l'envie seule le rappelloit à Rome, il obéit & partit sans délai, la saison étant déjà asses avancée. Avant son arrivée, on bâtit, en mémoire de ses heureux exploits, un temple à la Fortune, dans les jardins que Jule César avoit légués par son testament au peuple Romain, & une chapelle dédiée à la famille des Jules, où il y avoit une statuë d'Auguste.

An de N.S. 17.
XVI.
Retour de Germanicus à Rome, & son triomphe.

Germanicus arriva à Rome au commencement de cette année, & le peuple alla plusieurs milles audevant de lui. Un triomphe magnifique l'y attendoit : honneur devenu plus rare qu'autrefois. Les graces répanduës sur la personne de ce prince, son air noble, & sur-tout ses cinq enfans assis auprès de lui sur le même char, donnerent un grand éclat à la solemnité de ce triomphe, & charmerent tous les Romains. La joie de le revoir brilloit sur tous les visages, & se joignoit à celle qu'excitoit la vûë des enseignes & des drapeaux enlevés par les Ger-

mains dans la défaite de Varus, & récouvrés par Germanicus dans ses dernieres campagnes. Tibere fit de grandes largesses au nom de Germanicus, qu'il s'associa au consulat l'année d'après, & donna jusqu'à trois cens petits sesterces, ou huit écus de notre monnoïe, à chaque citoïen. Toutes ces récompenses, qui sembloient l'effet d'une estime & d'une reconnoissance sincere, ne satisfaisoient point encore le peuple, qui souhaitoit quelque chose de plus pour Germanicus, parce qu'il entrevoïoit l'envie que lui portoit l'empereur dont on commençoit à percer le mauvais caractere. Il en donna des preuves dans sa conduite à l'égard d'Archelaüs roi de Cappadoce. Ce prince ne lui avoit rendu aucuns devoirs, pendant cette espece d'exil où il avoit été à Rhode, sous le regne d'Auguste; Tibere dissimulé & vindicatif, s'en souvint. Il l'invita de venir à Rome, & emploïa les plus flateuses promesses pour l'y attirer. A peine Archelaüs est-il arrivé, qu'on lui intente de frivoles accusations, & qu'on le jette dans une triste

TIBERE. An de N.S. 17.

XVII. Enorme injustice de Tibere à l'égard d'Archelaüs.

TIBERE. An de N.S. 17.

prison, où il meurt accablé de chagrin & de misere ; & aussi-tôt son roïaume est déclaré tributaire de l'empire : oppression énorme & criante.

Antiochus roi de Comagene, & Philopator roi de Cilicie moururent alors ; ce qui causa dans leurs états de grandes révolutions, & fut très-préjudiciable à l'empire. La province de Syrie & la Judée, toutes deux surchargées d'impôts, demanderent en ce même-tems qu'on leur en remît une partie, & il étoit à craindre que pour se soulager elles-mêmes, elles ne voulussent profiter des conjonctures. Comme ces troubles demandoient la présence d'un grand capitaine, Tibere ne laissa pas échaper cette nouvelle occasion ; il représenta au sénat que le seul Germanicus étoit capable d'arrêter les maux qui menaçoient généralement tout l'Orient. Sur cette remontrance, les provinces d'Asie furent confiées à Germanicus, avec un pouvoir si ample, que personne avant lui n'en avoit eu de semblable. Tibere d'un autre côté avoit pris des

XVIII. Troubles de l'Orient.

XIX. Germanicus est envoïé en Asie.

mesures pour contrebalancer cette vaste puissance, en ôtant de bonne heure le gouvernement de la Syrie à Creticus Silanus ami intime de Germanicus, & en lui substituant Cn. Pison, qui étoit un de ces magistrats durs & violens, sans vertu, sans honneur, sans conscience, qui sont toûjours prêts à executer les ordres les plus injustes de la cour, sans se mettre en peine des mépris & des imprécations du public. Tel étoit Pison, & tels étoient les ordres secrets qu'il avoit reçûs de Tibere. Il n'y eut pas jusqu'à Plancine sa femme, dont l'arrogance étoit connuë, qui n'eût des instructions particulieres de l'empereur & de Livie, pour traverser Germanicus dans tous ses desseins, pour soulever les légions & les peuples contre lui, & même pour procurer sa mort, supposé qu'on la jugeât nécessaire.

TIBERE. An de N.S. 17.

XX. Caract. de Pison.

Germanicus partit l'année de son association au consulat, accompagné de ses enfans & d'Agrippine son épouse, qui accoucha de Julie à Lesbos. Pison commença de bonne heure à s'acquitter de sa commission;

An de N.S. 18.

TIBERE.
An de N.S.
18.

il n'épargnoit ni flateries, ni promesses, ni gratifications, pour détacher quelqu'un des intérêts de Germanicus, qui de son côté ne faisoit alors aucune attention aux intrigues de ce méchant homme, & ne pensoit qu'à terminer promptement les affaires de l'Orient. Le roi d'Armenie ami & allié des Romains, ne tarda pas à remonter sur le trône, appuïé de Germanicus, qui réduisit en provinces la Cappadoce & la Comagene, ausquelles il donna des préteurs, & des gouverneurs : il laissa Q. Veranius dans la premiere de ces provinces, & Q. Servius dans la seconde, & diminua en l'une & en l'autre les impôts excessifs qu'elles païoient auparavant à leurs propres souverains. Il ne se conduisit pas moins heureusement avec les Parthes, qui renouvellerent le traité de paix fait sous Auguste, & qui demanderent l'alliance des Romains; chose aussi glorieuse qu'utile à l'empire.

XXI.
Conduite de Germanicus en Asie.

Cependant les plus belles actions de Germanicus devenoient l'objet des calomnies de Pison & de Plancine. Il soûtenoit leur procedé avec

une modération étonnante, & ne se démentoit jamais pour eux, non plus que pour les autres, de cette politesse qui lui étoit ordinaire, les regardant comme les ressors d'une cause maligne, mais supérieure. Lorsqu'il eut rendu le calme à tout l'Orient, il eut la curiosité d'aller voir l'Egypte païs fameux par des merveilles de l'art & de la nature. Ce voïage fut representé comme un dessein criminel : en sorte que Tibere écrivit à Germanicus, « Qu'il étoit étonné d'un tel voïage, entrepris en dépit des loix; Qu'il ne pouvoit ignorer qu'Auguste avoit sagement défendu à tous sénateurs, nobles & chevaliers, de voïager en Egypte sans une permission expresse. » Pison en l'absence de Germanicus s'étoit si ouvertement declaré contre lui, qu'il s'éloigna, dès qu'il apprit son retour; mais comptant que ce prince mourroit bientôt, il se retira seulement pour quelque tems dans une petite isle peu éloignée. Là il attendit que le poison lent, qu'il avoit fait donner à Germanicus lorsqu'il étoit à

Tibere. An de N.S. 18.

An de N.S. 19.

XXII. Il est empoisonné par Pison.

TIBERE. An de N.S. 19.

Antioche, eût produit son effet.

XXIII. Discours de Germanicus à ses amis.

Pison & Plancine ne furent que les ministres des ordres de Tibere, si on en croit la plûpart des historiens. L'infortuné Germanicus sentant sa fin approcher, fit appeller ses amis, & leur parla ainsi. « Fidéles & généreux amis, ausquels on m'arrache, » aussi-bien qu'à ma chere patrie, » je souhaite de vous pour derniere » faveur, & je demande la même « chose à * mon pere & à * mon frere, qu'eux & vous, fassiez attention à l'inhumanité & aux lâches » artifices qui causent ma mort. Si à » la fleur de ma jeunesse, & dans le » sein de la gloire & des honneurs, » ma mort arrivoit naturellement, » on ne laisseroit pas de me plaindre, & je pourrois moi-même me » plaindre des Dieux; mais je meurs » victime des complots d'un méchant homme & d'une femme abominable: vous devez donc plaindre mon sort & en punir les auteurs. Portez vos plaintes au sénat & réclamez sa justice. C'est » peu que de pleurer la perte d'un » ami, si l'on n'execute avec zé-

* Tibere.
* Drusus.

le ses dernieres volontés. Tous les « peuples me regretteront & verse- « ront des larmes sur ma mort; pour « vous, mes amis, vous la venge- « rez, si vous avez été jusqu'ici plus « attachés à ma personne qu'à mon « rang. Faites voir au peuple Ro- « main Agrippine, veuve de Germa- « nicus, petite-fille d'Auguste, & « les six enfans qu'elle m'a donnés. « Si l'on dit que ma mort est l'effet « d'un ordre supérieur, les Romains « ou ne le croiront point, ou en ti- « reront raison. » A ces mots ses amis fondant en larmes jurent que sa mort ne sera point impunie, & lui serrent la main pour gage de leur foi. Germanicus regarde ensuite Agrippine d'un oeil mourant, mais qui exprimoit encore sa tendresse; il l'exhorte par le souvenir qu'elle conservera de lui, & par les liens sacrés de l'amour conjugal, de se soumettre aux coups de la fortune, & de moderer sa fierté & sa hauteur, pour ne point s'attirer la haine de deux ennemis plus puissans qu'elle. Il parla après cela d'une voix plus basse, puis il expira, laissant sa famille & ses amis

TIBERE. An de N.S. 19.

XXIV. Il meurt.

TIBERE.
An de N.S. 19.

plongés dans la plus vive douleur, & tous les peuples & princes de l'Orient affligés de sa mort. Ainsi mourut l'illustre Germanicus à l'âge de trente-quatre ans, orné de toutes les vertus morales & militaires, toûjours soumis à l'empereur, dont il meritoit d'occuper la place, encore plus par ses grandes qualités, que par le droit de sa naissance; car il étoit plus proche du trône que Tibere, sa mere Antonie étant fille d'Antoine & d'Octavie, Agrippine sa femme étant fille d'Agrippa & de Julie. Il eut d'elle trois fils, Neron, Drusus & Caïus Caligula, & autant de filles. Sa mort arriva la sixiéme année du regne de Tibere, l'an de la fondation de Rome 772. qui fut un an précisément avant la mort de Tite-Live, le modele des historiens Latins, & celle du poëte Ovide qui finit ses jours dans l'exil où Auguste l'avoit envoïé.

An de N.S. 20.

XXV. Tristesse & regrets que

Tibere se sentit avec plaisir délivré d'un objet aussi odieux pour lui, qu'aimé & respecté de tous les Romains. Mais il vit avec un chagrin mortel, que dès que la nouvelle de

la mort de Germanicus fut sçûë à Rome, elle répandit un nuage de tristesse sur tous les visages, & y causa une douleur & une consternation générale. On n'attendit ni les decrets du sénat, ni les édits des magistrats, pour cesser le travail ordinaire; les tribunaux furent abandonnés, on ferma les boutiques, & les maisons; toutes les occupations & tous les divertissemens cesserent: on ne voïoit que gémir & pleurer dans les ruës. Le petit peuple s'abandonnant à une espece de fureur, s'en prit aux Dieux, jetta par terre leurs images, renversa leurs autels. Plusieurs ne songeant qu'à la perte qu'ils venoient de faire, oublierent leur maisons & leur famille, ensorte que les enfans & les vieillards demeurerent sans secours. D'autres, après avoir nommé Pison comme le meurtrier de Germanicus, perdant le respect & la crainte, accusoient hautement l'empereur & sa mere Livie. Mais ce fut encore bien autre chose, quand Agrippine arriva peu de tems après, portant les cendres de son époux. Une multitude de peuple,

TIBERE.
An de N.S. 20.

causé à Rome la mort de Germanicus.

TIBERE.
An de N.S.
20.

tant de Rome que du reste de l'Italie, alla au-devant d'elle, & couvrit le rivage où elle devoit débarquer. La joie de la revoir, & le sentiment de leur perte commune, firent couler des larmes de tous les yeux. Les vieux soldats, dont plusieurs avoient servi sous Germanicus, faisoient son éloge & renouvelloient la douleur publique. Le sénat en corps & suivi de tout le peuple, reçut Agrippine aux portes de Rome, & lui rendit toutes sortes d'honneurs. Tibere voulut paroître sensible comme les autres, & crut devoir ce témoignage extérieur à son fils adoptif. La nuit qu'on déposa les cendres de Germanicus dans le tombeau d'Auguste, à la clarté de mille flambeaux, un profond silence regna d'abord: puis tout à coup on entendit un cri universel, & tous le champ de Mars retentit de gemissemens & de lamentations: le peuple & les soldats crierent à haute voix, que l'état étoit tombé avec Germanicus.

Tibere dissimuloit le ressentiment qu'excitoit en son ame un deuil si universel & si excessif, il vit aussi

avec un secret dépit les marques de tendresse & d'estime, que le public donna en cette occasion à Agrippine, qu'il appella l'honneur de la nation, la vraie image de la vertueuse antiquité, l'unique sang d'Auguste, & qui finit ses éloges par des voeux au ciel pour la durée de sa postérité, afin qu'elle survêcût à celle des méchans. Si l'amour du peuple éclatoit en faveur d'Agrippine, sa haine pour Pison ne se manifestoit pas moins; on le nommoit hautement le meurtrier de Germanicus. Pison ne pouvoit ignorer l'opinion générale; cependant se confiant à la protection de Tibere, il vint à Rome, comme s'il n'avoit eu rien à craindre. Il s'apperçut bientôt de son erreur; car à peine il y étoit arrivé, qu'Agrippine & ses amis l'accuserent devant le sénat, non seulement de la mort de Germanicus, mais encore de plusieurs autres crimes capitaux, comme d'avoir voulu séduire les soldats, d'avoir exercé toutes sortes de concussions sur les alliés de l'empire, de s'être fait appeller par une cabale, le pere des

XXVI. Pison est accusé par Agrippine

TIBERE. An de N.S. 20.

légions d'avoir été ennemi déclaré des gens de bien, & d'avoir pris les armes contre l'état. Il répondit foiblement à ces dernieres accusations, & se défendit mieux de la premiere; en effet, il n'étoit pas évident qu'il eût empoisonné Germanicus. Cependant l'indignation, & la sévérité des juges jointes aux menaces du peuple, lui semblerent d'un si mauvais augure, qu'avant que son procès fût entierement instruit on le trouva mort dans son lit, comme s'il se fût tué lui-même. On l'avoit souvent vû tenir entre ses mains un petit livre, qui contenoit, à ce que dirent depuis ses amis, les lettres par lesquelles Tibere lui ordonnoit de faire mourir Germanicus. Ils ajouterent, que pour sa propre justification il avoit résolu de les lire en plein sénat, mais que Sejan, le favori de l'empereur, l'en dissuada, le flatant de vaines espérances: & qu'il ne s'étoit point tué lui-même, mais que sa mort étoit l'ouvrage d'une personne envoïée exprès. Il est vrai-semblable que Tibere le fit assassiner, de peur qu'il ne

XXVII. On le trouve mort dans son lit.

révélât

revelât d'horribles myſteres: Sort ordinaire de ceux qui exécutent les ordres criminels des princes. Quoiqu'on jugeât Plancine ſa femme plus coupable que lui, elle évita pourtant le ſupplice, par le crédit de Livie. Les troubles excités à cette occaſion ceſſerent inſenſiblement, & Tibere fut tranquile.

TIBERE. An de N.S. 20.

Ce méchant prince n'aïant plus devant les yeux d'objet, dont le mérite & le rang lui puſſent faire ombrage, commença à lever le maſque, & à déguiſer moins les noirceurs de ſon ame, quoiqu'il ne découvrit pas encore abſolument ſon caractere tyrannique. On s'étoit déja aperçu que ſes maximes ne reſſembloient point à celles d'Auguſte, qui tendoient toutes au bien général de l'empire & du peuple Romain: que Tibere au contraire s'étoit formé une funeſte politique, où les intérêts du prince mal entendus, ſe trouvoient toûjours ſéparés de ceux du public. Le bons ſens, la capacité, les vrais & ſages ſecrets d'état, étoient changés en ſubtilités myſterieuſes, en rafinemens, en ar-

XXVIII. Funeſte politique de Tibere.

TIBERE. An de N.S. 20.

tifices, en dissimulations; on n'y jugeoit d'aucune action en elle-même, & la volonté de l'empereur, bonne ou mauvaise, en étoit toujours le souverain interpréte. Comme l'autorité du sénat pouvoit contredire ces nouvelles maximes, on s'étudia sur-tout à la rabaisser. La facilité s'y trouva entiere, par la disposition des esprits à une servile adulation, & par une basse condescendance, qui conservoit à peine l'extérieur de la liberté. « Non seulement la noblesse, » (dit Tacite) mais les grands, tels » que les anciens consuls, les pré- » teurs, & presque tous les membres » du sénat, disputoient à qui porteroit » la flaterie plus loin. » On prétend même que Tibere s'en moqua, & que sortant un jour du sénat au milieu d'une cour nombreuse, il s'écria : « O » nation, née pour la servitude ! » Ainsi ce grand ennemi de la liberté publique condamnoit lui-même les passions & les vices, qui l'anéantissoient & servoient d'appui à son injuste domination.

An de N.S. 21.

Un an après la mort de Germanicus, Tibere se fit lui-même consul,

& se donna son fils pour collegue. Quelques mois après il feignit une indisposition, afin d'avoir un prétexte de quitter Rome, & de laisser faire à son fils un essai de gouvernement qui pût lui faciliter un jour son élevation au trône. Pendant l'administration de ce jeune prince, diverses nations des Gaules, ne pouvant plus suffire à païer tous les nouveaux impôts dont on les accabloit, se révolterent. Elles avoient pour chefs, Julius Florus & Julius Sacrovir, homme d'une rare valeur, & dont les premiers succès firent trembler le sénat. Tibere qui étoit déjà avancé en âge, & avoit en quelque sorte oublié le métier de la guerre, livré à un genre de vie, auquel sa sensualité naturelle le portoit, fut effraïé de ce soulevement, craignant d'être obligé de marcher à la tête des légions. Mais il fut bientôt rassuré; Caïus Silius qui commandoit pour lui dans les Gaules, vainquit les rebelles, dont il tua une partie, & réduisit l'autre à une fuite, qui ne laissoit plus appréhender que désormais ils se rassemblassent. Drusus qui n'avoit

TIBERE. An de N.S. 21.

XXIX. Revolte des Gaules.

TIBERE. An de N.S. 21.

point quitté Rome pendant ces mouvemens, s'étoit si bien aquitté de son emploi, au gré de son pere, qu'il en reçut pour recompense la puissance tribunitienne.

An de N.S. 22.

XXX. Tacfarinas en Afrique vaincu par Bléfus.

La nouvelle défaite de Tacfarinas, Numide redoutable, arriva presque en même tems que la révolte des Gaules. Ce brave homme avoit tenté deux ans auparavant de délivrer son païs de la domination des Romains; & son entreprise étoit demeurée inutile. Il voulut se soulever encore cette année; mais Junius Bléfus qui marcha promptement contre lui, le prévint & remporta une victoire qui rendit le calme à la Numidie. Tibere fut si sensible au service que Bléfus venoit de rendre à l'état, qu'il fit revivre en sa faveur l'ancien privilege des légions, leur permettant de le saluer *Imperator*.

XXXI. Portrait de Sejan favori de Tibere.

Tibere en exerçant une domination absolue sur le sénat, & sur le peuple, souffroit celle de Sejan chevalier Romain, son unique favori, homme audacieux, fourbe & rusé, d'un orgueil & d'une ambition extrême, modeste & réligieux en ap-

parence, affectant les dehors de la vertu ; mais dans le fond, violent, impitoïable, cruel, & vicieux à l'excès. Des services peu importans, mais agréables & intéressans, l'avoient d'abord bien mis dans l'esprit de son maitre ; il s'étoit ensuite avancé par des manieres adroites & insinuantes ; & il étoit enfin parvenu à un tel degré de faveur, que Tibere, qui ne s'ouvroit à personne, n'avoit rien de caché pour lui. Il l'éleva aux plus hautes dignités, lui donna le commandement général des gardes prétoriennes, & fit souvent son éloge au milieu du sénat, le représentant comme un ministre integre, éclairé & vigilant, qui l'aidoit à soutenir le poids des affaires publiques, & le nommant le compagnon de ses soins & de ses travaux. Enfin, oubliant sa jalousie naturelle, il permit qu'on plaçât les statuës de ce favori sur les théâtres, & dans les places publiques. Sejan enflé de son crédit & de sa puissance, osa se flater de parvenir à l'empire. Mais le fils de Tibere étoit le premier obstacle à son élévation ; & ce n'étoit pas

TIBERE.
An de N.S.
22.

TIBERE. An de N.S. 23.

le ſeul motif de ſa haine contre lui. Il avoit reçu un ſoufflet de la main de ce prince, qui étoit violent & ne le pouvoit ſouffrir; & outré de dépit, il avoit réſolu de s'en venger.

XXXII. Il corompt Liville femme de Druſus, qui empoiſonne ſon mari.

Eperdument amoureux de la jeune Livie, appellée Liville, ſœur de Germanicus & femme de Druſus, qui ſelon Tacite, étoit avec l'âge devenuë très-belle, de laide qu'elle étoit dans ſon enfance, il la corrompit, & obtint d'elle les dernieres faveurs. Après ce crime il lui propoſa celui de ſe défaire de ſon mari, afin de l'épouſer, & de regner un jour avec elle. La niece d'Auguſte, la belle-fille de l'empereur, l'épouſe de l'héritier de l'empire, dont elle avoit des enfans, ne craignit point de ſe livrer à un homme infâme; & après s'être ſouillé par un adultere, de ſe porter à un deſſein abominable. Le projet fut confié à Eudemus, medecin de la princeſſe, à cauſe de ſa profeſſion favorable aux empoiſonnemens. Séjan choiſit un poiſon lent, comme aïant plus de rapport à une maladie naturelle, & le fit donner au jeune prince par

l'eunuque Lygdus, comme on l'apprit huit ans après. On prétend que Sejan, après avoir abusé de Liville, abusa aussi de ce jeune eunuque, qui étoit très-beau & fort aimé de son maître. Le prince fut quelque tems malade, & Tibere ne parut ni troublé, ni inquiet pendant le cours de la maladie. Cependant Drusus mourut.

On fit bien des conjectures à Rome sur la mort de ce prince, & on en soupçonna aisément l'auteur, quoique d'ailleurs le peuple ne prit pas beaucoup de part à cet évenement, sans doute par rapport aux enfans de Germanicus, qui étoient toujours l'objet de l'amour & des vœux des Romains. Tibere parut quelque tems touché de la mort de son fils: mais il s'en consola plus aisément & plûtôt qu'on l'auroit crû: il abrégea même le tems du deüil public. La raillerie qu'il fit à cette occasion aux ambassadeurs d'Ilium ou de Troye, est remarquable. Ils étoient arrivés un peu plus tard que les ministres des autres peuples: de sorte que lorsqu'ils voulurent té-

TIBERE. An de N.S. 23. XXXIII. Plaisanterie de Tibere.

moigner à l'empereur la part que leur ville prenoit à la perte qu'il avoit faite, il leur répondit sur le même ton, & leur fit des complimens sur la mort d'Hector qu'il regrettoit, disoit-il, comme un bon citoïen, & dont il ne doutoit pas qu'ils ne fussent très-touchés. La seconde année après la mort de Drusus, qui étoit la dixiéme du regne de son pere, Tacfarinas se révolta pour la troisiéme fois contre les Romains; mais il fut vaincu par Pub. Dolabella, & périt en cette derniere entreprise. L'exemple de Blésus encouragea le vainqueur à demander l'honneur du triomphe; mais ce fut précisément cet exemple qui l'empêcha de l'obtenir, Tibere le lui aïant refusé, de peur, dit-il, de diminuer par une solemnité trop fréquente la gloire de Blésus. Mais par une bizarerie inconcevable il voulut que Sejan triomphât à cette occasion.

An de N.S. 24. XXXIV. Tacfarinas se révolte encore est vaincu, & périt.

An de N.S. 25.

Tibere n'avoit point encore commis de crimes éclatans, & avoit même fait paroître quelques vertus & beaucoup de sagesse; mais la suite de sa vie fit voir qu'il étoit le plus méchant

de

de tous les hommes, & que toute sa conduite passée n'avoit été qu'artifice & hypocrisie. Quand il eut atteint la dixiéme année de son regne, il se chargea encore pour dix autres du gouvernement, mais sans l'intervention du sénat & du peuple. Il tourna depuis ce renouvellement en pure cérémonie, quoi qu'accompagnée de beaucoup d'éclat, sans aucun égard aux fins qui avoient donné lieu à son institution. Dés ce tems-là l'état commença visiblement à décliner, par les pernicieux desseins de Tibere. Les emplois éloignés furent des exils honorables; les charges furent données à ceux qu'on vouloit perdre, ou qu'on vouloit rendre les instrumens de la perte des autres. Le merite & les services ne furent presque plus comptés pour rien : les généraux d'armées sembloient moins des chefs que des proscrits; & ceux qu'on destinoit à régir les provinces, étoient moins des gouverneurs que des hommes disgraciés. Telle étoit la politique de Tibere corrompu par les conseils de Sejan.

TIBERE. An de N.S. 25.

XXXV. Mauvais gouvernement de Tibere.

TIBERE. An de N.S. 25.

XXXVI. Sejan lui persuade de quitter le sejour de Rome.

Ce ministre ambitieux, après avoir fait périr Drusus, avoit encore en vûë d'éteindre la postérité de Germanicus, à cause du droit immédiat qu'elle avoit à l'empire. Mais la fidélité inviolable de ceux à qui ce dépôt avoit été confié, & la fiere vertu d'Agrippine lui faisant comprendre qu'il étoit comme impossible de réussir dans son projet, tant que l'empereur demeureroit à Rome, il lui persuada de se retirer en quelque lieu agréable, ni trop voisin ni trop éloigné de la capitale. Les avantages qu'il espéroit retirer d'un commerce rare & difficile entre le prince & les grands de l'état, n'étoient pas médiocres : ce n'étoit que par son moïen qu'on devoit avoir accès auprès de Tibere : toutes les lettres, apportées par des soldats attachés à sa fortune, devoient passer par ses mains : enfin il prévoïoit tous les effets de la solitude à l'égard d'un prince vieux & mélancolique, qui devenant de jour en jour plus négligent & plus adonné à ses infames voluptés, se déchargeroit entierement sur lui du poids

des affaires, & lui fourniroit de cette sorte la facilité d'exécuter ses projets, & de se rendre maître de l'empire. Sejan fut quelque tems sans pouvoir persuader à Tibere de quitter le séjour de Rome. Cependant il lui representoit sans cesse les fatigues ausquelles l'exposoit ce triste & ennuïeux séjour, l'espece de servitude où le réduisoient les continuelles assemblées du sénat, & les embarras que lui causoit l'inconstance du peuple. Il lui peignoit ensuite le silence, la douceur & la tranquilité d'une retraite paisible, qui le mettroit à couvert de l'envie & de la volonté maligne des hommes, & lui fourniroit le loisir de faire des reflexions profondes sur la conduite de l'empire, ce qui lui étoit impossible au milieu du tumulte de Rome. A la fin, soit que Tibere se laissât persuader par son favori, ou que ses inclinations portées à la paresse & à un genre de vie honteux & indigne d'un Prince, le déterminassent, il quitta Rome la douziéme année de son regne, & alla d'abord dans la Campanie, sous

TIBERE. An de N.S. 25.

An de N.S. 26. XXXVII. Tibere quitte Rome.

TIBERE. An de N.S. 26.

prétexte de bâtir un temple à Capouë en l'honneur de Jupiter, & un autre à Nole consacré à Auguste. Quoique depuis ce départ il changeât assés souvent de lieu, il ne retourna plus à Rome, & mena une vie cachée, trop connuë toutefois par d'indignes traits de cruauté & de débauche infame.

An de N.S. 27. & suiv. XXXVIII. Pilate gouverneur de la Judée.

La même année que Tibere quitta Rome, il donna le gouvernement de la Judée à Pilate, qui en arrivant à Jerusalem, y fit entrer avec lui les images de l'empereur, qu'il fit porter depuis à Césarée, vaincu par les prieres des Juifs qui avoient en horreur toute sorte d'images, ou peut-être par la crainte qu'il eut d'une sédition à ce sujet. Au commencement de l'année suivante, Fidenes ville voisine de Rome, fut exposée à un étrange malheur, par la chûte imprévûë d'un amphithéâtre qui tua ou blessa plus de cinquante mille personnes. Tibere après la dédicace de ses temples, publia un édit qui défendoit à tout le monde, excepté à ses domestiques, d'approcher du lieu où il étoit; & afin qu'il fût plus

exactement observé, il fit poser à toutes les avenuës des corps-de-gardes, avec ordre d'écarter tous ceux qui oseroient approcher. Quelque tems après, pour être encore plus caché, il se retira dans l'isle de Caprée, lieu charmant, vis-à-vis de Naples & à trois milles du continent, où il s'abandonna sans reserve aux plaisirs des sens. Il fut nommé à ce sujet *Caprineus*.

Sa méfiance & ses soupçons augmentoient ainsi que ses déreglemens, & Sejan avoit soin de les entretenir. Des espions secrets répandus dans tous les quartiers de Rome, lui rapportoient à tort & à travers ce qu'on y disoit de lui; & les rapports vrais ou faux de ces délateurs gagés donnerent lieu à des injustices exécrables, & à la mort de plusieurs gens de bien. Si quelque citoïen d'un mérite reconnu passoit pour s'intéresser à la gloire de l'état, Tibere le regardoit comme un conspirateur, auquel il ne manquoit que l'occasion d'envahir l'empire. Rappeller le souvenir de l'ancienne république, proferer les noms de Brutus & de Cassius,

TIBERE. An de N.S. 27. & suiv.

étoient des crimes capitaux. Il n'étoit pas même sûr d'oser regretter Auguste, quoiqu'on lui rendît des honneurs divins. Tout étoit interprêté en mauvaise part, tout étoit suspect. La conduite la plus unie, le discours le plus simple, le langage le plus ordinaire étoit empoisonné ou défiguré : si l'on se taisoit, le silence étoit regardé comme l'indice de quelque mauvaise intention secrette : la joïe se comptoit pour une espérance prochaine de la mort du prince, & la tristesse pour un mécontentement dangereux. Ainsi parler, se taire, se réjoüir, être triste, trembler, ne pas craindre, étoient autant de sujets d'accusation, & des crimes qu'on punissoit souvent du dernier supplice.

An de N.S. 29. & suiv.

Sejan étoit communément l'auteur de ces sinistres interprétations, & particulierement de celles des actions, & des discours de Neron & de Drusus, enfans de Germanicus, contre lesquels la haine du favori avoit redoublé, depuis que Tibere les avoit recommandés au sénat, après la mort de Drusus son fils. En

effet depuis ce moment-là, il ne cessa point de les persécuter, & il eut même le crédit de les faire déclarer ennemis de l'état : après quoi il les fit périr par la faim. Il traita Agrippine leur mere avec la derniere indignité, parce qu'elle avoit eu le courage de lui reprocher ses exécrables actions. Livie mourut presqu'en même tems que les deux jeunes princes, âgée de quatre-vingt six ans. On l'a mise avec raison au rang des grands politiques, & on a dit d'elle qu'elle avoit réüni en sa personne l'habileté & le génie de son mari, avec la fourberie & la profonde dissimulation de son fils. Elle fut cruelle & coupable d'une infinité de trahisons, dont elle trouva le juste châtiment dans le mépris que son fils-même eut pour elle. Ce fils, le motif de tous ses crimes, ne la vint point voir dans sa derniere maladie, ne prit aucun soin de ses funérailles, & défendit de lui rendre aucun honneur ; il cassa même son testament, & persécuta tous ceux qui avoient été ses amis.

TIBERE. An de N.S. 29. & suiv.

XXXIX. Sejan persécute & fait mourir les enfans de Germanicus.

XL. Mort de Livie.

La même année que Livie mou-

TIBERE. An de N.S. 29. & suiv.

rut, qui étoit la quinziéme du regne de Tibere, & la troisiéme depuis son départ de Rome, Jesus-Christ le sauveur du monde, commença les fonctions de son ministere par la prédication de l'Evangile aux Juifs: & après avoir passé trois ans parmi eux à annoncer sa doctrine salutaire, qu'il confirma par quantité de miracles & d'œuvres de misericorde, donna enfin ce grand exemple d'un amour ineffable envers les hommes, en se livrant lui-même volontairement à la mort pour leur salut. Les Juifs furent ses accusateurs, & Pilate son juge; mais juge inique, qui le condamna à la mort de la croix, de peur d'être soupçonné de protéger ceux qui aspiroient à la couronne de Judée. Sa mort fut suivie des prodiges les plus étonnans, la terre trembla, le soleil fut obscurci pendant trois heures, comme l'ont reconnu les auteurs païens; & ce qui est la preuve & la clé de toute la religion Chrétienne, il se ressuscita lui-même trois jours après sa mort, & monta au ciel dont il étoit descendu. Quelques auteurs disent que Pi-

An de N.S. 33. & suiv.

XLI. Jesus-Christ le sauveur du monde est crucifié par les Juifs.

late étonné de tant de faits merveilleux arrivés pendant sa vie & après sa mort, rendit compte à Tibere de la vie, du supplice, de la mort & de la résurrection de Jesus-Christ, des miracles qu'il avoit fait ou qui se faisoient en son nom, du nombre de ceux qui professoient sa doctrine, & enfin de l'opinion qu'on avoit qu'il étoit Dieu. Tibere (ajoûtent ces auteurs) frappé d'admiration, proposa au sénat de le mettre au rang des Dieux. Mais le sénat fâché de n'être pas l'auteur de cette proposition, s'y opposa alléguant une ancienne loi qui le déclaroit seul juge des affaires qui concernoient la religion; & bannit par un édit public tous les Chrétiens qui étoient à Rome. Tibere irrité de l'opposition du sénat, publia à son tour un decret qui abrogeoit indirectement l'autre, puisqu'il menaçoit de mort ceux qui se déclareroient accusateurs des Chrétiens. Aussi il ne souffrit point pendant son regne, qu'on les inquiétât sur leur doctrine, ou pour mieux dire, il ne les persécuta point, quoiqu'ils se multipliassent infiniment de tous côtés.

TIBERE. An de N.S. 33. & suiv.

Ceci est tiré du 5. ch. de l'Apologetique de Tertullien.

TIBERE.
An de N. S. 33. & suiv.

Cependant Tibere continuoit d'exercer son injustice & sa cruauté, & chaque jour fournissoit quelque exemple nouveau de son inhumanité. On s'étoit apperçû dès son enfance de son naturel sanguinaire, & un jour son maître de rhétorique, indigné de ce mauvais caractere, l'appella : « masse de bouë détrempée avec du sang ! » Rome vit périr ses plus illustres citoïens sur de frivoles prétextes, & par les fausses dénonciations d'une troupe de délateurs mercenaires, qui seront toûjours les fleaux d'un état, & l'opprobre éternel des indignes ministres qui ne verront que par leurs yeux, & ne jugeront que sur leur témoignage interessé. * Enfin l'auteur de tant de maux, Sejan lui-même fut immolé à son tour : revers funeste & ordinaire aux méchans hommes ; qui abusent de la confiance des potentats, pour opprimer les sujets. Sejan vouloit perdre Tibere-même ;

* Tacite place la disgrace & la mort de Sejan, de sa femme, & de ses principaux partisans, à l'année 784. de Rome, laquelle, suivant le calcul de M. de Tillemont répond à l'an 31. de N. S.

quand ce prince ouvrant les yeux, s'apperçut que son favori en vouloit à son trône & à sa vie. Il n'étoit pas aisé de renverser ce ministre, devenu aussi redoutable à l'empereur même, qu'au sénat & à la noblesse. Tibere prit toute les précautions qui pouvoient le rendre maître du coupable, sans s'exposer lui-même. Il disposa des vaisseaux sur lesquels il pût se sauver en cas que le parti de Sejan prévalut. Il posa des sentinelles dans les lieux où il pouvoit être insulté, & écrivant au sénat avec une soumission qui approchoit de la bassesse, il le supplia de proteger un pauvre vieillard abandonné de tout le monde.

Tibere. An de N.S. 33. & suiv.

XLII. Sejan est arrêté & étranglé. Suplice de Plancine.

Lorsqu'on eut arrêté Sejan, il fut exposé à tous les affronts qui suivent la fortune renversée des ministres, qui se sont rendus l'objet de la haine publique, & il finit sa vie par la main d'un bourreau qui l'étrangla. Son corps fut honteusement traîné par les ruës, & toute sa famille périt avec lui. On enveloppa Plancine dans la ruine de Sejan sur une fausse accusa-

TIBERE. An de N.S. 33. & suiv.

tion; car elle n'étoit point complice de son crime : mais ce fut l'expiation de celui qu'elle avoit commis autrefois à l'égard de Germanicus. Plusieurs innocens eurent à cette occasion, sans aucune forme de justice, le sort des coupables, & ce fut autant un effet de l'avarice de Tibere, que de sa cruauté. Car dès-lors il accabla d'impôts les provinces, qui resterent dépeuplées & misérables; & sur les plus foibles prétextes, il s'empara des biens d'une partie des princes, tant des Gaules que d'Espagne, de Syrie, de Grece & autres païs. La noblesse de Rome ne cessoit d'éprouver sa fureur, & se vit réduite à un état mille fois plus triste, qu'elle n'avoit été durant les triumvirats. Par-là, il s'attira la haine publique, & celle même de ses courtisans & de ses flateurs. Car il n'avoit plus d'égards pour personne; & par la seule raison qu'il forçoit tous ses sujets à le haïr, il les traitoit tous en ennemis. La vertu & la prudence n'étoient point un rempart; lorsque par une vie obscure & retirée, on se pouvoit garantir des délateurs, on

XLIII. Avarice & méchanceté de Tibere.

trouvoit dans les caprices du prince des dangers inévitables : & lorſqu'on ſe croïoit en ſûreté, à l'abri de ſon innocence, on ſuccomboit ſous une maligne conjecture.

Tibere s'étoit choiſi un conſeil de vingt perſonnes des plus qualifiées de Rome ; mais il en fit injuſtement mourir dix-ſept. Ses parens & ſes alliés étoient, auſſi bien que les autres, l'objet de ſon inhumanité, & il prouvoit par ſes actions cet axiome déteſtable, qu'il repetoit ſouvent : « Que Priam étoit heureux d'avoir ſurvêcu à toute ſa race. » La haine publique ne l'inquiétoit point, & ſi quelqu'un oſoit lui repreſenter qu'il ſe rendoit odieux à ſes ſujets, il répondoit : « Qu'ils me haïſſent, pourvû qu'ils me craignent : » auſſi chaque jour étoit marqué par quelque mort tragique. Mais afin qu'on n'eût pas la triſte conſolation de s'en affliger, il étoit défendu, ſous des peines très-ſeveres, aux parens des condamnés, d'en porter le deüil, ou de laiſſer entrevoir aucunes marques de douleur. Ce qui rendoit encore plus terribles ces continuelles exécutions,

TIBERE. An de N.S. 33. & suiv.

est qu'outre les indignités ausquelles étoient exposés ceux qu'on condamnoit à la mort, on avoit trouvé l'art barbare de faire durer long-tems les supplices, & de les rendre infiniment douloureux; ensorte que ceux qui n'auroient point redouté la mort, sous un regne si propre à faire haïr la vie, la prévenoient ou par le fer ou par le poison, afin d'éviter la rigueur des tourmens. Quand on n'étoit condamné simplement qu'au genre de peine spécifié par la loi, sans toutefois l'avoir mérité, cela se mettoit au rang des actions de clemence du prince. Il étoit si avide de ces funestes exécutions, qu'apprenant qu'un particulier, nommé Carnulius, s'étoit tué lui-même, il s'écria: « Hé! » comment celui-là m'a-t-il échap- » pé? Et comme quelqu'un lui demandoit en grace de ne point différer sa mort, puisqu'il étoit condamné, il eut l'inhumanité de lui répondre: « Je ne suis point encore assés » de tes amis, pour t'accorder cette » faveur. » Il étoit cruel & sanguinaire jusques dans les jeux & dans les railleries. Sçachant qu'un de ses

boufons avoit arrêté un cercueil, afin, disoit-il, de recommander au mort qui y étoit enfermé, d'avertir Auguste qu'on n'avoit point encore païé les legs qu'il avoit laissé par son testament au peuple Romain; il ordonna qu'on païât à l'instant à ce misérable le contingent qui pouvoit lui revenir du legs universel, & le condamna ensuite à la mort, disant qu'il falloit qu'il portât la nouvelle qu'on l'avoit païé. Malgré l'endurcissement que produisoit en lui la vûë continuelle de tant de malheureux, il avoit néanmoins de certains momens où il étoit agité de remords; & il l'avoüa lui-même au sénat en ces termes, en lui demandant la grace d'un homme qu'il protegeoit. « Les dieux & les déesses m'ont tellement affligé & confondu, qu'en vous écrivant, je ne sçai comment, ni pourquoi je le fais. » Il est certain, que si l'on pouvoit voir ce qui se passe dans le coeur des méchans, on sçauroit que leur ame est sans cesse déchirée, & que le supplice de leur conscience est plus cruel que tous ceux qu'ils peuvent inventer. On re-

TIBERE. An de N.S. 33. & suiv.

marquoit quelquefois en lui des étincelles de ses premieres vertus; mais elles étoient aussi-tôt étouffées.

XLIV. Debauches de Tibere.

La vieillesse qui amortit les passions dans les autres, ne servoit qu'à les rallumer chés lui, & son esprit ne s'occupoit qu'à rafiner sur les vices les plus honteux. Il fit bâtir exprès à Caprée des lieux uniquement destinés à la débauche & à l'impudicité.

Sous le consulat de Cneïus Domitius & de Camillus Scribonianus, l'empereur sortit de Caprée, & aïant traversé le détroit qui est entre cette isle & Surrente, parcourut la Campanie & s'approcha de Rome, feignant d'y vouloir entrer. Mais après avoir fait plusieurs tours aux environs, & être même venu jusques dans les jardins qui étoient le long du Tibre, il s'en retourna & alla retrouver ses rochers & sa solitude; là, il se replongea plus que jamais dans ses indignes voluptés. Il étoit parvenu à un tel point de débauche, dit Tacite, qu'à l'exemple des rois barbares, il avoit une troupes de jeunes garçons qu'il faisoit servir à ses honteux plaisirs. Non seulement la beau-

té

té & la bonne grace, mais la noblesse & la modestie d'un jeune homme excitoient ses desirs impurs ; il inventa même en ce genre des especes nouvelles de luxure, & des noms pour les exprimer, tandis que d'infames domestiques étoient chargés du soin de lui chercher de tous côtés des objets nouveaux & d'enlever les enfans jusques dans les bras de leurs peres.

TIBERE. An de N.S. 33. & suiv.

An de N.S. 35.

XLV. Il neglige le soin de l'empire.

Pendant le cours d'une vie si infame, il ne pensa ni aux armées, ni aux provinces, ni aux ravages que les ennemis pouvoient faire sur les frontieres. Il laissa les Daces & les Sarmates s'emparer de la Mœsie & les Germains désoler les Gaules. Il se vit impunement insulté par Artaban roi des Parthes, qui après lui avoir enlevé l'Arménie, lui reprocha par des lettres injurieuses, ses parricides, ses meurtres & sa lâche oisiveté, en l'exhortant à expier par une mort volontaire, la haine de ses sujets qu'il avoit méritée. Ces sortes d'outrages inoüis jusqu'alors, ou toûjours vengés par les Romains, n'émûrent point Tibere, qui laissoit à ses légions

TIBERE. An de N.S. 35.

le soin de défendre les provinces, comme ils le pourroient & le jugeroient à propos. Il étoit si peu touché de leur conservation, ou se soucioit si peu de ce qui arriveroit après lui, qu'il souhaitoit, à ce qu'il disoit, que sa fin fût celle de l'univers.

An de N.S. 36.

La vingt-troisiéme année de son regne, se sentant considérablement affoibli, il changea souvent de demeure, & s'arrêta enfin au promontoire de Mysene. Là, après avoir long-tems conferé avec Nevius Macron son favori, il nomma pour son successeur à l'empire, Caïus Caligula l'unique fils qui restoit de Germanicus; & conjointement avec lui, son petit-fils, né de Drusus, & appellé Tibere du nom de son grand-pere. On a conjecturé avec assés d'apparence, qu'il désigna Caligula pour son successeur immédiat, à cause des vices qu'il avoit remarqué en lui; & qu'il jugeoit capables de faire oublier les siens. Il avoit coûtume de dire, qu'il élevoit en la personne de ce jeune prince, un serpent pour le peuple Romain, & un Phaéton pour le reste du monde.

XLVI. Caïus Caligula désigné successeur de Tibere.

Tibere haïssoit Caligula, parce qu'il étoit aimé du peuple ; & pour cette raison, il avoit quelqu'envie de désigner pour son successeur l'oncle de ce prince, nommé Claudius ; mais il crut ne pas devoir préferer au fils de Germanicus, un prince stupide, & entierement incapable de gouverner. Macron le favori de Tibere eut l'adresse de s'insinuer dans l'esprit de celui qui lui devoit bientôt succeder. Pour y réüssir, il engagea lui-même sa femme qui étoit jolie, à accorder ses faveurs au jeune prince, qui de son côté lui promit de l'épouser un jour. Tibere s'apperçût de la conduite de Macron, & lui reprocha un jour qu'il commençoit à tourner le dos au soleil couchant. Il disoit assés librement ce qu'il pensoit de Caligula. Ce prince s'étant un jour moqué de Sylla en sa présence, il lui répondit d'un ton sévére : « Tu auras tous ses défauts « & aucune de ses vertus. » Alors il embrassa en pleurant son petit-fils Tibere, & se tournant vers Caligula, il lui dit : « Tu feras un jour périr cet « enfant, mais tu auras le même sort. »

TIBERE. An de N.S. 37.

Cependant les forces de Tibere diminuoient sensiblement ; mais sa dissimulation & sa méfiance redoutable ne diminuoient point. Il avoit sa gravité ordinaire, & pour cacher sa foiblesse il affectoit de la gayeté. On ne pût l'engager à prendre aucun reméde ni à consulter les médecins ; car il faisoit peu de cas de la médecine, & avoit coûtume de se moc-

XLVII. Maladie de Tibere.

quer de ceux qui aïant atteint l'âge de trente ans, ne sçavoient pas se guérir eux-mêmes. Ce ne fut que par adresse, que le médecin Chariclés s'apperçût qu'il tendoit à sa fin : feignant de lui vouloir baiser la main, il lui tata légerement le poux, dont la foiblesse lui fit juger que l'empereur avoit peu de tems à vivre. Tibere qui remarqua la finesse & l'action du médecin, ne dit point ce qu'il en pensoit ; mais il affecta d'être plus long-tems à table, & fit semblant de se porter beaucoup mieux ; cependant il tomba peu de tems après dans un évanoüissement si considérable, qu'on le crut mort, & que chacun s'empressa de faire sa cour au nouveau monarque. Il en revint cepen-

dant, & appella à haute voix des domestiques pour lui donner à manger. Cette espece de résurrection effraïa également Caligula & Macron. Pour en prévenir les suites ils l'étoufferent avec des oreillers selon Tacite, ou comme d'autres l'ont cru, ils l'empoisonnerent; car les auteurs ne conviennent pas entr'eux du genre de sa mort. Il y en a qui prétendent que Caligula n'y contribua en rien, quoiqu'il eût dit plusieurs fois qu'il le perdroit, pour venger ceux de ses parens qu'il avoit fait mourir.

TIBERE. An de N.S. 37.

XLVIII. Sa mort.

Ce prince détestable mourût âgé de soixante & dix-huit ans, après en avoir regné près de vingt-trois. L'année qui préceda sa mort, il contribua par un excès de libéralité à réparer les dommages que Rome avoit soufferts d'un long & violent incendie; mais ce bien étoit trop petit en comparaison des maux qu'il avoit fait, pour que sa perte fût regretée. La joie fut donc universelle, quand on sçut certainement qu'il étoit mort, & le peuple joignant le desir de la vengeance au plaisir de s'en voir délivré, crioit à haute voix qu'il falloit

XLIX. Elle cause une joie universelle.

TIBERE. An de N.S. 37.

le jetter dans le Tibre, ou le traîner aux Gemonies, lieu destiné à mettre les corps des criminels. Les plus moderés faisoient des imprécations, & demandoient à la terre, mere commune de tous les hommes, qu'il ne trouvât point de place en son sein, ou du moins qu'il n'en eût qu'avec ceux qui seroient l'exécration éternelle de la postérité. Cette horreur pour la mémoire d'un prince né avec un grand génie & des talens singuliers, étoit dûë au pernicieux usage qu'il en avoit fait. Pour retracer en peu de mots le caractere de ce méchant empereur, on peut dire que comme Auguste a été estimé le plus sage & le plus parfait politique du monde, Tibere a aussi été le plus fin, le plus hardi & le plus cruel de tous les tirans, & avec cela un vrai comedien sur le trône. Il porta la corruption par tout, & il n'introduisit rien que de funeste dans le gouvernement. Comme sa detestable politique servit souvent de régle à ses successeurs, encore pires que lui, elle acquit dans la suite des tems un nouveau degré de perversité, qui fit toû-

jours souvenir de son premier auteur, & qui attira enfin la ruine de l'empire & de ses maîtres. Tibere regna vingt-deux ans sept mois & sept jours, selon Dion, & il mourut l'an 790. de la fondation de Rome, soixante-trois ans après qu'Auguste eut changé absolument la république en monarchie, trente-sept ans depuis la naissance de Jesus-Christ, & cinq ans après sa mort.

TIBERE.
An de N. S. 37.



CHAPITRE III.

Depuis la mort de Tibere jusqu'à celle de Neron, qui fut le sixiéme Empereur, & le dernier de la famille des Jules.

Espace d'environ trente ans.

CALIGULA EMPEREUR IV.

CALIGULA
An de N.S. 37.

LE sénat & le peuple de Rome gouterent un double plaisir à la mort de Tibere; car outre qu'elle leur ôtoit un tiran, elle faisoit place à la postérité de Germanicus, en la personne de Caïus Caligula le dernier de ses fils: postérité que les vertus du pere rendoient précieuse à l'empire, & qui en auroit aisément fait les délices, pour peu qu'elle eût suivi ses traces. Dès qu'on sçut à Rome que Caligula étoit parti de Misene, où Tibere étoit mort, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la capitale alla au-devant de lui: & marqua une joie extraordinaire, sans nuls égards à ce qu'exigeoit la bienséance; car il accompagnoit en grand deuil le corps de l'em-

l'empereur, que des soldats apportoient, afin qu'il fût brûlé, selon la coûtume introduite depuis que la république étoit changée en monarchie. Caligula fut reçû à Rome avec des acclamations si naturelles, qu'on ne pouvoit douter de leur sincerité : on lui prodigua les louanges & les honneurs. Lorsque le sénat s'assembla pour délibérer sur la cérémonie de son installation, il ne pût empêcher le peuple d'entrer au lieu où se tenoient les séances, la joie faisant alors une espece de confusion dans l'état. On proclama Caligula empereur, & quoique son predecesseur ne l'eût par son testament institué que cohéritier, & lui eût associé Tibere son petits-fils qui portoit encore, à cause de sa minorité, la robe nommée *prætexta*, on ne laissa pas de lui déferer tout le pouvoir à l'exclusion de l'autre. La joie que Rome & l'Italie venoient de ressentir en voïant sur le trône un fils de Germanicus, passa si promptement dans tout le reste de l'empire, qu'en l'espace de trois mois on immola en cette occasion cent soi-

I. Caligula est proclamé empereur avec un applaudissement unanime.

CALIGULA An de N.S. 37.

xante mille victimes. Caligula peu de tems après son élection alla pour quelques jours dans les isles de la Campanie proche de Rome ; mais le peuple impatient de le revoir, fit des vœux publics pour son retour, comme s'il eût entrepris quelque expedition périlleuse ; & étant ensuite tombé malade, la part qu'on y prit fut si générale, que son palais étoit toutes les nuits environné d'une foule, inquiete de sa destinée : les uns offroient pour sa convalescence de servir eux-mêmes de gladiateurs, & les autres se dévouant à la mort pour lui, publierent par écrit cette rare & folle résolution. Les étrangers, à l'exemple des sujets de l'empire, se réjouirent de la gloire du jeune prince : le fier Artaban roi des Parthes, qui avoit témoigné par sa conduite & même par ses lettres tant de haine & tant de mépris pour Tibere, rechercha incontinent l'alliance de Caligula, passa l'Euphrate exprès, pour conferer avec le lieutenant du nouvel empereur, s'inclina respectueusement devant les aigles & les autres enseignes militai-

res, & baiſa les images du prince ſucceſſeur de celui qu'il avoit outragé, voulant marquer par-là qu'il honoroit toûjours l'empire, & ceux qui le gouvernoient, quand ils meritoient d'être reſpectés.

CALIGULA An de N.S. 37.

Caïus Caligula n'avoit que vingt-cinq ans lorſqu'il fut proclamé empereur. Son ſurnom lui avoit été donné d'une chauſſure militaire faite en forme de bottine qu'il portoit en ſa jeuneſſe, & qu'on appelloit *Caliga*. Il étoit naturellement cruel & fier, fin & diſſimulé : on accuſa même ſa nourrice d'avoir contribué par une mauvaiſe nourriture à le rendre ſanguinaire, en lui faiſant ſuccer avec le lait le ſang dont elle avoit accoutumé de ſe froter le ſein. Pour ſes fineſſes & ſes diſſimulations, on croit qu'il les puiſa dans des converſations trop fréquentes avec Tibere. Le public fut quelque tems ſans connoître ſon mauvais naturel, & ſurtout ſon penchant à la folie, que Ceſonie ſa femme, qui craignoit toûjours qu'il ne la répudiât, comme il avoit déja fait d'autres, entretint malheureuſement par un breuvage

II. Portrait de Caligula.

CALIGULA An de N.S. 37.

propre à s'en faire aimer, (à ce quelle crût) mais qui acheva en effet de déranger son esprit. Quelques auteurs veulent que sa propre constitution fût l'unique cause de sa folie, parce qu'il ne dormoit jamais que trois heures la nuit, & qu'il se levoit souvent effraïé, comme s'il eût vû quelque spectre. Quoi qu'il en soit de l'état de son esprit & des causes de son dérangement, il conserva toûjours une conception vive & une élocution noble & aisée. Au commencement de son regne il parut très-attentif à rendre à sa famille presque éteinte, les derniers devoirs de la piété envers les morts; car dès qu'il eut terminé les solemnités funébres des obseques de son prédecesseur, il passa aussi-tôt aux isles de Pandataire & de Pontie, où étoient les cendres de sa mere & de ses freres; & après les avoir recueillies avec soin, il les renferma très-respectueusement dans des urnes, qu'il apporta à Ostie sur une galere, avec beaucoup de Pompe, & de là à Rome, où accompagné de ce qu'il y avoit de plus illustre parmi les chevaliers, il les déposa dans

III. Sa piété envers ses parens.

un magnifique tombeau. Afin d'honorer davantage leur mémoire, il ordonna une cérémonie anniverſaire, & des jeux publics dans le cirque en l'honneur de ſa mere en particulier. Dans le deſſein de contribuer à éterniſer le nom du grand Germanicus ſon pere, il voulut qu'à l'avenir on appellât le mois de Septembre, le mois de Germanicus, ce qui pourtant n'a point eu de lieu.

Quand toutes ces lugubres cérémonies furent paſſées, il décerna par un decret du ſénat, à Antonie ſa grand mere les mêmes honneurs qu'on avoit auparavant accordés à l'imperatrice Livie. Il fit en même tems une action généreuſe, qui lui donna pour un tems une grande réputation de clemence: ce fut de commander qu'on lui apportât tous les regiſtres & toutes les dépoſitions par écrit de ceux qui s'étoient déclarés délateurs contre ſa famille; & de les brûler enſuite en public dans le *forum*, en prenant les dieux à témoin qu'il ne les avoit point lûës. Il perſevera quelques mois dans ces ſentimens de généroſité & d'humanité; & comme

IV. Action généreuſe de ce prince.

CALIGULA
An de N.S. 37.

on lui préſentoit un jour un memoire contenant, à ce qu'on prétendoit, le détail d'une conjuration contre lui, il refuſa de le lire, en diſant que n'aïant à ſe reprocher nulle action digne de haine, il ne pouvoit ajoûter foi à des accuſations ſans fondement.

V.
Sa douceur & ſon équité.

Le commencement de ſon regne fut doux & plein de régularité, & toutes ſes démarches firent voir un prince juſte & modéré. Il fit revivre toutes les ordonnances d'Auguſte, négligées ſous le dernier regne, & donna un cours ſi libre à la juſtice, qu'il ne ſe voulut reſerver aucun appel des cauſes jugées par les magiſtrats ordinaires. Il réforma auſſi divers abus, & punit ſéverement les gouverneurs des provinces, qui avoient abuſé de leur autorité, & qui corrompus par les préſens, avoient violé les régles de l'équité. Pilate, gouverneur de la Judée depuis dix ans, étoit un de ceux à qui ce reproche convenoit le plus; il fut puni de ſes exactions & de ſes injuſtices par un exil à Vienne dans les Gaules, où depuis il ſe tua lui-même. L'ordre

Caligula An de N.S. 37.

des chevaliers étoit ſi nombreux, qu'il étoit difficile qu'il ne s'y fût gliſſé quelque abus & quelque corruption. Caligula ſe propoſa d'y remédier, & ôta publiquement aux coupables l'anneau & le cheval. Il bannit de Rome, ſans eſpoir de retour, certaines femmes qui avoient ſçû rafiner ſur les voluptés & en inventer de monſtreuſes : les Latins les appelloient *Spintriæ** ; heureuſement elles n'ont pas de nom en notre langue. Il abolit pluſieurs des impôts mis par Tibere, & il paroiſſoit ſi diſpoſé à ſoulager & à favoriſer le peuple, que Suetonne remarque, qu'il avoit eu deſſein de rétablir l'ancienne élection des magiſtrats par les ſuffrages du peuple. Quoique le ſénat eût caſſé le teſtament de ſon prédeceſſeur, & Tibere celui de Livie, il ordonna néanmoins que les legs, qui y étoient ſtipulés, ſeroient diſtribués de bonne foi, & ſans qu'on les demandât. Il ne témoigna pas une moindre équité envers le jeune Tibere, qu'à l'égard du peuple, le dé-

* Turnebe explique doctement ce que c'étoit que les *Spintriæ*, au liv. 5. de ſes *Adverſaria*, *cap.* 1.

CALIGULA
An de N.S.
37.

clarant *Princeps juventutis*, c'eſt-à-dire, chef de la jeuneſſe.

Les ſouverains, auſſi bien que les particuliers ſe reſſentirent de ſa générosité ; car après les avoir rétablis dans leurs états, dont ils avoient été dépoſſedés par Tibere ſans aucun ſujet legitime, il leur rendit juſqu'aux revenus dont ils n'avoient pas joui depuis leur dépoſition. Antiochus roi de Comagene, étant du nombre de ces princes dépouillés, recouvra ſon roïaume, & reçût pour indemnité quatorze millions de notre monnoie. Afin de perpetuer par la récompenſe les bons exemples, il donna juſqu'à quatre-vingt mille ſeſterces à une femme affranchie, qui avoit ſoutenu avec courage une queſtion douloureuſe, ſans vouloir révéler un ſecret qui interreſſoit ſon maître. Le ſénat & le peuple admirerent & s'éfforcerent de conſacrer ces actions vertueuſes. Outre les honneurs ſans nombre qu'on lui décerna, il fut ordonné qu'un college de prêtres porteroit une fois tous les ans au Capitole un bouclier d'or, où ſeroit gravé l'image de Ca-

VI.
Il eſt admiré des Romains, & comblé d'honneurs.

ligula ; que le sénat en corps assisteroit à cette cérémonie, & que des enfans de qualité suivroient le college & le sénat, chantant des hymnes pour célébrer les vertus de l'empereur. On voulut depuis que le jour qu'il parvint à l'empire fût nommé *Pubitia*, comme si par son élevation Rome eût été rajeunie.

CALIGULA An de N.S. 37.

VII. Il change de conduite & est abhorré.

Caligula regna ainsi huit mois entiers comblé de gloire & de félicité, & fut regardé pendant ce tems-là comme le modéle des bons princes. Mais bientôt on changea de sentiment à son égard. L'opinion qu'on avoit conçûë de sa clémence & de sa modération s'évanouit la premiere, & ensuite on ne vit plus aucune des autres vertus qu'on avoit crû voir en lui. Il devint un tiran, un monstre, un lâche, un insensé. Le reste de son regne fut si rempli de bizarreries & d'extravagances, que la bienséance & la dignité de l'histoire n'en sçauroient souffrir le détail entier, ni permettre qu'on garde aucun ordre en les rapportant.

An de N.S. 38.

VIII. Son orgueil.

Les Romains tout accoûtumés qu'ils étoient à l'orgueil de Tibe-

CALIGULA An de N.S. 38. re, ne pûrent souffrir l'excès du sien, & virent avec indignation, qu'il osoit prendre la qualité de Seigneur, refusée par les autres Empereurs ; & traiter comme des esclaves tout ce qui étoit au-dessous de lui. Lorsqu'il venoit des souverains à Rome exprès pour faire leur cour au nouveau prince, ou qu'ils le prenoient pour juge de quelques contestations nées entr'eux, touchant leur noblesse ou les droits de leurs couronnes, ils n'en recevoient pour toute réponse que ces paroles d'Ulisse dans Homere.

εἷς κοίρανος ἔστω εἷς βασιλεύς

Un roi suffit à l'univers.

Car il avoit prit hautement ce titre de roi avec la couronne & le diadême, & se vantoit d'être le maître de tous les rois de la terre. Il ajoûta à ce nom superbe, celui de pere des armées, & ceux d'*Optimus* & de *Maximus*, avec d'autres épithetes que les Romains ne donnoient qu'au seul Jupiter. Sous prétexte que les princes sont comparés aux bergers, & leurs sujets à des troupeaux, il tenoit au-dessous de lui d'être mis au rang des hommes, disant que le ber-

ger & le ſeigneur du genre humain ne devoit avoir place que parmi les dieux. En conſéquence de ces idées folles & impies, il s'attribua lui-même des honneurs divins, & fit ôter les têtes des ſtatuës de Jupiter & des autres dieux, pour y en faire mettre d'autres qui lui reſſemblaſſent. Souvent quand il alloït au temple de Caſtor & de Pollux, il ſe plaçoit entre les images de ces deux demi-dieux, afin d'avoir part à l'adoration. Il trouva d'aſſés indignes flateurs pour l'obtenir d'eux; & alors il s'en faiſoit adorer ſous le nom de *Jupiter Latialis*. Comme il ne ſuivoit que les caprices de ſon eſprit léger & inconſtant, il changeoit fréquemment la forme de ſa divinité. Tantôt de la forme de Jupiter il paſſoit à celle de Junon, & de celle de Mars à celle de Venus; tantôt il repréſentoit ou Neptune, ou Apollon, ou Diane. Il ne lui manquoit plus que des temples; il s'en fit bâtir un, dans lequel on voïoit ſa ſtatuë en or, faite d'après nature, qu'on ornoit tous les jours d'habits ſemblables à ceux qu'il portoit. Il inſti-

CALIGULA
An de N.S. 38.
IX.

Il veut être adoré comme un Dieu.

CALIGULA
An de N.S.
38.
X.
Il se croit un Dieu. Il institue un College de Prêtres en son honneur.

tua aussi un college de prêtres pour desservir son temple, & qui sacrifioient tous les jours à son honneur des paons, des phaisans, des poules de Numidie, & tous les oiseaux les plus rares. Les Romains également vains & lâches, briguoient des places dans ce college avec autant de vivacité que des emplois importans & sérieux; & lorsqu'il en vaquoit une, on mettoit tout en usage pour avoir la préference. Après avoir initié les autres à ces impertinens mysteres, il s'y initia lui-même, en devenant un de ses propres prêtres. Il associa sa femme & le cheval qu'il montoit d'ordinaire à ce rare college: & afin qu'on n'y oubliât pas que sa métamorphose en Jupiter, étoit celle qu'il affectionnoit le plus, il imitoit les éclairs & les foudres dont ce Dieu est toûjours peint armée. Durant les orages, il emploïoit une machine avec laquelle il faisoit un bruit de tonnerre, & quelquefois il lançoit une pierre contre le ciel, en criant: » Tuë moi, ou je te tuë. » Un Gaulois le voïant un jour sous la figure de Jupiter, ne pût s'empêcher de lui di-

re qu'il étoit fou, & il ne lui en arriva rien, parce que c'étoit un homme de la lie du peuple.

Caligula An de N.S. 38.

XI. Ses diverses extravagances sur ce sujet.

Dans le tems de la pleine lune, il sortoit de son palais, se déclarant l'amant de cet astre, qu'il supposoit une déesse parfaite en beauté; & feinant que sa divinité étoit éprise des charmes de cette immortelle, il l'invitoit à venir coucher avec lui, & à se livrer à une amour mutuel. S'il alloit au temple de Jupiter, où il se rendoit assés fréquemment, il s'approchoit de l'image du Dieu, lui parloit à l'oreille, & prêtoit ensuite la sienne pour écouter sa réponse. Tantôt paroissant mécontent, il menaçoit l'image de la reléguer en Grece, & tantôt satisfait, il lui disoit, qu'ils vivroient toûjours ensemble comme deux amis.

XII. Il fait abatre les statuës des grands hommes.

Il renversa les statuës & les images des grands hommes, dont les Romains révéroient la vertu. Honteux de descendre d'Agrippa, gendre d'Auguste, parce quil n'étoit pas d'une noble extraction, il publia que sa mere étoit née de l'inceste d'Auguste avec Julie. Non

CALIGULA An de N.S. 38.

content de répandre cette tache ſur la mémoire de ſon aïeul, il défendit qu'on célebrât à l'avenir les victoires de Sicile & d'Actium, prétendant qu'elles avoient été funeſtes à la république. Il mépriſoit les ouvrages d'Homere, & il n'omit rien pour ôter à Virgile le mérite d'excellent poëte, & à Tite-Live, celui de parfait hiſtorien. Il diſoit du premier, qu'il écrivoit ſans eſprit; & du ſecond, qu'il n'étoit qu'un parleur ſans ſtile & ſans nulle élégance; il voulut même qu'on ôtât leurs ſtatuës de toutes le bibliotheques de Rome. Il portoit les mêmes jugemens de tous ces autres eſprits ſublimes, qui ont fait autant d'honneur aux Romains que leurs plus grands capitaines : exemple illuſtre qui fait honneur au parti moderne des contempteurs de l'antiquité.

XIII. Il mépriſe Homere, Virgile & Tite-Live.

XIV. Effets de ſa jalouſie extravagante.

Il ôta à pluſieurs patriciens & aux plus nobles familles leur eſpece d'armoiries, qui étoient les ſymboles de la vertu de leurs ancêtres, & qu'on pouvoit appeller des armes parlantes, comme le collier de la famille des Torquatus, le flocon de cheveux de celle de Cincinnatus, &c. Il dé-

fendit de donner le titre de grand à l'illuſtre Cnéïus Pompéïus. Il fit même périr le dernier des deſcendans de cette illuſtre race, après l'avoir rappellé de ſon gouvernement, n'aïant pû ſouffrir qu'à ſon préjudice il ſe fût attiré dans un ſpectacle les regards du peuple, par l'éclat d'une robe magnifique qu'il portoit ce jour-là. Les plus viles conditions n'étoint point exemptes de ſa jalouſie, lorſqu'il leur ſurvenoit quelque bonheur imprévû : un ſimple ornement naturel, une belle chevelure, bleſſoit ſes yeux jaloux, & dès qu'il l'avoit remarqué, il falloit le retrancher ou périr. Eſius Proculus, d'une naiſſance illuſtre, étoit un des hommes de Rome le mieux fait, & ſon air gracieux & noble, ſa taille droite & très-haute, lui avoient acquis le ſurnom de *Coloſſeros*, c'eſt-à-dire, Coloſſe d'amour. Caligula le prit en averſion, & l'aïant un jour apperçu qui regardoit comme les autres le combat des gladiateurs, il lui commanda de ſortir de ſa place, & d'aller lui-même combattre ſur l'arene.

An de N.S. CALIGULA 38.

Il obéit à cet ordre, & ſans recevoir une bleſſure, il terraſſe deux redoutables gladiateurs; l'empereur commande qu'on le lie, qu'on le couvre des plus ſales lambeaux, & qu'après l'avoir promené par toutes les ruës, on le faſſe mourir. Une autrefois aſſiſtant à de pareils combats, dont un gladiateur étoit ſorti avec l'applaudiſſement de tous les ſpectateurs, il en fut ſi irrité qu'il ſe leva tout d'un coup avec un air de fureur, & ſe mit à crier : que le peuple de Rome, le maître de tous les autres peuples, rendoit plus d'honneurs à un miſérable gladiateur, qu'à des princes déïfiés, qu'à lui-même, quoique préſent.

XV. Ses débauches brutales & outrées.

Ses brutales débauches ne le rendoient pas moins mépriſable que ſes extravagances, & il ſurpaſſa même en cela ſon predeceſſeur, ne diſtinguant ni les perſonnes ni les lieux. Outre ces infames actions, dont il eſt inutile de parler, peu de femmes de qualité pûrent échapper à ſon impudicité outrée, que d'énormes circonſtances rendoient abominable. Il commit l'inceſte avec trois de

de ses sœurs ; & on les vit tour-à-tour assister près de lui à une fête publique, dans une posture scandaleuse. Il prit pour sa femme une d'entr'elles nommée Drusille qui étoit mariée avec L. Cassius Longinus. Il prostitua les deux autres, sçavoir Liville & Agrippine, aux compagnons & aux objets de ses débauches, & les bannit ensuite toutes deux de Rome, comme des adulteres qui avoient conspiré contre sa personne. Il aima si passionément Drusille, qu'étant tombé assés dangereusement malade, il l'institua par son testament heritiere de l'empire & de tous ses biens ; & oubliant le nom infame qu'elle avoit mérité par son commerce avec lui, il la mit après sa mort au rang des dieux.

Les Romains jusqu'alors n'avoient point connu de telles divinités : aussi leur devint-elle aussi odieuse dans son ciel imaginaire, qu'elle l'avoit été pendant sa vie. Mais de quelque maniere qu'on agit à cet égard, il étoit presque impossible de ne pas s'attirer quelque infortune. C'étoit un crime de porter le deuil de sa

CALIGULA
An de N.S.
38.

mort parce qu'on l'avoit déclarée déesse ; c'en étoit un aussi de se rejouir de son sort glorieux, parce qu'il supposoit sa mort. Ainsi cette même femme qui par son avarice & par de perpetuelles confiscations avoit pendant sa vie fait gémir les Romains, continuoit après sa mort à les rendre malheureux, & les exposoit à perdre la vie.

Il seroit dificile de dire, s'il contractoit plus facilement un mariage, qu'il étoit prompt à en rompre les liens, ou à faire des divorces. Invité aux noces de C. Calpurnius Pison, qui épousoit Livie-Orestille, il la prit pour sa femme, dès que la solemnité l'eût unie à Pison. Puis il la répudia quelque jours après & la bannit, l'accusant d'avoir eu commerce, depuis son divorce, avec celui qui étoit son premier & veritable époux. Il devint amoureux de Lollia Paulina sur la simple réputation de beauté qu'avoit sa mere, & l'enleva à C. Memmius Regulus son mari, qui commandoit en chef une armée. Il l'épousa comme la précedente, & après l'avoir renvoïée, il

lui défendit de revoir jamais celui à qui elle appartenoit légitimement. Milonie Césonie succeda à Lollia Paulina, & quoique mere de trois enfans, & destituée de beauté & de jeuneſſe, elle gagna tellement le cœur de Caligula, qu'il ne cessa point de l'aimer. C'étoit son idole : tantôt il la montroit aux soldats armée comme Minerve, & souvent nuë à ses amis. Il eut d'elle une fille qu'il appella Julie-Drusille. L'aïant portée dans les temples de toutes les déesses, il la mit enfin entre les bras de Minerve, & lui en recommanda l'éducation. Il étoit assuré qu'elle étoit veritablement sa fille, parce qu'elle étoit malfaisante & cruelle, & qu'elle égratignoit le visage, & vouloit crever les yeux des enfans qui jouoient avec elle.

CALIGULA An de N.S. 39.

XVI. Son amour constant pour Césonie.

L'excès de sa prodigalité, tout avare qu'il étoit, ne cedoit point à ses autres défauts. Il surpassa même en luxe & en profusions tous les âges précedens. Il trouva de nouvelles manieres de prendre les bains, avec des huiles exquises & des parfums précieux d'un prix excessif, & il in-

XVII. Son luxe & sa prodigalité.

CALIGULA
An de N.S.
39.

venta des mets dont les perles les plus rares faisoient l'assaisonnement. Souvent il faisoit servir aux conviés de l'or pur; disant qu'un empereur ne devoit rien ménager. Pendant plusieurs jours, il jetta au peuple de dessus la tour Julia une quantité d'argent extraordinaire. On bâtit par ses ordres quelques vaisseaux d'une magnificence sans éxemple, dont la matiere étoit de bois de cédre, la poupe garnie d'or & de pierreries, les voiles & les cordages de soie de différentes couleurs. Les galeries étoient si spacieuses qu'on y avoit placé des vignes & des arbres fruitiers, à l'ombre desquels il prenoit ses répas, au son des voix & des instrumens, côtoiant la Campanie avec ce pompeux appareil. Il ne suivoit que ses bisarres fantaisies dans tous les bâtimens qu'il faisoit construire, soit palais, soit simples maisons de plaisance, & aucun ouvrage ne lui paroissoit impossible. Il vouloit quelquefois qu'on lui élevât des tours au fond de la mer, qu'on lui ouvrît des chemins au travers des plus impénétrables rochers, qu'on

lui applanît des montagnes, & qu'on élevât des côteaux au milieu des vallées. Il exigeoit autant de diligence pour tous ces chimeriques desseins que pour les choses le plus raisonnables, & la moindre lenteur des ouvriers étoit punie de mort. Il consuma à ces frivoles entreprises, outre son revenu ordinaire, toutes les épargnes de Tibere, qui montoient à près de cent trente millions de notre monnoïe, & se trouva réduit à une espece d'indigence. Ce qui prouve que bien qu'il y ait plus de richesses dans le monde, qu'il n'en faut pour l'usage & le commerce des hommes, il n'y en a pourtant jamais assés, pour fournir aux entreprises insensées d'un monarque.

CALIGULA An de N.S. 39.

XVIII. Pont sur la mer construit par l'ordre de l'empereur.

Un des plus fameux éxemples de sa profusion & de sa vanité, fut le dessein inutile & ridicule qu'il exécuta la troisiéme année de son regne, en joignant par un pont mobile & d'une dépense folle & immense Baïes à Puteole, dans la Campanie, environ à quatre-vingt milles de Rome, uniquement pour montrer que rien ne lui étoit impossible, & qu'il

CALIGULA
An de N.S.
39.

pouvoit marcher ſur la mer comme ſur la terre. Il fit à ce ſujet raſſembler tous les vaiſſeaux diſperſés dans les ports & dans les rades d'Italie, ſans les nouveaux qu'on bâtit exprès, & il les fit conduire entre Baïes & Puteole (ou Poüzzole.) On travailla enſuite à ce pont, qui commençoit préciſément à la pointe de cette premiere ville, & qui ſe terminoit au rivage oppoſé, qui étoit celui de Puteole, & avoit trois mille ſix cens pas de longueur, ſelon Suetone. On diſpoſa ſur deux rangs tous les vaiſſeaux, qu'on arrêta enſuite avec des ancres, des chaînes, & des cables, pour les empecher de ſe ſéparer, on jetta deſſus de grandes planches très larges que l'on couvrit de terre. On bâtit enſuite ſur ce pont de grandes maiſons des deux côtés, pour y loger l'empereur & toute ſa cour; & on y voitura une grande quantité d'eau douce. Dès que ces édifices furent achevés, Caligula ſuivi de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre à Rome, & d'un étonnant concours de peuple attiré par un ſpectacle ſi nouveau, ſe rendit à un

des bouts du pont. Là vêtu d'une robe brodée d'or & de perles, étant à cheval, la couronne civique, c'est-à-dire de chêne, sur la tête, portant une hache d'une main, & un bouclier de l'autre, étant armé d'une cuirasse magnifique, il fit un sacrifice aux dieux, environné des officiers généraux de ses armées, & de la noblesse Romaine: puis il traversa tout le pont avec un air que sa cruauté naturelle faisoit redouter. Le lendemain il parut en habit de cocher, & conduisit un char tiré par des chevaux rares, escorté d'une garde dont les armes étoient toutes brillantes, & aïant devant lui le petit Darius l'un des ôtages des Parthes. En descendant de son char, il monta sur une tribune, où il fit un pompeux éloge de son dessein, & loua les travaux des soldats & des ouvriers ausquels l'execution en étoit dûë: il finit sa harangue par de grandes largesses qu'il fit à tous ceux qui avoient eu part à ce travail. Mais ne croïant pas avoir encore rendu la fête assés mémorable, il invita le peuple avec une démonstration extraor-

CALIGULA An de N.S. 39.

dinaire de bonté, à venir se promener sur le pont. Alors il les fit tous jetter dans la mer, ordonnant à ses soldats de tuer ceux qui s'étoient attachés aux vaisseaux ou aux cordages. Deux jours entiers se passerent à admirer le pont & à executer toutes les folies qui vinrent à l'esprit du prince, qui se vanta en partant, parce que la mer se trouvoit par hazard dans un grand calme, que Neptune, par crainte ou par respect pour lui, n'osoit l'agiter.

Suetone assure avoir oui dire dans sa jeunesse à son aïeul, que des courtisans qui avoient les bonnes graces de l'empereur, attribuoient la veritable cause de la construction de ce pont aux prédictions de l'astrologue Trasylle, qui voyant Tibere balancer sur le choix de son successeur, & néanmoins plus pancher pour son petit-fils Tibere que pour Caïus, avoit alors prononcé : Qu'il étoit aussi difficile à Caïus de parvenir à l'empire que de courir à cheval dans la baye de Puteole.

Caligula aïant épuisé par ses folles dépenses le trésor de l'empire, ne

pensa

pensa qu'à le remplir par toutes sortes de voies, inventant de nouveaux impôts, ou confisquant les biens des particuliers, sous les plus legeres apparences de faute. Il osa même reprocher publiquement à quelques citoïens d'être plus riches que lui. Rien ne se consumoit plus dans l'empire, sans auparavant païer quelque droit au prince : nul n'étoit éxempt de contribution, & les plaideurs, outre les peines attachées aux procès, avoient encore le malheur d'être taxés, comme s'ils eussent éxercé un métier lucratif. Ceux qui joüissoient des franchises, furent condamnés à les acheter une seconde fois, & si ceux qui par politique avoient institué l'empereur leur heritier après leur mort, ne le mettoient promptement en possession des biens légués, il les empoisonnoit pour profiter plûtôt de leur testament. Il vendit les pierreries & les autres biens de ses sœurs exilées par ses ordres, & les habits de cérémonie avec tous les ornemens qui avoient appartenu à Antoine, à Auguste, à Julie, à Antonie, & à toute la famille des Césars. Mais voici un

CALIGULA
An de N.S. 39.

XIX.
Ses éxactions.

CALIGULA
An de N.S.
39.
XX.

Il établit dans son palais des lieux publics de débauche & des académies de jeu.

effet de sa cupidité qu'on aura peine à croire. Il établit des lieux publics de prostitution dans son palais, pour en retirer de l'argent. Il y plaça aussi une académie de jeu, dont la fourberie & le vol faisoient le revenu le plus certain; lui-même y joüoit, & faisoit toutes sortes de tours de friponnerie, & mille bassesses pour duper les joüeurs. Un jour qu'on le croïoit tout occupé de son jeu, il remarqua deux chevaliers très-opulens qui traversoient les cours du palais. Il se leve à l'instant, les fait arrêter, les condamne à perdre leurs biens par confiscation, puis il revient, & dit gaïement à ses joüeurs, qu'il n'avoit jamais fait un si beau coup que celui qu'il venoit de faire. Une autre fois manquant d'argent pour son en-jeu, il descendit de sa chambre, & fit tuer sur le champ plusieurs personnes distinguées par leur naissance, & se remettant au jeu comme si quelque fortune imprévûë lui étoit arrivée, il dit à ceux qui l'attendoient: « J'étois lassé de votre petit » jeu, j'ai joüé quelque tems ailleurs, & j'ai gagné six cens mille

festerces. » Aux couches de l'impératrice qui mit au monde une fille, il se plaignit d'être si pauvre, que soit qu'il se regardât comme empereur ou comme pere, il ne pouvoit soutenir aucune de ces deux qualités : en conséquence de cette plainte, il ordonna par un édit public, qu'on lui païeroit d'avance les étrennes de la nouvelle année, & se présenta lui-même sur son vestibule pour recevoir tout ce qu'on lui apporteroit. Après avoir ainsi amassé de grandes sommes, il se rouloit sur l'or & sur l'argent qu'il répandoit exprès à terre, & mettoit cela au nombre de ses plus grands plaisirs. Son inconstance pouvoit aller de pair avec sa prodigalité & son avarice ; car tantôt il étoit d'une familiarité outrée, & tantôt retenu jusqu'à la séverité. Il y avoit des tems où il défioit la colere des dieux, & d'autres où la peur du tonnerre le forçoit à se cacher sous un lit. Quelquefois il pardonnoit aux plus grands criminels, & souvent il condamnoit des innocens. Enfin rien n'étoit plus commun que de l'entendre faire l'éloge d'une cho-

CALIGULA An de N.S. 39.

XXI. Son humeur bizare & inconstante.

ſe qu'il blâmoit un moment après.

CALIGULA
An de N.S.
39.
XXII.
Sa cruauté & ſa barbarie.

Le penchant qu'il avoit à la cruauté ne ſe démentoit que rarement. Ni l'amitié, ni la proximité du ſang, n'étoient point des motifs ſuffiſans pour le réprimer. Il exerça même tant d'inhumanité envers Antonie ſa grand-mere, qu'elle s'empoiſonna elle-même pour ſe délivrer d'une telle perſécution. Il fit mourir le jeune Tibere, parce qu'il étoit effeminé (diſoit-il) & qu'il ſe ſervoit de poudre parfumée. Il uſa d'une ſemblable rigueur contre toute ſa famille, à l'exception de Claudius ſon oncle, qu'il laiſſa vivre par mépris, & parce qu'il en faiſoit l'objet continuel de ſes railleries. Ptolomée fils du roi Juba, couſin germain de Germanicus pere de Caligula (vû qu'il étoit petit-fils de Marc-Antoine) Macron., Ennia Nevia à qui il avoit les plus grandes obligations, & M. Julius Silanus ſon beau-pere, qui avoit refuſé étant malade d'aller ſur mer avec lui, furent inhumainement mis à mort par ſes ordres. Après avoir fait exécuter, comme coupables, pluſieurs ſénateurs, il les ci-

toit à comparoître devant lui, feignant qu'ils étoient encore vivans, & publioit qu'ils s'étoient tués eux-mêmes. Aïant une fois été reveillé à minuit, par ceux qui alloient pour occuper dans le cirque des places commodes, il fit chasser à coups de bâton ceux qui y étoient déjà; & la violence fut si outrée, qu'il y eut vingt chevaliers, autant de femmes de qualité, & beaucoup d'enfans tués en cette occasion. Il condamna à travailler aux mines ou à la réparation des grands chemins des personnes de la premiere condition, parce qu'elles n'avoient pas assés fait paroître de joïe à des spectacles publics. Il fit dévorer par les bêtes un nombre considérable de gens infirmes, soit que leur infirmité vînt de la vieillesse, soit qu'elle fut causée par quelque maladie ordinaire; pour délivrer l'état, à ce qu'il disoit, de gens inutiles. Il faisoit quelquefois fermer les greniers publics, & se plaisoit à voir à Rome un commencement de famine. Il ordonna aussi qu'on nourrît d'hommes vivans des bêtes sauvages réservées aux spectacles; & pour

CALIGULA An de N.S. 39.

cet effet il signoit tous les dix jours un ordre, afin qu'on leur livrât un certain nombre de prisonniers. Un chevalier qu'il avoit sans sujet exposé aux bêtes, lui criant qu'il étoit innocent, il le fit rappeller, commanda qu'on lui coupât la langue, puis le renvoïa pour être exposé. Il contraignoit les parens d'assister aux supplices de leurs proches, & de l'entretenir alors de discours plaisans. Quelqu'un aïant allegué son indisposition, qui ne lui permettoit pas d'être présent à une telle exécution, il lui envoïa sa litiere, pour lui ôter tout prétexte de refus. Il demandoit un jour à un homme qu'il avoit rappellé d'exil, à quoi il emploïoit son tems pendant son bannissement: celui-ci lui répondit, qu'il s'occupoit à prier les dieux qu'ils voulussent retirer Tibere du monde, & faire regner en sa place le fils de Germanicus. De cette repartie, qui ne devoit passer que pour un compliment honnête, ou pour une flaterie, Caligula conclut que tous ceux qu'il avoit bannis, faisoient apparemment contre lui la même demande aux dieux; & comman-

da ſur le champ que l'on fit mourir toutes les perſonnes exilées par ſes ordres. La vûë des ſupplices lui cauſoit tant de joie, que ſouvent il faiſoit donner la queſtion ou mettre ſur la rouë de pauvres malheureux, ſans autre deſſein que de joüir du triſte plaiſir de les voir ſouffrir, & d'entendre leurs cris: alors il leur témoignoit qu'il étoit ſenſible à leurs peines, & qu'il auroit voulu les en exempter.

Il faiſoit gloire de parler comme il agiſſoit, & il ſe felicitoit ſouvent de ne s'être point laiſſé attendrir par la quantité d'exécutions qu'il avoit vûës. Et comme ſa grand-mere le blâmoit un jour de ſon extrême cruauté, il lui répondit brutalement: « Souvenés-vous que je fais ce que » je veux, & à qui je veux. » Un citoïen Romain diſtingué par ſon merite, qui avoit obtenu de lui la permiſſion de ſe retirer dans l'iſle d'Anticyre, eſperant que ce changement d'air contribueroit à rétablir ſa ſanté alterée, lui fit demander une prolongation de ſéjour dans le même lieu. Mais bien loin de lui accorder

CALIGULA
An de N.S.
39.

cette légere faveur, il le condamna à perdre la tête, & dit pour toute raison, qu'il falloit nécessairement que la saignée lui fût bonne, puisqu'il avoit si long-tems pris * l'ellebore sans succès. Il aimoit sur-tout à voir languir les condamnés; c'est pourquoi il les faisoit tourmenter à diverses reprises, afin disoit-il, qu'ils se sentissent mourir. Un jour qu'il s'étoit mépris dans une exécution, un autre que celui qu'il avoit condamné aïant souffert la mort, il dit: « Qu'importe? l'autre ne l'avoit pas » plus mérité que lui. » Enfin il étoit d'un naturel si barbare, qu'il se consideroit exprès dans un miroir, pour ajoûter de la fierté à ses regards, & voir ceux qui étoient les plus propres à intimider ses sujets. Toutes les fois qu'il témoignoit quelque amitié à sa femme & à ses maîtresses, il leur mettoit la main sur le cou, en disant: « Quelque beau & quelque aimable » que cela soit, je puis le détruire » quand je voudrai. » Souvent dans sa plus grande tendresse pour Céso-

* *L'ellebore croissoit principalement dans l'isle d'Anticyre.*

nie, il l'assûroit qu'il lui prenoit envie de la faire mettre à la torture, pour sçavoir ce qui causoit sa passion pour elle. Nul de ses discours n'étoit exempt de ce caractere de tyrannie, qu'inspire à une ame féroce la puissance arbitraire, & un de ses souhaits ordinaires étoit de pouvoir réduire l'état au point, que les jurisconsultes n'eussent plus rien à décider, & que tout se réglât suivant les régles qu'il prescriroit. Mais afin qu'il ne manquât rien de ce qui pouvoit le faire regarder comme un monstre & un parfait tyran, il se plaignoit quelquefois, que sous son regne il n'étoit arrivé dans l'empire aucune calamité remarquable, disant, que celui d'Auguste étoit fameux par la défaite de Varus, celui de Tibere par la chûte de l'amphithéâtre de Fidenes, & que pour lui il seroit assés malheureux dans sa prospérité pour ne rien voir de semblable. Il portoit la rage & la folie, jusqu'à desirer la perte d'une de ses armées, une famine, une peste, un incendie, ou que la terre s'entr'ouvrît, & engloutît quelque ville.

CALIGULA An de N.S. 39.

De si horribles inclinations enga-

CALIGULA
An de N.S.
40.
XXIII.
Préparatifs de guerre contre les Germains & les Bretons.

gerent plusieurs personnes à conspirer contre lui: mais ce dessein fut différé, à cause des grands préparatifs qu'il fit contre les Germains & les Bretons sur la fin de la troisiéme année de son regne. On leva tant de nouvelles troupes pour cette expédition, & il témoignoit tant d'envie de la rendre célébre, qu'on ne doutoit point qu'il ne soûmît sans peine toute la Germanie & la Bretagne. Il partoit quelquefois si précipitamment, durant la marche de l'armée, que les cohortes prétoriennes étoient contraintes, afin de le pouvoir suivre, de charger leurs drapeaux sur les voitures qui portoient leur bagage, & de partir ainsi sans leurs enseignes, qui n'arrivoient que long-tems après. En d'autres tems il alloit lentement, & se faisoit porter par huit soldats, envoïant devant lui avertir les magistrats des villes, de faire balaïer les grands chemins, & d'y jetter de l'eau pour abattre la poussiere. Après tout ce grand appareil & ses vains discours il ne fit pas la moindre chose. Il se contenta de recevoir auprès de lui Adminius fils de Cynobellinus

roi de bretagne, qui fuïant son pere, vint suivi de peu de domestiques, demander la protection de l'empereur. Quelque chimerique qu'eût été son expédition, il écrivit pourtant au sénat comme s'il eût conquis toute l'isle, & il ordonna expressément à ses couriers de traverser à cheval la grande place en allant au palais, & de ne point délivrer ses lettres aux consuls, mais de les porter droit au temple de Mars, ou au sénat entier.

Caligula An de N.S. 40.

XXIV. Expedition & victoires chimeriques de Caligula.

Quelque tems après ce grand exploit de guerre, il détacha une troupes de ses gardes Allemandes, avec ordre de passer le Rhin, de se cacher en quelque endroit voisin, & de crier ensuite, aux armes, avec tout le bruit ordinaire lorsqu'on apperçoit l'ennemi de près. Ils executerent fidélement ce qui leur étoit commandé, & au premier bruit qu'ils firent, l'empereur s'avança fierement, suivi d'un petit nombre d'amis choisis à la tête de quelques escadrons, & s'enfonça dans un bois qui n'étoit pas loin. Ces audacieux guerriers y demeurent tout le tems qu'ils croïent

CALIGULA
An de N.S.
40.

nécessaire à persuader qu'ils ont été à la poursuite de l'ennemi, puis ils s'en reviennent à la lueur des flambeaux avec des couronnes & des rameaux élevés, en signe de la victoire. L'empereur enflé de ce succès, reproche à ceux qui ne l'avoient pas suivi, leur lenteur & leur timidité, récompense ceux qu'il regarde comme ses compagnons de fortune, & leur donne des couronnes d'une nouvelle espece, avec l'honorable surnom d'*Exploratorii*. Pour donner encore un plus grand air de vraisemblance à sa prétenduë victoire, il fit secrettement enlever des ôtages des lieux où on les gardoit ; & cette nouvelle lui étant rapportée dans le tems qu'il étoit à table, il parut si irrité de cette feinte évasion, qu'il se leve à l'instant, monte brusquement à cheval, & marche un grand trot après eux avec un corps de cavalerie. Les choses étoient trop bien préparées, pour avoir besoin de courir long-tems sans rejoindre ces ôtages, qu'il voulut voir enchaîner comme des fugitifs, & qu'il ramena lui-même au camp, aussi vain du

ſuccès de ſa courſe que du reſte. Il ſe plaignit hautement en cette occaſion du ſénat & du peuple Romain, les accuſant de paſſer leur vie dans les plaiſirs ou dans des diſſenſions honteuſes, pendant que le prince s'expoſoit à tous les dangers pour le bien de l'état. Et comme s'il eût voulu effectivement terminer, par une fin glorieuſe, cette guerre chimérique, il marcha en corps d'armée vers la Batavie, ou la Hollande. Le long des côtes, il diſpoſa ſes machines de guerre, rangea ſes troupes en bataille, monta ſur ſa galere pour mieux reconnoître les lieux, puis en étant deſcendu, il fait ſonner la charge, & un moment après il commande à ſes ſoldats de remplir leurs caſques de coquillages, qu'il nommoit du beau nom, de dépouilles de l'Ocean conquis ; & de tribut pour le capitole ; puis raſſemblant après cela les troupes diſperſées, de la maniere que le font les généraux après une victoire, les harangua, fit l'éloge de leurs vertus militaires, & leur diſtribua quantité d'argent, afin, diſoit-il, qu'ils jouiſſent plus

CALIGULA An de N.S. 40.

commodément du fruit de leurs travaux. On éleva avant son départ de ce lieu, pour monument de ses grandes actions, une tour sur le bord de la mer: ensuite on fit retourner à Rome les vaisseaux sur lesquels il s'étoit embarqué; & afin d'accroître la dépense, on en transporta par terre une bonne partie.

XXV. Sa ridicule vanité.

A son entrée dans les Gaules, (car c'étoit sa route pour revenir à Rome) il dépêcha de bonne heure des couriers, afin qu'on l'y reçût en conquerant. Il emmena exprès quelques barbares fugitifs, pour les faire servir à son triomphe. Et parce qu'il s'imaginoit sans cesse des moïens de le rendre plus éclatant, il voulut être accompagné de la principale noblesse des Gaules, qui se peignit par son ordre le visage & les cheveux, & qui après avoir appris quelque chose de la langue des Germains, fut encore obligée de prendre des noms barbares, au lieu de ceux qu'elle portoit. A ce comique dessein, il en fit succeder un tragique. Il résolut de faire massacrer les légions, qui s'étoient autrefois révol-

tées contre Germanicus, quoique ç'eût été en faveur de Germanicus même, & par averſion pour Tibere; il s'en reſſouvenoit, puiſqu'il étoit alors dans le camp, & avoit été témoin de la révolte. Toute la grace qu'on put obtenir de lui, à force de priere, fut qu'il ſe contenteroit de les faire décimer. On tâcha en vain de moderer encore ce dernier jugement: l'empereur aïant fait venir devant lui ces malheureux déſarmés, comme pour les haranguer, il les fit incontinent environner de toutes parts par un grand corps de cavalerie, qui devoit être emploïé à cette inhumaine execution. Mais heureuſement ce deſſein manqua par ſon peu de hardieſſe: car s'étant apperçû qu'on avoit pénetré ſes intentions, & que pluſieurs malgré la cavalerie qui les tenoit enfermés, s'échappoient & couroient aux armes, il s'enfuit lui-même ſoudainement, & continua ſon voïage. Plus il approchoit de Rome, plus il penſoit à ſe venger du ſénat, qu'il accuſoit d'avoir répandu tous les faux bruits qui avoient couru en ſon ab-

XXXI. Il veut faire décimer une légion: & n'oſe.

sence ; & après lui avoir expressément défendu de régler les honneurs qu'on lui devoit rendre à son retour, il se plaignit de ce qu'il le vouloit priver du triomphe. Cependant les ambassadeurs du sénat viennent à sa rencontre, & l'invitent de sa part à hâter sa marche, pour recevoir plûtôt les honneurs qu'il avoit mérités par tant de travaux. Mais au lieu de répondre à leurs civilités, il dit seulement, mettant la main sur la poignée de son epée : « J'irai, & je porterai cela avec moi : » & afin que le sénat n'ignorât point qu'il étoit l'objet de sa haine, il publia un édit, par lequel il déclaroit que la noblesse ordinaire & le commun peuple avoient eux seuls part à son retour, mais que pour le sénat, il ne prétendoit être à son égard ni prince ni citoïen. Il joignit à cela une défense à tous les sénateurs de venir au devant de lui, & pour n'avoir point besoin de leurs suffrages, il renonça alors au triomphe, & se contenta de l'ovation, sans aucune autre cérémonie, quoique ce fût le jour de sa naissance.

Ce-

Caligula An de N.S. 40. XXVII.

Bassesse & lâcheté du sénat.

Cependant une occasion imprévûë calma la colere de l'empereur contre le sénat. Protogene, cruel ministre des fureurs de ce prince, donna lieu à la réconciliation. Il étoit entré au sénat pour y porter un ordre de son maître, & toute l'assemblée, l'avoit salué avec toute la soumission & la bassesse introduite par la corruption des moeurs. Scribonius Proculus aïant encore rencheri sur les adultations de ses confreres, Protogene lui dit brutalement : « D'où vient que haïssant l'empereur, vous me saluez avec plus de respect & de cordialité que les autres ? » Tout à coup les sénateurs se levent de leur place, se jettent sur le pauvre Scribonius, le déchirent en pieces, & par cette action horrible, rentrent en grace auprès de l'empereur, trop méchant pour n'en pas connoître tout le mérite. Falloit-il à des hommes si indignes un autre maître que Caligula !

Cependant une continuelle pratique de cruauté le rendoit de jour en jour encore plus barbare, & ce fut alors qu'il fit cet execrable souhait:

CALIGULA An de N.S. 40.

» Plût aux Dieux que le peuple Romain n'eût qu'une tête, bientôt je » l'abattrois d'un seul coup. » Il avoit resolu de se retirer à Antium, & delà à Alexandrie; mais il vouloit auparavant exterminer les principaux membres de l'ordre des sénateurs & des chevalliers, comme on l'apprit depuis par ses propres tabletes, dont l'une s'appelloit *Gladius*, l'épée, & l'autre *pugio*, le poignard, contenant les noms de ceux qu'il prétendoit faire mourir: de cette maniere il ne vérifioit que trop la prédiction de Tibere, qu'il seroit un second Phaéton pour la ruine du genre humain. Mais dans le tems qu'il préparoit une scene si sanglante, on se préparoit à mettre fin à tant d'abominations. Car lorsqu'on eut remarqué, que bien loin que sa rage se rallentit, elle croissoit de jour en jour, plusieurs personnes conspirerent contre lui. Il est vrai que la crainte qu'inspiroient ses gardes, éloigna quelque tems l'effet de la conjuration. Cependant à la fin Cassius Chéreas, officier dans les Cohortes prétoriennes, s'étant ou-

An de N.S. 41.

XXVIII. On conspire contre lui.

vert à ses amis, & ceux-là à d'autres, ils convinrent du jour de l'execution. Caligula avoit coûtume d'aller tous les jours aux bains, sans suite, pardessous une voûte de son palais, on jugea ce lieu propre à l'attaquer. Les conjurés s'y rendent: il passe; Chéreas le saluë respectueusement, & le suivant de près, il lui porte un coup mortel, en criant: « Tyran, pense « à ce que tu as fait. » Tous imitent l'éxemple de Chéreas, & frappent. Caligula reçut avant que d'expirer trente coups, en disant toûjours, « Je suis encore en vie. » Il étoit alors âgé de vingt-neuf ans, & sur la fin de la quatriéme année de son regne.

CALIGULA An de N.S. 41.

XXIX. Il est assassiné par Chéreas.

Ce prince avoit l'esprit subtil & délié, & parloit avec beaucoup de grace & de facilité, mais il avoit un si grand fond de méchanceté, qu'on a eu raison de dire de lui, qu'il sembloit que la nature l'eût produit exprès, pour montrer en sa personne jusqu'où peut aller un déreglement outré, soutenu d'une puissance sans bornes. Son corps dérobé à la vengence publique, fut brulé

CALIGULA An de N.S. 41. XXX. On massacre sa femme & sa fille.

furtivement & à la hâte. Sa famille même eut part à sa funeste destinée. Un Centurion massacra Césonie presqu'en même tems que lui, & l'on brisa contre les murs du palais la tête de sa fille unique, qui étoit encore au berceau, afin qu'il ne restât rien d'un sang si abominable. On fondit enfin par ordre du sénat la monnoïe marquée à son coin, pour dérober à la postérité la memoire de son nom. Il mourut l'an 794. de la fondation de Rome, 41. ans après la naissance de Jesus-Christ, & le huitiéme depuis sa mort.

XXXI. Prédication de l'évangile.

Sous ce regne si court de Caligula, l'Evangile fut annoncé par les Apôtres, & par d'autres ministres du Seigneur, dans une grande partie du monde. Saint Mathieu écrivit le premier l'évangile qui porte son nom, & ce fut sous ce quatriéme empereur que les fideles furent appellés Chrétiens.

La mort d'un si méchant prince ne laissa pas d'exciter beaucoup de troubles à Rome; car les conjurés ne pensant qu'à pourvoir à leur sûreté, sans s'occuper du soin de l'em-

pire, se retirerent après l'execution, qui fut d'abord regardée comme un bruit faux, répandu exprès, & comme un piége de l'empereur même, fatal à ceux qui s'en réjouiroient. Ce qui empêcha pourtant qu'on en doutât long-tems, fut l'agitation de la garde Allemande, & les désordres qu'elle commit. Le sénat réjoui de ce qui étoit arrivé, s'assembla: & après beaucoup de contestations, Cn. Sentius Saturninus qui étoit consul, prénant la parole, exposa avec vehemence le bonheur de la liberté, & les tristes suites de la tyrannie, il fit voir que Caligula avoit éteint tout ce que le regne précedent avoit laissé de vertu, qu'il avoit aboli tous les exemples de magnanimité, & laissé pour uniques traces celles de l'adulation & de la crainte. Il conclut, en déclarant le brave Chéreas digne de récompense, pour avoir rendu à l'état un service aussi important, que celui de la délivrer d'un prince furieux, sous lequel les biens, la liberté, & la vie de chaque citoïen étoient en un danger continuel; ensuite l'élevant au-def-

CALIGULA. An de N.S. 41.

XXXII. Discours de Saturnin consul, en faveur de l'action courageuse de Chréas.

CALIGULA An de N.S. 41.

ſus de Brutus & de Caſſius, meurtriers de Céſar, il dit que ceux-là étoient plûtôt des auteurs de ſédition & de guerres civiles, que des vengeurs de la liberté publique; au lieu que Chéreas avoit non ſeulement affranchi Rome d'un tyran, mais encore qu'il l'avoit délivrée de toutes les miſeres qui étoient à la ſuite d'un auſſi déteſtable regne que celui de Caligula. Le ſénat encore effraïé des calamités paſſées, entra facilement dans les idées du conſul, & réſolut avec lui de rendre à la république ſon ancienne liberté, & d'abolir ſans retour le nom d'empereur & de Céſar. Ce fut donc en conſéquence de cette délibération que le ſénat s'empara du Capitole, aidé de quelques cohortes prétoriennes, qui ſe trouvoient alors de garde dans la ville & qui approuverent la réſolution priſe. Mais ces ſentiments qui devoient naturellement être ceux de tous les Romains, n'étoient pas ceux du peuple, qui demandoit avec chaleur, qu'on procédât promptement à la nomination d'un empereur. Le peuple avoit des

XXXIII. Le ſénat veut rendre la liberté à la république, & abolir le nom d'empereur.

CALIGULA
An de N.S. 41.

raisons qui l'engageoient à souhaiter un prince, & qui n'interessoient ni le sénat, ni la noblesse Il ne recevoit que des empereurs seuls ces liberalités reglées, qui faisoient en partie sa subsistance, & cette quantité de spectacles, ausquels il prenoit un plaisir singulier ; il craignoit que le retour de ce que la noblesse & les principaux citoïens nommoient liberté, ne fût pour lui une privation de ces avantages. Il préservera donc à demander un maître, & la punition des meurtriers de Caligula. Les cohortes prétoriennes & la garde Allemande vouloient, comme lui, la continuation du gouvernement monarchique ; les cohortes le désiroient dans l'esperance de faire telle élection qu'il leur plairoit, & les Germains ou Allemans, à cause des profits considérables qu'ils avoient trouvés à executer les ordres sanguinaires du prince : ils ne pouvoient plus compter sur rien de semblable, sous un gouvernement républicain. La diversité des sentimens excitoit cependant de grands troubles à Rome ; & durant cette con-

XXXIV. Le peuple & les soldats demandent l'élection d'un empereur & la punitions des meurtriers de Caligula.

CALIGULA An de N.S. 41.

fusion les soldats & le peuple ne procedoient point à l'élection, quoique déterminés à en vouloir une: mais un incident imprévû leur fournit ce qu'ils souhaitoient. Quelques soldats courant autour du palais, apperçurent en passant Claude, oncle de Caligula: il se cachoit dans un coin, pour éviter le sort de la famille de son neveu. Aussi-tôt ils le portent sur leurs épaules, & le proclament empereur, tout transi de peur, & attendant à toute heure la mort des mêmes mains qui le couronnoient à la vûë du peuple émû du danger qu'il couroit. Le sénat averti de ce qui se passoit, députa à Claude un tribun du peuple, pour l'exhorter à attendre ce qu'il alloit statuer sur le gouvernement, & à s'unir avec lui dans une affaire d'où dépendoit le bonheur ou le malheur public. Claude répondit qu'il n'étoit plus maître de lui même, & que d'ailleurs Herode Agrippa, roi de Judée, qui étoit actuellement à Rome, lui conseilloit de ne se point conformer aux avis du sénat. Malgré cette réponse; qui sembloit celle d'un

XXXV. Claude oncle de Caligula est proclamé empereur par les soldats.

d'un homme décidé, il étoit toûjours incertain & irrésolu, n'aïant pas le courage de rien entreprendre ou pour lui, ou pour le public; & tout le monde s'appercevoit de l'impression que la crainte continuoit à faire sur son esprit. A la fin, les cris du peuple, & le desordre causé par les soldats, firent plier le sénat, qui considerant que Claude étoit le plus proche héritier des Césars, oncle de Caligula & frere de Germanicus, consentit à le déclarer empereur, & bientôt après confirma ce consentement par une proclamation solemnelle. Claude pour s'assurer les suffrages de l'armée, promit quinze grands sesterces à chaque légionaire qui lui prêteroit le serment, & introduisit le premier, comme Suétonne le remarque, la pernicieuse coûtume d'engager par argent les soldats à l'obéissance & à la fidélité.

XXXVI. Le sénat y consent.

CLAUDE, Empereur V.

Claude.

Claude étoit âgé de cinquante ans quand il parvint à l'empire. Il avoit toûjours vêcu auparavant d'une ma-

CLAUDE. An de N.S. 41.

XXXVII. Caractere de Claude.

niere obscure, emploïant la meilleure partie de son tems à lire ou à écrire, tantôt sur des sujets historiques, & tantôt sur d'autres moins sérieux. Il donna même quelques preuves publiques de ses progrès, & voulut être le réformateur de l'alphabet en y ajoûtant trois lettres, ce qui n'eut lieu que sous son regne, & fut retranché après sa mort. Mais son étude stérile ne le rendit pas plus considérable; car soit que ses infirmités corporelles, ou que son naturel pesant le fissent juger incapable des grandes affaires, il ne fut élevé à aucune dignité, si ce n'est qu'il fut pendant quelques mois associé au consulat par son neveu. Il faut pourtant tomber d'accord qu'avec le tems il avoit surmonté la lenteur & les autres défauts de son esprit, comme on le peut présumer du soin qu'il prit de l'état, lorsqu'il fut appellé à le conduire, & des sages réglemens qu'il fit au commencement de son regne. Un des premiers fut d'abolir, par une amnistie générale, le souvenir de ces deux jours pleins d'agitation, pendant lesquels le sénat avoit prétendu

rétablir l'ancien gouvernement. Il abrogea ensuite les édits cruels de son prédecesseur, par le rappel de tous les bannis & par la délivrance de tous les prisonniers. Les sœurs & les nieces de Caligula ressentirent les premieres la douceur du changement arrivé à l'état. Claude auroit souhaité de ne point ensanglanter le commencement de son regne, mais on lui conseilla d'assûrer sa vie & celle de ses successeurs contre les attentats de certains sujets mécontens & capables de tout oser. Il condamna donc à mort Chéreas, avec quelques-uns de ses principaux complices. Leur constance à souffrir la mort, & à soutenir qu'ils avoient fait une action louable, en faisant périr un tyran monstrueux ne laissoit pas de faire des impressions dangereuses sur les esprits ; & on admira l'idée noble de Chéreas, qui demanda pour toute grace la gloire de mourir de la même épée dont il avoit percé Caligula. Le nouvel empereur éloigné de l'orgueil de son prédecesseur, refusa tous les titres fastueux qu'une vile adulation avoit inventés, & défendit sous

CLAUDE. An de N.S. 41.

XXXIX. Il condamne à mort les meurtriers de Caligula.

XL. Sa modestie, son application aux affaires, & son équité.

CLAUDE. An de N.S. 41.

des peines sévéres qu'on fit aucun sacrifice en son honneur. Il défera beaucoup plus que tous ses prédecesseurs aux avis du sénat, & il prenoit toûjours celui des consuls sur les affaires qui meritoient quelque considération. Il assistoit aussi exactement aux audiences que les avocats mêmes, & rendoit très-souvent la justice en personne, mais en maître, sans s'assujétir trop exactement aux termes des loix, dont il moderoit la rigueur, selon la nature & les circonstances des cas. Sa clemence ne s'étendoit point sur ceux qu'un esprit de fraude & d'iniquité animoit contre des innocens : au contraire il donnoit alors une nouvelle extension aux peines portées par les ordonnances, & quelquefois il condamnoit aux bêtes les faux dénonciateurs, loin de les proteger & de les récompenser même, comme il n'arrive que trop souvent par l'effet d'une politique pernicieuse. La maniere dont il convainquit une femme, qu'elle étoit mere d'un fils qu'elle desavoüoit, est assés ingénieuse. Les preuves n'étoient point évidentes de

part & d'autre, mais les apparences étoient pour le fils : il condamna celle qui nioit d'être la mere, à épouser celui qui, disoit-elle, ne lui étoit rien. Ce jugement fit horreur à la femme, qui pour ne pas commettre un inceste, avoüa que l'époux qui lui étoit donné par la loi du prince, lui devoit la naissance ; ce qui fit donner de grands éloges au jugement de Claude, & fit honneur à sa sagesse.

CLAUDE. An de N. S. 41.

C'est sous son regne que fut agitée la question touchant le salaire des avocats. C. Silius * désigné consul, de concert avec tout le sénat, demanda l'observation de la loi *Cincia*, qui défendoit aux avocats de recevoir aucune rétribution : il allegua l'exemple des anciens orateurs, qui ne plaidoient que par zele & pour l'honneur : « L'éloquence, disoit-il, ne « doit point être soüillée par un trafic « sordide, qui peut devenir funeste « à l'innocence. La bonne foi « ne s'accorde point avec un gain « mercenaire. Il y aura moins de pro- »

An de N. S. 42.
XLI. Question touchant le salaire des avocats.

* Ce fait est renvoyé par M. de Tillemont à l'an de N. S. 47.

CLAUDE. An de N.S. 42.

» cès, lorsque les avocats plaideront » sans espérance de salaire; leurs con- » sultations moins intéressées seront » plus conformes à la raison & à l'é- » quité. » Les avocats réfuterent ainsi ce discours: « Nous ne cherchons, » disent-ils, qu'à rendre service aux » particuliers qui seroient opprimés » par les grands, sans notre ministere. » Mais l'éloquence que nous avons » acquise ne nous a-t-elle rien coûté? » Nous négligeons le soin de nos af- » faires pour travailler à celles des » autres. Personne n'embrasse une » profession sans en avoir examiné » les avantages. Clodius & Curion » ces fameux orateurs, n'ont-ils pas » autrefois exigé un salaire considé- » rable? Nous sommes de pauvres sé- » nateurs, qui, tandis que la républi- » que est en paix, ne pouvons vivre » que des occupations de la paix. Si » l'on ôte aux sçavans le fruit de leurs » études, qui voudra desormais étu- » dier? » L'empererur trouva ces raisons fort bonnes, & fixa le salaire des avocats à cent cinquante écus par cause, déclarant que ceux qui exigeroient une plus grosse somme,

feroient punis comme des concussionnaires.

XLII. Son affabilité & sa politesse.

Il honoroit les magistrats, afin de mieux engager le public à les honorer ; & un jour les tribuns du peuple étant venus ensemble à son tribunal pour y recevoir ses ordres, il leur fit des excuses de ce qu'il les laissoit debout, n'y aïant point de siéges pour les faire asseoir. Il se concilia si parfaitement l'amitié du peuple, par cette conduite polie & honnête, que sur le simple bruit qui se répandit qu'il avoit été assassiné sur le chemin d'Ostie, ils coururent comme des furieux par toutes les ruës de Rome, reprochant aux soldats qu'ils étoient des traîtres, & au sénat des parricides, & ajoutant à ces outrages mille imprécations. Pour dissiper ces faux bruits, il fallut plusieurs couriers, qu'on fit monter sur les rostres pour parler au peuple, & l'assûrer que l'empereur joüissoit d'une santé parfaite, & qu'il reviendoit bientôt à Rome.

Claude prit un soin particulier d'y entretenir l'abondance, & il destina pour cela des vaisseaux, dont l'uni-

CLAUDE. An de N.S. 42.

que emploi étoit d'escorter ceux des marchands qui y apportoient des grains ou d'autres provisions, & de les défendre des insultes des corsaires. La précaution de ce prince à pourvoir à la subsistance de Rome, étoit d'autant plus utile alors, que le nombre de ses habitans en devenoit peu à peu si prodigieux, comme Tacite nous l'apprend, qu'on y compta pendant un * lustre célébre du tems de Claude, six millons neuf cens quarante-quatre mille personnes. Nul des empereurs avant lui n'avoit tant contribué, par la magnificence des édifices publics, à embellir la capitale du monde. Mais de tous ces ouvrages les plus estimables, furent premierement ce prodigieux aqueduc, nommé l'aqueduc de Claude, beaucoup plus grand que tous les autres, qui portoit l'eau jusque sur la plus élevée des sept montagnes, après l'avoir conduite l'espace de quarante milles de chemin : Secondement le port d'Ostie creusé avec une dépense infinie au milieu des sables,

XLIII. Ouvrages publics de Claude.

* Ce lustre selon M. de Tillemont se fit l'an de N. S. 47.

& qui devint inutile depuis, par la négligence des autres empereurs: Enfin le deffechement du *Lac Fucin* au païs des Marses, dont il fit entrer l'eau dans le Tybre, afin de le rendre plus navigable. Pour exécuter ce dernier ouvrage, on fut obligé de miner une montagne de pierre dure, l'espace de trois milles; on y emploïa onze ans entiers, & trente mille ouvriers à la fois.

CLAUDE. An de N.S. 41.

L'empereur confirma Herode Agrippa dans la possession de ses états, dont Herode Antipas son oncle avoit été chassé par le précédent empereur; il avoit été ensuite banni avec Herodias, comme si Caligula eût voulu être le vengeur de leur mariage incestueux & de la mort de Jean-Baptiste. Mais afin qu'il ne manquât rien à ce bienfait, Claude ajoûta au roïaume qu'il lui rendoit, la Judée, & le païs de Samarie, qui avoient appartenu au premier Herode, grand-pere de ce dernier. Il publia en même tems un édit en faveur des Juifs opprimés sous le regne précedent. Ce fut ce nouveau roi si protegé de Claude, qui voulant plaire aux Juifs, se dé-

XLIV. Herode Agrippa persecuteur des Chrétiens.

CLAUDE.
An de N.S.
42.

clara le persécuteur des Chrétiens en général, & des Apôtres en particulier, & qui fit emprisonner saint Pierre, après avoir fait mourir saint Jacques. Il est vrai qu'il fut promptement puni de son injuste persécution, par une maladie cruelle dont il mourut. Il laissa un fils qui fut héritier de son sceptre. Claude rétablit encore Mithridate dans son roïaume d'Iberie, Mithridate roi de Cilicie dans ses états du Bosphore, & Antiochus dans la Comagene: ces trois princes avoient été injustement détrônés par Caligula. Les Lyciens & les Rhodiens s'étant rendus indignes des bienfaits du nouvel empereur, les premiers par leur révolte, & les autres par leur cruauté, qui leur avoit fait crucifier plusieurs de leurs compatriotes, furent privés de la liberté qu'on leur avoit accordé.

Les Bretons las des factions & des guerres civiles qui regnoient parmi eux, commencerent alors à rechercher la protection des Romains, & voulurent persuader à leurs compatriotes, qu'il étoit de leur intérêt de

se rendre sujets de l'empire. Bericus, qui étoit le plus considérable d'entr'eux, persuada à Claude de faire passer des légions en Bretagne, comme César avoit fait autrefois. A. Plautius préteur dans les Gaules, fut chargé de cette expédition ; mais quand il la proposa à ses soldats, tous refuserent d'obéïr, disant qu'ils ne vouloient pas porter les armes au-delà des bornes du monde ; car ils regardoienr cette isle comme un morceau détaché qui n'appartenoit point au reste du monde. Il fallut bien des sollicitations pour les resoudre, & Narcisse favori de l'empereur y contribua beaucoup. S'étant donc embarqués, ils firent peu de tems après une descente heureuse, & battirent en diverses rencontres les Bretons conduits par les fils de Cynobelinus. Vespasien, un des lieutenans de Plautius, se distingua fort en cette guerre commencée la seconde année du regne de Claude qui est aussi celle où saint Pierre, après avoir prêché l'évangile en plusieurs endroits, vint à Rome, selon l'opinion commune, &

XLV. Des légions Romaines passent dans la Bretagne.

CLAUDE. An de N.S. 43.

y fit son séjour.

Le sénat, toûjours flateur, décerna les honneurs du triomphe à l'empereur, à cause du succès de ses armes dans la Bretagne; mais Claude voulut le meriter: il passa lui-même en cette isle la troisiéme année de son regne, sous prétexte que les peuples n'y étoient pas encore parfaitement soûmis, & que contre leurs promesses, ils n'avoient pas renvoïé les Romains réfugiés chés eux. On fit pour ce voïage des préparatifs extraordinaires par mer & par terre. Le succès répondit à l'armement: une partie du païs se soûmit après une legere résistance, & Camalodunum (qu'on croit être Maldon dans le comté d'Essex) se rendit comme les autres places: elle en étoit la capitale & le séjour de Cynobelinus. Les historiens ne conviennent pas entr'eux, si Claude se trouva en personne à quelque combat; mais ils demeurent tous d'accord, qu'il fut plusieurs fois salué *Imperator* par les légions. Après avoir soûmis les peuples voisins de la mer, & les avoir désarmés, il leur laissa Plautius

XLVI. Claude y passe lui même.

pour gouverneur, & lui recommanda d'achever la conquête de toute l'isle. Il repassa ensuite promptement à Rome, où il arriva six mois après en être parti. Cn. Pompée & L. Junius Silanus ses gendres le précederent, afin d'y porter de bonne heure la nouvelle de ses victoires, qui y causerent une joie universelle, les Romains conservant toûjours un desir de gloire, malgré l'esprit bas & servile qui regnoit parmi eux depuis le regne de Tibere. Les loüanges de Claude retentissoient de toutes parts; & le sénat ne croïant pas païer assés par un triomphe magnifique les travaux d'une campagne de six mois, lui fit encore ériger des arcs de triomphe à Rome, & à Gessoriacum dans les Gaules (qu'on croit être Montreüil sur mer) parce que c'étoit là qu'il s'étoit embarqué. On y ajoûta des inscriptions, qui en faisant l'éloge du prince, apprenoient les motifs de l'érection de ces monumens. On institua encore à cette occasion des jeux anniversaires, dont on avoit déjà flaté la vanité des empereurs précedens. Claude afin de contribuer lui-même

Claude. An de N.S. 43.

An de N.S. 44. XLVII. Son retour à Rome: honneurs qu'il reçoit.

CLAUDE. An de N.S. 44.

à l'éclat de cette grande cérémonie, permit aux gouverneurs des provinces d'y assister, & accorda aux bannis leur retour dans la capitale de l'empire, afin d'augmenter le nombre des spectateurs. La fameuse Messaline son épouse eut part à sa gloire, suivant le char du vainqueur, dans un char séparé, vêtuë superbement. L'empereur monta le Capitole à genoux, appuïé des deux côtés par ses deux gendres. On avoit mis au rang des trophées une couronne navale d'or, qu'on posa ensuite sur son palais avec la civique, comme un symbole de ses victoires sur la mer, dont il n'avoit pourtant que traversé un petit bras.

La vanité de Claude n'étant pas encore satisfaite de tant de marques d'honneur, il voulut pour faire durer plus long-tems le souvenir de sa gloire, que le surnom de Britannicus qu'on venoit de lui donner, fût aussi celui de son fils Germanicus qu'il avoit eu de Messaline. * Après son

* La chronologie est fort brouillée, pour les évenemens suivans. Le départ de Plautius arriva en l'an 47. de N. S.

départ de Bretagne, Plautius avoit poussé la guerre avec tant de vigueur & de succès, que Claude lui décerna l'ovation à son retour, il alla même au-devant de lui, & pendant le chemin, il le fit toûjours marcher à sa droite. Vespasien lieutenant de Plautius acquit, comme l'a remarqué Suetone, beaucoup de gloire dans tout le cours de cette guerre. Il se trouva à quarante combats, prit vingt villes, subjugua deux des plus vaillans peuples du païs, & se rendit maître de Vectis, qui est l'isle de Wight. On lui accorda les ornemens triomphaux en considération de ses services, & peu de tems après, outre deux dignités sacerdotales, celle du consulat qu'il exerça les deux derniers mois de l'année. Titus son fils y servit sous lui en qualité de tribun ou de colonel, & se fit beaucoup estimer par une valeur jointe à une modestie rare.

CLAUDE. An de N.S. 44 & suiv.

XLVIII. Vespasien acquiert beaucoup de gloire dans la guerre de Bretagne.

Claude avoit jusqu'alors assés bien soutenu sa dignité, & s'étoit fait aimer. Mais il commença à se démentir, ou plûtôt à ne se plus contraindre. Il s'abandonna avec excès aux

XLIX. Claude se dément & se corrompt.

CLAUDE. An de N. S. 44. & suiv.

plaisirs grossiers de la bonne chere & de la débauche, & retomba bientôt dans son indolence naturelle, qui approchoit beaucoup de la stupidité. Livré à l'impudique Messaline sa femme, & à des affranchis aussi méchans qu'elle; il ne voïoit ni n'entendoit plus rien par lui-même, & n'étoit que le ministre & le protecteur de leurs passions, dont les Romains commencerent à sentir l'iniquité & l'extravagance. Tandis que leur empereur imbécille ne songeoit qu'à manger & à boire, ces conseillers sanguinaires tournerent son esprit à la cruauté, & le rendirent impitoïable, même à l'égard de sa propre famille. * Appius Junius Silanus en fut le premier exemple : ni son rare mérite, ni son alliance avec l'empereur dont il avoit épousé la belle-mere, ne le purent garantir de la mort : ce fut l'ouvrage de Messaline & de Narcisse, qui avoient fait périr sa femme avant lui. Pompée & L. Junius Silanus ses deux gendres

L. Injustices & cruautés que sa femme & ses affranchis lui font commettre.

* La mort d'Appius Silanus arriva l'an 42. de N. S. suivant le calcul de M. Tillemont & celle de L. Silanus son fils l'an 49.

eurent

eurent le même sort, ainsi que ses deux niéces, l'une fille de Drusus & l'autre de Germanicus. Messaline haïssoit Valerius Asiaticus, autrefois consul, & Poppée femme de Scipion. Sosibius précepteur de Britannicus, de concert avec Messaline, fit passer Valerius pour un conspirateur dans l'esprit de Claude; ensorte que le prince crédule envoïa sur le champ une troupe de soldats à Baïes, pour amener Valerius à Rome avec les fers aux piés & aux mains. Là il fut interrogé par des Commissaires en présence de Messaline qui le vouloit absolument faire périr, & qui pour cela ne voulut pas que le sénat prît connoissance de cette affaire. Il fut accusé d'avoir voulu corrompre les soldats par des largesses; d'avoir commis un adultere avec Poppée, & de s'être prostitué lui-même comme une femme. Valerius sur ce dernier article interrompit l'accusateur, & lui dit: « Interroge tes fils, ils te di- « ront que je suis un homme. » Il fit ensuite son apologie, & toucha Claude & Messaline elle-même, ensorte qu'elle sortit de la chambre pour es-

CLAUDE. An de N.S. 44. & suiv.

LI. On fait le procès à Valerius Asiaticus.

CLAUDE. An de N. S. 44. & suiv.

suier ses larmes. Cependant Claude délibérant avec son conseil s'il falloit absoudre ou condamner Valerius, Vitellius, après avoir fait mention de leur ancienne amitié, de leur commun attachement au service d'Antonia mere de l'empereur, de tout ce que Valerius avoit fait pour la république, principalement dans sa derniere expédition contre les Anglois, conclut les larmes aux yeux, qu'il falloit à la vérité le faire mourir; mais qu'il étoit à propos de lui laisser choisir le genre de sa mort. Claude y consentit, & crut exercer un acte de clémence. Valerius après s'être baigné & promené à son ordinaire, soupa gaïement, & eut la constance de vouloir voir son bucher, qu'il fit transporter en un autre endroit, de peur que le feu n'endommageât les arbres de son jardin. Ensuite il se fit ouvrir les veines. Poppée se donna aussi la mort. L'empereur étoit, ou si peu informé, ou si peu touché de ce qui se passoit, que peu de jours après il demanda à Scipion qui étoit à sa table, pourquoi il n'avoit point amené sa femme.

On passe sous silence tous les autres meurtres commis sous son regne, sans qu'il y eût néanmoins d'autre part que celle d'un lâche consentement, & d'un abandon entier & aveugle à la volonté de ses affranchis, qui vendoient tous les emplois, & même les plus hautes dignités, & qui transportoient sur des hommes innocens, mais riches, & dont les biens leur étoient dévolus par confiscation, les peines dont les coupables se délivroient en achetant l'impunité des plus grands crimes. L'empereur au lieu de les punir exemplairement, comme il devoit, de l'abus indigne qu'ils faisoient de sa puissance, obtint des honneurs particuliers du sénat pour Narcisse & Pallas, qui porterent si loin leur insolence & leurs rapines, que la patience échappa enfin à divers particuliers qui en parlerent eux-mêmes à l'empereur. Un jour qu'il se plaignoit que son trésor étoit épuisé, ils oserent lui dire, qu'il le rempliroit facilement s'il vouloit partager avec ses affranchis les biens qu'ils s'étoient appropriés. Mais comme

CLAUDE. An de N.S. 44. & suiv.

rien ne le corrigeoit, que sa dureté & son insensibilité étoient à l'épreuve des plaintes & des murmures, & que les maux publics augmentoient de jour en jour, on pensa sérieusement à se défaire d'un prince, dont l'imbecillité étoit si funeste à l'état.

LIII. Conspiration découverte.

Une conjuration formée suivit bientôt ce dessein. Elle avoit pour chefs Statilius Corvinus & Gallus Asinius; deux Romains de la plus haute nóblesse. Ils en remirent l'exécution à deux chevaliers qui s'offrirent de tuer l'empereur. Mais cette conspiration aïant été conduite avec peu de prudence, fut découverte, & donna lieu à des cruautés extraordinaires.

LIV. Autre conjuration plus dangereuse

Claude sembla perdre pour un tems le souvenir de cette conspiration, afin d'en étouffer une plus dangereuse & plus éclatante. C'étoit celle de * Furius Camillus Scribonianus son lieutenant en Dalmatie, qui sollicité par les principaux de Rome, prit hautement le titre d'empereur, & fut reconnu en cette qualité par les légions qui servoient sous lui. Claude, déjà tourmenté par le

* M. de Tillemont place cet évenement l'an 42. de N. S.

remords de ses crimes & par sa timidité naturelle, se crut perdu, quand il apprit qu'il avoit un rival déclaré, mais sur-tout quand il eût reçu une lettre contenant un ordre de lui ceder l'empire & de ne penser désormais qu'à vivre en simple particulier. Alors il balança s'il obéiroit à ce fier commandement, & il consulta son conseil sur ce qu'il devoit faire. Il est même à croire, que si cette conjuration se fut soutenuë quelque tems, il auroit infailliblement abdiqué. La fortune lui rendit un meilleur service que n'auroient fait son habileté & son courage; car comme les prétentions de Camille étoient sans fondement, & que les légions ne persisterent que cinq jours dans leur choix, cette entreprise tomba d'elle-même. Des historiens prétendent que la vûë de quelque prétendus prodiges les firent rentrer dans leur devoir; mais quel que fût le motif de leur retour à l'obéïssance, il ne rassura point Claude, & lui laissa de facheuses impressions. Devenu plus timide par deux dangers consecutifs, quoiqu'heureuse-

Claude. An de N.S. 44. & suiv.

LV. Timidité & fraïeurs de Claude.

CLAUDE. An de N.S. 44. & suiv.

ment évités, il trembloit au moindre évenement. Un jour qu'en offrant un sacrifice, il apperçut une épée dans le temple, qu'on y avoit laissée par hazard, il assembla aussitôt le sénat, & s'étant plaint à lui d'être le plus malheureux prince du monde, & d'être à toute heure en danger de perdre la vie, il passa plusieurs jours sans vouloir sortir de son palais. Depuis ce jour-là il n'assista plus à aucune solemnité qu'environné de ses gardes ; lorsqu'il mangeoit, il leur ordonnoit d'entourer sa table la lance à la main, quoiqu'il n'y eût que de ses domestiques dans l'appartement : & s'il alloit rendre visiteà quelqu'un, on cherchoit exactement par toute la chambre, & jusques sous le chevet du lit, s'il n'y avoit point d'armes dont on se pût servir contre lui. On fouilloit aussi tous ceux qui s'approchoient de sa personne, sous quelque prétexte que ce fût ; & ses gardes, à qui ce soin étoit commis, s'en acquittoient souvent avec une extrême brutalité, sans distinction ni d'état ni de sexe.

Messaline cependant & ceux qui

étoient attachés à elle profitoient de la timidité de Claude. Sous prétexte de veiller à sa conservation, & de punir les complices de la révolte, ils faisoient mourir toutes les personnes qui leur déplaisoient, ou dont la fortune étoit l'objet de leur cupidité. Ces exécutions injustes, ausquelles il avoit moins de part qu'eux, lui attiroient toute la haine publique, qu'il méritoit, sans doute, par le plaisir honteux & inhumain qu'il prenoit à être témoin des suplices qu'inventoient contre des innocens les barbares ministres de Messaline, & des affranchis. Il étoit quelquefois si avide de ces tristes & horribles spectacles, qu'étant à Tibur, où il souhaitoit de voir exécuter quelques malheureux, d'une certaine maniere qui n'étoit plus en usage, & ne se trouvant point en cet endroit de bourreau assés habile pour cela, il en envoïa chercher un exprès à Rome, sans qu'il se lassât de l'attendre jusqu'à la nuit, ou qu'il fît détacher du poteau ceux qui devoient souffrir les horreurs & lui donner le plaisir de ce spectacle curieux. On comp-

LVI. Sa barbarie & son inhumanité.

CLAUDE. An de N.S. 44. & suiv.

te trente sénateurs & plus de trois cens chevaliers mis à mort sous son regne. Son ame s'étoit tellement familiarisée avec la cruauté, & avec l'idée des supplices, qu'un de ses officiers lui rendant compte de l'exécution de ses ordres à l'égard d'un homme consulaire, il répondit froidement : « Je ne vous avois pas dit » de le faire mourir ; mais qu'impor» te, puisque cela est fait ? »

An de N.S. 47.

La septiéme année du regne de Claude, concourant avec l'an 800. de la fondation de Rome, on célébra les grands jeux séculaires solemnisés par Auguste 64. ans auparavant.

An de N.S. 48.

LVII. Débauches de Messaline.

Messaline étoit parvenuë au comble de la débauche, & de l'iniquité : son impudicité étoit à la vérité déja assés connuë ; mais ses prostitutions devinrent alors si publiques, si énormes si monstrueuses, que le détail historique en seroit scandaleux. Nous croïons néanmoins pouvoir dire, sans blesser la pudeur majestueusé de l'histoire, que cette princesse étoit parvenuë à un tel degré d'impudence, qu'un de ses plaisirs ordinaires, étoit d'obliger des

es femmes à se prostituer en pré- CLAUDE.
ence de leurs maris, & que celles An de N.S.
u'un reste de modestie empêchoit 48.
e le faire, couroient presque toû-
ours danger de perdre la vie. La
rainte du ressentiment de l'empe-
eur ne la troubloit point; elle em-
loïoit tant d'artifices à le tromper,
u'elle réussissoit enfin dans tous ses
onteux projets, & joüissoit presque
ous ses yeux du goût qu'elle trou-
oit à le couvrir d'opprobres. Elle
voit d'abord gardé quelques me-
ures dans ses galanteries : mais elle
ut ensuite avoir droit d'être dére-
lée impunément. Elle fit profession
uverte d'impudicité, & violant le
spect dû à un mari & à un empe-
ur, elle s'abandonna à toute sor-
de personnes, même à des co-
édiens. Tout le monde connois-
it ses desordres, & on en parloit
on seulement à Rome, mais dans
out l'empire, & même dans les
iis étrangers. Claude seul igno-
it sa honte: Messaline avoit ga-
né ou intimidé tous ceux qui eus-
nt pû lui ouvrir les yeux, & avoit
ême fait périr Catonius Justus pre-

CLAUDE. fet des gardes, qui en avoit eu le
An de N.S. dessein.
48.

Après avoir sacrifié à sa fureur plusieurs de ses amans, que leurs excès avec elle avoient mis hors d'état de répondre à ses desirs immoderés; elle devint éperduement amoureuse de C. Silius, jeune homme, dont la beauté & la bonne mine égaloient la santé & la vigueur. Il étoit fils de ce Silius que Tibere avoit fait mourir; & il étoit désigné pour être consul peu de tems après. Afin de le posseder elle seule, elle le contraignit de répudier Julia Silana sa femme, qui étoit à Rome un exemple éclatant de vertu. Sans rougir de sa nouvelle passion, elle le voïoit à toute heure, se promenoit avec lui publiquement, & alloit aussi hardiment chés lui, qu'elle auroit pû faire dans l'appartement de son mari. Enfin elle l'accabla de biens & de dignités, & transportant, pour ainsi dire, la cour chés lui, on voïoit sans cesse à sa porte les marques & les ornemens de l'empire.

LVIII. Elle se marie publiquement avec Silius.

Après avoir fait à son mari des affronts de toute espece, dégoûtée

de ces genres d'adultere faciles & communs, elle s'avisa d'en commettre un qui n'avoit point encore eu d'exemple, & qui pourroit passer pour une fable, de l'aveu de Tacite & de Suétone, si le fait n'étoit pas certain. Elle entreprit de se marier solemnellement avec Silius, comme si Claude l'eût répudiée, & que le divorce eût été déclaré. Silius ne pouvoit ignorer le péril où ce crime éclatant alloit l'exposer. Mais il se flattoit d'arriver peut-être par-là à la souveraineté, & craignoit en même tems de se perdre, en résistant aux desseins de Messaline. Selon Tacite, ce fut Silius qui porta l'imperatrice à ce crime. Le contrat de mariage fut donc dressé avec la clause solemnelle, que c'étoit pour avoir des enfans, & on assure que Messaline le fit signer à Claude-même, en lui faisant accroire que c'étoit une cérémonie, pour détourner quelque péril, dont il étoit menacé par des prodiges. Ils ne differerent pas long-tems le plaisir qu'ils imaginoient dans ce mariage: car profitant d'un voïage que l'empereur faisoit à Ostie, ils célébre-

CLAUDE. An de N.S. 48.

rent leurs nôces avec toutes les cérémonies accoûtumées, & avec autant d'éclat que si c'eussent été de légitimes liens, à la vûë du sénat, de la noblesse, des chevaliers, des soldats & de tout le peuple. On fut indigné à Rome d'un scandale, dont la honte rejaillissoit sur le public, comme sur le prince Il ne s'agissoit plus que de l'en avertir avant quil fût de retour à Rome, de peur que les artifices & les discours de Messaline ne prévalussent sur l'esprit de ce foible époux. Calliste, Narcisse & Pallas crurent qu'il étoit de leur devoir, comme affranchis de l'empereur, de lui révéler cet opprobre; mais le premier & le dernier n'oserent exécuter leur résolution, & il n'y eut que Narcisse qui eut ce courage. Il ne le fit pas toutefois par lui-même; mais il se servit du ministere de deux femmes, dont Claude étoit amoureux, qui haïssoient Messaline & desiroient sa perte. Elles dirent en pleurant à l'empereur, que sa femme avoit pris un autre mari. Narcisse, Lucius Geta préfet des gardes, & plusieurs autres lui confirmerent la vérité du fait. Claude résolut

LIX. L'empereur est informé de la conduite de Messaline.

de partir promptement d'Ostie, & donna ordre d'arrêter Silius. Mais au lieu de prendre d'abord le parti qui lui convenoit, il se laissa aller à de nouvelles frayeurs : il crut qu'on le vouloit déthrôner, & il demandoit souvent tout hors de lui-même, s'il étoit encore empereur. Aïant enfin formé la résolution de faire périr au plûtôt Messaline & Silius, il prit autant de précautions que s'il eût eu en tête les plus redoutables ennemis.

Messaline toûjours dissoluë & effrenée dans ses plaisirs, profitant de l'automne déjà avancée, célébroit dans sa maison la fête des vendanges, accompagnée d'une troupe de bacchantes couvertes de peaux de tygre & de panthere. Elle avoit les cheveux épars, & le thyrse à la main : Silius paroissoit auprès d'elle, couronné de liere, le cothurne au pié, branlant la tête, & sautant comme ses menades qui dansoient autour de lui avec des postures infames, tandis que d'autres sautoient autour des cuves où boüillonnoit le vin doux. Tout exprimoit la débauche, la las-

CLAUDE. An de N.S. 48.

civeté, & l'effronterie. Vectius Valens un des acteurs de la fête, étant monté sur un arbre, répondit aux autres qui lui demandoient en riant, s'il faisoit de là quelque découverte, » Je vois, leur dit-il, un orage qui » se forme du côté d'Ostie. »

En effet, Messaline, Silius & ceux qui étoient avec eux en societé de débauche, apprirent bientôt après que l'empereur sçavoit tout, & revenoit à Rome pour en prendre vengeance. Chacun commença alors à pourvoir à sa fureté, & tous s'enfuirent séparément dans les lieux qu'ils jugerent les plus propres à se cacher. Messaline se retira aux jardins de Lucullus, d'où elle envoïa ses enfans Britannicus & Octavie à l'empereur, pour implorer sa clémence, & pria en même tems Vibidie, la plus ancienne des vestales, de l'aller trouver. Elle traversa ensuite à pié toute la ville, accompagnée seulement de trois personnes; alors elle prit un tombereau pour aller audevant de Claude. Mais Narcisse & les autres accusateurs de cette méchante femme rendirent sa démarche inutile; ils empêcherent

Claude de l'écoûter, & firent retirer ses enfans qui l'attendoient à l'entrée de la ville. Pour Vibidie ils ne purent la faire retirer, & elle pria l'empereur de ne pas condamner sa propre femme sans l'entendre. Narcisse fut obligé de répondre qu'on l'entendroit; car le stupide Claude ne disoit pas un mot. On arrêta sans peine Silius, & ses complices, parmi lesquels il y avoit des sénateurs & des comédiens; & ils furent presque aussi-tôt exécutés.

CLAUDE. An de N.S. 48.

Cependant Messaline étoit toûjours dans les jardins de Lucullus, (pour lesquels il avoit fait périr Valerius Asiaticus afin de s'en emparer,) ne pensant qu'aux moïens de prolonger sa vie, tantôt par ses prieres, & tantôt par des menaces. Narcisse qui vit que Claude s'attendrissoit, & que pour lui il étoit perdu s'il attendoit au lendemain, résolut de faire un coup hardi; & à l'instant il commanda de la part de l'empereur à un tribun d'aller faire mourir Messaline. Il étoit important pour Narcisse de se hâter; car l'empereur venant de voir exécuter les coupables, & de

IX. Coup hardi de Narcisse.

CLAUDE. An de N.S. 48.

se divertir à table, avoit senti ralentir sa colere, & avoit ordonné qu'on differât le supplice de Messaline, afin d'entendre, disoit-il, les raisons qu'elle feroit valoir pour sa défense. Le tribun trouva Messaline étenduë par terre, & Lepida sa mere auprès d'elle, qui l'exhortoit à ne pas attendre la main du bourreau, & à se tuer elle-même. Un cœur aussi amoli par la débauche que l'étoit le sien, n'étoit pas capable d'une résolution si courageuse; à la fin cependant elle parut vouloir se rendre aux conseils de sa mere: elle approcha de sa gorge une épée qu'un soldat lui avoit offerte, & qu'elle avoit reçûë d'une main tremblante, mais elle n'osa s'en percer. Le tribun lassé de ces grimaces & de ces foiblesses, lui prêta son secours; car voïant qu'elle balançoit trop long-tems, il poussa l'épée, dont elle tenoit la pointe sur son estomach; ce qui la fit expirer aussi-tôt. Claude apprit sa mort, lorsqu'il étoit à table. Il en fut si peu émû, que sans s'informer comment elle étoit morte, ni si on l'avoit tuée, ou si elle s'étoit

LXI. Mort de Messaline.

tuée elle-même, il demanda à boire, continua son repas comme si on ne lui eût rien dit, & ne parut ne s'appercevoir ni de la joie des accusateurs, ni des larmes de ses enfans. Suetone même dit qu'une fois se mettant à table, il demanda pourquoi Messaline ne venoit pas; ce qui lui étoit déjà arrivé à l'égard de quelques personnes qu'il avoit fait mourir, comme on l'a remarqué cidessus. CLAUDE. An de N.S. 48.

Claude déclara publiquement, qu'il avoit été trop malheureux dans son mariage avec Messaline, pour penser à de nouveaux engagemens; qu'il vivroit desormais dans le célibat, & qu'il permettoit à ses sujets de le tuer, s'il ne perseveroit pas dans ce sentiment. Mais il oublia bientôt ses vaines promesses, & il se laissa si fort surprendre aux charmes & aux artifices d'Agrippine sa niece, fille de Germanicus son frere, & soeur de Caligula, qu'à la premiere assemblée du sénat, il engagea secretement quelques personnes à proposer son mariage avec elle, comme une chose qui importoit au bien de l'état; An de N.S. 49.

LXII. Claude épouse Agrippine sa niece.

CLAUDE. An de N.S. 49.

& de demander qu'il fût permis à l'avenir de se marier avec les personnes, dont l'union avoit été regardée jusqu'alors comme incestueuse, c'est-à-dire avec les nieces : loi qui fut dans la suite revoquée par Nerva, comme celle qui permettoit les mariages entre les cousins germains, fut abolie par Théodose.

Claude muni de l'arrêt du sénat, put à peine différer d'un jour la solemnité de ses nôces ; mais nul, hormis un de ses affranchis & un capitaine de ses gardes, ne se prévalut d'un decret contraire aux usages des Romains, & à leurs premieres constitutions : la présence d'Agrippine & de l'empereur, qui voulurent honorer exprès les nôces de ces deux courtisans, n'eut point le pouvoir d'en faire naître un troisiéme exemple.

Rome après avoir été esclave d'une impudique, se vit alors asservie à une femme fiere, haute & impérieuse, d'un esprit élevé & pénétrant, extrêmement ambitieuse, & n'aïant d'autre passion que celle de gouverner. Ce fut la source de son avarice, de ses rapines, de ses bassesses & de

ſes cruautés. Comme elle connut facilement le caractére de ſon époux, elle prit bientôt tout l'aſcendant néceſſaire à ſes projets. Le premier & celui auquel elle rapporta tous les autres, fut l'élevation de L. Domitius Nero ſon fils, qu'elle avoit eu de Cn. Domitius Enobarbus ſon premier mari : elle le maria à Octavie fille de Claude, peu de jours aprés qu'elle eut paru le ſouhaiter. A quelque tems de là, elle engagea Pallas favori de l'empereur, à propoſer à ce prince de pourvoir à l'affermiſſement de l'état, à ſa propre ſûreté, & plus encore à celle de Britannicus, par l'adoption du jeune Domitius. On repreſenta à Claude qu'Auguſte avoit ſuivi cette maxime, puiſqu'il avoit adopté les enfans de Livie, quoiqu'il eût des petits-fils, & que Tibere avoit pratiqué la même choſe en adoptant Germanicus, du vivant de Druſus ſon fils : que cette adoption ne diminuoit point le pouvoir ſouverain, mais ſeulement le poids du commandement. Claude donna dans le piége, & préfera ainſi Domitius à ſon propre fils. Il

LXIII. Octavie mariée à Neron.

compris dans l'édit donné contre les Juifs, & qu'ils furent bannis avec eux. Cette année célebre par les évenemens que je viens de marquer, le fut encore par les conquêtes des Romains en Mauritanie. * Ils s'emparerent de deux provinces déja tributaires; sçavoir la Mauritanie Césarienne, qui est aujourd'hui le roïaume de Fez, & la Tingitane, à present celui de Maroc. CLAUDE. An de N.S. 50.

P. Ostorius Scapula avoit été envoïé contre les Bretons ou Anglois, qui depuis plusieurs années soutenoient la guerre contre les Romains. Ils parurent rédouter peu ce général, & même le mépriser. Il ne s'étonna point de la présomption des Bretons, ni de la mauvaise opinion qu'ils avoient de lui, ne doutant pas qu'une action vigoureuse ne les desabusât bientôt, & ne rabattit leur fierté. En effet, les premiers qui oserent tenir la campagne devant lui, s'enfuirent à la premiere attaque des Romains; & se disperserent. Mais le fort de la révolte étoit chés les Ice- An de N.S. 51. & suiv.

LXVI. Guerre contre les Bretons: Ostorius est envoïé pour les réduire.

* M. de Tillemont met ces évenemens à l'an 42. de N. S.

CLAUDE.
An de N.S. 51. & suiv.

niens, les plus belliqueux peuples de toute l'isle, qui sont aujourd'hui ceux de Suffolk, de Nortfolk, de Cambrige & de Huntingdon, lesquels en attirerent plusieurs autres dans leur parti. Tous ensemble aïant choisi un camp favorable, attendirent fierement les Romains, & leur livrerent la bataille. Ils furent pourtant vaincus, après une opiniâtre résistance soûtenuë par le desespoir du pardon. L'infortune des Iceniens contint pour quelque tems les autres dans la crainte, & donna lieu à Ostorius, plus digne de commander une armée que ne l'avoient cru les Bretons, de marcher contre les Canges qui habitoient près des côtes de la mer d'Irlande; dont il ravagea tout le territoire. Il étoit sur le point de porter plus loin ses armes, quand il se vit contraint de revenir sur ses pas pour châtier les Brigantes, (peuples situés au Nord d'Angleterre) qui s'étoient soulevés en son absence. Le châtiment des principaux chefs appaisa la révolte de ce côté-là. Mais les Silures, qui sont au midi du païs de Galles, ne perdirent point cou-

rage, quoique restés seuls à combatre en faveur de la liberté, étant animés par le vaillant Caractac, où Caradoc, fils du roi Cynobellin. Il étoit le plus puissant des divers rois de la Bretagne, & par une infinité d'actions hardies & périlleuses, il s'étoit fait un grand nom parmi eux. Il avoit eu l'adresse de ne point faire de sa patrie le théâtre de la guerre, & de le transporter chés les Ordovices situés au Nord, esperant tirer avantage de la situation des lieux, à cause des rochers inaccessibles dont ils sont couverts. Ce fut donc là qu'il attendit les Romains, & qu'à leur approche il parla ainsi à ses soldats: « Voici, mes compagnons, un jour « où il s'agit de tout pour nous, puis- « qu'il doit décider si nous vivrons « ou escaves ou libres. Souvenez- « vous de la vertu de vos ancêtres; « qui forcerent Jule César d'aban- « donner cette isle, qu'il se flatoit « de conquerir; c'est par leur va- « leur que vous jouissez encore du « plaisir & de la gloire de ne point « païer de tribut, & que maîtres « chez-vous, vous ne craignés la ser- «

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

» vitude ni pour vous, ni pour vos » femmes, ni pour vos enfans. » La valeur des Gallois ne démentit point la réputation qu'ils avoient; & ils eurent l'avantage du combat au commencement; mais aïant été ensuite forcés dans leurs retranchemens, ils furent mis en déroute. La femme & la fille de Caractac tomberent entre les mains des victorieux; ses freres se vinrent rendre ensuite, & lui-même s'étant confié à la foi de Cartismandua reine des Brigantes (ou de Northumberland) il fut trahi par elle, chargé de fers, & livré à Ostorius, après avoit soutenu neuf ans entiers la guerre contre les Romains.

LXVII. Résistance de Caractac à la tête des Gallois.

LXVIII. Ils sont vaincus, & Caractac est pris avec toute sa famille

On l'envoïa à Rome avec sa famille. Lorsqu'il y arriva, toute la ville courut en foule, comme à des jeux publics, pour voir cette homme merveilleux, qui dans un petit coin de la terre avoit si vigoureusement résisté aux maîtres du monde. L'empereur étoit ce jour-là assis sur son tribunal, environné de sa garde, & Agrippine sur un siége élevé proche du tribunal. Tacite dit, qu'on vit alors pour la premiere fois une femme

LXIX. Il est conduit à Rome.

me

me assise au milieu des enseignes militaires. On fit comme une espece de pompe du butin & des prisonniers faits sur les Bretons. Plusieurs princes captifs passerent les premiers, suivis de leurs vassaux & de leurs domestiques; ensuite le butin & les ornemens enlevés à ces barbares, les freres, la femme & la fille de Caractac, qui marchoient après: & lui-même enfin vêtu d'une façon singuliere. Tout ce que les autres captifs dirent à l'empereur pour le fléchir, n'avoit ni grace ni dignité. Caractac, bien différent d'eux, ne demanda rien, & s'arrêtant fierement devant le tribunal, parla ainsi: « Si j'avois conservé autant de moderation dans mes « prosperités, que j'ai eu de grandeur « & de fortune, je serois aujourd'hui « dans un état bien différent de celui « où je me vois, je paroîtrois ici comme un ami, & non comme un captif, & vous n'auriez pas refusé de « conclure la paix avec un prince « d'un sang illustre, qui commandoit à d'autres souverains; mais il « n'y a plus aujourd'hui d'égalité « entre nous; car autant que mon «

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

LXX. Discours de Caractac à l'empereur.

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

» état présent est honteux, autant le » vôtre est éclatant. J'étois riche en » sujets, en chevaux, en armes, en » argent, en meubles; j'ai perdu tout » cela. Vous vous trompez si vous » croïez que parce que vous voulez » commander à tous l'univers, tout » l'univers doive vous obéïr. Si je » me fusse rendu dès que vous m'a- » vez attaqué, votre victoire seroit » moins glorieuse; & mon nom ne me » pourroit survivre. Ma vie est entre » vos mains: si elle m'est ravie, je » mourrai couvert de gloire: si elle » m'est conservée, je ferai un exem- » ple glorieux & éternel de la clé- » mence des Romains. » Claude tou-

LXXI. Claude lui pardonne, & lui rend toute sa famille.

ché de la fermeté & de l'éloquence de Caractac, & qui étoit assés généreux à l'égard des étrangers, lui pardonna, & lui rendit même ses freres, sa femme & sa fille, après leur avoir fait ôter leurs chaînes. Quand il eut satisfait à la reconnoissance qu'il devoit à l'empereur, il passa avec toute sa famille au lieu où étoit l'imperatrice, & lui fit un petit discours digne de lui. Après la cérémonie, le sénat s'assembla extraor-

dinairement, & fit de grands éloges de Caractac. Sa défaite & sa prise fut jugée aussi glorieuse à l'empire, que celle de Syphax & d'Emilius Persius, par le grand Scipion.

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

Quoiqu'Ostorius fût encore alors en Bretagne, on lui décerna, comme s'il eût été présent, les honneurs du triomphe. Mais dans le tems qu'on le jugeoit digne des récompenses les plus éclatantes, soit qu'il se fût relâché de sa premiere activité, & qu'il craignît de dépenser en espions, comme Tacite le remarque, ou que ses ennemis eussent été plus vigilans, ils le surprirent, & le corps de troupes destiné à contenir les Silures fut défait. Les autres peuples de la Bretagne, encouragés par cette victoire, formerent diverses révoltes dont Ostorius ne pût voir la fin, étant mort de fatigue & de chagrin. Aulus Didius Gallus, envoïé pour commander en sa place, trouva à son arrivée les affaires en mauvais état; il est vrai qu'elles reprirent bientôt une autre face par les dissentions qui naquirent entre les Bretons, devenus eux-mêmes à la fin, par leur més-

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

intelligence, les instrumens de la servitude qu'ils avoient évitée jusqu'alors, au péril de leurs biens & de leurs vies.

LXXII. Orgueil & cruauté d'Agrippine.

Comme rien ne troubloit le repos de l'empire, Agrippine se prévaloit de cette tranquillité pour s'élever au comble de la grandeur & assurer la succession à son fils, voulant ajoûter à la qualité de fille, de sœur, & d'épouse d'empereur, celle de mere. Elle vouloit être aussi absoluë à Rome qu'elle l'étoit dans les provinces, & ne pouvoit pas même souffrir, dans le tems qu'elle possedoit la suprême puissance, la vüë de celles qui avoient été ses rivales après la mort de Messaline, & qui avoient prétendu au cœur de Claude. Toutes protegées qu'elles étoient de Narcisse & de Calliste, elles expierent par leur mort le crime d'avoir voulu plaire à l'empereur. Pour cette raison, elle accusa de sortilege Lollia Paullina veuve de Caïus, & la fit bannir sans qu'elle eût été entenduë. Quelque tems après, elle la fit tuer par un tribun, qui lui aporta sa tête, & pour être plus sûre que c'étoit

celle de Lollia, elle lui ouvrit elle-même la bouche, pour considérer ses dents qui avoient quelque chose de particulier.

LXXIII. Seneque rappellé d'éxil, est fait gouverneur de Neron.

Ce fut pour satisfaire son amour propre, qu'elle établit une colonie à Ubium sur le Rhin, lieu de sa naissance, qu'elle appella *Colonia Agrippina*, qui est la ville de Cologne. Elle fit rappeller d'éxil Seneque (*L. Annæus Seneca*) lui procura la dignité de préteur, le mit auprès de son fils; persuadée que le retour de ce grand homme plairoit au peuple, dont il avoit gagné l'estime par son rare merite & par son application continuelle à l'étude des mœurs, & que d'ailleurs Neron ne pouvoit mieux apprendre l'art difficile de bien regner que d'un si sage maître; car c'étoit à le voir un jour occuper le trône des Césars que tendoient toutes ses vûës; jusques-là même qu'apprenant d'un augure, qu'à la vérité son fils seroit un jour empereur, mais qu'il seroit cause de sa mort, elle répondit: « He bien! que je meure, pourvû qu'il regne. » Elle cacha pourtant ses desseins autant qu'il lui fut possible tant

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

que L. Geta & Rufus Crispinus, tous deux attachés à Britannicus, eurent le commandement des gardes Prétoriennes; mais en même tems elle mit tout en oeuvre pour leur ôter cet emploi. Elle insinua pour cet effet à l'empereur, que l'ambition de ces deux commandans, qui aspiroient à se supplanter l'un l'autre, formoit dans sa cour des factions dangereuses, & que l'unique moïen de les faire cesser, étoit de réduire les deux emplois à un seul. Claude toujours séduit par les raisons d'Agrippine, destitua Geta & Crispinus, & donna les deux charges à Afranius Burrhus, qui devoit sa fortune à l'imperatice, & dont le mérite étoit connu, sur-tout des gens de guerre. Depuis ce tems-là Agrippine ne dissimula presque plus ses projets: elle monta même souvent en chariot au Capitole, ce qui étoit un privilege particulier à l'ordre des prêtres.

LXXIV. Burrhus est fait capitaine des gardes Prétoriennes.

LXXV. Spectacle d'un combat naval sur le Lac-Fucin.

L'onziéme année du regne de Claude, on acheva les ouvrages & les canaux pour l'écoulement des eaux du Lac-Fucin; mais avant que de le dessecher, l'empereur voulut y

CLAUDE. An de N. S. 51. & suiv.

jouir du plaisir d'un combat naval. On y emploïa des esclaves, des bannis, ou des gens condamnés à mort, & l'on promit la liberté, la vie, & d'autres récompenses aux victorieux. On équipa à cet effet cinquante galeres, ornées de flames & de pavillons de diverses couleurs, sur lesquelles on embarqua dixneuf mille combattans séparés en deux corps égaux en nombre, dont l'un se nommoit les Siciliens, & l'autre les Rhodiens. Pour voir ce magnifique spectacle, on accourut de tous les endroits d'Italie, & même des provinces les plus éloignées; ensorte que la multitude du peuple qui couvroit le rivage & les montagnes voisines, formoit le plus vaste & le plus admirable amphithéâtre qu'on puisse imaginer. Claude, Agrippine & Neron, ornés d'habits éclatans, étoient assis dans le même endroit. Dès que les combattans les apperçurent, ils crierent ensemble à l'empereur: « Bon jour « généreux empereur, recevez ce sa- « lut de nous qui allons mourir. « Claude surpris de ce compliment auquel il ne s'attendoit point, ré-

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

pondit sottement en se servant de leur stile, « Adieu donc aussi vous » autres, je vous donne le bon jour » Les combattans expliquant favorablement pour eux la réponse de l'empereur, crurent qu'il les exemptoit du combat, & déja ils songeoient à se séparer, quand Claude irrité de ce qu'ils n'entroient pas en action, se leva brusquement, & les engagea par des menaces & des promesses d'en venir aux mains, après avoir reprimé son premier mouvement, qui étoit de les faire tous brûler, ou passer au fil de l'épée. La bataille commença donc, & dura une partie du jour avec autant d'acharnement, que si deux nations ennemies & jalouses eussent disputé de la gloire; & elle ne finit que quand un des partis eut remporté la victoire.

La douziéme année du regne de Claude, les Rhodiens aïant trouvé un accès favorable auprès de lui, obtinrent qu'il leur rendroit leur premiere liberté. Les Troïens aussi heureux reçurent, en considération de ce qu'ils étoient les ancêtres des

des Romains, l'abolition des péages & des tributs qu'ils avoient païés jusqu'alors. Le jeune Neron fit l'honneur à ces deux peuples de plaider leur cause devant l'empereur. Elle ne pouvoit être en de meilleures mains.

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

Agrippine ne se contraignit plus, depuis qu'elle crût avoir pris de justes mesures pour satisfaire son ambition. Devenuë plus fiere à proportion de ses progrès, elle devint aussi l'objet de l'aversion des favoris de Claude. Elle perdit ensuite le cœur de son époux, qui commença à se repentir de son mariage, & de l'adoption qu'il avoit faite de L. Domitius Nero. Le renouvellement d'amitié de l'empereur pour Britannicus fit appercevoir Agrippine de son changement à son égard. Mais ce qui l'alarma davantage est qu'elle fut informée que Claude, échauffé de vin, avoit dit qu'il avoit été toûjours malheureux en femmes, qu'aussi aucune d'elles n'avoit évité la peine que meritoit sa mauvaise conduite, & qu'il puniroit la vie qu'Agrippine menoit avec Pallas. Ce discours fit

jugez à Agrippine qu'il falloit prévenir les suites de ces sinistres réflexions, & la détermina à empoisonner l'empereur. Le genre du poison fut la seule chose sur laquelle elle balança. Elle craignoit de se découvrir, si elle en emploïoit un, dont l'effet fut trop prompt : si au contraire elle se servoit d'un poison lent, elle craignoit de laisser à Claude le tems d'exécuter ses menaces. Entre ces deux extremités, elle prit un milieu, & fit choix d'une certaine composition, qui sans ôter si tôt la vie, ôtoit tout sentiment d'esprit & de raison. Elle avoit des officiers à sa devotion & de la fidélité desquels elle

LXXVI. Claude meurt empoisonné par Agripine.

n'avoit rien à craindre, qui mêlerent par son ordre le poison avec un ragoût de champignons, que l'empereur aimoit extraordinairement. Le poison avoit été préparé par une célébre empoisonneuse, nommée Locuste. Mais comme cela le rendit simplement malade sans aucun symptome, qui pût faire croire que son mal fût mortel, elle envoïa chercher Xenophon son medecin, qui feignant de lui donner un de ces

vomitifs, dont il se servoit souvent après ses débauches, lui fit passer une plume empoisonnée dans la gorge, dont il mourut bientôt après. Il étoit alors âgé de soixante-quatre ans, & dans la treiziéme année de son regne (si l'on peut dire qu'il ait regné) & le vingtiéme jour du huitiéme mois. Il n'étoit pas ignorant, & avoit même composé quelques écrits. Cependant Seneque, pour se venger de ce qu'il l'avoit banni, le déchira par une satire intitulée Ἀποκολοκύνθωσις ou *Ludus de morte Claudii Cæsaris*, qui est parvenuë jusqu'à nous, & où il est peint comme une bête. On ne sçauroit lui reprocher que l'empire ait perdu sous lui de sa premiere gloire, quoique Rome & la noblesse y fussent dans l'oppression.

CLAUDE. An de N.S. 51. & suiv.

Il augmenta l'enceinte de Rome, en y enfermant le mont Aventin. Ce droit, à ce que prétendent quelques auteurs, étoit reservé à ceux qui avoient reculé les bornes de l'empire, & Claude, par la conquête d'une partie de la Bretagne, croïoit l'avoir acquis. Il fit outre cela de fort

bonnes ordonnances, & eut soin des troupes. Il défendit la religion des Druides, qui étoient les philosophes, les prêtres & les magiciens des Gaulois. Une des plus considerables pratiques de cette religion étoit de sacrifier des hommes : superstition impie & cruelle, qui avoit été défenduë par Auguste. Tibere avoit aboli, selon Pline, les Druides, les Poëtes & les Devins des Gaulois, appellés Bardes; & selon Strabon, qui écrivoit sous le regne de cet empereur, les Romains avoient fait disparoître ce que les Gaulois avoient de contraire à leurs moeurs, soit dans leurs sacrifices, soit dans leurs divinations aussi cruelles que leurs sacrifices. Claude les défendit encore plus expressément. Mela qui écrivoit l'an 43. regarde la coûtume barbare d'immoler les hommes, qui regnoit autrefois dans les Gaules, comme une coûtume éteinte, dont à peine on voïoit alors quelques vestiges ; cependant il suppose que la philosophie des Druides se conservoit toûjours parmi eux. Les Druides subsisterent quelque tems depuis le re-

LXXVII. Abolition des cruels sacrifices des Gaulois.

gne de Claude avec leurs divinations, dont les femmes se mêloient encore à la fin du troisiéme siécle. Claude An de N.S. 51. & suiv.

Q. Asconius Pedianus, connu par ses commentaires sur Ciceron, vivoit sous le regne de Claude. Selon l'opinion commune, c'est le même que l'historien qui vivoit encore sous Vespasien, & qui fut douze ans aveugle, différent de cet Asconius Pedianus, qui vivoit sous le regne d'Auguste. Q. Asconius Pedianus.

La gourmandise & l'yvrognerie furent les vices dominans de Claude, & causerent sa mort arrivée l'an 807. de Rome, 54. ans après la naissance de J. C. & 22. depuis sa mort.

Agrippine coupable de la mort de son époux, ne laissa pas de paroître livrée à une profonde douleur : elle tenoit Britannicus étroitement embrassé, l'appelloit le portrait vivant de son pere, & sous cette fausse apparence de tendresse, elle le retint dans sa chambre dans le tems qu'il auroit dû se montrer au peuple. Elle eut la même précaution pour Octavie & Antonie, sœurs de ce jeune prince. Elle mit des gardes An de N.S. 54.

CLAUDE. An de N.S. 54.

à tous les passages, publiant de tems en tems que l'Empereur se portoit mieux jusqu'au jour qu'elle fit éclater le dessein qu'elle avoit pour son fils. Alors on ouvrit par ses ordres les portes du palais, & Neron accompagné d'Afranius Burrhus commandant des cohortes prétoriennes, sortit dans les ruës environné de gardes, & fut reçu avec toute sorte d'acclamations, quoiqu'on demandât plusieurs fois ce qu'étoit devenu Britannicus. Il fut conduit au lieu où toutes les autres cohortes campoient. Là Neron, après avoir fait un discours convenable au tems, & avoir promis les gratifications que les empereurs précedens avoient mises en usage à leur avenement, fut salué empereur. Peu de tems après, sa nomination fut confirmée par un decret du sénat, qu'on respecta médiocrement dans les provinces.

LXXVIII. Neron est proclamé empereur, au préjudice de Britannicus.

NERON EMPEREUR VI.

Quand Neron se vit établi sur le trône de maniere à n'avoir plus rien à craindre il affecta un grand respect pour la memoire de Claude, auquel

LXXIX. Cérémonie des obseques de Claude.

il fit de pompeuses obseques, qui ne cédoient en rien à celles d'Auguste; Agrippine voulut de son côté imiter Livie par un zéle apparent. Mais nonobstant cet honneur feint, que la mere & le fils rendoient au mort, ils ne voulurent pourtant point permettre qu'on lût publiquement son testament, selon la coûtume, s'imaginant avec raison que l'injustice de Claude, pour le légitime héritier de ses biens & de l'empire, feroit murmurer le peuple. Neron prononça lui-même l'oraison funebre, & fut écouté avec plaisir, quand il parla de l'antiquité de la race de Claude, des consulats & des triomphes de ses ancêtres, de son amour pour les sciences, enfin de ce que sous son regne, aucune partie de l'empire n'avoit été envahie par les étrangers. Mais lorsqu'il voulut exagerer sa prudence & sa sagesse, on éclata de rire malgré la beauté du discours, qu'on reconnut facilement avoir été composé par Seneque, avec tout l'art imaginable; sur quoi quelques personnes firent cette réflexion, qu'avant Neron nul empereur Romain

NERON. An de N.S. 54. LXXX. Education de Néron.

n'avoit eu besoin d'une éloquence empruntée pour parler en public. Ce prince, dans son enfance, au lieu de cultiver son esprit par les lettres, ne s'étoit appliqué qu'à la peinture, à la gravure, à la sculpture, à la musique, & à l'art de conduire des chariots. Aussi fut-il toûjours réduit à emploïer la plume de Seneque, toutes les fois qu'il voulût écrire ou parler en public. Il est vrai cependant qu'on lui avoit donné une teinture générale de toutes les sciences, à l'exception de la philosophie, qu'Agrippine regardoit comme une connoissance nuisible à un prince. Seneque, qui méprisoit tous les anciens orateurs, & n'estimoit que sa maniere d'écrire serrée, précieuse & affectée, avoit gâté le goût de son éleve. Il aimoit beaucoup la poësie, & si l'on en croit Vossius, il étoit très-bon poëte, malgré les vers ridicules que Perse cite de lui.

Voss. Poët. c. 3.

LXXXI. Vertus que Neron fait paroître.

Neron qui n'avoit alors que dix-sept ans, commença son regne d'une maniere qui fit croire aux Romains, qu'ils alloient voir renaître celui d'Auguste. Il promit à son avene-

ment de suivre toutes les constitutions; il se montra juste, liberal, clement; le peuple & les cohortes prétoriennes reçûrent de lui des dons qui excedoient ou qui égaloient du moins ceux de tous ses prédecesseurs; il diminua les impôts des provinces; & fit des pensions aux sénateurs, que la mauvaise fortune empêchoit de vivre avec dignité; il étoit affable, honnête, doux, poli, complaisant, humain, & d'un cœur sensible à la pitié. Un jour qu'on lui apportoit à signer un arrêt de mort, il dit d'un air touché: « Plût au ciel que je ne sçusse point écrire: » Sentiment noble, digne d'un vertueux empereur, & que Seneque a bien sçu faire valoir. Il marquoit en toute occasion une modestie aimable: le sénat l'aïant loüé sur la sagesse & l'équité de son gouvernement, il répondit: » Attendés à me loüer que je l'aïe mérité. » Il étoit populaire, jusqu'à vouloir qu'on admît à ses jeux & à ses recréations tous ceux qui se présenteroient. Les Romains admiroient ce jeune prince, & le regardoient comme un present du

NERON. An de N.S. 54.

NERON. An de N.S. 54.

ciel. En effet, les cinq premieres années de son regne furent marquées par tant de sagesse & d'équité, que Trajan disoit à ce sujet; que ce petit espace de tems avoit effacé les regnes les plus beaux & les plus longs. C'étoit le fruit de l'éducation qu'il avoit reçûë d'Afranius Burrhus & de Seneque, qui étoient dans une égale autorité auprès de lui, l'un pour les armes, & l'autre pour les lettres. Ils avoient l'un & l'autre un mérite distingué; mais dans un genre différent; l'un étoit aussi capable d'enseigner à un jeune prince l'art militaire, & d'imprimer dans son ame ces qualités nobles & fortes qui produisent les grandes actions, que l'autre étoit propre à polir & orner son esprit. Ils s'aidoient réciproquement en leurs differens ministeres, & étoient si unis, que jamais ils ne donnerent la moindre marque qu'ils pensassent différemment, de peur de décrediter leurs préceptes, ou d'affoiblir leurs leçons. Burrhus sur-tout ne flatoit point les défauts du jeune empereur, & lui disoit toûjours librement la verité.

LXXXII. Burrhus gouverneur, & Seneque précepteur de Neron.

Cependant ils voïoient l'un & l'autre avec douleur, qu'Agrippine par son orgueil & par sa dangereuse politique, corrompoit leurs leçons, & que ses duretés & ses injustices étoient de pernicieux exemples pour son fils, dont elle partageoit, ou plûtôt dont elle usurpoit toute l'autorité. A son insçû elle avoit fait périr M. Junius Silanus, proconsul d'Asie, descendant d'Auguste; Narcisse l'affranchi de Claude avoit eu le même sort; ce qui avoit fort déplû à l'empereur. Elle croïoit en pouvoir user de cette maniere à l'égard d'un enfant de dix-sept ans, qui lui étoit redevable de tout ce qu'il étoit. Ainsi elle donnoit audience avec lui aux ambassadeurs, signoit avec lui, se faisoit porter avec lui dans une même litiere, & quelquefois le fils suivoit à pié celle de sa mere. Le sénat faisoit à Agrippine toute sorte d'honneurs & s'assembloit dans le palais de l'empereur, afin que cachée derriere une tapisserie, elle pût entendre, sans être vûë, toutes les délibérations de cet auguste corps.

LXXXIII. Agrippine s'empare de toute l'autorité.

Burrhus & Seneque representerent

NERON.
An de N.S. 54.
LXXXIV.
Neron secoue le joug de sa mere, & veut gouverner.

à Neron que c'étoit à lui à regner & non à sa mere & Neron les crut. Agrippine vouloit que son fils lui fût soumis ; & ce fils voulut être indépendant & absolu. Las de ses réprimandes, il lui dit un jour que si elle continuoit, il quitteroit l'empire. Il commença donc par enlever à sa mere l'autorité & le credit dont elle étoit si jalouse : il oublia ensuite qu'il lui devoit la naissance & l'empire, & qu'elle avoit sacrifié l'honneur & la justice à l'envie de l'élever. Le premier sujet de leur mésintelligence, fut l'amour de Neron pour une affranchie nommée Acté. Agrippine, accoûtumée aux respects & aux égards de son fils, & jalouse de son crédit, craignit celui d'une maîtresse, & mit tout en usage pour arrêter cette passion naissante. Peut-être y auroit-elle réussi, si Othon, qui fut depuis empereur, & Senecion, nouveaux favoris, n'eussent si bien servi les amours du Prince, qu'enfin il conserva Acté en dépit d'Agrippine, qui se vit bientôt privée de toute autorité.

An de N.S. 55.

Il ne lui fut pas difficile de remar-

quer qu'en voulant contraindre son fils, elle l'avoit indisposé contr'elle. Alors elle voulut regagner ce qu'elle n'avoit pas sçû conserver; tantôt elle emploïa des insinuations & certains conseils, qui tenoient encore de l'empire qu'elle avoit eu; tantôt elle avoit recours aux flateries serviles, & s'abaissoit jusqu'à la priere. Mais elle changea bientôt de conduite & de ton, quand elle apprit que Pallas qui étoit dévoüé à ses intérêts venoit d'être privé de tous ses emplois; car alors elle s'abandonna à tous les transports de la colere, devint furieuse, & dit à son fils, croïant l'épouvanter, que Britannicus étoit le légitime héritier de Claude, & le seul digne de regner. Elle le menaça d'aller au camp révéler aux soldats les artifices dont elle avoit usé pour lui procurer l'empire, & dans son emportement, elle l'accabla de reproches, de menaces & d'imprécations. Le caractere perfide & violent d'Agrippine fit craindre à Neron, qu'elle ne lui donnât un dangereux competiteur, ou même qu'elle ne lui ôtât l'empire, dont il

LXXXV. Emportement & menaces d'Agrippine.

NERON.
An de N.S. 55.

LXXXVI.
Britannicus est empoisonné, & meurt.

étoit redevable à elle seule. Il crût donc que le plus sûr moïen de n'avoir rien à craindre d'elle étoit de se défaire de Britannicus dont on le ménaçoit, & de le faire périr par le poison. Le premier qu'il lui fit donner n'aïant point eu d'effet; dans un repas où Neron étoit avec ce jeune prince, on lui en présenta un second, qui agit si promptement, qu'il perdit aussi-tôt le sentiment & la parole, & expira. Tous les spectateurs effraïés & immobiles jetterent alors les yeux sur l'empereur, qui sans se lever & sans changer de posture, dit froidement que c'étoit un accès d'épilepsie, auquel il étoit sujet dès son enfance, & dont il n'y avoit rien à craindre. On parut croire ce que l'empereur disoit, & on emporta Britannicus, dont on avoit d'avance préparé les funerailles. Il fut enterré cette nuit même en simple particulier. Une grosse pluïe qui survint lorsqu'on le portoit en terre, effaça la couleur blanche dont Neron avoit fait peindre son visage, pour cacher l'effet du poison, qui avoit rendu son corps tout noir.

Ainsi tout le monde vit qu'il avoit été empoisonné. Agrippine & Octavie étoient présentes quand Britannicus avoit expiré, & l'une & l'autre avoient tâché de cacher leur étonnement & leur douleur. Cependant on jugeoit aisément par la crainte & la consternation de ces deux princesses, qu'elles n'avoient aucune part à ce crime.

LXXXVII. Intrigues d'Agrippine.

Agrippine, en perdant Britannicus, perdoit tout, & avoit lieu de craindre que ce forfait ne fut un degré pour aller jusqu'à elle: car elle pouvoit par ce seul essai de la méchanceté de son fils, connoître de quoi il étoit capable. Elle ne cessa cependant point de s'opposer, comme auparavant, à ses desseins; elle voulut même faire une ligue contre lui, tâchant de s'insinuer par des manieres flateuses dans l'esprit des tribuns & des centurions, & de gagner par des déferences respectueuses, ceux que la vertu ou la naissance distinguoient des autres, selon la coûtume de ceux qui veulent se rendre chefs de parti. Neron ne ferma pas les yeux sur une conduite si mar-

NERON. An de N.S. 55. LXXXVIII.

Elle est maltraitée par son fils.

quée, & pour témoigner à sa mere qu'il pénétroit ses desseins, il rompit sans nul ménagement avec elle, lui retrancha la garde Romaine & Allemande, qu'elle avoit toûjours euë comme femme & comme mere d'empereur & qu'il lui avoit laissée par honneur, lui ôta l'appartement qu'elle avoit au palais, lui interdit toute sorte de visites, & lui-même n'alla presque plus la voir, que bien accompagné: mais lorsqu'il y alloit, il demeuroit avec elle si peu de tems, & d'une maniere si indifférente, que cela ne devoit plus passer que pour un devoir de pure cérémonie. Il n'étoit pas nécessaire que l'empereur défendît qu'on allât rendre visite à sa mere; car chacun se le tint pour dit, dès qu'on sçut sa disgrace, & en un moment toute sa cour disparut. On fuïoit sa rencontre, ou on la quittoit aussi-tôt, & personne ne la consoloit. Elle devint ensuite l'objet de tous les délateurs. Junia Silana, femme de C. Silius, la fit accuser par un nommé Paris comédien, d'avoir conspiré contre l'empereur, & de vouloir mettre à sa place Rubellius

Plau-

Plautus, qui descendoit d'Auguste du côté de sa mere, & qu'elle vouloit, disoit-on, épouser. Agrippine, dont Burrhus en cette occasion prit le parti, se justifia heureusement, mais avec fierté & hauteur, & Silana fut bannie. Ce châtiment trop doux pour un crime aussi horrible, que l'est une fausse dénonciation, ne fit qu'encourager les gens du caractere de Silana. Petus le plus insigne & le plus infame de tous les délateurs, accusa Pallas & Burrhus de chercher à déposer Neron, & à lui donner Cornelius Sylla pour successeur : on connut facilement la calomnie; & Petus & ses complices furent bannis. Tout cela ariva dès la seconde année du regne de Néron, qui est aussi celle où saint Paul fut conduit prisonnier à Rome par l'ordre de Festus, gouverneur de Judée, qui succeda à Felix, frere de Pallas, élevé à cet emploi du tems de Claude.

Neron. An de N.S. 55.

Cependant Néron avoit commencé à se corrompre, soit par la trop grande indulgence de Burrhus & de Seneque, qui lui permettoient d'aimer les femmes, soit par les discours

An de N.S. 56.

NERON. An de N.S. 56. LXXXIX. Déreglemens de Néron.

& les exemples de ses favoris. Il oublioit jusques aux bienséances; tribut que les hommes se doivent reciproquement. Il passoit les nuits dans les ruës & dans les cabarets, déguisé en esclave, ou dans des lieux publics de débauche, suivi d'un certain nombre de libertins qu'il tâchoit de surpasser, & avec lesquels il battoit, voloit, tuoit & faisoit des insultes à tout le monde: ce qui souvent exposoit sa vie; car il fut lui-même souvent battu: & rentra quelquefois chés lui couvert de sang. Aïant un jour voulu insulter la femme d'un sénateur nommé Montanus, celui-ci le blessa & pensa le tuer; ensorte que Neron n'osa se montrer pendant plusieurs jours. Tant qu'il crut qu'on ignoroit que c'étoit lui que Montanus avoit maltraité, il ne dit rien; mais Montanus, aïant appris que c'étoit l'empereur qu'il avoit battu, & s'étant avisé de lui écrire pour lui en demander pardon, Neron dit: « Quoi, il m'a frappé, & il » vit encore? » Sur cela, il lui envoïa ordre de se tuer. Alors on n'osa plus se défendre la nuit contre ceux

qui attaquoient les passans dans les ruës, parce qu'on s'imaginoit que c'étoit peut-être l'empereur qui frapoit.

Ses favoris craignant pour eux-mêmes les périls du déguisement, lui conseillerent, non de se corriger, (ce n'est point là ce qu'on conseille aux princes,) mais de se faire escorter d'une garde; ce qui fut une source de désordres, & un exemple pour la jeunesse licentieuse de Rome, qui se réglant sur l'empereur, commit de son côté de pareils scandales. Il faut pourtant avouer, qu'à cela près, le bon ordre étoit encore alors observé dans la ville, & la justice exactement renduë. Le peuple même, à qui l'empereur faisoit des libéralités plus grandes, & plus fréquentes qu'elles n'avoient été sous ses prédecesseurs, supportoit patiemment ses amusemens & ses folies. Les provinces étoient bien gouvernées, &, jouissoient d'une profonde tranquilité, à la reserve de l'Orient, où les Parthes sembloient avoir déclaré la guerre à l'empire, en chassant Rhadamiste à force ouverte du Roïaume d'Armenie, où Clau-

NERON. An de N.S. 56. XC. Exploits de Corbulon en Armenie.

de l'avoit établi, & en s'emparant de ses états. Domitius Corbulon, général de grande réputation, fut envoïé contr'eux, & ne fit rien de memorable les deux ou trois premieres années, parce que les Parthes ne cherchoient qu'à fatiguer les Romains par une guerre de longue durée, & ne vouloient engager aucune

An de N.S. 58.

action. Mais après ce tems-là, Corbulon trouvant des occasions favorables, & profitant de l'ambition de Tiridate frere de Vologese roi des Parthes, pour lesquels les Armeniens se déclarerent, & qui voulut faire valoir ses prétentions, il prit plusieurs forteresses, assiégea Artaxate, capitale d'Armenie, rasa ses murs, en brûla toutes les maisons, & en épargna toutefois les habitans parce qu'ils lui avoient ouvert leurs portes. Ce succés rétablit l'honneur du nom Romain. Néron fut salué *Imperator*, en considération de ces avantages, comme s'il les eût remportés lui-même: on lui éleva des statuës & des arcs de triomphes, & on fit des processions, par ordre du sénat toujours attentif à flater son

maître; ce qui fit dire à C. Cassius, que s'il falloit remercier ainsi les dieux en détail pour tous les présens de la fortune, il n'y auroit pas assés de jours dans l'année pour les processions.

Neron avoit trop écouté les mauvais conseils des jeunes gens de son âge, qui lui répetoient sans cesse qu'il étoit enfin tems de secouer le joug de Burrhus & de Seneque, & de se défaire de ces deux pédans, qui le faisoient trembler. Déjà il avoit commencé à les mépriser l'un & l'autre, & à se mocquer ouvertement de leurs leçons & de leur sagesse. Cependant Burrhus & Seneque continuoient de s'opposer à l'orgueil & à l'ambition d'Agrippine, & ils l'avoient fait une fois d'une maniere éclatante, dans une audience que l'empereur donnoit aux ambassadeurs d'Armenie. Neron étant monté sur son trône, Agrippine vint pour s'y asseoir auprès de lui. Seneque alors conseilla à Neron de descendre comme pour aller recevoir sa mere, & en même tems on trouva un prétexte pour remettre l'audience.

NERON.
An de N.S.
58.
XCI.
Neron amoureux de Poppée.

Neron parvenu à la cinquiéme année de son régne, aima éperduement Poppée Sabina épouse d'Othon son favori. Elle étoit d'une beauté extraordinaire, & avoit toutes les qualités propres à se faire aimer, excepté la pudeur. Neron pour se faciliter la possession de Poppée : envoïa son mari en Espagne, & lui donna le gouvernement de Lusitanie, (qui est aujourd'hui le Portugal.) Alors se voïant libre, il se donna tout entier à sa nouvelle conquête, oubliant & Octavie sa femme, & Acté sa premiere maitresse. L'amour excessif de l'empereur, fit croire tout possible à l'ambitieuse Poppée : elle pressa son amant de repudier Octavie, & comme il ne se déterminoit pas assés promptement à son gré, elle eut la hardiesse de lui reprocher, qu'il se conduisoit comme un enfant timide, qui n'osoit rien entreprendre sans la permission de ses précepteurs. Elle l'aigrissoit aussi contre Agrippine, qui prenoit vivement les interêts d'Octavie : & qui mettoit tout en usage, pour reprendre sur son fils l'empire qu'elle avoit eu autre-

fois. En effet on prétend que cette mere, toujours dévorée de la soif de régner, emploïa pour cet effet un abominable crime, & qu'un jour voïant son fils échaufé par le vin, elle voulut l'engager à un inceste, dont Seneque le détourna, selon quelques auteurs, quoique d'autres croïent que Neron le consomma, & qu'il l'avoit desiré lui-même. Quoi qu'il en soit, Poppée ne cessoit point de l'animer contre Agrippine, dont la hauteur & la fierté lui étoient insupportables : ensorte qu'il consentit enfin à la faire mourir. Il eut par trois fois récours au poison qui se trouva toujours inutile, parce qu'elle étoit munie de contrepoisons & de préservatifs excellens. Voïant que cette voïe lui manquoit, il fit construire un vaisseau d'une façon particuliere, qui se devoit ouvrir par le milieu lorsqu'on le jugeroit à propos. Mais de peur qu'elle ne se défiât de ce qui se tramoit, il feignit de se réconcilier avec elle, il lui témoigna toute sorte d'amitié, la pria de lui demander tout ce qu'elle voudroit, & lui accorda plusieurs graces qu'elle ne

NERON. An de N.S. 58.

XCII. Elle l'aigrit contre Agrippine.

XCIII. Neron veut faire mourir sa mere.

An de N.S. 59.

NERON. An de N.S. 59.

demandoit point; il badina avec elle, l'entretint des affaires les plus sérieuses, lui fit même de confidences, & l'accabla de caresses. Il l'engagea ensuite à faire un voïage sur les côtes de Calabre, prétextant certaines solemnités ausquels il vouloit, disoit-il, assister lui-même. Ce stratagême tout bien préparé qu'il étoit, ne put rien contre Agrippine, qui se sauva du naufrage, pendant que ceux qui devoient naturellement l'éviter y périrent. La chose se passa ainsi. Agrippine revenant des Baïes sur un vaisseau que commandoit Anicet, accompagnée de Creperius Gallus, & d'Aceronia Polla, le plancher de dessus la chambre où elle étoit, chargé de plomb, fondit tout à coup; Creperius en fut écrasé; mais l'endroit où étoit Agrippine se soutint. Les ressorts qui devoient en même tems faire ouvrir le fond du vaisseau, ne jouerent point à cause du trouble où étoient les matelots, dont plusieurs ignoroient le complot. On renversa le vaisseau pour le faire périr, & tout le monde tomba dans la mer. Aceronie, qui

XCIV. Stratagême inutile pour la faire périr.

qui afin d'être plûtôt sécouruë, s'avisa de crier qu'elle étoit l'imperatrice, fut aussi-tôt assommée à coups de rames : Agrippine ne dit mot, & aïant seulement reçû un coup de perche sur l'épaule, se sauva à la nage, & fut bientôt secouruë par les barques qui vinrent du rivage qui n'étoit pas loin, & qui la ramenerent fort près du lieu où étoit Neron. Alors elle fit semblant d'ignorer que ce fût un complot, & envoïa un affranchi à son fils, pour lui faire part du péril qu'elle avoit couru.

Neron. An de N.S. 59.

XCV. Néron consulte Burrhus & Seneque sur le dessein de faire mourir sa mere.

Neron aïant appris qu'Agrippine s'étoit sauvée, fut fort embarassé, ne doutant pas qu'elle ne fît grand bruit de cet attentat, & qu'elle ne soulevât tout le monde contre lui. Il consulta Burrhus & Seneque, qui peut-être, dit Tacite, ne sçavoient rien du dessein que Neron avoit eu de faire périr sa mere. D'abord ils ne repondirent rien, soit parce qu'ils voyoient l'empereur déterminé à lui ôter la vie, soit parce qu'ils jugeoient que les choses étoient venuës à un tel point, qu'il falloit nécessairement que la mere fît périr le fils,

NERON. An de N.S. 59.

ou que le fils fit périr la mere. Seneque regardant Burrhus, lui demanda par un ſimple ſigne qui lui fit, s'il pouvoit engager ſes ſoldats à tuer Agrippine. Burrhus répondit que les gardes n'en feroient rien, parce qu'ils reſpectoient trop la fille de Germanicus, la ſœur, l'épouſe & la mere des Céſars; & que c'étoit à Anicet d'achever ſon ouvrage. En même rems on vint dire à Neron qu'un homme venoit de la part d'Agrippine pour lui parler. Neron l'aïant fait entrer, durant qu'il parloit, fit jetter un poignard entre ſes jambes & auſſi-tôt le fit arrêter. Il vouloit que le bruit courût, qu'Agrippine l'avoit envoyé pour l'aſſaſſiner, afin que lorſqu'on apprendroit ſa mort, on pût croire que voïant ſon coup manqué, le déſeſpoir l'avoit portée à ſe tuer elle-même

Anicet s'étant fait accompagner de quelques ſoldats de marine, ſe tranſporta dans l'endroit où Agrippine s'étoit retirée. Il ſe rendit maître des avenuës, enfonça la porte, & entra avec deux officiers dans la chambre où Agrippine étoit couchée ſur ſon

lit, n'étant accompagnée que d'une de ses femmes, qui aussi-tôt prit la fuite. Un des officiers lui déchargea alors un coup de bâton sur la tête : Agrippine leur montrant son ventre : leur dit : « Frappez cette partie de » mon corps, elle l'a bien merité ; « c'est elle qui a portée Neron, & qui « a donné le jour à ce monstre. » En finissant de proferer ces dernieres paroles, elle expira sous les coups redoublés que lui donnerent les lâches ministres de la cruauté de son fils. Quelques auteurs disent que Neron arriva quelques momens après l'exécution, & que regardant le corps nud d'Agrippine, il se mit à en critiquer les differentes parties, & ajoûta, « Je ne croiois pas qu'elle fût si « belle. » Mais d'autres auteurs nient ce fait. Quelque abominable que fut l'action de Neron, on n'a pas laissé de dire que si la mort d'Agrippine ne devoit pas être ordonnée par son fils, elle avoit néanmoins mérité une fin tragique, par une suite de crimes horribles, que son orgueil & son ambition lui avoient fait commettre. Ainsi mourut la mere de Neron, pour

XCVI. Mort d'Agrippine.

NERON. An de N. S. 59 & ſuiv.

qui elle avoit, en quelque ſorte, épuiſé tous les genres de crimes : telle fut la digne récompenſe dont il païa ſes forfaits.

XCVII. Remords de Neron.

Cependant Neron ſentant toute la grandeur de ſon crime paſſa la nuit dans le trouble & dans la fraïeur, il attendoit le jour en tremblant, comme ſi la lumiere eût dû finir ſa vie. L'idée de ce parricide fut toujours préſente à ſon eſprit, & ne ceſſa point de le tourmenter, comme il l'avoua lui-même : il croïoit voir à toute heure ſa mere couverte de ſang, & percée de coups ; il ſe ſentoit agité de cruels remords, & comme pourſuivi en tout lieux par les furies qui le déchiroient à coups de foüet, ainſi qu'il s'exprimoit. Cependant après cette action déteſtable il écrivit au ſénat, & eſſaïa de ſe juſtifier, en impoſant toutes ſortes de crimes à ſa mere, à qui, diſoit-il, il étoit au déſeſpoir qu'il en eût coûté la vie pour ſauver la ſienne. Le ſénat ſelon ſa

XCVIII. Le ſénat & le peuple approuvent l'action de Neron.

coûtume approuva ce qu'avoit fait l'empereur ; & le peuple auſſi corrompu que les magiſtrats alla avec eux au-devant de lui, lorſqu'il en-

tra à Rome, & tous ensemble l'y reçurent avec autant de solemnité, qu'ils l'auroient pû faire au retour d'une victoire, ce qui fut suivi de voeux publics, & de sacrifices offerts aux Dieux pour Neron, sauvé des attentats d'Agrippine. La lettre que Néron écrivit au sénat, avoit été composée par Seneque, & Quintilien en rapporte quelques paroles. Elle deshonora ce philosophe qui paroissoit approuver un parricide.

NERON. An de N.S. 59. & suiv.

XCIX. Déreglement de l'esprit de Neron.

Neron n'étant plus retenu par aucunes considérations, & se voïant autant d'esclaves que de sujets, ne consulta plus que sa folle vanité, & le déreglement de son esprit. On vit un empereur comedien, qui jouoit publiquement sur les théâtres comme un acteur ordinaire; qui croïoit même exceller en cet art, & invitoit toute la jeune noblesse de Rome à assister à la répresentation des pieces dont il avoit le principal rôle. Le chant étoit sur-tout sa grande passion, & il étoit si jaloux de la beauté de sa voix, qui n'étoit ni belle ni forte, que de peur de la diminuer, il se privoit souvent de manger, se purgeoit fré-

Neron.
An de N.S. 59. & ſuiv.

quemment & ſe ſervoit de liqueurs qu'il croïoit propres à l'entretenir. Il paroiſſoit ſouvent ſur le théâtre, la lyre à la main, ſuivi de Burrhus & de Seneque, qui applaudiſſoient par complaiſance. Lorſqu'il devoit chanter en public, perſonne n'oſoit ſortir du ſpectacle, pas même pour les affaires les plus importantes; & on dit que des femmes enceintes y accoucherent, & que des hommes feignirent quelque-fois d'y tomber évanouis, pour avoir la liberté de ſortir. Il ſe piquoit tellement de bien chanter, & étoit ſi vain ſur cet article, qu'il diſpoſoit dans les théâtres des gardes d'eſpace en eſpace, avec ordre de remarquer les regards ou les poſtures des ſpectateurs, pour punir enſuite ceux qui n'avoient point applaudi, ou qui avoient paru médiocrement ſenſibles aux charmes de ſon talent. Il diſputoit avec ardeur le prix avec les muſiciens & les comediens ſes camarades; & témoignoit de l'inquiétude juſqu'à ce que les juges euſſent prononcé en ſa faveur. Pour remporter la victoire, il avoit ſoin de leur faire remarquer les défauts

des autres prétendans, & de les prier instamment d'y prendre bien garde eux-mêmes. Ensuite il passa à d'autres folies plus étranges, & à des turpitudes, dont le détail est inutile, & qui le plongerent dans un excès d'impieté & de cruauté. Comme les sujets se réglent toujours sur les exemples du prince, les Romains déjà corrompus par les vices des empereurs précedens, acheverent de renoncer à toute sorte de vertus: ils oublierent loix, coutumes, sciences, beaux arts, & tout ce qui fait l'ornement des états, & des societés, comme le leur reproche Perse, qui vivoit alors.

NERON. An de N.S. 59. & suiv.

Neron la septiéme année de son regne, envoïa contre les Bretons encore révoltés, Suetonius Paulinus qui se rendit maître de l'isle de Mona, ou d'Anglesey, sur la côte septentrionale du païs de Galles, dont elle n'est séparée que d'un petit trajet, habitée par un peuple robuste, fier, & entreprenant; chés qui se retiroient tous ceux qui ne pouvoient souffrir le joug des Romains. Dès qu'ils virent l'ennemi prêt à faire

An de N.S. 61.
C.
Guerres contre les Bretons.

NERON. An de N.S. 61.

une descente dans leur isle, à l'instant le rivage fut couvert d'une multitude de gens de toute espece, sur-tout de femmes échevelées tenant des tisons allumés, semblables à des furies; & des Druides dont Mona étoit l'ancienne demeure, qui tous prononçoient d'une maniere terrible les plus furieuses imprécations. Les Romains parurent d'abord effraïés à l'aspect de cette multitude en fureur, mais encouragés par leur général, ils entrent dans l'eau, gagnent la terre, chargent, & font fuir tous ceux qui se présentent, mettent le feu à leurs bois sacrés, où les Druides leur avoient appris à sacrifier des hommes, & laissent une forte garnison dans l'isle. Suetone eut, peu de tems après, à soutenir une conjuration génerale de tout les Bretons, excitée par l'insolence de quelques centurions Romains, qui avoient fait foüetter par leurs esclaves Boudicée ou Boundovique, femme de Prasutague roi des Iceniens, avoient violé ses filles, & mis ses sujets au desespoir par leurs énormes concussions. Dion rapporte que Seneque les a-

CI. Affront fait par les Romains à la reine des Iceniens.

NERON.
An de N.S. 61.

voit presque obligés de prendre de lui à usure une somme d'argent très-considérable, & qu'il les vouloit contraindre de le payer tout à la fois

CII. Vengeance des Iceniens.

Les Iceniens irrités de la tyrannie & de l'affront fait à la famille royale, prennent les armes: leurs voisins suivent leur exemple, & tous les peuples de l'isle profitant de la conjoncture, s'unissent, s'assemblent au nombre de cent vingt mille hommes, chassent Catus Decianus qui en étoit gouverneur, & égorgent en divers lieux soixante-dix mille Romains, citoïens ou alliés, dont ils pendirent, crucifierent & brûlerent une partie. Suetone accourut & arriva à Londres, ville déjà célébre par son commerce, bien qu'il n'eût qu'un seul corps de dix mille hommes. Pressé par le manque de vivres, il résolut d'aller aux ennemis qui étoient alors au nombre de cent trente mille hommes, & de leur livrer promptement bataille, vû qu'un long délai ne servoit qu'à les fortifier davantage. Lorsqu'il fut assés proche d'eux, il se campa avantageusement, & attendit qu'ils s'avançassent. Ils é-

NERON. An de N.S. 61.

CIII. La reine Boudicée attaque les Romains.

toient trop irrités pour differer le combat : ils marchent à lui, commandés par Boudicée, qui avoit l'air & le courage d'un homme de guerre, & qui montée sur un chariot, alloit de rang en rang, & haranguoit ses soldats. Elle leur representoit la justice de leur cause, leur disoit, qu'il n'étoit pas rare de voir les Bretons combattre sous les ordres d'une femme ; mais que moins heureuse que celles de ses ancêtres, qui avoient eu un pareil commandement, elle ne combattoit pas pour un roïaume, mais comme une reine qui vouloit se venger d'avoir été traitée en esclave, & punir les ravisseurs de la chasteté de ses filles. Suetone de son côté exhorta ses soldats à ne point s'éfraïer du nombre des barbares, & en même tems les mena à la charge. Les Bretons courageux, mais indisciplinés, après un combat opiniâtre, & un succès long-tems douteux, furent à la fin enfoncés & mis en fuite. On en fit un grand carnage, parce que les chariots dont ils avoient environné leur camp, leur fermerent le chemin.

de la retraite. Il y a des auteurs qui prétendent que quatre-vingt mille Bretons furent tués en cette occasion. Boudicée ne voulut point survivre à sa défaite, & s'empoisonna elle-même. Suetone avoit aussi perdu beaucoup de soldats en cette action; mais un secours de troupes qui lui fut envoïé immédiatement après sa victoire, le remit en état d'en profiter, & de rétablir enfin la tranquillité en Bretagne.

NERON. An de N.S. 61.

CIV. Défaite des Bretons.

Neron peu inquiet de ce qui s'y passoit, continuoit ses desordres, les conseils de Burrhus & de Seneque, n'étant plus écoutés depuis quelques années. On l'a même soupçonné d'avoir avancé par le poison la fin de Burrhus, qui mourut la neuviéme année de son regne. Il fut remplacé par Fenius Rufus, & par Sophonius Tigellinus. Le premier étoit un honnête homme; mais comme il ne faisoit point de mal, il ne faisoit point de bien, parce qu'il avoit peu d'élevation d'esprit & peu de zéle. Tigellinus qui avoit toûjours favorisé les débauches de Neron, eut toutes ses bonnes graces, & fut

An de N.S. 62.

CV. Mort de Burrhus.

NERON. An de N.S. 62.

le miniſtre de toutes ſes cruautés. Seneque deſtitué de l'appui de Burrhus, acheva de perdre le peu de credit qui lui reſtoit. Se voïant preſque mépriſé, il demanda à l'empereur la permiſſion de ſe retirer, & offrit de lui remettre les grandes richeſſes qu'il avoit amaſſées avec tant d'ardeur, & qui lui avoient ſuſcité tant d'envieux. Neron ne voulut point lui permettre de ſe retirer, & lui témoigna beaucoup d'affection & de reconnoiſſance. Il proteſta qu'il ne lui feroit jamais aucun mal, & qu'il n'avoit rien à craindre de tout ce qu'on pourroit jamais dire contre lui. Ce refus obligea Seneque à changer ſa maniere de vivre ; il ne reçût depuis ce tems-là preſque aucune viſite, & ne parut plus avec le même cortége qu'auparavant, mais accompagné ſimplement de quelques domeſtiques. Il ſortit même très-peu, feignant d'être incommodé ou appliqué à l'étude. Il s'occupoit en effet dans ſa retraite à écrire ſur la morale : il n'y vécut que de pain & d'eau avec quelques fruits, ſoit par ſobrieté, ſoit pour ſe garantir du poiſon.

CVI. Seneque veut ſe retirer.

CVII. Son genre de vie.

Cette année Neron fit mourir Rubellius Plautus & Pallas; le premier parce qu'il étoit de la famille des Jules, & le second à cause de ses richesses, crime d'une nouvelle espece. Toujours enchanté de Poppée, il l'épousa enfin après avoir repudié Octavie comme sterile. Et parce que l'on murmuroit à Rome de l'outrage fait à l'imperatrice, princesse âgée de vingt-deux ans, très-vertueuse & adorée du peuple, il l'envoïa dans l'isle de Pandataire, après lui avoir supposé un crime d'adultere & bientôt après il l'y fit mourir. Ainsi périt à la sollicitation de Poppée, l'aimable Octavie qui n'avoit jamais donné aucun lieu aux soupçons, & n'avoit jamais gouté aucuns plaisirs.

CVIII. Neron répudie Octavie, l'exile & la fait mourir.

La guerre contre les Parthes n'avoit point cessé depuis que Corbulon étoit en Orient, bien qu'il eût à la fin chassé Tiridate d'Armenie, & remis Tigrane sur le trône; car Vologese roi des Parthes, y étoit rentré une derniere fois, resolu d'y maintenir son frere Tiridate, avec une si nombreuse armée, que Corbulon ne pût lui résister, & reperdit

NERON. An de N.S. 62. & suiv.

ce qu'il avoit conquis. Il eſt vrai qu'aïant obtenu qu'on lui envoïât quelques légions, il rentra encore en Armenie, malgré les éfforts des Parthes, qui auſſi ennuïés de la guerre que les Romains, conſentirent par un traité, que Tiridate dépoſeroit ſa couronne aux piés de la ſtatuë de Neron, & qu'il ne la reprendroit point ſans ſa permiſſion. Neron non content d'un accommodement qui lui faiſoit honneur, pour flater davantage ſa vanité, engagea Tiridate par lettres & par promeſſes à venir en perſonne recevoir de lui la couronne qu'il déſiroit * : ce prince gagné à ſon tour par l'eſpérance des honneurs qu'on lui propoſoit, vint éffectivement à Rome avec un

CIX. Magnifique réception de Tiridate à Rome.

équipage qui répondoit à ſa grandeur. Neron l'y reçût dans le plus pompeux appareil que lui put ſuggerer ſon orgueil & celui de ſes flateurs. Il étoit aſſis ſur un trône magnifique élevé ſur une tribune, environné d'enſeignes militaires & des cohortes Prétoriennes magnifique-

* Tiridate n'arriva à Rome que l'an *66.* de N. S. & Neron alla la même année en Grece.

ment habillées, & avoit pour temoins de sa gloire, le sénat & le peuple. Tiridate s'approcha des piés du trône, & se prosterna devant l'empereur, qui le releva à l'instant, le prit par la main droite, & lui mit la couronne sur la tête avec beaucoup de grace & de majesté. Pendant le séjour de ce prince à Rome, ce furent toujours nouvelles fêtes & nouveaux plaisirs: avant son départ l'empereur le combla de présens, & lui donna pour les frais de son voïage des sommes considérables. Il semble qu'après cette cérémonie, Neron auroit dû être satisfait de l'idée que Tiridate remportoit de sa grandeur & de celle du peuple Romain; cependant il voulut encore une fois être salué *Imperator*, & aïant fait porter une couronne de laurier au Capitole, il ordonna qu'on fermât le temple de Janus, ouvert environ depuis soixante-quatre ans, comme une marque de la paix générale qu'il donnoit à l'empire.

NERON. An de N.S. 62. & suiv.

CX. Neron va dans la Gréce

Quelque tems après le départ de Tiridate, Neron entreprit le voïage

NERON. An de N.S. 62. & suiv.

pour disputer le prix aux jeux Olympiques.

de Gréce, à dessein, disoit-il, de faire couper l'Isthme de Peloponese. Quoiqu'on y travaillât effectivement, on connut sans peine qu'il y alloit uniquement, pour representer sur les théâtres fameux de la Gréce, pour entrer en lice, & y disputer le prix aux jeux Olympiques. Mais quelques efforts qu'il fit pour le mériter, il ne l'obtint que par faveur, aïant été renversé au milieu de la course. Il ne laissa pas au retour de ces grands exploits de rentrer en triomphe à Rome sur le char d'Auguste, entouré de musiciens & de comediens de tous les païs du monde.

An de N.S. 64. CXI. Extravagances de Neron.

L'année suivante, lorsqu'on ne s'attendoit plus qu'il pût rien imaginer au-delà de ce qu'on avoit vû de lui, il fit voir de quoi l'esprit humain est capable, quand il a secoué le joug de la raison, & franchi les bornes qu'une honte naturelle met aux excés. Car ne voulant plus commettre que des crimes tous neufs, il s'avisa de s'habiller en femme, de se couvrir d'un voile jaune, selon la coutume des filles, & de se marier

avec

avec l'infame Pithagore, en cérémonie, & depuis en secondes noces de la même espece, avec Doriphore, un de ses affranchis. Ensuite par un retour à son premier sexe, il devint l'époux d'un jeune homme nommé Sporus, qu'il fit exprès mutiler pour lui donner un air de femme; il le revêtit des ornemens d'imperatrice, & parut ainsi en public avec lui; ce qui fit dire à plusieurs, que le monde auroit été heureux si le pere de Neron n'eût jamais eu que de pareilles femmes. Sa férocité sembla l'emporter encore sur ses infames désordres. Il fit mourir un si prodigieux nombre de personnes, qu'on ne pouvoit plus le regarder que comme une bête féroce alterée de sang. Il se glorifioit d'avoir encheri sur tous les vices, & disoit: Que ses prédecesseurs n'avoient point connu comme lui les droits de la puissance absoluë. Il ne dissimula point sa haine contre le sénat, qu'il prétendoit entierement détruire, pour donner ensuite le gouvernement des provinces, & le commandement des armées aux chevaliers &

NERON. An de N.S. 64.

NERON.
An de N.S.
64.

aux affranchis. Il se vantoit aussi qu'il aimoit mieux être haï qu'aimé, parce qu'il ne dépendoit pas de lui seul d'être aimé, au lieu qu'il ne dépendoit que de lui seul d'être haï. Entendant un jour quelqu'un se servir de cette façon de parler proverbiale: » Que le monde brûle, quand je » serai mort; » il répliqua: » Et moi » je dis qu'il brûle, & que je le voïe.

CXII.
Incendie de Rome.

Ce fut alors qu'après un festin singulier (mais que la pudeur ne nous permet pas de décrire) il fit mettre le feu en divers endroits de Rome. Afin de jouir à son aise d'un spectacle qui le réjouissoit seul, il monta sur une tour fort élevée, où rien n'échappoit à sa vûë: & y chanta, habillé en joueur de lyre, un poëme qu'il avoit composé sur l'embrasement de Troye. Le feu qui dura six jours entiers, consuma le temple de Vesta, plusieurs superbes édifices, des meubles, des marchandises, & des raretés d'un prix infini; réduisit entierement en cendres trois quartiers de Rome, & ne laissa que quelques maisons dans sept autres; ensorte qu'il ne resta que quatre quartiers

que la flâme épargna. Après qu'on eut abbattu un très-grand nombre de maisons pour couper le feu, il se ralluma au bout de six jours, & en dura encore trois. Les officiers de Neron & les soldats, au lieu d'éteindre l'embrasement, menaçoient & maltraitoient ceux qui travailloient à l'éteindre, & voloient impunément. On ne douta point que ce ne fût l'empereur qui eût fait mettre le feu à la ville, soit pour avoir le plaisir insensé de voir un spectacle extraordinaire, soit pour avoir la gloire de rebâtir Rome, & de la rendre plus belle. Au reste, quoique Dion & Suetone disent, comme une chose certaine, que Neron fut l'auteur de ce célébre embrasement, ce n'est pas cependant une chose absolument sûre, & Tacite qui la croit vraisemblable, ne l'affirme pas positivement. Neron témoigna dans la suite être touché de ce funeste accident. Il travailla à faire rebâtir la ville, à rendre les ruës plus larges & plus droites, à agrandir les places & à environner les quartiers de portiques qu'il fit construire à ses dépens.

NERON. An de N.S. 64.

NERON. An de N.S. 64.

Il promit des récompenses à ceux qui bâtiroient sans délai, & fit défense d'élever les maisons que jusqu'à la hauteur de soixante ou soixante-dix piés.

CXIII. Premiere persécution des Chrétiens.

Il ne manquoit plus pour combler l'iniquité de Neron, que de rejetter sur des innocens un crime dont il étoit l'auteur; il accusa les Chrétiens, dont le nombre s'étoit extrêmement multiplié dans cette métropole de l'empire, & fut le premier des Césars qui commença à les persécuter violemment. Quels affronts, quels tourmens ne souffrirent-ils pas alors! On couvroit les uns de peaux de bêtes sauvages, dont l'odeur attiroit les chiens qui les dévoroient, & les mettoient en pieces. On crucifioit les autres, ou on les brûloit vifs; & enduits d'une matiere combustible, on s'en servoit comme de fanaux aux coins des ruës pour éclairer les passans, comme Tacite le dit, avec les flâmes qui les consumoient. Neron de ses jardins voïoit & entendoit les tourmens & les cris échappés à la nature, & à la patience chrétienne; & pour diversifier ses plaisirs, il alloit

de-là au Cirque, vêtu en cocher, conduisant lui-même son chariot. Cette persécution commença l'onziéme année de son regne, & la 32. depuis la mort de Jesus-Christ. Saint Paul y eut la tête tranchée, & saint Pierre fut crucifié comme son maître avec cette différence, comme porte la tradition, que ce fut la tête en bas, selon la priere qu'il en fit aux bourreaux, se jugeant indigne d'un supplice pareil à celui du Fils de Dieu.

Neron. An de N.S. 64.

Ce ne fut pas seulement par cette persécution que Neron chercha à se disculper de l'incendie de Rome; mais encore par le soin qu'il prit de l'embellir. Rien n'égala en magnificence la construction de son palais, qui occupoit les deux montagnes Palatine & Esquiline. Le vestibule en étoit si élevé, qu'on y mit debout sa figure colossale, quoiqu'elle eût cent vingt piés de haut. Les galeries soutenuës de trois rangs de colonnes avoient un mille de longueur. Les salles & les appartemens d'en haut étoient revêtus de marbre, d'albâtre, de jaspe & de topazes; les lam-

CXIV. Palais de Neron.

NERON. An de N.S. 64.

bris & le parquet étoient de marqueterie d'or & d'yvoire, enrichis de pierres précieuses & de nacres de perles. Le firmament avoit servi de modele à quelques-uns des appartemens, dont la voute orbiculaire se mouvoit comme les cieux, & répandoit de tems en tems, au lieu de pluïe, des eaux parfumées, & des essences précieuses. Les dehors du palais répondoient au dedans. On y voïoit de vastes étangs, des jardins d'une beauté admirable, des lieux plantés d'arbres fruitiers, des côteaux, des plaines, & des bois aussi remplis de bêtes sauvages, que les forêts les plus épaisses. Enfin le tout ensemble pouvoit passer pour une des merveilles du monde, & Neron fut obligé d'avoüer, qu'il commençoit à être logé honnêtement comme un homme le devoit être.

CXV. Sa magnificence & sa profusion.

S'il fut prodigue en cet édifice, il ne le fut pas moins en toutes les autres choses. N'estimant rien d'égal à la profusion, il ne loüa jamais l'empereur Caligula son oncle, que de ce qu'il avoit dépensé en très-peu de tems toutes les épargnes du regne de

Tibere. S'il alloit à la pêche, les filets étoient d'or trait, & les cordes de ſoye: s'il alloit en voïage, il falloit mille fourgons, ou ſurtouts, pour ſa garde-robe ſeule, les mules qui les tiroient, étoient magnifiquement caparaçonnées & ferrées d'argent, & ceux qui les menoient étoient vêtus d'une étoffe à fond d'or & d'argent, ou au moins de ſoye: Suetone aſſure qu'au ſeul enterrement de ſon ſinge, il emploïa toutes les richeſſes de Paneros, le plus riche uſurier de ſon tems. Ses liberalités envers le peuple ſurpaſſoient toutes celles de ſes prédeceſſeurs; car au lieu que les autres empereurs ne jettoient que de petites pieces de monnoïe pour les preſens, nommés *Miſſilia*; il répandoit de l'or & de l'argent, & juſqu'à des pierres précieuſes: & lorſque ſes préſens n'étoient pas de nature à être délivrés à l'inſtant, comme du froment, des troupeaux, des maiſons, des champs, des iſles; il faiſoit jetter des billets, qui exprimoient la choſe qu'il vouloit donner, & ceux entre les mains de qui ils tomboient, en recevoient toûjours la valeur. Il

NERON. An de N.S. 64.

ne ſubvenoit à tant de profuſions ; qu'en épuiſant par des vexations inoüies les provinces, dont pluſieurs reſterent deſertes, tandis que le peuple Romain goûtoit avec plaiſir une prodigalité ſi funeſte à tant d'autres. On le vit vers ce tems-là occupé à faire des ſacrifices, pour la conſervation de la voix de Neron qui ſe trouvoit enrhumé. Il ſacrifioit ſouvent à la voix céleſte de l'empereur.

An de N.S. 65.

CXVI. Conſpiration de Piſon.

Les grands, les perſonnes deſintéreſſées, & tous les honnêtes gens, n'avoient pas pour lui les ſentimens de la multitude, ſur-tout depuis l'embraſement de Rome. Auſſi l'année ſuivante on vit encore une conjuration des principaux de la république, dont C. Calpurnius Piſo, à qui Tacite donne de grandes loüanges, étoit le chef. Malheureuſement elle fut découverte, preſque au moment qu'elle devoit éclater ; ainſi ce qui étoit un motif d'eſpérance, devint une ſource de calamité. On confondit dans le châtiment les innocens avec les coupables. Le fameux Lucain, neveu de Seneque, auteur de la Pharſale, y fut enveloppé, étant alors

LUCAIN.

alors âgé de vingt-sept ans, poëte de beaucoup d'esprit, mais plus fécond que judicieux, plus nerveux qu'élégant. Il étoit entré dans cette conspiration pour se venger de Neron, qui par une basse jalousie, lui avoit défendu de publier ses ouvrages, de peur qu'ils n'effaçassent les siens. Lucain étoit d'ailleurs un homme leger & imprudent, qui avoit dit trop hautement ce qu'il pensoit de Neron. On dit que pour éviter le supplice, il trahit sa propre mere ; ce qui ne lui valut que la liberté de se faire ouvrir les veines. En ce même tems Seneque fut condamné, sans être convaincu, sur la simple déposition de Natalis. L'empereur, malgré la parole qu'il lui avoit donnée, avoit déjà cherché plusieurs fois à se défaire de lui par le poison. Le philosophe condamné parut recevoir avec joie l'arrêt de sa mort, dont l'exécution fut à son choix. Il demanda en grace de pouvoir disposer de ses biens, ce qu'on lui refusa. Alors il dit à ses amis, que puisqu'il n'étoit pas en sa puissance de leur faire part de ce qu'il croïoit posseder, il leur laissoit

NERON. An de N.S. 65.

CXVII. Mort de Lucain.

NERON. An de N.S. 65.

au moins sa vie pour modele, & qu'en l'imitant exactement, ils acquereroient parmi les gens de bien un honneur immortel : sentiment plein d'orgueil & de vanité. Ses abstinences continuelles l'avoient si atténué, qu'il ne coula point de sang de ses veines ouvertes, & que le poison ne put le faire mourir. Il eut enfin recours à un bain chaud, dont la fumée mêlée à celle de quelques liqueurs, l'étouffa. Il parla beaucoup, & très-sensément, en attendant la mort, & ce qu'il dit fut depuis recueilli & publié par ses amis. Tacite plus équitable ou plus indulgent que Dion, lui a donné un beau caractere. Mais si le portrait qu'en fait l'autre est d'après nature, on doit avoüer qu'aïant vécu d'une maniere très-oposée à ses écrits & à ses maximes, sa mort peut passer pour une punition de son hypocrisie.

CXVIII. Mort de Seneque.

Pompeïa Paulina sa femme voulut mourir avec lui. Seneque au lieu de l'en empêcher l'y exhorta; ensorte qu'ils se firent l'un & l'autre ouvrir les veines en même-tems. Mais Ne-

ron qui aimoit Pauline, donna ordre de lui conserver la vie; on lui banda donc ses plaïes, & elle vêcut encore quelques années pâle & languissante, conservant toûjours le souvenir de son mari. Seneque mourut le jour-même, ou le lendemain que la conjuration fut découverte. Ce fut un homme d'un génie rare & d'une haute sagesse, mais d'un présomption & d'une vanité très-méprisables dans un philosophe. Dion assure qu'il avoit trempé dans la conspiration de Pison; mais selon Tacite, c'est une chose incertaine, & dont Neron n'eut point de preuve.

NERON. An de N.S. 65.

C. Petronius, qu'on a nommé le surintendant des délicates voluptés de Neron, auteur plus poli & plus élegant que chaste, eut la même destinée que Seneque & que Lucain, sans leur ressembler. C'est lui qui nous a laissé sous des noms empruntés, une peinture des déreglemens de Neron & de ses favoris. Sa mort fut singuliere par l'indifférence avec laquelle il la reçût, la goûtant à peu près comme il avoit fait les plaisirs; car tantôt il tenoit ses veines ou-

An de N.S. 66. PETRONE.

NERON. An de N.S. 66.

CXIX. Mort de Petrone.

vertes, & tantôt il les fermoit, s'entretenant avec ses amis, non de l'immortalité de l'ame qu'il ne croïoit point, mais de choses qui flatoient son esprit, comme de vers tendres & galans, d'airs gracieux & passionnés, sans marquer le moindre trouble: ce qui a fait dite, que mourir fut simplement pour Petrone cesser de vivre. * Poppée fut à son tour, aussi bien que les autres, l'objet de la fureur de Neron, qui la tua d'un coup de pié, parce qu'elle le railloit sur ce qu'il avoit mené un chariot. Elle étoit grosse alors : son corps fut embaumé & porté dans le tombeau des Césars. Pline assure que Neron fit brûler à ses funerailles plus de parfums, que toute l'Arabie heureuse n'en produit en une année. Dion dit qu'elle avoit cinq cens ânesses qui lui fournissoient tous les jours un bain de lait.

CXX. Révolte de Juifs.

La douziéme année du regne de Neron, les Juifs impatiens de l'oppression qu'ils souffroient des gouverneurs Romains, formerent la plus

* M. de Tillemont place la mort de Poppée à l'année précedente.

générale & la plus furieuse révolte, dont l'histoire ait jamais parlé. Gessius Florus qui commandoit en Judée de la part de l'empereur, fut l'unique cause qu'elle éclata alors. Il avoit épuisé ce riche païs par des exactions, commises immédiatement par lui-même ou par ses officiers : comme il n'y trouvoit plus les mêmes ressources qu'auparavant, il joignit la cruauté à la rapine. C'est ainsi que la colere céleste commençoit à se déploïer sur cette nation coupable d'infidélité, en fermant les yeux aux miracles du Sauveur ; & d'impieté, en souhaitant avec imprécation, que le sang innocent qu'ils versoient, *fût sur eux & sur leurs descendans*. On ne parloit plus en Judée, que de vols, de brigandages, de massacres, de haines, de factions, de séductions, de faux prophétes, en un mot de ces signes terribles qui annoncent les jugemens de Dieu à ceux qu'il veut perdre. Les châtimens exemplaires ne pûrent arrêter les fureurs de ce malheureux peuple. On en avoit massacré vingt mille en un jour, & cinquante mille

NERON. An de N.S. 66.

NERON. An de N.S. 66.

en un autre. Nonobstant cette perte, ils se mettent en campagne, & le font avec tant de succès, qu'ils chassent Cestius Gallus gouverneur de Syrie envoïé pour les combattre. Neron sentit alors, s'il fut capable de sentiment, la perte funeste qu'il avoit faite depuis peu du grand Corbulon mis à mort par ses ordres, après tant de grands services rendus à l'empire. Il balança long-tems auquel de ses généraux il confieroit le soin de cette guerre, & il se détermina à la fin pour Vespasien, quoique peu de tems auparavant il l'eut éloigné de la cour, parce qu'il s'étoit assoupi au théâtre, lorsqu'il y joüoit un rôle. La médiocre naissance de Vespasien le rassûroit contre ce qu'il auroit pû craindre des généraux d'une naissance plus haute. Vespasien secondé de Titus son fils, rassembla avec une diligence incroïable, les légions dispersées en Egypte & en Syrie, & en composa une armée formidable. Il commença la guerre par la Galilée, emporta d'assaut Gadara, dont il passa les habitans au fil de l'épée; il vint de là à Jotapa, qu'il prit comme

An de N.S. 67.

CXXI. Vespasien & Titus font la guerre aux Juifs: prise de Gadara & de Jotapa.

l'autre, mais après quarante jours de siége. Joseph, célébre historien, qui a fait un long détail de ce siége, & de toute cette guerre, commandoit dans la place, & il remarque que quarante mille Juifs y périrent. Il y fut même fait prisonnier ; mais dans le tems qu'on se disposoit à l'envoïer à Neron, il rompit ce coup par sa prudence, dans un entretien particulier qu'il eut avec Vespasien, auquel il prédit qu'il seroit empereur, & qu'ensuite il lui rendroit la liberté. Quand les légions se furent remises de la fatigue des deux siéges, l'armée Romaine marcha à Tiberias & à Tarichée. La premiere se rendit, & fut conservée à la priere d'Agrippa ; mais on força la derniere, qui fut rasée. On y tua un grand nombre de rebelles, & l'on vendit les autres, qui étoient encore au nombre de trente mille. Vespasien attaqua ensuite Gamala & Giscala, & la montagne d'Itaburium, ce qui coûta la vie à un peuple infini. La Galilée aïant été ainsi réduite, Vespasien & Titus s'en retournerent à Césarée.

Le dernier consul du regne de Ne-

NERON. An de N.S. 68.

SILIUS ITALICUS.

ron fut le poëte C. Silius Italicus, auteur du poëme de la guerre Punique. Il avoit une assés mauvaise réputation, & passoit pour délateur. Il avoit en effet accusé diverses personnes, mais la suite de sa vie effaça cette tache. Ce ne fut que sous Domitien qu'il composa son poëme.

Dans le tems que Vespasien se signaloit par tant de grandes actions, il se fit une espece de révolution dans les esprits des Romains, qui ouvrirent enfin les yeux, & jugerent qu'il y avoit de la folie à respecter la vie d'un tiran cruel, qui répandoit tous les jours le sang de ses sujets, sans justice & sans raison. Les Romains avoient supporté avec une patience & une lâcheté inconcevables les artifices & les dissimulations de Tibere, l'horrible brutalité de Caligula, la funeste stupidité de Claude, & toutes les cruautés commises sous les regnes de ces empereurs; mais lassés enfin des fureurs de Neron, qui mettoient le comble à celles de ses prédecesseurs, & offroient chaque jour des spectacles sanglans, ils ne virent plus de salut pour eux que dans la

Neron. An de N.S. 68.

cxxii. Révolte de Vindex dans les Gaules, & de Galba en Espagne

révolte. Elle commença d'abord dans la Gaule Celtique, où Caïus Julius Vindex, qui étoit de l'ordre des sénateurs, & descendoit des anciens rois d'Aquitaine, commandoit en qualité de propréteur. Plein d'ardeur, de courage, de hardiesse, & d'amour pour la gloire, il détestoit la servitude, & avoit tout le génie & la prudence nécessaires pour imaginer & conduire une grande entreprise. Il parla publiquement contre la conduite de Neron, & avec si peu de ménagement, qu'aïant appris que l'empereur avoit mis sa tête à prix pour dix millons de sesterces, il répondit bravement : « Quiconque m'apportera celle de Neron, aura « la mienne en échange. »

Les Gaules se révolterent, & Vindex se vit bientôt à la tête de cent mille hommes en armes. Les Autunois, les Auvergnacs, & les Sequanois, ou Fran-comtois, furent les premiers qui se souleverent : ceux de Vienne dans la Gaule Narbonnoise s'y joignirent, & parurent les plus ardens. Asiaticus, Flavius & Rufin, qui commandoient des troupes dans

NERON. Ande N.S. 68.

les Gaules embrasserent aussi le parti de Vindex. Mais ce géneral, pour montrer qu'il n'agissoit point par un motif d'intérêt ou d'ambition, proclama Galba empereur, personnage illustre par sa naissance, & par plusieurs grandes charges exercées avec honneur, & qui avant que d'être gouverneur de l'Espagne Tarragonoise, s'étoit livré à une vie retirée, afin de ne point donner de prise à la malignité de Neron ou à celle de ses redoutables favoris. Vindex lui écrivit consécutivement plusieurs lettres, dans lesquelles il l'exhortoit à prendre le parti du genre humain contre un monstre né pour sa destruction. Galba qui avoit appris que Neron avoit donné des ordres pour le faire mourir, reçut agréablement la proposition de Vindex, sans se déterminer toutefois qu'après avoir sondé l'affection des soldats pour lui, & l'inclination des Espagnols. Lorsqu'il présuma de pouvoir s'ouvrir davantage, il prit pour se déclarer un jour destiné à l'affranchissement des esclaves; & aïant assemblé ses soldats & le peuple du païs, il leur parla

NERON.
An de N.S. 68.
CXXIII.
Discours de Galba.

ainsi : « Soldats mes compagnons « & vous mes amis, voici un jour « heureux pour ceux que nous allons « faire jouir des douceurs de la liber- « té. Helas ! nous leur donnons un « bien que nous avons peu goûté « nous-mêmes quoiqu'il nous appar- « tienne par les droits les plus sacrés « de la nature. Car puisqu'il faut le « dire, quels esclaves ont jamais « plus souffert de leurs maîtres, que « les Romains ont souffert de Neron ? « Quelles exactions pour fournir à ses « honteuses profusions ; quel genre « de cruauté n'a-t-il point connu « & pratiqué ; dans quel sang n'a- « t-il pas trempé ses mains ? Elles « sont encore fumantes de celui de « son pere, de sa mere, de sa fem- « me, de son précepteur, & de tout « ce qu'il y a de plus illustre à Ro- « me & dans tout l'empire. Y a-t-il « eu un sexe, un âge, une condi- « tion, un rang exempt de ses fu- « reurs ? Vous le sçavés : C'est tout « ce sang injustement versé, qui vous « demande aujourd'hui que vous le « vengiés d'un prince, non, mais « d'un incendiaire, d'un comédien, «

NERON. An de N.S. 68.

» d'un vil musicien, d'un cocher, » d'un homme abominable, d'un » monstre, l'époux & la femme d'un » homme. Vindex vient de l'attaquer dans les Gaules. Il a jetté » sur moi qui n'avois jamais formé » de projets ambitieux, & qui ne » cherchois qu'à vivre tranquille au » milieu de vous, il a, dis-je, jetté » sur moi les yeux, pour achever ce » qui n'est encore qu'ébauché. J'attends votre consentement, sans » lequel je ne veux rien entreprendre, pour sacrifier le peu de jours » qui me restent à la délivrance de » ma patrie & au salut de tout l'empire ; non à la verité en qualité » d'empereur ou d'auguste, titres que » je revere sans oser y prétendre ; » mais comme ... » A ces mots les soldats l'interrompent, sans le laisser parler davantage, & unanimement le saluent empereur. Galba après avoir donné lieu par son silence à leurs longues acclamations, loüa leur zéle, mais refusa les titres qu'ils s'obstinoient à lui donner, & se contenta de celui de Lieutenant du Sénat & du peuple Romain. Othon qui gou-

XXXIV. Il est proclamé empereur.

vernoit alors la Lusitanie, fut le premier de tous les gouverneurs d'Espagne qui se déclara pour lui. Il lui envoïa sa vaisselle d'argent pour en faire des especes, & subvenir aux frais de la guerre.

Cependant Neron étoit à Naples, plongé dans ses plaisirs ordinaires, quand il reçût la nouvelle de la défection des Gaules, & de celui qui en étoit l'auteur. Ne prévoïant pas les suites dangereuses de ce changement subit, il s'en réjoüit d'abord, comme d'une occasion qui s'offroit de ravager & de piller ces riches provinces. Le soir étant à table un second courier lui apporta un détail de la révolte, & lui apprit que cette affaire devenoit très-serieuse. Mais il n'en parût pas plus touché qu'auparavant, & ne fit que menacer en général ceux qui troubloient ses plaisirs. Il passa huit jours dans cette indolence, sans donner les moindres ordres pour détourner l'orage prêt à fondre sur lui. Il ne sortit de son assoupissement que lorsqu'il vit le manifeste outrageant, que Vindex avoit publié contre lui : mais au lieu de

CXXV. Indolence de Neron.

NERON. An de N.S. 68.

penser à l'en punir, il écrivit simplement au ſénat pour lui recommander intérêts & ceux de la république, prétextant d'une indiſpoſition la continuation de ſon abſence.

De tous les reproches que lui faiſoit Vindex, celui auquel il fut le plus ſenſible fut celui d'ignorant muſicien, & de mauvais joüeur d'inſtrumens, & il demanda pluſieurs fois à ceux qui étoient auprès de lui, s'ils connoiſſoient quelqu'un plus habile que lui en cette profeſſion. Dès que le ſénat eut lû les lettres de l'empereur, ſoit par adulation, ſoit par crainte, il déclara Vindex traître à l'état. Cependant Neron, que la réflexion avoit intimidé, revint tout effraïé à Rome, où en arrivant, quoiqu'il fût fort tard, il convoqua auſſitôt dans ſon palais, comme pour déliberer ſur des affaires preſſantes, quelques perſonnes conſidérables; mais il ne les entretint que d'une machine hydraulique qu'il leur montra, dont les reſſorts agités par l'eau qui ſortoit à propos de quelques canaux, rendoient un ſon harmonieux, & ſemblable à celui des inſtrumens

de musique ; il leur dit qu'il vouloit faire joüer cette machine sur le théâtre, pourvû que Vindex lui en donnât le tems.

NERON. An de N.S. 68.

CXXVI. Inquiétudes de Neron.

La révolte d'Espagne qu'il apprit par une lettre, quelques jours après son retour à Rome, le toucha bien autrement que celle des Gaules ; il déchira la lettre & ses habits, & se frappa la tête, en criant : « C'en est fait, mes malheurs sont au comble, & je ne vis que pour me voir ravir l'empire. » Il ne voulut recevoir aucune consolation, qu'après avoir sçu que le sénat avoit déclaré Galba ennemi de l'état. Il sembla alors qu'il eût gagné une victoire : il recommença ses débauches, & fit arrêter quelques domestiques de Galba, dont il saisit les biens, qu'on vendit à l'encan. Comme il n'étoit capable que de desseins extravagans & furieux, il forma celui de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces, & tous ses généraux d'armée, comme ennemis de la république ; de faire périr tous les exilés, de peur qu'ils ne se joignissent aux rebelles ; de faire égorger tous les

CXXVII. Il forme des projets insensés de vengeance.

NERON. An de N.S. 68.

Gaulois qui étoient à Rome; d'abandonner le pillage des Gaules à son armée; d'empoisonner le sénat entier dans un repas; de brûler Rome une seconde fois, & de lâcher en même tems dans les ruës les bêtes reservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu. Ce ne fut par aucun remords, ni par aucun effet de sa raison, qu'il renonça à ces projets insensés; mais par la seule impossibilité de les exécuter. Et parce qu'il y avoit toûjours une folie dominante, dans les desseins qu'une foible lueur de raison lui faisoit prendre, s'il resolut de marcher en personne aux ennemis, son premier soin pour cette expédition, fut d'avoir toutes les voitures nécessaires à porter ses instrumens de musique, afin de s'en servir sur les théâtres qu'il rencontreroit sur sa route. Il fit habiller en Amazones un nombre de femmes prostituées, dont on coupa les cheveux, & ausquelles on donna la hache d'armes & le bouclier, & qui devoient faire une partie du corps d'armée.

Ces

NERON. An de N.S. 68.

Ces frivoles préparatifs de Neron, avoient pour motif l'ignorance de la disposition des peuples contre lui. Il croïoit encore que le reste de l'empire lui étoit attaché, malgré la défection des Gaules & de l'Espagne; mais bien loin qu'on y eût conservé la fidélité dont il se flatoit, il sembloit que la révolte de Vindex fut devenuë le signal d'une conspiration universelle. L'Espagne avoit suivi l'exemple de ses voisins; les légions de Germanie, celles de l'Espagne, & plusieurs autres peuples, à l'imitation de ceux-là, étoient déjà en armes, ou prêts à les prendre. Au récit de ces nouvelles que Neron apprend à table, il se leve brusquement & la renverse, il jette à terre & brise deux vases de cristal d'un très-grand prix, il demande tout troublé le poison qu'il gardoit dans une boëte d'or, & se retire ensuite dans les jardins, qu'on appelloit Serviliens. De-là il dépêcha deux de ses affranchis, ausquels il avoit le plus de confiance, à Ostie, pour donner ordre à sa flotte de se mettre en état de faire voile au premier commandement.

Il s'impatiente de ne les point voir arriver, & va lui-même les chercher, suivi de deux ou trois personnes: mais aucune porte ne lui est ouverte. Etrange catastrophe! Cet empereur si puissant, si terrible, est à présent un esclave fugitif qui cherche un azile pour se dérober au châtiment; personne ne le reçoit, personne ne le connoît. Dénué du secours dont il s'étoit flaté, il revient sur ses pas: mais en entrant il voit sa chambre démeublée, ne rencontre personne, & ne trouve plus une boëte de poison préparé par Locusta, dans l'endroit où il l'avoit mise. Alors reduit au desespoir, il implore en idée le secours du gladiateur Spicilius, ou de quelqu'un qui daigne lui donner la mort. « Quoi! s'écrie-t'il, n'ai-je ni « amis pour me défendre, ni enne- « mis pour m'ôter la vie? « En disant ces paroles, il sort furieux, comme s'il eût eu dessein de se précipiter dans le Tybre. Mais il s'arrête aussitôt, & songe à se retirer dans quelque lieu écarté où il puisse reprendre sa raison & son courage. L'affranchi Phaon lui offre sa maison de

CXXIX. Son desespoir.

Neron. An de N.S. 68. cxxx. Sa fuite.

campagne à quatre milles de Rome : il l'accepte, & se met en chemin, enveloppé dans un mechant manteau, se cachant le visage d'un mouchoir, & escorté de Sporus & de trois autres. Pour présage de sa fin malheureuse, il fut surpris en chemin d'un violent tremblement de terre, & il vit un grand éclair qu'il l'effraïa : il crut alors que les ames de tous ceux qu'il avoit fait mourir venoient toutes à la fois se jetter sur lui. Mais ce qui ne lui laissa plus rien ignorer de sa déstinée, est qu'en passant assés près du camp des gardes prétoriennes, il entendit les soldats qui le chargeoient de maledictions, sans le sçavoir si près d'eux, & qui faisoient des voeux pour Galba. Quelques-uns des passans qui le regardoient sans le connoître, disoient entr'eux : « Voilà des gens qui cherchent Neron pour le tuer. » Alors il se crut perdu, & quitta le grand chemin pour prendre de petits sentiers pleins de ronces & d'épines ; d'où il se jetta dans des roseaux, qui étoient derriere la basse-cour de Phaon : Phaon lui dit de se cacher

dans une fosse profonde : d'où l'on avoit tiré du sable ; mais Neron aïant répondu qu'il ne vouloit point être enterré vif, il demeura couché sur la terre au milieu des roseaux. Il arracha lui-même les épines, dont son manteau étoit tout percé, & comme la fatigue & la crainte l'avoient alteré, il prit dans le creux de sa main de l'eau d'une mare, en s'écriant : « Voilà donc les liqueurs de « Neron ! » Enfin on fit un trou sous la muraille ; Neron y passa en se traînant sur ses piés & sur ses mains, & gagna ensuite une chambre retirée, dans laquelle trouvant un lit, il se jetta dessus ; il y passa le reste de la nuit, & une partie du jour suivant. CXXXI.

Decret du sénat contre Neron.

Le sénat informé de l'absence de Neron, le déclara ennemi de l'etat, le condamna à mourir, selon l'ancienne maniere, *more majorum* & envoïa de tous côtés ordre de l'arrêter. Un domestique de Phaon étant venu apporter à l'empereur la nouvelle de ce decret, il le trouva occupé à mourir, mais poussant des soupirs, & versant des larmes, & repetant incessamment : « Faut-il qu'un

NERON. An de N.S. 68.

» si bon joueur d'instrumens périsse ? » Il demanda ce que vouloit dire dans le decret du sénat, *more majorum*, & quel genre de supplice on entendoit par-là. On lui dit, que c'étoit d'être traîné publiquement tout nud, d'avoir la tête attachée à un poteau, d'y être foüetté jusqu'à la mort, d'être ensuite précipité de la roche du Capitole & d'être tiré avec un croc & jetté dans le Tybre.

CXXXII. Desespoir de Neron.

Cette explication lui donna tant d'horreur, qu'il tira soudain deux poignards; mais après en avoir essaïé la pointe, il les remit brusquement dans leur foureau, disant qu'il n'étoit pas encore tems. Après avoir fait creuser une fosse, & y avoit fait jetter quelque morceaux de marbre, il ordonna d'apporter de l'eau pour laver son corps, & du bois pour le brûler; & recommanda de le brûler tout entier, & sur-tout de ne point laisser sa tête en la disposition de ses ennemis. Au milieu de ces lugubres préparatifs, il continuoit toujours de pleurer. Enfin il pria quelqu'un de ceux qui étoient auprès de lui, de lui apprendre par

ſon exemple la maniere de ſe tuer.

NERON. An de N.S. 68.

Il blâmoit cependant ſa foibleſſe & ſa lâcheté, & ſe la reprochoit encore, quand il entendit un bruit de chevaux, & des officiers qui demandoient où il étoit. Lorſqu'il vit que le tems preſſoit, & qu'il falloit ou ſe tuer lui même, ou ſe reſerver pour un ſupplice cruel & honteux, il s'enfonça ſon poignard dans la gorge, avec le ſecours d'Epaphrodite ſon ſecretaire, que Domitien fit depuis mourir pour cela. Avant qu'il expirât, le centurion envoïé pour le prendre arriva, & voulut arrêter ſon ſang, en lui diſant qu'il venoit pour le ſecourir. Neron jettant ſur lui un regard affreux, lui répondit: « Tu viens trop tard: eſt-ce là cette fidélité que tu m'as jurée? « En achevant ces mots il rendit l'ame, aïant le regard fixe & les yeux menaçans juſqu'au dernier ſoupir. Telle fut la fin tragique du ſixiéme empereur de Rome. Il regna treize ans, ſept mois & ving-huit jours, & mourut à l'âge de trente & un ans, déteſté de tous ſes ſujets, & ſi abhorré de tout l'univers, dans tous les

CXXXIII. Il ſe tuë.

NERON. An de N.S. 68.

ſiécles, que ſon nom ſeul exprimera toujours un maître inhumain, un tyran barbare & furieux. Il fut le dernier empereur de la famille des Céſars, quoique ſes ſucceſſeurs aïent tous pris le nom de Céſar. Ce prince, ſelon Suetone, étoit ſi cruel, qu'il n'accordoit qu'une heure de tems à ceux qu'il avoit condamnés : il falloit que dans ce court intervalle, ils ſe fiſſent ouvrir les veines, & pour les hâter, il avoit coûtume de leur envoïer des officiers, qu'il appelloit des chirurgiens pour les traiter. Il avoit deſſein de faire mourir tous les ſénateurs, & d'abolir entierement le ſénat. Il aimoit tellement à paroître dans les ſpectacles, que s'il eut vécu davantage, dit Suetone, il ſe feroit battu publiquement tout nud dans l'amphithéâtre contre les lions. Jamais prince ne fut plus vain, & ne porta plus loin la dépenſe : on ne lui vit jamais deux fois le même habillement ; c'étoit ſur-tout dans ſa maniere de voïager que ſon luxe éclatoit.

Le bruit courut long-tems qu'il n'étoit pas mort, que bientôt il re-

reviendroit, & accableroit ses ennemis. On affichoit même de tems en tems des édits en son nom. Plusieurs se voulurent faire passer pour Neron, entr'autres un certain esclave qui lui ressembloit, & sçavoit chanter & joüer de la lyre. Les ennemis de l'empire, & sur-tout les Parthes, appuïerent ces Pseudo-Nerons. A la fin même du troisiéme & du quatriéme siecle, on croïoit communément dans l'Eglise que Neron ressusciteroit, & seroit l'antechrist, qu'il regneroit dans l'Occident, & y rétabliroit l'idolâtrie. Sulpice Sévere attribuë cette opinion à saint Martin. Le regne de Neron finit l'an 821. de la fondation de Rome, le 68. de la naissance de Jesus-Christ, le 112. depuis le renversement de la république par Jule César & le 94. depuis l'entier établissement de la monarchie par Auguste.

NERON. An de N.S. 68.



CHAPITRE IV.

Depuis la mort de Neron jusqu'à celle de Vitellius neuviéme Empereur, après lequel l'empire devint une seconde fois héréditaire.

GALBA EMPEREUR VII.

Espace de près de deux ans.

GALBA. An de N.S. 68.

IL feroit difficile d'exprimer l'excès de la joie des Romains, lorsqu'ils apprirent la mort de Neron. Chacun couroit dans les ruës sans sçavoir où il alloit; on s'embrassoit presque sans se connoître pour marquer la conformité des sentimens: le peuple voulant arborer publiquement le signal de la liberté, se couvrit la tête d'un chapeau semblable à celui que prenoient les esclaves après leur affranchissement. On renversa les statuës de Neron; & le peuple, de son autorité, fit mourir quelques-uns des ministres de ses cruautés. Cependant on rendit les derniers honneurs à son corps avec assés de magnificence : ses os furent

mis dans le tombeau des Domitius, par deux femmes qui l'avoient élevé, & par Acté sa premiere maîtresse. Tous unanimement nommerent Galba empereur, quoiqu'absent, parce qu'on avoit une haute opinion de sa sagesse & de sa valeur. Servius Sulpicius Galba, d'une des plus anciences familles de Rome, étoit alors âgé de soixante & douze ans, & avoit servi avec distinction sous quatre empereurs, sans prendre part à leurs crimes, mais non sans avoir pris quelque-suns de leurs vices. Il ne tenoit par aucun lien naturel aux Césars, ni par aucune adoption; & il fut le premier qui, avec le consentement du sénat, reçut l'empire de la main des légions.

I. Galba est proclamé empereur.

Il avoit été d'abord si traversé, lorsqu'il avoit commencé à se révolter avant la mort de Neron, & que les soldats l'avoient salué empereur, qu'il crut que sa fortune s'alloit évanoüir, & qu'il avoit fait une fausse démarche. Une aîle entiere de sa cavalerie se repentant du serment qu'elle avoit prêté, voulut quitter le camp, & n'y fut retenuë qu'avec peine. A

II. Il essuïe des traverses.

GALBA. An de N. S. 68.

ce mécontentement ſucceda dans la ſuite une conſpiration d'eſclaves guidés par un affranchi de Neron, dont on ne ſe défioit point, & qui l'auroient tué infailliblement dans une petite ruë, par où il alloit aux bains, s'ils ne ſe fuſſent eux-mêmes découverts trop tôt, en criant l'un à l'autre : « L'occaſion eſt belle. » Pour ſurcroît de malheur, il apprend que Vindex s'eſt tué dans les Gaules, de déſeſpoir d'avoit été vaincu par Rufus Virginius, commandant des légions Germaniques, dans un combat qui fut engagé par la mépriſe des ſoldats, ſans aucun deſſein des généraux des deux armées. Galba ſentit tout le malheur de ce contretems, il étoit même un jour réſolu à ſe tuer, s'il n'eut appris la mort de Neron, & qu'il avoit été proclamé empereur par le peuple. Alors ne ſe croïant plus de concurrent, il changea le titre modeſte de lieutenant du ſénat & du peuple en celui de Céſar, & partit à l'inſtant pour Rome, revêtu de l'habit impérial, avec un poignard pendu à ſon cou; car tant qu'il crut avoir des ennemis, ou des

rivaux de son autorité, il porta toûjours l'habit de guerre, au lieu de la robe ordinaire. Il comptoit parmi ceux-là Nymphidius Sabinus, capitaine des gardes, L. Clodius Macer en Afrique, & Fonteïus Capito, lieutenant général en Germanie. Pour Rufus Virginius vainqueur de Vindex, qui ne s'étoit point encore déclaré, parce qu'il vouloit se regler sur le choix du sénat, il prêta le serment à Galba avant son départ pour Rome, dès qu'il sçut son élection telle qu'on l'a marquée.

Le nouvel empereur qui se hâtoit d'arriver à Rome, n'avoit encore rien fait qui pût diminuer l'estime qu'on venoit de lui témoigner dans cette capitale de l'empire. Cependant comme son élection avoit été tumultuaire & précipitée, le peuple se refroidissoit pour lui, à mesure qu'il approchoit. On n'avoit point au commencement fait assés de réflexion sur son caractere cruel & avare, qui parut d'abord dans la sévérité avec laquelle il traita quelques villes de l'Espagne & des Gaules, qui ne s'étoient pas à son gré assés prompte-

III. Mauvais caractere de Galba.

GALBA. An de N.S. 68.

ment déclarées en sa faveur; il en chassa les gouverneurs sans pardonner à aucun de ceux qui leur appartenoient: il rasa les fortifications de ces villes, & chargea d'impôts les habitans au-delà même de leurs forces. Cette conduite de Galba aïant été sçuë à Rome avant son arrivée, indisposa beaucoup les Romains contre lui; & après être arrivé il acheva de perdre leur estime & leur affection, par une action qui leur déplût extrêmement. Neron avoit tiré du corps de la marine un nombre de bons soldats, pour être mis sur le pié des légions: ce mélange déplut à Galba, & il voulut envoïer à leur premier service les troupes qu'on avoit mises au rang des troupes de terre. Elles s'y opposerent, & eurent même la hardiesse de demander, comme faisant un corps considérable, l'aigle & les autres enseignes militaires. Galba irrité de ce qu'on s'opposoit à ses ordres, les fit environner & charger par sa cavalerie, qui en tua la plus grande partie; & peu content d'avoir sacrifié tant de victimes à son ressentiment, il voulut encore qu'on

IV. Il fait deux actions odieuses.

GALBA. An de N.S. 68.

décimât le reste de ces malheureux. Ce qu'il fit par rapport aux cohortes Allemandes, ne parût guere moins odieux. Etablies par les premiers empereurs pour leur garde ordinaire, elles ne s'étoient jamais départies de la fidélité qu'elles leur avoient jurée. Il les congédia cependant, & les renvoïa dans leur païs, sans leur donner la moindre récompense, sur le simple soupçon qu'elles avoient moins d'attachement pour lui que pour Dolabella, parce qu'elles s'étoient campées proche de ses jardins.

Malgré le mécontentement général que causerent ces deux actions, on ne laissa pas de célébrer avec solemnité & avec une joie apparente, son avenement à l'empire, & le commencement de son regne. Il fit après son installation plusieurs choses très-loüables en elles-mêmes, mais qui ne lui attirerent pas autant d'applaudissement, que les précedentes avoient excité d'indignation. Il rappella d'éxil tous ceux qui y étoient par ordre de Neron, & les rétablit dans leurs emplois; mais son avarice

GALBA. An de N.S. 68.

lui fit oublier la restitution de leurs biens. Il étoit dur & inexorable pour les criminels : Aïant été prié de commuer le genre de supplice, auquel un chevalier étoit condamné, parce que c'étoit le supplice des plus vils coupables, il fit peindre & embellir par dérision la potence où il fut exécuté. Rien pendant tout son regne ne fut plus agréable au peuple, que de voir par ses ordres promener dans les ruës de Rome chargés de fers, Elius, Polyclete, Locusta, Patrobius, Petinus, & les autres ministres des cruautés de Neron, pour être ensuite punis de mort selon leurs crimes ; & s'il y eut quelque chose à desirer en cette occasion, ce fut que l'avarice de Galba ne lui en eût pas fait épargner d'autres aussi coupables qu'eux.

V. Son avarice outrée.

Cette avarice étoit si basse & si sordide, que quand sa table étoit mieux servie que de coûtume, on le voïoit s'en affliger & même pleurer. Ce vice, dont ses soldats se ressentirent, fut la premiere cause de sa ruine. On leur avoit fait esperer, pour les engager à le proclamer empereur, des récompenses proportionnées au servi-

ce qu'ils lui auroient rendu ; mais il refusa ces récompenses, quand ils les demanderent, & répondit durement qu'il sçavoit choisir les soldats, mais qu'il ne sçavoit point les acheter : cette réponse les anima extrêmement contre lui. Il ne ménagea pas plus les cohortes prétoriennes, que les légions, aïant cassé plusieurs soldats & officiers de ce corps redoutable, sur la simple opinion qu'ils entretenoient des correspondances avec Nymphidius.

Galba. An de N.S. 68.

VI. Il est gouverné par trois favoris.

Ce qui acheva de le décrediter dans l'esprit des Romains, fut de le voir gouverné par trois favoris, qu'ils appelloient ses pédagogues, qui ne le perdoient pas de vûë un moment, & qui logeoient même dans son palais. Le premier favori étoit T. Vinius Rufinus, autrefois son lieutenant en Espagne, & d'une insatiable avarice. Un jour étant à la table de l'empereur Claude, il vola une coupe d'or. Claude qui en fut informé, le fit inviter encore le lendemain & le fit servir seul en vaisselle de terre. C'étoit un homme adroit, hardi, vif & prompt, mais d'un mau-

GALBA. An de N.S. 68.

vais naturel, & capable de donner à un prince les conseils les plus pernicieux. Le second favori étoit Cornelius Laco, capitaine de ses gardes, que son orgueil rendoit insupportable à tout le monde, mais extrêmement lâche & paresseux, ennemi de tous les avis dont il n'étoit pas l'auteur, & aïant autant d'ignorance que de présomption. Le troisiéme enfin étoit Marcianus Icelus, le premier de tous les affranchis de Galba, & qui ne prétendoit pas moins que la premiere dignité dans l'ordre des chevaliers.

Les vices différens de ces trois favoris ou ministres, sans le conseil desquels Galba ne faisoit rien, rendoient encore sa conduite plus bizarre & plus odieuse qu'elle n'étoit par elle-même : car un jour il étoit sévére, & un autre jour négligent à punir ; il condamnoit sans les entendre, des personnes innocentes & d'un rang distingué, tandis qu'il pardonnoit à des gens d'une basse naissance & réellement coupables, parce qu'on le lui conseilloit ainsi.

Il faut avoüer que d'ordinaire il

étoit juste & équitable, & que par lui-même il ne faisoit point de mal; mais si de son chef il ne faisoit pas souffrir, on souffroit néanmoins sous lui & par son autorité, à cause de sa foiblesse & de son peu d'eprit. Tant il est vrai qu'un prince sans lumiere, avec de bonnes intentions, est quelquefois pire qu'un prince éclairé & vicieux. La multitude eut à son tour des sujets particuliers de le haïr, par la restitution qu'il ordonna des dons prodigieux que Neron avoit accordés à différentes personnes de basse condition, & qui montoient à quatre-vingt-dix millions de notre monnoïe. Car bien que Galba leur en laissât la dixiéme partie, ce reste parût si peu de chose au peuple, qu'il ne le mit plus au rang des largesses impériales. Mais ce qui lui rendit ce retranchement plus odieux, fut que le prince s'appliqua honteusement ces restitutions, & nomma cinquante chevaliers pour le recouvrement des sommes. Il ordonna même dans la commission qu'il leur fit expedier, qu'en cas qu'un comédien, ou un gladiateur eût disposé par

VII. Mauvaise conduite de Galba, qui mécontente tout le monde.

GALBA. An de N.S. 68.

quelque traité, de la gratification qu'il avoit reçûë, on reprît la somme sur ceux qui l'avoient touchée. Ce ridicule édit causa beaucoup de troubles, & rendit les encans si communs à Rome, qu'on ne voïoit dans les ruës que des vendeurs & des acheteurs : & comme les trois favoris se donnoient le droit d'inspection sur ces ventes, ce fut une nouvelle tyrannie ; parce que moïennant certains profits, ils faisoient adjuger la chose venduë pour le prix qu'ils vouloient, ou forçoient à l'acheter plus cher qu'elle ne valoit. On alla rechercher jusques dans la Grece ce que Neron avoit donné à la prêtresse de Delphes, & aux juges des jeux Olympiques. Halotus & Tigellinus, détestables instrumens des injustices & des cruautés de Neron, obtinrent pour de l'argent le pardon de leurs crimes, malgré les instances du peuple, qui demandoit, dans tous les spectacles, qu'on en fît un exemple. Et comme si cet excès de clémence n'eût pas suffi, Galba établit le premier dans un poste considérable, & agit avec tant de chaleur pour met-

tre l'autre à couvert de toute pourſuite, qu'il donna un édit public en ſa faveur, par lequel il taxoit le peuple de cruauté envers Tigellinus, qui étoit, diſoit-il, ſur le point de mourir de maladie. Sa vieilleſſe accompagnée de ſes défauts, & des ſes indignes favoris, le rendoit ſi mépriſable, qu'on murmuroit hautement de tout ce qu'il faiſoit, & qu'on lui déſobéiſſoit ouvertement & ſans crainte.

GALBA. An de N. S. 68.

Les mêmes diſpoſitions ſe trouvoient dans les provinces : on n'y faiſoit preſque plus de réflexions qui ne fuſſent contre l'autorité de Galba. L'exemple qu'avoit donné l'armée d'Eſpagne, avec le conſentement des peuples de la province, ſe préſentoit inçeſſamment à l'eſprit des peuples ; & on ne pouvoit penſer qu'ils s'étoient attribué le droit d'élire un empereur ſans croire que chacun pouvoit prétendre au même droit, & ſuivre leur exemple. Ce principe fit naître une infinité de factions, dont la plus redoutable fut celle des légions de la haute Germanie, commandées par Rufus Vir-

An de N. S. 69.

Galba.
An de N. S. 69.

ginius, qui alors étoit absent. Fieres de la victoire qu'elles avoient remportées sur Vindex, elles commencerent à mépriser Hordeonius Flaccus, qui n'étoit que lieutenant de Rufus. S'imaginant d'ailleurs que Galba conservoit contr'elles un ressentiment de ce qu'elles s'étoient déclarées pour lui les dernieres, & que par cette raison, il ne leur avoit point donné de récompense, elles résolurent aussi de l'abandonner les premieres. L'exécution suivit de près le projet, & le premier jour de Janvier, où les soldats avoient coûtume de renouveller le serment de fidélité, ils refuserent tous de le faire. Ils ne voulurent jurer qu'au nom du sénat; & députerent aux cohortes prétoriennes, pour les avertir de leur résolution, & leur representer qu'ils ne prétendoient point reconnoître pour légitime une élection faite en Espagne, mais seulement celle que le sénat feroit, qui étoit la seule qui pût être valable. Suetone qui rapporte ce fait un peu differemment, prétend que cette armée se soûmit, pour l'élection future, au

choix des seules cohortes prétoriennes. Les légions de la basse Germanie pensoient comme les autres ; mais elles vouloient Vitellius leur général pour empereur. Lui de son côté, bien qu'il dût à Galba le commandement qu'il avoit, voulut profiter de cette favorable disposition, & ne pensa plus qu'à gagner encore davantage l'affection des soldats, pour rendre leur bonne intention plus efficace à son égard.

VIII. Galba pense à nommer son successeur.

Plus Galba faisoit de réflexions sur la révolte des troupes de Germanie, plus il s'appercevoit qu'une des choses, qui après son grand âge diminuoit davantage son autorité, étoit de n'avoir point de successeur présomptif & déterminé. Il avoit eu dessein dès son premier avenement à l'empire, d'adopter quelqu'un qui eût du crédit par lui-même, & qui fût en état de soûtenir le poids des affaires ; mais il avoit perdu l'idée de ce projet, qu'il reprit enfin, parce qu'il se persuada que de là dépendoit son repos & sa sureté. Lorsque ses favoris apprirent son dessein, chacun d'eux pensa aussi-tôt à lui

GALBA.
An de N.S.
69.

donner un successeur tel qu'il convenoit à ses intérêts particuliers; ce qui mit la division parmi eux. Othon emploïa tout le manege dont il étoit capable pour parvenir à l'adoption. Il fit ressouvenir Galba qu'il étoit le premier des grands qui fût venu à son secours en Espagne, sans craindre ce qui lui pouvoit arriver de la part de Neron; & qu'actuellement il avoit pour lui les cohortes Urbaines & Prétoriennes. Vinius, principal favori de Galba, étoit encore porté pour ce prétendant, ce qui lui donnoit de grandes espérances. Mais cette protection lui fut inutile, parce que l'empereur, selon Plutarque, ne consultoit que le bien public sur cette grande affaire; & d'ailleurs les deux autres favoris lui étoient opposés. Enfin les vices d'Othon, trop semblables à ceux de Neron, éloignerent le choix du prince, qui, lorsqu'on s'y attendoit le moins, se détermina en faveur de L. Piso Frugi Licinianus, en qui il croïoit voir toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner. L'aïant fait appeller, à l'instant il le prit par la

IX. Il choisit Pison.

GALBA. An de N.S. 69.

X. Exhortation que Galba fait à Pison.

la main, & lui parla ainsi : « Si l'empire Romain pouvoit se soutenir « de lui-même, on verroit aujourd'hui le retour de l'ancienne liberté. Mais puisqu'un concours de « circonstances ne permet pas qu'à « mon âge je puisse esperer de lui « procurer d'autre bien, que de laisser après moi un successeur qui « fasse du bonheur public le sien propre ; je prétends suppléer par une « heureuse adoption aux familles « éteintes de Jule César & de Claude. La naissance illustre est l'ouvrage d'une fortune aveugle : l'adoption est le fruit d'une raison é- « clairée. Dans le choix que je fais de « vous, je vous donne la préférence « sur mes meilleurs amis, & sur mes « compagnons de guerre, persuadé « que vous ne démentirez point la « bonne opinion que vos vertus vous « ont acquise. Ne perdez pas de vûë « Neron un seul moment. Souvenez- « vous, que la grandeur de sa naissance, ni les empereurs dont il est des- « cendu, ne lui ont servi de rien, & « que ses vices étouffant tous nos pré- « jugés l'ont précipité du trône. En «

GALBA.
An de N. S.
69.

» effet, qu'auroit pû Vindex contre » lui, dans une province désarmée, » & moi avec une simple légion? Lui » seul s'est perdu, & il avoit tellement » soulevé les esprits contre lui, que » dans le tems que le sénat & l'armée » ne peuvent convenir du successeur » qu'ils lui donneront, ils s'accordent » neanmoins pour le perdre. Pour ne » vous point écarter de la route que » vous devez suivre, pensez toujours » à ce que vous blâmeriez, ou à ce » que vous loueriez dans un prince, » si vous ne l'étiez pas. Car il n'en est » pas de l'empire, comme des autres » états, où il n'y a de libre que celui » qui regne, & où le reste est esclave. » Ici on ne veut séparément ni ser- » vitude ni liberté; on demande un » sage mélange de l'une & de l'autre » & il faut prévenir les inconveniens » qui naîtroient de l'un de ces etats » séparé de l'autre. » Pison aussi modeste que respectueux? reçut la proposition de Galba en homme qui n'étoit point ébloui de la grandeur, & qui se chargeoit du fardeau sans le désirer. Après quelques entretiens particuliers, Galba le mena au camp,

avec toute la pompe que la cérémonie qu'il alloit faire, demandoit. Il l'adopta en presence des troupes, selon la maniere ordinaire; & les engagea à le reconnoître pour son successeur & à lui prêter le serment. Il leur fit sur cela un petit discours grave & sérieux, qu'ils écouterent froidement. Celui qu'il fit ensuite au sénat, ne fut pas mieux reçu. GALBA. An de N.S. 69. XI. Il l'adopte.

Galba croïoit par cette adoption avoir assûré sa vie & son autorité; mais ce fut tout le contraire. Othon, piqué de son exclusion, remarqua avec joie que les soldats s'affectionnoient à lui, par aversion pour Galba. Il profita de cette disposition, & résolut d'emploïer à ses desseins la violence & la perfidie. Sa haine contre l'empereur, & sa jalousie contre le successeur désigné, n'étoient pas les seuls motifs de son entreprise. Il étoit accablé de dettes contractées par ses débauches, & il regardoit la possession de l'empire comme l'unique moïen de s'acquiter. Il dit même publiquement, que s'il n'étoit au plûtôt empereur, il étoit XII. Jalousie d'Othon.

GALBA. An de N.S. 69.

ruiné sans ressource, & qu'après tout il lui étoit indifférent, ou de périr de la main d'un ennemi dans une bataille, ou de celle de ses créanciers prêts à le poursuivre en justice. Il étoit étonnant qu'accablé de dettes, comme il étoit, il pût trouver à faire de nouveaux emprunts; cependant on lui prêta encore de l'argent, avec lequel il gagna les cohortes prétoriennes, & auquel il ajouta des promesses, ce qui ne coute rien, & ne laisse pas de faire impression sur des ames venales. Selon Suetone il n'avoit pour tout argent que celui qu'il avoit tiré peu de jours auparavant d'un esclave, en lui promettant de lui obtenir un emploi. Avec cet argent il corrompit deux soldats, qui aïant mis dans ses intérêts quelques uns de leurs camarades, entreprirent & vinrent à bout de détrôner Galba, & de mettre Othon en sa place. La conjoncture étoit favorable, en ce qu'on venoit de casser quelque officiers, soupçonnés d'avoir été du parti de Nymphidius, ce qui faisoit craindre aux autres d'être cassés à leur tour, & peu à peu. La cour eut quelque

vent de la conjuration : mais la pareſſe de Lacon l'empêcha d'approfondir la choſe, d'autant plus que l'avis n'étoit pas venu de lui. Tout étoit prêt pour l'exécution du projet dès le ſoir du 14. Janvier de cette année 69. Mais on jugea à propos de la remettre au lendemain, où Othon vint à l'ordinaire ſaluer Galba, qui lui donna le baiſer. Il aſſiſta avec lui au ſacrifice, & demeura auprès de lui, juſqu'à ce qu'on lui vînt dire qu'un architecte l'attendoit pour aller viſiter une maiſon qu'il vouloit acheter. Comme c'étoit le ſignal dont on étoit convenu, il ſortit & ſe rendit à la colomne dorée où aboutiſſoient tous les chemins d'Italie, & où les conjurés devoient ſe trouver. Il leur expoſa, dans un diſcours bien medité, les cruelles exécutions faites depuis le peu de tems que Galba étoit empereur. Il leur fit remarquer tous ſes vices parés du nom de vertus : qu'il appelloit ſa cruauté, juſtice ; ſon avarice ſordide, une épargne ; & la privation du ſalaire dû à leurs ſervices, diſcipline militaire : que cependant depuis

GALBA. An de N. S. 69.

XIII. Harangue d'Othon aux conjurés.

GALBA. An de N.S. 69.

sept mois que Neron étoit mort, le seul Icelus favori de Galba avoit plus amassé de trésors, que n'avoient fait ceux de Neron pendant un assés long regne : que si Vinius avoit été élu en sa place, il auroit été plus liberal & plus reconnoissant, & qu'il n'auroit point frustré les troupes de ces récompenses tant de fois promises & jamais données. « Mais, ajouta-t'il, il n'est plus tems de se plaindre, il faut mes chers compagnons, courir au remède, vous l'avez entre vos mains; & puisque vous m'avez déjà donné le nom de prince, c'est à vous à m'en conferer l'autorité, afin que j'agisse efficacement en votre faveur. Mais comment puis-je en jouir, tant qu'il y en aura une autre? Je ne prétens point que ce changement vous expose à aucuns dangers, ni vous jetter dans une guerre civile. Tout ce qui est dans Rome n'a qu'un même sentiment : & la seule cohorte, qui désarmée semble garder l'empereur, veille moins à sa défense qu'à empêcher qu'il ne vous échappe. Soïez certains que vous n'aurez d'autre

GALBA. An de N.S. 69.

différend avec elle, que sur vo- « tre mutuelle diligence à me secou- « rir. » A ces mots les conjurés ne font qu'un cri ; ils élevent Othon sur leurs épaules, le nomment empereur, & l'épée à la main, afin d'intimider le peuple, ils le conduisent en litiere au camp. Ils n'étoient néanmoins qu'au nombre de vingt-trois soldats prétoriens ; quelques autres se joignirent à eux en chemin, sans sçavoir même ce que c'étoit. Le tribun Julius Martialis qui étoit de garde dans le camp, fut si surpris de leur audace qu'il n'osa les empêcher d'entrer ; & personne ne s'étant opposé d'abord au petit nombre de soldats qui crioient qu'Othon étoit empereur, tous en peu de tems se mirent a crier de même, & bientôt toutes les cohortes prétoriennes, & les soldats de la marine, lui préterent serment de fidelité. Othon les accabla de civilités & de caresses, ne trouvant rien de trop bas pour s'élever sur le trône.

XIV. Il est proclamé empereur par les conjurés.

Galba, qui ne soupçonnoit rien de de ce qui se passoit, fut dans une extrême surprise aux premieres nou-

GALBA. An de N.S. 69.

velles qu'il en eût. Ne sçachant quel reméde apporter à un mal de cette nature, & étonné du progrès, il est agité sans pouvoir agir. La diversité des conseils le retient au lieu de

XV. Incertitude de Galba.

l'animer. Les uns veulent qu'il se montre en armes au public; les autres, qu'il se retire au Capitole. Galba indécis par la varieté des avis & par de nouveaux bruits, qui tantôt l'assûroient que ce n'étoit qu'une émotion passagere, & tantôt qu'elle lui seroit funeste, demeure dans son palais, & n'ordonne rien de ferme & de medité. Reveillé enfin par une fausse nouvelle, qu'Othon avoit été tué, il monta à cheval suivi de sa garde, & de ceux que la curiosité plûtôt que l'affection fit marcher, & se rendit dans la place publique, où un peuple innombrable s'étoit rangé, dans l'attente d'une grande revolution. Il y étoit à peine arrivé, qu'on vit paroître d'un autre côté de la place une tête de cavalerie qui s'avançoit à dessein de charger tout ce qui voudroit résister. Il sembloit qu'elle craignoit d'abord de ne pas arriver assez tôt; cependant tout d'un coup

cette

cette cavalerie s'arrête, & paroît craindre l'évenement. Galba pressé par une foule inquiéte, le redoutoit encore plus, interprêtant en mauvaise part le silence qui regnoit, & l'attribuant à la crainte : comme il balançoit mal-à-propos s'il retourneroit à son palais, ou s'il se retireroit au Capitole, il perdit alors l'unique moment qui pouvoit le sauver. Ceux qui l'avoient suivi, intimidés par son peu de fermeté, le quittent ; l'ennemi au contraire prend courage, & se fait jour au travers du sénat & du peuple qu'il foule aux piés, & joint Galba, qui présente son cou aux soldats, & leur dit bonnement : « Frappés si c'est pour le salut de « la république. » L'ordre fut exécuté sans considérer le motif : on lui coupa la tête, & on la porta au bout d'une lance à Othon, qui la fit promener ignominieusement par le camp. Le corps resta long-tems exposé dans la ruë, & ne reçut enfin la sépulture que d'un esclave plus généreux que les autres, qui se souvint de ce qu'il devoit à son maître. Galba étoit chauve, gouteux, d'un esprit

GALBA. An de N.S. 69.

XVI. Mort de Galba.

GALBA. An de N.S. 69.

mince, n'aïant ni vertu ni vice, & médiocrement ambitieux : il ne desiroit point le bien d'autrui ; mais il ménageoit extrêmement le sien ; il étoit bon, même envers les méchans, qu'il n'avoit ni le discernement de connoître, ni la force de punir. Il fut le septiéme empereur de Rome, & mourut le septiéme mois de son regne, âgé de soixante-deux ans & vingt-trois jours. Injuste possesseur de l'empire, il le gouverna comme il l'avoit acquis, & le perdit de même. Si sa mort, comme il arrive dans les violentes secousses d'un grand état, causa celle de plusieurs personnes innocentes, elle accelera aussi la juste punition de ses trois favoris, Vinius, Lacon & Icelus, auteurs plus réels de la ruine de leur maître, qu'Othon-même. Pison fils adoptif de Galba, digne d'un meilleur sort, eut aussi la tête tranchée. On la porta à Othon, de la même maniere qu'on avoit fait celle de son pere.

OTHON EMPEREUR VIII.

Le même jour que Galba fut privé

de l'empire & de la vie, le sénat & le peuple coururent au camp, au-devant d'Othon, aussi impatiens de le flater & de lui applaudir, que de le voir. Là ils loüerent hautement le zele & le courage des cohortes, se déchaînerent contre la mémoire de Galba, & baiserent la main du nouvel empereur. Othon étoit d'une ancienne maison originaire d'Etrurie, né avec de l'esprit, du courage & de la beauté; il avoit été dans son infâme jeunesse le favori de Neron, & élevé par lui à de grands emplois: on atribua toute sa faveur à la conformité de ses vices avec ceux de ce prince, ou au credit de Poppée sa femme. Lorsqu'il eut reçu au camp les complimens de la Noblesse & du peuple, il se rendit au sénat, que le préfet du prétoire de Rome avoit pris soin de convoquer. On renouvella en cette assemblée les protestations de fidélité faites au camp, & on lui décerna le titre d'Auguste, avec tous ceux dont avoient joüi avant lui les autres empereurs. Il remercia le sénat en peu de mots, &

XVII.
Le sénat assemblé reconnoît Othon pour empereur.

OTHON. An de N.S. 69.

protesta qu'il ne se chargeoit de l'empire ni par choix, ni par desir; mais par complaisance pour le sénat & pour le peuple, & qu'il se conduiroit uniquement par leurs conseils. Après ce ridicule aveu & cette promesse frivole, il sortit & traversant la place publique qui étoit encore couverte de sang & de corps morts, il alla, selon la coûtume, droit au Capitole, & de là au palais imperial. De tous les empereurs, il fut le premier que les cohortes prétoriennes oserent faire. Le succès qu'eut alors leur entreprise, leur donna lieu de la renouveller en bien d'autres rencontres, & laissa un exemple aussi dangereux à l'état, qu'à ceux qui le gouvernerent depuis.

XVIII. Sagesse & moderation d'Othon.

Othon trompa d'abord agréablement le public, en renonçant à sa vie molle & à ses débauches, pour s'appliquer aux affaires, & à rendre à l'empire le calme dont il avoit besoin. Sa conduite à l'égard de Marius Celsus, eut une approbation générale. Elevé par Galba à de grandes charges, il avoit payé de fidélité cet-

OTHON. An de N.S. 69.

te confiance, & faisoit gloire de sa perséverance à honorer la memoire de son bienfaiteur. Othon ordonna qu'on l'amenât devant lui au Capitole : Celsus vient, il confesse hardiment qu'il a toûjours été attaché à Galba, & ajoûte avec la liberté qu'inspire la vertu, que les gens de son caractere devoient plûtôt attendre, de la part des princes, des récompenses que des peines. Cet aveu plût à Othon ; il goûta la maxime de Celse, & lui donna des emplois importans auprès de sa personne. Le supplice du vicieux Tigellin, si connu sous le regne de Neron, le rappel des exilés, & la restitution de leurs biens, reçurent aussi des éloges de tout le peuple, qui donna son estime & son amitié au nouvel empereur.

XIX. Vitellius est proclamé empereur par les légions de la basse Germanie.

Durant les changemens arrivés à Rome, les légions de la basse Germanie songerent aussi à se revolter & à faire un empereur. Vitellius les combloit de présens, & ajoûtoit à la liberalité, l'impunité du violement de la discipline militaire. Elles jugerent des graces de cette nature dignes de l'empire, & sans attendre le

OTHON. An de N.S. 69.

consentement du sénat, treize jours avant la mort de Galba, elles proclamerent empereur leur général. Othon fut étonné d'un coup si hardi & si peu attendu, & Rome fut alarmée des maux dont une double élection la menaçoit; car il étoit facile de juger que la querelle de ces deux rivaux ne se décideroit que l'épée à la main. Les légions de Germanie alléguoient qu'elles n'avoient pas moins de droit de créer un empereur que celles d'Espagne; & qu'après tout Vitellius avoit été proclamé avant Othon. Le sénat & les cohortes prétoriennes prétendoient au contraire, que ni l'armée d'Espagne ni celle d'Allemagne n'avoient point le privilege de l'élection; qu'il résidoit chés eux seuls, & qu'aïant fait choix d'Othon, le reste de l'empire étoit obligé à le reconnoître. Il est constant que le titre de ce dernier, s'il y en avoit eu de valable, étoit le meilleur; cependant, soit que le remords d'avoir tué un empereur fît craindre à Othon une destinée semblable à celle de Galba; soit que son penchant pour une

OTHON. An de N.S. 69.

XX. Disposition d'Othon & des Romains.

vie douce & voluptueuse, lui fit envisager un accommodement préférable à une décision incertaine, & à une guerre civile, il en proposa un très-avantageux à son rival, qui pourtant ne l'accepta point. On se prépara donc de part & d'autre à la guerre, avec cette différence, que plusieurs supposant que Vitellius avoit un parti dans Rome, ou du moins des agens secrets pour l'instruire de l'intention du peuple & des grands, on vit naître des jalousies & des méfiances qui bien que mal fondées nuisirent beaucoup aux intérêts d'Othon. Car dans cette supposition politique, chacun se composoit à Rome, selon que les nouvelles venoient bonnes ou mauvaises, & le sénat indécis & timide n'ordonnoit rien que d'équivoque, & dont le parti vainqueur ne se pût prévaloir. Les grands préparatifs d'Othon ne rassûroient point, parce qu'on ne les voïoit soûtenus de rien de ferme & de conséquent. Les principaux du sénat, affoiblis par l'âge, n'avoient ni force, ni zéle, ni courage; la noblesse avoit oublié

OTHON.
An de N.S.
69.

dans une longue paix à ſoûtenir la fatigue des camps ; & les chevaliers amolis par la volupté, n'aimoient plus leur ancienne profeſſion, & s'ils montroient encore quelqu'envie de ſervir, leur poltronnerie naturelle, (étant la plûpart fort riches & de baſſe extraction) la trahiſſoit à tous momens. Les gens ſages & éclairés, à qui l'intérieur de l'état étoit connu, trembloient pour la république, tandis que les moins ſenſés concevoient de grandes eſpérances de ces vains préparatifs qu'ils voïoient. Il y en avoit d'une troiſiéme eſpéce, qui ſans ſe ſoucier que d'eux-mêmes, profitoient de la conjoncture, vivoient avec ſplendeur, & montroient dans le trouble une fortune acquiſe par des moïens injuſtes, dont ils n'auroient oſé faire trophée dans le calme.

XXI.
Othon marche contre Vitellius.

Pendant que des ſentimens ſi différens agitoient la capitale de l'empire, Vitellius, qui faiſoit conſiſter dans la diligence le ſuccès de ſes deſſeins, s'avançoit vers l'Italie. Othon inſtruit de ſa marche, hâta la ſienne, & alla au-devant de lui, à

la tête d'une armée nombreuſe, compoſée de la nobleſſe Romaine, des gardes prétoriennes, des légions deſtinées au ſervice de la mer le long des côtes de l'Italie, & des autres troupes nouvellement levées. Il laiſſa, pour gouverner Rome en ſon abſence, ſon frere Titien avec Flavius Sabinus (qu'il en avoit fait préfet,) frere de Veſpaſien, qui étoit toûjours en Judée, & qui avec les légions lui avoit prêté le ſerment. Il emmena avec lui les perſonnes les plus conſidérables, même le frere de Vitellius, dont il laiſſa à Rome la mere, la femme & les enfans, ſans leur faire aucun mal. Vitellius avoit écrit à Titien, que ſi on leur faiſoit le moindre mal, il s'en vengeroit ſur lui & ſur ſon fils. Othon prit congé du ſénat & du peuple, & prononça un diſcours prudent & moderé, où il ne fit aucune mention de Vitellius. Après pluſieurs jours de marche, il rencontra, proche des Alpes, l'armée ennemie, forte de ſoixante & dix mille hommes, & ſéparée en deux corps, l'un qui étoit de quarante mille, commmandé par Alie-

OTHON. An de N.S. 69.

nus Cecina, & l'autre de trente mille par Valens, lieutenans généraux de Vitellius resté dans les Gaules, pour y attendre les milices d'Allemagne, & quelques légions de Brétagne.

XXII. Portrait de Valens & de Cecina.

Valens sorti d'une famille de chevaliers, s'étoit distingué à Rome par un esprit enjoüé & plaisant; mais c'étoit un homme sans honneur, hardi jusqu'à la témérité, insolent & très-ambitieux. Comme il avoit passé sa jeunesse dans une grande indigence, aïant fait fortune, il aima l'argent avec passion, comme il arrive d'ordinaire aux gens de cette espece, & en amassa par toute sorte de voies. Cecina étoit un jeune homme fort grand, bien-fait, de bon air, qui parloit aisément & avec grace, fier, magnifique, fastueux & plein d'orgueil.

L'approche des deux armées fut le premier signal de la guerre civile; car bien que Vindex & Galba l'eussent commencée, cependant elle avoit jusqu'alors eu si peu de suite, qu'on ne lui avoit point encore donné ce funeste nom. La disposition des deux chefs, à maintenir leurs droits

ou à périr, fit ſouvenir des fatales diſſentions de Céſar & de Pompée, d'Auguſte & d'Antoine, & des célébres journées de Pharſale & d'Actium, prêtes à renaître dans ce moment, après cent ans d'une eſpece de paix domeſtique, mais ſouvent traverſée par une tyrannie pire que la guerre civile, & qui l'annonçoit.

OTHON. An de N.S. 69.

Othon réſolu à tout riſquer, pour conſerver cet empire qu'il avoit acheté par un crime, continuoit pourtant à être allarmé. Des ſonges extraordinaires interrompoient ſon ſommeil ; & on rapporte que ſes domeſtiques aïant couru à lui une nuit qu'il ſoupiroit profondément en dormant, ils le trouverent hors de ſon lit & couché à terre. Il attribua aux manes irrités de Galba, une agitation dont la cauſe étoit en lui-même, & ſouvent pendant la nuit il s'imaginoit le voir, le chaſſant de ſon lit. Il eut recours aux luſtrations pratiquées en de ſemblables occaſions. Malgré ces terreurs ſecrettes, Othon témoignoit extérieurement beaucoup de fermeté & de confiance. Lorſqu'il fut arrivé à Brixellum

OTHON. An de N.S. 69.

ſur le Pô, (aujourd'hui Berſello) il s'y arrêta, quoique ſon armée marchât toûjours en avant ſous les ordres de Suétone & de Celſe, généraux de réputation, mais que leur orgueil & leur vanité rendoient inſupportables aux troupes, & qui ſe croïoient tout permis, depuis qu'avec quelques autres ils avoient préſidé à l'élection d'un empereur. Les chefs de l'armée de Vindex, appuïés d'un ſemblable préjugé, avoient la même préſomption, & n'en étoient pas mieux obéis. La proximité des deux camps, donna lieu à divers corps détachés de preſſentir la fortune; & enfin on en vint aux mains avec tant de précipitation & d'acharnement, qu'en peu de jours on donna trois batailles, la premiere proche de Plaiſance, la ſeconde auprès de Cremône, & la troiſiéme en un lieu nommé les Caſtors, à quatre ou cinq lieuës de Cremône. Le parti d'Othon y eut toûjours l'avange, & le cri de part & d'autre étoit Rome & l'Empire. Cecina ſeul avoit été battu en ces trois occaſions, & Valens ne l'avoit point encore

XXIII. Trois combats conſecutifs où Othon eſt victorieux.

joint. Alors ils réunirent leurs forces considérablement augmentées, par les différens secours qu'ils avoient reçus des Gaules & de Germanie; & après cela ils ne craignirent point de risquer une bataille générale. Pour Othon, qui apprenoit à chaque fois les avantages de son parti, il ne pensa qu'à venir s'en réjoüir avec ses troupes à Bebriacum, village entre Cremône & Verone. Mais aïant appris dans ce lieu-là que les généraux de Vitellius souhaitoient encore, nonobstant leurs pertes, d'en venir aux mains, il tint un grand conseil, où l'on délibera s'il falloit plûtôt prolonger la guerre, que la terminer par une grande bataille, où souvent la fortune décide contre la valeur & la conduite. Suétone, Celse, & les chefs d'un merite connu à la guerre, conclurent à traîner quelque tems en longueur, parce que Vitellius avoit nouvellement renforcé son armée; qu'elle manquoit de vivres & d'autres munitions, qui devenant bientôt plus rares dans leur camp, par la consommation, la réduiroient à se dissiper

OTHON. An de N.S. 69.

d'elle-même : au lieu que les troupes d'Othon avoient tout en abondance, que l'Italie, le sénat & le peuple étoient fermes dans son parti, & que les provinces qui s'étoient déclarées en sa faveur, perseveroient dans la fidélité ; bien différentes de celles qui avoient paru affectionnées à Vitellius, & qui commençoient déjà à l'abandonner : que les légions de Pannonie, de Mésie, de Dalmatie étoient en marche ; qu'il étoit de la prudence de les attendre, & que pendant ce tems-là il suffiroit de harceler l'ennemi, jusqu'à ce qu'elles eussent joint, & qu'on pût combattre avec tant de supériorité, qu'on n'eût rien à craindre de la fortune. Les moins sages du conseil, guidés par une ardeur téméraire, opinerent autrement : ils soûtinrent qu'il falloit mettre fin aux malheurs de la guerre & soulager les peuples ; qu'il n'y avoit rien à redouter de la fortune ; que les Dieux en général, & en particulier la divinité qui présidoit au salut de l'empereur, favorisoient le bon parti, & que ce secours valoit mieux que celui qu'on

pouvoit attendre des provinces, puisqu'il étoit toûjours present, & que l'autre étoit encore bien éloigné. Ce raisonnement frivole & flateur, l'emporta sur l'avis sage ; & Othon, qui lassé de la guerre, regardoit la perte d'une bataille, comme un mal bien moindre que les craintes perpétuelles dont il étoit agité, s'y rendit. Quand on eut pris jour pour donner le combat, il fut unanimement résolu qu'Othon ne s'y trouveroit point, afin que si l'issuë n'en étoit pas heureuse, l'état ne restât pas sans ressource. Il se retira donc aussi-tôt à Brixellum, pendant que son armée marchoit à l'ennemi, qui ne campoit pas loin de là. Les soldats d'Othon étoient généralement robustes, vaillans & de bonne mine ; mais ils avoient peu d'usage de la guerre : au lieu que ceux de Vitellius, avec moins d'apparence, avoient été dès leur enfance élevés dans les camps, & formés aux exercices militaires, qui dépendent plus des exemples que des leçons. Le premier stratagême des ennemis, fut de répandre le bruit qu'on

XXIV. Bataille générale.

OTHON.
An de N.S.
69.

négocioit une paix, & d'attaquer en même tems l'armée d'Othon, que trop de crédulité rendit moins précautionnée. Les deux armées se rencontrerent entre Cremône & Mantouë, sur la riviere d'Oglio, proche de Bebriacum, à peu près où est aujourd'hui la ville de Canette. Celle d'Othon soûtint sans s'ébranler le premier choc, & fit ensuite une charge si vive, qu'elle rompit la premiere ligne des ennemis, & emporta une des aigles. Cecina & Valens remirent promptement l'ordre dans leurs troupes accoûtumées à se rallier, & alors le combat devint très-sanglant. Le lieu où il se donnoit étoit coupé d'arbres & de haïes, ce qui rendoit les attaques difficiles & irrégulieres; mais le soldat animé surmontoit tous les obstacles, il abattoit avec l'épée & la hache d'armes ce qui retardoit l'approche, & combattoit avec fureur. A la fin le parti de Vitellius, supérieur par le nombre & par l'usage fréquent des armes, aïant pris en flanc les troupes d'Othon, les gardes prétoriennes, amolies par le séjour & les déli-

XXV.
L'armée d'Othon est défaite.

ces

ces de Rome, lâcherent pié s'enfuïrent, & laisserent à ceux qui faisoient encore résistance, un exemple qu'ils suivirent bientôt. Les vaincus se retirerent précipitamment vers Bebriacum; mais un grand nombre périt en chemin, parce que l'ennemi ne faisoit point de quartier, comptant pour rien d'avoir des prisonniers.

Othon attendoit son sort avec impatience, quand un soldat échappé du combat vint l'en instruire. On n'ajoûta pas au commencement beaucoup de foi à ce qu'il rapportoit, jusqu'à ce que quelqu'un lui aïant reproché qu'il avoit fui par lâcheté, il se passa son épée au travers du corps, & tomba mort aux piés d'Othon. Suetone qui rapporte cette circonstance, dit qu'il l'avoit apprise de son pere, qui servoit en cette guerre en qualité de Tribun. On ne douta plus alors de la déposition du soldat, & l'empereur touché de cet exemple, protesta qu'il ne vouloit pas être plus long-tems cause de la perte de tant d'hommes dignes d'une destinée plus heureuse. Ce-

OTHON. An de N.S. 69.

XXVI. Fidelité & zele des troupes d'Othon.

pendant il arrivoit continuellement des soldats qui confirmoient la relation du premier, & tous aussi zelés pour Othon, qu'il l'étoit pour eux, s'arrêtoient près de lui, & le consoloient en lui disant, qu'il leur restoit assés de force & de courage pour le défendre & pour le venger, & qu'il n'y avoit point de dangers ausquels ils ne s'exposassent encore pour l'amour de lui: ceux que la foule empêchoit d'approcher de sa personne, levoient les mains en haut, pour lui témoigner qu'ils ne pensoient point différemment de leurs camarades. Plotius Firmus, préfet du prétoire, lui témoigna encore plus d'affection qu'aucun autre; il se jetta à ses genoux: il le supplia de ne point abandonner des troupes si remplies de zele pour son service; de se ressouvenir qu'il y avoit plus de gloire à résister aux coups de la fortune, qu'à les éviter; que les grands hommes se soutenoient dans l'adversité par l'espérance; & que se livrer au desespoir, étoit le parti des foibles. Mais ni les prieres, ni les raisons, ni l'apparence d'un retour de

prosperité, ne purent fléchir Othon. Sa résolution étoit prise ; résolution si généreuse, que des auteurs ont mieux aimé l'attribuer à une soudaine inspiration, que de chercher à l'accommoder avec son temperament doux, & sa philosophie voluptueuse. Afin donc qu'on ne pensât plus à combattre sa résolution, il commanda qu'on fît silence, & parla ainsi : « Ce jour, tel qu'il vous paroît aujourd'hui pour moi, me semble le plus beau & le plus glorieux de ma vie, par les témoignages éclatans que vous m'y donnez d'un zéle tendre & sincere. La fidélité que vous m'y marquez me le rend plus cher, que celui où vous me proclamâtes empereur. Laissez-moi donc mourir aujourd'hui avec honneur, & conserver à l'empire des soldats & des citoïens tels que vous. Envain vous me flatez de légions & de troupes qui marchent à mon secours. Notre ennemi n'est ni un Pyrrhus ni un Annibal, & quand il me laisseroit assés de tems pour lui disputer une seconde fois le prix qu'il vient de rem-

OTHON. An de N.S. 69.

XXVII. Magnanimité d'Othon.

OTHON. An de N.S. 69.

» porter, il me paroîtroit toujours » que je l'acheterois trop cher, s'il » vous coûtoit de nouveaux dan- » gers. La gloire d'un nouveau com- » bat est douteuse, & celle d'une mort » volontaire en cette occasion est » certaine: c'est-là ce qui me détermi- » ne. Je ne sçaurois croire qu'on im- » pute à foiblesse mon abdication, » & que me sacrifiant moi-même, » afin d'épargner le sang que l'on » verseroit encore, je ne retrouve pas » dans le sacrifice que je fais de mon » ambition & de ma vie à la félicité » publique, la gloire & les éloges » que mérite cette préférence. Re- » gardez donc mon dessein comme » une action de courage & de fer- » meté, sans croire que je me plai- » gne en aucune manière ni de la » fortune, ni des Dieux, ni des hom- » mes. Car les accuser dans un état » pareil au mien, c'est un souhait in- » direct de vivre encore, & c'est ce » que je ne désire point. »

Après ce discours, il pria avec instance & avec civilité, ceux qui étoient autour de lui, & dont l'âge avancé exigeoit plus d'égards, d'al-

XXVIII. Sa fermeté & son courage avant que de mourir.

ler incessamment se soumettre à Vitellius, de peur que le retardement ne rendît leur pardon trop difficile; & il commanda aux autres de faire la même chose. Il se retira ensuite dans son appartement, sans qu'il parût aucune émotion sur son visage ni dans ses actions, & sans écouter les plaintes affectueuses de ses domestiques. Il écrivit deux lettres de consolation, l'une à sa sœur, & l'autre à Messaline, épouse en premier lieu de Neron, & depuis devenuë la sienne, à laquelle il recommanda sa mémoire & ses cendres. Il consola son neveu Salvius Cocceïanus, & lui dit de ne pas oublier qu'il étoit neveu d'un César, mais aussi de ne pas trop s'en souvenir. Il brûla ensuite les lettres & les papiers qui pouvoient servir de prétexte à des recherches dangereuses, & distribua à ses amis & à ceux qui le servoient l'or & les pierries de sa cassette. Comme il étoit occupé à ce partage, qu'il faisoit avec beaucoup de présence & de liberté d'esprit, il entendit un grand bruit dans la ruë, & des soldats qui en attaquoient d'autres, en leur re-

OTHON. An de N.S. 69.

prochant qu'ils abandonnoient leur bienfaiteur & leur souverain. Il réprima ce tumulte, ordonna qu'on ne fît violence à personne, & dit: » Je vois bien qu'il faut encore a- » joûter une nuit à notre vie. » Il donna ordre aussi qu'on ne fermât la porte de son appartement que fort avant dans la nuit, & que pendant ce tems-là on n'en refusât l'entrée à personne. On ne la ferma donc que quand il l'ordonna, & alors il but un verre d'eau froide, parce qu'il se trouvoit fort alteré, choisit de deux poignards celui dont il crut la pointe la plus fine, le fit mettre au chevet de son lit, & dormit jusqu'au point du jour d'un profond sommeil. A son reveil, il ordonna à un domestique, qui restoit seul dans sa chambre, de se retirer: puis prenant

XXIX. Il se tuë.

son poignard, il s'en donna un coup mortel dans le côté gauche, & expira sur le champ. Cette mort d'Othon, que tant de circonstances rendent mémorable, arriva trois mois & cinq jours après celle de Galba, qu'il avoit causée. Plusieurs soldats, qu'un excès de fidelité empêcha

d'obéir aux ordres d'Othon, vinrent baiser ses mains & ses piés, & après une infinité de regrets & de louanges, se tuerent eux-mêmes sur le bois élevé pour son bucher. Plusieurs de ceux qui étoient allé trouver Vitellius, apprenant le récit de la mort de leurs compagnons, touchés du désir d'égaler leur zele, se tuerent réciproquement les uns les autres. Ceux-mêmes qui avoient haï Othon vivant, le combloient de louanges, & admiroient son courage. On publia, par le seul désir de le louer, qu'il n'avoit point ravi l'empire à Galba par ambition, mais afin de rendre au peuple la liberté. Quoi qu'il en soit, il est constant que son extrême amour pour le bien public, lui tint lieu de plusieurs vertus chés les Romains, & fit oublier tous ses vices ; ce qui fait voir combien il est facile aux princes de gagner à un prix médiocre le cœur de leurs sujets, & combien les souverains haïs sont haïssables.

OTHON. An de N.S. 69.

XXX. Plusieurs de ses soldats se tuent aussi.

Les soldats tant légionnaires que prétoriens, qui survécurent à Othon, & à la ruine de son parti, se rendi-

OTHON.
An de N.S.
69.

rent tous comme de concert auprès de Virginius, qui commandoit en chef les légions de la haute Germanie, & le prierent instamment d'accepter la qualité d'empereur qu'ils lui offroient, avec promesse d'une fidélité inviolable; ou que s'il ne vouloit pas se charger d'un si grand fardeau, qu'il obtînt au moins leur pardon de Cécina & de Valens. Virginius leur répondit, qu'aïant du vivant même de Neron refusé l'empire, dont il lui étoit alors aisé de s'assurer, il y auroit de l'inconséquence & de la legereté à le recevoir maintenant, sur-tout des mains d'une armée vaincuë. Cette réponse prudente & magnanime choqua les soldats, qui en murmurerent hautement & d'une maniere à faire juger que son refus lui pourroit être préjudiciable. Virginius pour les appaiser, leur fit esperer qu'il alloit être leur médiateur auprès des chefs victorieux; mais il n'en fit rien, & se cacha jusqu'à ce que la colere des soldats fût passée. Cependant Rubrius Gallus, homme d'une grande autorité, s'offrit à faire leur paix, & il y réussit, aïant

aïant obtenu une amnistie générale pour tous les soldats vaincus à Bebriacum, même pour les sénateurs qui avoient suivi Othon à l'armée, & qui s'étoient depuis sa mort retirés à Mutine (ou Modene.)

OTHON. An de N.S. 69.

VITELLIUS, EMPEREUR IX.

XXXI. VITELLIUS proclamé empereur par le sénat.

Quand la nouvelle fut publique à Rome que Vitellius étoit vainqueur, Flavius Sabinus assembla le sénat, qui pour s'accommoder aux tems, ne laissa pas, quelque haine qu'il eût contre ce général, de le déclarer empereur à la maniere accoûtumée, & de lui donner le titre d'Auguste, de pere de la patrie, & tous ceux que leur dicta la crainte & l'esprit de servitude. Il ajoûta aussi à ces titres magnifiques de très-humbles remercimens, pour l'important service que lui & ses troupes venoient de rendre à l'état. Ce qui étoit de plus singulier dans ce dernier compliment, est que pendant que le sénat rendoit graces à Vitellius du bien qu'il venoit de procurer à l'empire, on n'entendoit parler que des ravages de ses soldats

VITELL. An de N.S. 69.

en Italie, qui y vivoient comme en païs ennemi. Il est vrai que Vitellius étant encore dans les Gaules, on ne pouvoit qu'indirectement l'accuser du desordre de ses troupes: & particulierement dans un tems où il affectoit une exacte justice, afin d'être précedé à Rome par une réputation d'équité. Il publia alors un édit, qui cassoit & dégradoit les cohortes prétoriennes, qui avoient contribué à faire périr Galba, & à mettre Othon en sa place ; & six vingt des plus coupables de cette action, qui avoient eu l'audace d'en demander récompense, furent mis à mort par ses ordres. Cette justice à laquelle il étoit interessé, & qui étoit une action de politique, lui fit assés d'honneur, & lui valut pour quelques semaines la réputation d'un prince juste & moderé.

XXXII. Sévérité de Vitellius.

Vitellius étant arrivé à Lyon, y donna à son fils le nom de Germanicus. C'étoit-là que les généraux vaincus de l'armée d'Othon l'attendoient. Il pardonna à Titien frere d'Othon, parce qu'il avoit combattu pour un frere, & que d'ailleurs

ſon merite étoit peu à craindre. Suétone & Proculus furent long-tems incertains de leur ſort, & dans l'état de criminels. Pour obtenir leur grace, ils firent un aveu infame & faux, en diſant qu'ils avoient trahi Othon, & perdu exprès la bataille de Bebriacum. Vitellius voulut bien les croire perfides, & leur pardonna leur fidelité.

VITELL. An de N.S. 69.

Dès qu'il fut en marche pour l'Italie, on reconnut ſon caractere; il traverſa les villes & les campages avec une pompe pareille à celle d'un jour de triomphe : il deſcendit quelques rivieres dans des chaloupes peintes & dorées, ornées au dehors de couronnes de fleurs, l'armée qui le ſuivoit n'obſervoit ni ordre ni diſcipline; nul n'étoit en ſûreté ſur la route: tout étoit expoſé à la violence du ſoldat. Envain on en porta des plaintes à l'empereur: au lieu de les écouter il s'en moqua, parce que la vûë de ces deſordres le divertiſſoit. Lorſqu'il fut arrivé à Bebriacum, il ſouhaita d'abord de voir l'endroit où l'on avoit combattu, non pour juger de l'avantage du terrein, ni de la maniere dont les armées s'étoient

XXXIII. Deſordres cauſés par ſes troupes.

XXXIV. Son mauvais caractere.

VITELL. An de N.S. 69.

rangées, mais uniquement pour s'y repaître de la vûë des corps morts, des membres éparts ou déchirés, de la terre encore toute teinte de sang, & enfin de tout ce qui excite dans les autres l'horreur & la pitié. Le plaisir que lui causa ce spectacle, l'empêcha de s'appercevoir de l'infection de l'air, sentie vivement par ceux qui l'accompagnoient, ausquels il dit, quand ils s'en plaignirent, que l'odeur d'un ennemi mort étoit toûjours agréable, mais sur-tout celle d'un citoïen : en même tems il fit venir quantité de vin, qu'il distribua à ses soldats, après en avoir lui-même bû publiquement.

XXXV. Son entrée à Rome.

L'entrée de Vitellius à Rome, où une armée de soixante mille hommes, composée de diverses nations, le suivoit, fut aussi terrible que son passage l'avoit été en Italie. Il la fit en conquerant, à cheval, vêtu de l'habit militaire, précedé du sénat & du peuple, comme s'il eût triomphé d'eux, environné d'étendars & de drapeaux, & suivi de ses troupes qui marchoient tumultuairement & sans garder leurs rangs. Il alla dans cet ap-

pareil formidable & confus au Capitole, où il sacrifia à Jupiter, & de là se rendit au palais imperial. Le lendemain il convoqua le sénat, auquel il fit un discours aussi fastidieux par le sujet, que par la prolixité; car il ne contenoit que de folles loüanges de ses grandes actions, & des promesses d'un gouvernement, qui devoit servir de modelle aux autres. Toutes frivoles que l'on jugea par avances ces promesses, elle furent cependant applaudies, & suivies du serment d'obéïssance, & d'une protestation de l'honorer comme empereur & souverain seigneur. Lorsqu'il s'en retourna de l'assemblée du sénat à son palais, il fut environné d'une foule du commun peuple, qui accoûtumé de longue main à flater ses maîtres, le combla de bénédictions & d'éloges, & le força d'accepter le titre d'Auguste, qu'il refusa par une feinte modestie, & qu'il prit ensuite en disant: « J'y suis forcé. » Après les premieres cérémonies passées, il se fit déclarer grand pontife & consul perpetuel, & fit un decret par lequel il vouloit qu'on é-

XXI. Il prend le titre d'Auguste, & exerce le pouvoir arbitraire.

VITELL. An de N.S. 69.

lût les magistrats dix ans avant qu'ils entrassent en charge. Tous ces changemens, qui étoient des indices certains d'une puissance arbitraire, lui attirerent bientôt la haine publique.

XXXVII. Il persécute tous les mathématiciens.

Croïant avoir pris de justes mesures pour assûrer & prolonger sa vie, il bannit de Rome tous ceux qui professoient l'Astrologie judiciaire, (qu'on honoroit alors du nom de mathématiciens) parce qu'ils avoient prédit, qu'il ne regneroit pas un an entier. Son antipathie contr'eux étoit si forte, que tous ceux qui étoient soupçonnés d'enseigner cette science, soit que le soupçon fut vrai ou faux, furent condamnés à mort sans autre information. Ce qui poussa sa patience à bout en cette occasion, fut d'apprendre qu'après son édit contre les mathématiciens, qui étoit exécutoire, le premier d'Octobre on avoit trouvé ces paroles écrites en gros caracteres dans le *Forum*. « Nous au » nom & par l'autorité des anciens » Caldéens, enjoignons à Vitellius » Germanicus de sortir du monde » aux calendes du mois d'Octobre. »

On jugea alors des dispositions de Vitellius, par deux actions qui ne pouvoient être favorablement interprêtées. Il sacrifia publiquement, dans une assemblée générale des prêtres, aux manes de Neron, & dans une fête solemnelle, après avoir long-tems écouté avec plaisir un joüeur de harpe, il lui ordonna de joüer un air que Neron avoit composé; aux premiers sons, il se leva avec joie, & donna le signal d'applaudissement.

VITELL. An de N.S. 69.

Vitellius continua son regne comme il l'avoit commencé; il laissa ses soldats se plonger dans la débauche, sans faire attention qu'elle ruine la discipline, & qu'elle affoiblit le corps & le courage. Il abandonna les plus grandes affaires aux bizarres décisions des plus viles personnes de sa cour, parmi lesquels étoit Asiaticus son affranchi, seulement connu par son infâme genre de vie. Faisant gloire d'imiter Neron, il s'adonna aux mêmes vices, & se livra à une gourmandise sans exemple. Il ne croïoit être empereur que pour bien manger. Il faisoit quatre

XXXVIII. Extrême gourmandise de Vitellius.

VITELL. An de N.S. 69.

ou cinq repas par jour, & afin d'y suffire, il contracta l'habitude de vomir quand il vouloit. Il ne vouloit manger que de ce qui étoit le plus cher; mais ce n'étoit pas toûjours à ses dépens, car il s'invitoit souvent lui-même à manger chés ses amis, à déjeuner chés l'un, à dîner chés l'autre, & à souper chés un troisiéme dans le même jour. Plusieurs de ces repas revenoient à douze mille écus. Un des plus somptueux, fut le souper que lui donna Lucius son frere, le jour qu'il arriva à Rome, où l'on servit deux mille différens plats de poisson, & sept mille de volaille & de gibier le plus exquis. Comme il ne s'occupoit que de la bonne chere, & qu'il mettoit tout son esprit à y rafiner, il inventa pour la composition d'un seul mets, un plat d'une si prodigieuse grandeur, qu'il le nomma lui-même, le bouclier de Minerve, & il fallut, pour le mettre sur le feu, construire un fourneau exprès. Ce plat extraordinaire étoit rempli de foyes d'un poisson très-rare, nommé *Scarrus* par les Romains, de cervelles de paon

& de phaisan, de langues d'oiseaux nommés Phénicopteres, & de laites de lamproïes de mer qui se pêchoient dans la mer Carpathienne, entre les isles de Crete & de Rhode, ou à l'extrêmité des côtes d'Espagne. Il n'y avoit ni tems, ni lieu qui l'empêchassent de manger, & en sacrifiant on le voïoit avaler les entrailles des bêtes avant d'être tout-à-fait cuites, ou du bled & de la farine nommée *Farra*, dont on se servoit dans les sacrifices, avant que cette farine fût cuite.

Tacite remarque que sous le régne de ce prince, personne ne pensa à s'élever par la science ou par la vertu, & que les fêtes & les repas fréquens donnés à l'empereur, étoient l'unique chemin qui conduisoit à la fortune. Sa profusion & son intempérance lui couterent plus de quatre-vingt-dix millions en quatre mois, & pour suffire à cette dépense, il fallut ruiner des villes & bien des familles : ce qui a donné à Josephe lieu de dire, que s'il eut regné plus long-tems, tous les biens de l'empire n'auroient pas

VITELL. An de N.S. 69. XXXIX. Sa cruauté.

ſuffi à l'entretien de ſa table.

Les barbares exécutions furent fréquentes ſous ſon regne : auſſi vantoit-il ſans ceſſe le gouvernement de Neron. Il étoit ſi enclin à voir repandre le ſang humain, que ſur le moindre prétexte il puniſſoit de mort. Il emploïoit la fraude & la diſſimulation, pour perdre plus aiſément ſous une apparence d'amitié : & il s'en ſervit principalement contre pluſieurs perſonnes de grande qualité, qui avoient toûjours été ſes compagnons d'école, auſquels il ne donna d'honorables emplois, qu'en attendant le moment de s'en défaire. Etant allé rendre viſite à l'un d'eux qui avoit une fiévre violente, il eut l'inhumanité, voïant qu'il demandoit à boire, de mêler du poiſon dans un verre d'eau froide, & de le lui preſenter de ſa propre main. Jamais il ne fit grace à ceux, qui par leur emploi avoient été engagés à lui avancer de l'argent ou des marchandiſes; un de ſes créanciers, aïant eu l'imprudence de venir lui faire ſa cour, il ordonna que ſans différer on le menât au

ſupplice. Mais comme il avoit auſſitôt révoqué cet ordre inhumain, voïant que ſes flateurs prenoient de là occaſion de loüer ſa clémence, il commanda qu'on exécutât ce malheureux en ſa preſence, diſant : que c'étoit ſeulement pour avoir le plaiſir du ſpectacle. Il fit auſſi mourir avec leur pere les deux fils d'un homme condamné à mort, pour éviter qu'ils ne ſollicitaſſent en ſa faveur. Un chevalier Romain, qu'on menoit au ſupplice, criant : Qu'il avoit legué ſon bien à l'empereur, il l'obligea à produire ſon teſtament, où l'on trouva qu'il leguoit auſſi une partie de ſon bien à un autre. Vitellius irrité d'une pareille diſpoſition, condamna le légataire à mourir comme le teſtateur. Il ne fut pas plus humain pour le commun peuple, & il en fit maſſacrer un grand nombre, parce que dans le ſpectacle de la courſe des chariots il s'étoit mocqué de la faction bleuë qu'il affectionnoit, prétendant que la raillerie retomboit ſur lui, & qu'ils n'auroient pas eu cette hardieſſe ſans quelque eſperance d'une pro-

chaine révolution dans l'état.

VITELL.
An de N.S.
69.
XL.
Mort & caractere de la mere de Vitellius.

L'idée qu'on avoit de sa cruauté, fit qu'on le soupçonna d'avoir eu part à la mort de sa mere, & de l'avoir fait mourir de faim, sous prétexte que la diéte étoit nécessaire à sa santé. On prétend que ce qui le porta à une action si dénaturée, fut la prédiction d'une devineresse, qui l'avoit assûré qu'il regneroit long-tems, s'il survivoit à sa mere. Mais, selon quelques auteurs, elle s'empoisonna elle-même volontairement, avec la permission de son fils, ne pouvant plus soûtenir la maniere dont il vivoit, & prévoïant les malheurs dont il alloit bientôt être accablé. Elle s'appelloit Sextilia, & étoit d'une naissance illustre. Tacite dit qu'elle avoit beaucoup de probité, & des moeurs dignes de l'ancienne Rome.

XLI.
Son éloge.

La maniere dont elle se comporta depuis l'élevation de son fils, fit voir la solidité de son esprit. Loin de se réjoüir de le voir empereur, elle versa des larmes; ni les honneurs dont elle se vit environnée, ni les flateries de la cour ne lui enflerent point le coeur : elle ne sentit point les prof-

pérités de sa maison, & en sentit toutes les disgraces. Galeria Fondana, seconde femme de Vitellius, étoit à peu près du même caractere; mais Triaria femme de Lucius Vitellius, étoit d'une humeur très-opposée, & d'une arrogance qui égaloit sa cruauté.

VITELL. An de N.S. 69.

XLII. Vitellius abruti par la débauche.

Vitellius à force de boire & de manger, devint si abruti, que la seule facilité qu'il trouvoit à satisfaire ses honteuses passions, pouvoit le faire souvenir qu'il étoit empereur. Du reste il y pensoit si peu, que si les autres eussent oublié de quelle dignité il étoit revêtu, il l'auroit oublié lui-même. Il comptoit au nombre des plus grandes peines attachées au gouvernement, le bien qu'il devoit faire, & au nombre des plaisirs, tout ce qui lui déroboit la connoissance des devoirs de l'humanité & de la raison. Le souvenir du passé & la vûë de l'avenir, ne se présentoient jamais à son esprit; & de peur d'être reveillé & troublé, il avoit défendu qu'on parlât à Rome d'aucune nouvelle de guerre.

Une conduite si étonnante pro-

VITELL. An de N.S. 69.

duisit enfin son effet, Vitellius fut méprisé & haï. Les légions d'Orient qui l'avoient en quelque façon, reconnu, se lasserent d'obéïr à un maître si indigne, & d'un consentement unanime nommerent Vespasien empereur. On ne prévoïoit pas que ce général dût jamais le devenir à cause de sa naissance peu illustre. Plusieurs même ne le souhaitoient pas, parce qu'on parloit assés diversement de son caractere, qui à la verité ne fut bien connu que lorsqu'il eut été élevé à l'empire. Il y avoit néanmoins long-tems qu'il joüissoit d'une réputation méritée ; & ce qu'il venoit de faire contre les Juifs, sembloit couronner toutes ses autres actions. Il avoit dompté ce peuple factieux, & repris toutes les places fortes de Judée, à l'exception de Jerusalem, qu'il auroit assiegée si la mort de Neron & l'avenement de Galba à l'empire, ne l'eussent obligé d'attendre les ordres du nouveau prince. Comme cela seul restoit à faire, & que de là dépendoit la conservation de tout le païs reconquis, il envoïa Titus à Rome pour sçavoir

XLIII. Les légions d'Orient nomment Vespasien empereur.

l'intention de Galba : quelques-uns crurent même que l'empereur l'avoit mandé pour l'adopter. Mais il fut si long-tems arrêté par les vents contraires, qu'en arrivant en Grece sur les côtes d'Achaïe, il apprit la fin tragique du successeur de Neron, & l'élevation d'Othon, ce qui l'obligea de revenir sur ses pas. Les contestations d'Othon & de Vitellius étant survenuës, Vespasien demeura neutre ; c'est-à-dire, qu'en reconnoissant le premier pour empereur, il ne lui envoïa pourtant point de secours. Il apprit avec chagrin sa défaite, parce qu'il meprisoit Vitellius, dont le nom seul étoit odieux aux légions d'Orient. Il jugea néanmoins à propos de prendre d'elles le serment pour le nouvel empereur ; mais elles le prêterent avec un air si froid, si dédaigneux & si contraint, qu'il fut aisé de juger de leurs dispositions secrettes. Vespasien n'aïant plus d'ordre à attendre d'une capitale où les vicissitudes étoient si fréquentes, résolut de continuer la guerre, & de marcher à Jerusalem. Mais dans un court intervalle de tems, le mé-

VITELL. An de N.S. 69.

contentement des légions s'accrut, elles murmurerent, & ne voulurent point reconnoître Vitellius pour empereur; l'Egypte, la Syrie, & les autres légions de l'Orient, sans s'être concertées, penserent de la même maniere, & regarderent Vespasien comme le seul qui pût rétablir & maintenir la gloire de l'empire. Les légions de Mésie & de Pannonie prêtes, comme on l'a marqué, à s'avancer au secours d'Othon, se déclarerent aussi après sa mort en faveur de Vespasien, ne croïant pas Vitellius digne de leur commander. Enfin Tibere Alexandre gouverneur d'Egypte, considéré pour ses vertus politiques & militaires, prit le même parti, ainsi que Licinus Mucianus préteur en Syrie. Ils s'envoïerent reciproquement des couriers, pour se communiquer par lettres leurs sentimens, & malgré le refus de Vespasien, ils convinrent de son élection. Alexandre commença le premier, & le fit proclamer dans la capitale de l'Egypte: l'armée qui en fut instruite, applaudit à ce choix, & huit jours après reconnut Vespasien pour empereur,

XLIV. Vespasien s'oppose à son élevation à l'empire.

pereur. Cependant on eut un grand obstacle à surmonter: ce fut la modestie de Vespasien. En vain ses amis le sollicitent & le pressent, il répond à tout; il leur répresente que dans les guerres civiles, la foi du soldat toujours flotante ne peut être regardée comme l'appui d'un chef; qu'il est plus honteux de manquer une entreprise de cette nature quand on l'a formée, que glorieux d'y réussir, que les précipices sont toujours ouverts pour un homme qui est à la tête d'une faction, qu'autant de pas qu'on fait en avant, sont autant de barrieres qui ferment le chemin à la retraite; & qu'enfin pour qui dispute une couronne, il n'y a point de millieu entre l'obtenir ou perdre la vie comme un traître.

Ces raisons nées d'une longue réflexion, n'empêcherent point ses amis de penser de la même maniere qu'auparavant: ils montrerent à Vespasien la facilité de l'entreprise, & lui prouverent qu'étant ce qu'il étoit, il se devoit au bonheur de l'empire qui attendoit de lui la fin de la tirannie de Vitellius, & la de-

VITELL. An de N.S. 69.

ſtruction d'un armée de voleurs plûtôt que de ſoldats auſquels l'Italie & Rome étoient en proïe; qu'après tout, ſa propre ſureté demandoit qu'il acceptât l'offre qu'on lui faiſoit, parce que dans l'état où étoient les choſes, il n'y avoit preſque plus que ſa vertu à craindre, & que le mérite de ſes actions ſeroit le principe de ſa perte: que depuis long-tems le prix des grandes victoires étoit la mort, qu'ainſi ce déſir de l'empire appellé ambition, ſous de ſages empereurs, devenoit légitime ſous un tiran: « Abandonner l'état (lui diſoit en particulier Mucien, en préſence de ſes plus fideles amis) » & le laiſſer à la merci de l'ennemi, » quand on a la puiſſance en main, » c'eſt lâcheté, c'eſt foibleſſe. Nous » avons à combattre un ennemi per» du de débauche, une armée affoi» blie par la moleſſe & par la volup» té. La ſeule marche de votre ar» mée vous découvrira la foibleſſe » du parti qu'il faut attaquer, & en » comptant ſur votre valeur & ſur » votre expérience, nous n'oublirons » pas de quel poids eſt pour le nôtre

la stupide ignorance, & la cruauté « de Vitellius. Enfin nous n'avons « plus désormais à balancer entre la « guerre & la paix, puisqu'avoir pen- « sé à la révolte, c'est être déja rebelle. » Quand Mucien eut cessé de parler, les amis de Vespasien se mirent encore à le presser : ils rappellerent à sa mémoire que les propheties & les oracles avoient parlé en sa faveur & que les astres étoient pour lui. Les soldats parlerent à leur tour, & voiant que les prieres étoient inutiles, ils mirent l'épée à la main, comme Joseph & d'autres auteurs l'on écrit, & menacerent de le tuer, s'il perseveroit dans son refus. Vespasien accepta enfin la qualité d'empereur. Toutes les légions dispersées en Orient, lui jurerent ensuite l'obéissance. Quelque tems après celles de Mésie, de Pannonie & de Norique (c'est la Baviere) & les païs voisins avec celles de Dalmatie en firent autant. Après avoir reçu ces hommages, Vespasien assembla un conseil de guerre, où assisterent Tibere Alexandre gouverneur d'Egypte, Mucien & Titus. On y convint

VITELL. An de N.S. 69.

XLV. L'armée le force d'accepter l'empire.

VITELL. An de N.S. 69.

que ce dernier continueroit la guerre de Judée ; que Mucien, avec une grande partie des légions passeroit en Italie ; & que Vespasien se rendroit à Alexandrie, afin d'y assembler tout ce qui pouvoit être nécessaire à une longue guerre, & que de là il iroit joindre Mucien en cas qu'il eut besoin de secours.

Lorsque l'armée de Mésié apprit que les légions d'Orient marchoient en Italie, elle résolut de les prévenir. Et comme elle se trouvoit alors sans général, elle en fit un, & nomma elle-même de son chef Antonius Primus, officier très-estimé dans les troupes, banni du tems de Neron, & rétabli dans le service par Galba. Primus, né à Toulouse, avoit été surnommé dans son enfance Beccoc, c'est-à-dire Bec de Coq : (ce qui fait voir que les mots françois de Bec & de Coq, sont d'anciens mots Celtiques.) C'étoit un homme vif & intriguant, hardi dans ses paroles & dans ses actions, aïant l'art de décrier qui il vouloit, se plaisant dans les querelles & dans les séditions, & cherchant à y briller ; aimant à pil-

XLVI. Portrait de Primus.

ler & a diſſiper ; homme dangereux dans la paix, & utile dans la guerre. Comme il avoit une éloquence propre à émouvoir des ſoldats, il détermina aiſément l'armée dans laquelle il ſervoit, à embraſſer le parti de Veſpaſien, & à le choiſir lui-même pour général.

On ne ſçauroit deviner préciſément le motif de cette armée ; ſi elle eut deſſein de gagner les bonnes graces de Veſpaſien, par ſon zele, ou de piller la premiere l'Italie : ce fut peut-être l'un & l'autre. Cependant le parti de Vitellius ſe précautionna contre la tempête qui le menaçoit. Cécina & Valens ne pouvant le tirer de ſon aſſoupiſſement, firent ce qu'il auroit dû faire, & ſe préparerent tout à la fois à combattre les légions de Méſie, & à s'oppoſer à la deſcente de Mucien, qui faiſoit voile vers l'Italie. Antonius Primus n'aïant point eu de mer à traverſer, arriva le premier. Cécina marcha au-devant de lui, & le trouva déjà proche de Crémone. Comme il connoiſſoit combien ſes troupes amollies par le ſéjour d'Italie, avoient

VITELL. An de N.S. 69.

dégeneré depuis leur départ de Germanie, il écouta les conseils de Primus, au lieu de l'attaquer : il parla ensuite à ses soldats du merite de Vespasien, de l'indigne conduite de Vitellius, & du peu de secours qu'ils en devoient attendre : les soldats reçurent assés froidement ce discours, & ne laisserent pas de jurer au nom de Vespasien. Mais leur retour fut aussi prompt que leur serment avoit été précipité : ils se plaignirent que Cécina les avoit surpris : ils se saisirent de lui, le mirent en prison, & oserent même presser Primus de se déclarer pour Vitellius. La proposition aïant été rejettée avec mépris, leurs esprits s'échaufferent ; & oubliant qu'ils n'avoient point de chef, affamés & transis de froid, ils tomberent inopinément sur le camp de Primus à trois heures de nuit. Le combat fut sanglant & opiniâtre : les cris des mourans & des combattans, la confusion ordinaire dans les combats de nuit, & l'horreur des tenebres rendirent cette action une des plus terribles qui se puisse imaginer. Les chefs n'étoient ni vûs ni

XLVII. Cécina se déclare pour Vespasien.

XLVIII. Combat sanglant entre les troupes de Cécina & celles de Primus.

obéis, & le hazard étoit presque maître de tous les coups. L'aurore parut enfin : on se reconnut : on se parla : on cessa de se battre ; les deux armées se fournirent même reciproquement des vivres. Mais quand elles eurent repris de nouvelles forces, elles recommencerent le combat. Dans ce moment le soleil paroît, les soldats de Primus, suivant leur coutume, le saluent d'un cri de joie : ceux du parti de Vitellius, s'imaginent qu'il est l'effet de l'arrivée de Mucien, & cette seule réflexion fait fuir ceux qui jusqu'alors avoient combattu avec tant d'ardeur. Primus les poursuivit, & dans le désordre où ils étoient, en tua jusqu'à trente mille. Ceux qui resterent de cette défaite, rendirent à Cécina la liberté qu'ils lui avoient ôtée avec le commandement, à condition qu'il seroit médiateur entre eux & les vainqueurs. Les légions de Mésie allerent attaquer Crémone après la déroute des Vitelliens. La place soutint plusieurs assauts ; après quoi elle fut forcée, saccagée & reduite en cendres. La garnison & les habitans demeurerent

XLIX. Les Vitelliens sont taillés en piéces : Crémone est prise & brûlée.

VITELL. An de N.S. 69.

exposés à la fureur du soldat victorieux. Les Vitelliens sortirent de leur camp sans armes, aïant à leur tête Cécina, qui parut avec les marques du consulat, & allerent demander grace aux vainqueurs, qui se mocquerent du consul, lui reprocherent sa lâche perfidie, & l'auroient massacré, si Primus ne s'y fût opposé, pour l'envoyer à Vespasien.

Valens étoit parti de Rome peu de jours après Cécina, & auroit pu empêcher ce général de quitter le parti de Vitellius, & son armée d'être battuë, s'il n'avoit pas été arrêté dans sa marche, par des amusemens frivoles & voluptueux. Il étoit encore dans l'Hétrurie, lorqu'il apprit le funeste combat de Crémone. Sur cette nouvelle, il prit le parti de se rendre par mer dans les Gaules, pour y lever des troupes nombreuses. Mais aïant été obligé par les vents contraires de relâcher à Monaco, Marius Maturus gouverneur de ce païs, lui conseilla de ne pas s'avançer, parce que Valerius Paulinus gouverneur de la Gaule Narbonnoise s'étoit déclaré en faveur de Vespasien, & avoit

avoit fait soulever tout le païs de Frejus. Valens se remit donc en mer sans suite, & fut jetté par les vents aux isles d'Hyeres, où Paulin le fit prendre. On jugea à propos de le faire mourir, & de montrer sa tête aux Vitelliens, afin de leur faire perdre l'idée du secours qu'ils attendoient de son armement.

VITELL. An de N.S. 69.

L. La mort de Valens.

Cependant Vitellius continuoit de vivre, comme il avoit vêcu depuis qu'il étoit maître de l'empire; mais dès qu'il apprit la défaite de son armée près de Cremone, il demeura si confus, & si indéterminé, qu'il augmenta le mépris qu'on avoit déja pour lui. Mais ne lui étant pas permis, sans courir risque de se perdre entierement, d'être long-tems irrésolu, le danger pressant le réveilla. Il fit arrêter P. Sabinus, préfet du prétoire, parce qu'il étoit ami de Cecina, dont on lui avoit appris la défection. Car pour ce qui est de la défaite de Cremone, il ne la voulut pas croire d'abord: & ne voulut pas même souffrir que personne y ajoûtât foi: cette dissimulation folle & ridicule lui fit un tort infini. Il a-

LI. Vitellius ne veut pas croire la défaite de Cremone.

VITELL. AndeN.S. 69.

voit envoïé sur les lieux un Centurion nommé Julius Agreſtis, afin de s'informer du détail de l'action. Le Centurion alla trouver Primus, & lui avoua qu'il venoit de la part de Vitellius, pour apprendre la vérité de ce qui s'étoit paſſé. Primus le fit conduire à Cremone, où il apprit tout ce qui étoit arrivé, & en vit de ſes propres yeux les triſtes ſuites. Le Centurion rapporta à Vitellius tout ce qu'il avoit appris & vû; & comme Vitellius feignoit encore de ne le pas croire, pour mieux atteſter la vérité de ſon rapport, il ſe tua en ſortant du palais. L'empereur ne pouvant plus diſſimuler, détacha Julius Priſcus & Alphenus Varus, & leur donna quatorze mille prétoriens & autant de troupes qu'il pût, ſans trop s'affoiblir, avec ordre de prévenir Primus, en occupant les premiers les paſſages de l'Apennin parce que c'étoit l'unique moyen de retarder ſa marche. Il réſerva ſes principales forces à la défenſe de Rome, dont il donna le commandement à Lucius ſon frere; il y demeura lui-même, & s'amuſa à diſtribuer des

LII. Il se rend au camp.

charges pour dix ans & à donner tout ce qu'il pouvoit & ne pouvoit pas, aux dépens du trésor public, afin de gagner l'affection du peuple. Mais son armée assemblée à Mevania, (aujourd'hui Bevagna) ville d'Ombrie, peu éloignée de Perouse, demanda avec tant d'importunité qu'il se rendît au camp, qu'il fut contraint d'y venir. Il y arriva avec plusieurs sénateurs, invités par lui à le suivre, & tous aussi irrésolus que leur chef; qui sans cesse agité par differens conseils s'arrêtoit à la fin au plus mauvais, On étoit surpris de sa stupidité, de sa bizarrerie & de sa foiblesse, & les Romains ne voïoient qu'avec surprise un empereur qui paroissoit sans aucune connoissance de l'art militaire, sans jugement, sans précaution, qui ignoroit jusqu'à la maniere dont une armée devoit marcher, qui ne pensoit sagement ni sur le présent ni sur l'avenir, & qui à chaque differente nouvelle, vraie ou fausse, changeoit témérairement ce qu'il avoit ordonné sans réflexion : un empereur enfin, dont le corps tremblant & l'esprit

VITELL. An de N.S. 169.

aussi peu assûré étoient moins des signes de la foiblesse de son temperament que de son yvresse continuelle. Il fut bientôt rappellé de Mevania par la défection de sa flotte à Misene, qu'un seul Centurion mécontent, avoit fait tourner du côté de Vespasien; ce qui avoit entraîné dans la révolte une partie de la Campagnie, & lui donna occasion de retourner à Rome. Aïant donc fait retirer ses troupes du camp de Mevania, il les fit camper plus près de Rome, & en sépara une partie qu'il donna à son frere pour les mener dans la Campagnie. L'affection apparente du sénat, & le zele aveugle & inconstant du peuple le rassuroit. Primus vint camper à Carsulle (ville aujourd'hui ruinée, & située autrefois entre Todi & Terni,) où Quintus Petilius Cerealis, proche parent de Vespasien, sénateur très-considerable & bon capitaine se rendit, après s'être échappé de Rome déguisé en païsan. Flavius Sabinus, frere de Vespasien, & Domitien fils de ce dernier, ne purent l'imiter, parce qu'ils étoient veillés de trop près: Vitel-

lius s'étoit contenté de leur donner des gardes, & n'avoit osé les faire périr; parce qu'il craignoit le ressentiment de Vespasien. Il laissa même à Sabinus la charge de préfet de Rome, qui lui donnoit le commandement des Cohortes de la ville.

LIII. Vitellius veut abdiquer l'empire.

Cependant Vitellius ne se crut pas plus en sureté à Rome, qu'à Mevania, & sollicité par les lettres de Primus & de Mucien, qui lui conseilloient d'abdiquer l'empire, & qui lui promettoient un lieu sûr pour se retirer, & de quoi y vivre avec quelque dignité, il se détermina à l'abdication, & partit de son palais au mois de Decembre, pour se rendre auprès de ceux dont il vouloit bien recevoir la loi. Il parut ce jour-là vêtu de deuil, accompagné de ses domestiques qui pleuroient & gémissoient, & suivis de son fils unique encore enfant, traîné dans une petite chaise, avec un aussi triste appareil, que si on l'eût porté au tombeau. Tous ceux qui furent capables de réflexion, en firent sans doute sur un évenement si marqué, & sur la légéreté d'un prince, qui quittoit

VITELL. An de N.S. 69.

l'empire de si mauvaise grace, pour se livrer aux promesses vagues d'un ennemi. Tacite a remarqué à ce sujet, que de tous les empereurs précedens, aucun n'avoit fourni à l'histoire un exemple pareil; que César avoit été poignardé, lorsqu'il y pensoit le moins; qu'une conjuration secrete avoit ôté la vie & l'empire à Caligula; qu'une nuit sombre, une maison écartée, déroberent au public la fuite de Neron; que Pison, que Galba, qu'Othon moururent en quelque sorte sur le champ de bataille: mais que l'on vit au contraire Vitellius trembler & se rendre, au milieu d'un peuple qui le favorisoit, & d'une nombreuse armée prête à combattre pour lui. Il pleura beaucoup, & demanda pour toute grace en partant, qu'on se souvint de lui, & qu'on eût pitié de son frere, de sa femme, & sur-tout de son fils. Il présenta ensuite son épée au consul Cécilius Simplex pour exprimer qu'il renonçoit au pouvoir de vie & de mort; & sur le refus que fit Cécilius de l'accepter, il déclara qu'il alloit la déposer au temple de la Con-

VITELL. An de N.S. 69.

corde, & se retirer en simple particulier dans la maison de son frere. Mais quelques-uns aïant dit hautement pour le flater, qu'il étoit lui-même la concorde, & tous le peuple criant qu'il ne souffriroit point que Vitellius quittât l'empire, il cessa de marcher vers le temple, & s'en retourna au palais Imperial, en disant : « Je retiens l'épée que j'avois voulu quitter, & le surnom « de Concorde qu'on vient de me « donner. »

LIV. Il ne veut plus abdiquer.

Le jour suivant, les habitans & les soldats l'encouragerent par des promesses réïterées à ne les point abandonner, & dès lors il ne pensa plus à abdiquer. Flavius Sabinus, préfet de Rome, reconnut trop tard la faute qu'il avoit faite, de ne pas profiter de la conjoncture, & de ne pas maintenir une abdication qui le rendoit maître de la ville. Il est vrai qu'il ne se sentit pas assés fort pour y contraindre Vitellius; il fut même obligé de se retirer au capitole avec un petit nombre de soldats, quelques sénateurs, & quelques chevaliers, accompagné du consul Quin-

VITELL. An de N. S. 69.

tius Atticus, qui s'étoit ouvertement déclaré pour Vespasien. Les Allemands en aïant assiégé les portes, Sabinus fit sçavoir pendant la nuit à Primus l'état & le danger où il se trouvoit, & fit en même tems venir ses enfans Sabin & Clement, avec Domitien son neveu, dans l'idée qu'ils seroient plus en sureté au Capitole que dans la ville. Le lendemain matin il envoïa sommer Vitellius de tenir l'accord qu'il avoit fait; Vitellius répondit qu'il n'étoit pas le maître de ses soldats, & que ce n'étoit pas sa faute, s'ils le tenoient prisonnier dans le Capitole.

LV. Siége & incendie du Capitole.

Alors on y donna l'assaut; la place qui étoit mal pourvûë, ne fut défenduë ni avec courage ni avec ordre; chacun y voulut commander, & par trop de commandemens rien ne s'exécuta. Le Capitole fut pris; l'ennemi furieux y mit le feu, & reduisit en cendres ce lieu si respectable par son antiquité & par la gloire de tant de triomphes. On ne sçait pas bien si ce furent les assiégés ou les assiégeans qui causerent cet embrasement. On regretta sur-tout la

figure d'un chien, qui étoit si parfaite & si estimée, que ceux qui en avoient la garde étoient obligés d'en répondre sur leur tête. Tacite met au nombre des fatalités de l'empire, la ruine de ce superbe édifice, & ne connoît point de plus grande calamité pour Rome depuis sa fondation, que ce déplorable incendie. Pendant l'attaque du Capitole, Vitellius étoit à table au palais de Tibere, d'où il voïoit avec plaisir ce qui se passoit. Le jeune Domitien, fils de Vespasien & neveu de Sabinus, & le jeune Sabinus fils de celui-ci, avec quelques autres, se sauverent heureusement du Capitole par differens artifices. Mais le préfet y aïant été fait prisonnier, après avoir vû tuer tous ceux qui s'y étoient retirés avec lui, ne tarda pas d'avoir le même sort que les autres, n'aïant voulu ni s'enfuir ni se défendre. Il fut amené à Vitellius, & en sa présence mis en piéces : on lui coupa la tête, & son corps fut indignement traîné aux Gemonies. C'est ainsi que de deux freres qui combattoient pour la même cause, l'aîné

LVI. Mort de Sabinus.

VITELL. An de N.S. 69.

fut massacré en même tems que le cadet devint le maître de l'empire. Sabinus étoit un homme de merite, qui depuis trente-cinq ans s'étoit fait honneur dans toutes les charges civiles & militaires dont il avoit été revêtu. On ne lui reprocha jamais d'autre défaut, dit Tacite, que celui de parler trop.

LVII. Vitellius fait des offres inutiles.

Immédiatement après le massacre de Sabinus, l'empereur apprit que Primus venoit à Rome, & que Mucien avoit débarqué en Italie. Toutes ses espérances s'évanouirent à cette nouvelle & ne voïant plus de salut pour lui que dans un accommodement, il écrivit & envoïa plusieurs couriers à Primus, & implora le secours & l'intercession des Vestales. Mais le meurtre de Sabinus & l'embrasement du Capitole furent d'invincibles obstacles à la paix. Primus continua sa marche, arriva & se campa sous les murs de Rome, & fit trois attaques à la fois. Les troupes de Vitellius sortant par autant d'endroits, engagerent une action très-vive. Le combat dura tout le jour. Vers le soir les troupes de

Vitellius repoussées voulurent regagner la ville ; mais elles furent poursuivies par celle de Primus, qui en firent un carnage épouvantable dans les ruës, & sur-tout au champ de Mars, où elles espéroient encore de se remettre en ordre de bataille. Le peuple, simple spectateur de ce combat, selon ce qu'il voïoit, frappoit des mains, & applaudissoit, dit Tacite, comme s'il eût été au cirque ou au théâtre. Quelquefois il animoit un parti, & quelquefois un autre, selon le plaisir qu'il prenoit à l'attaque ou à la défense, & étoit toûjours pour celui qui paroissoit avoir l'avantage. Si les soldats lassés cherchoient quelque endroit pour se reposer, & vouloient se cacher dans les boutiques ou dans les maisons, on les injurioit, on les repoussoit dehors, ou on les écrasoit d'en-haut avec des pierres. La vile populace profitoit du désordre, & pilloit les soldats morts ou mourans ; & l'on eût dit à la voir agir, que c'étoit le jour des Saturnales, tant elle marquoit de joie, & tant cette joie étoit effrenée. Rien cependant

LVIII. Combat sanglant dans les ruës de Rome & dans le champ de Mars.

VITELL. An de N.S. 69.

n'étoit plus affreux que ce qu'on voïoit dans Rome : le sang y couloit de toutes parts : les corps morts dépouillés & en monceau y formoient d'horribles barrieres, qu'on pouvoit difficilement franchir : Ici les cris douloureux des mourans & des blessés se faisoient entendre dans les lieux les plus reculés : là d'autres cris imitant le même ton, insultoient aux malheureux : Ici on soupiroit, on gémissoit, on hurloit ; là on rioit, on applaudissoit, on se réjoüissoit ; en un mot on vit alors tout à la fois dans Rome l'image des fureurs de la guerre, & celle des réjoüissances de la paix.

Vitellius confus & abattu de sa mauvaise fortune, après avoir beaucoup bû & mangé, comme pour la derniere fois, sortit de son palais par une porte de derriere, n'aïant pour toute suite que son patissier & son cuisinier, & voulut se retirer au palais de l'imperatrice sur le Mont-Aventin, afin de s'enfuir la nuit à Terracine, où étoient & son frere & les cohortes de sa garde. Mais peu après, une fausse lueur d'espérance

Vitell. An de N.S. 69.

LIX. Vitellius se cache, & est découvert.

le fit retourner à son palais, où il ne trouva qu'une affreuse solitude. Il prit alors un mauvais habit, avec une ceinture pleine de pieces d'or, & alla se cacher derriere le lit d'un portier du palais, au milieu des chiens qui y étoient attachés, & qui le mordirent. Il fut presque aussitôt découvert & tiré de son asile, tout couvert de sang & de paille. Il dit qu'il avoit des choses importantes à révéler à Vespasien, & demanda d'être gardé en prison à Rome, jusqu'à ce qu'il fût arrivé. On n'eut point d'égard à sa demande : on lui lia les mains derriere le dos, on lui mit une corde au cou, on lui déchira ses habits, & on le traîna à moitié nud dans le Forum, par la ruë nommée *Via sacra*, en le chargeant d'opprobres & de reproches. On lui lia aussi les cheveux comme on faisoit aux criminels, & plusieurs le piquoient sous le menton, de peur qu'en baissant la tête il ne cachât son visage au public : quelques-uns le couvroient de fumier & d'immondices, d'autres lui reprochoient ses vices, sa gourmandise, ce plat extra-

LX. Outrages qu'il reçoit

VITELL. An de N.S. 69.

ordinaire qu'il avoit inventé, l'embrasement du Capitole; ses défauts personnels, sa taille énorme, son visage où étoit peinte la débauche, son ventre monstreux & sa cuisse tournée. Après toutes ces indignités, on le traîna aux Gemonies, où il fut assommé de coups, & poussé avec des crocs jusque sur le bord du Tibre, dans lequel on le jetta. Funeste & honteuse fin, mais digne de sa vie.

LXI. Sa mort.

Vitellius mourut la cinquante-quatriéme année de son âge, après un regne de huit mois; car je suis plûtôt de ce sentiment que celui de Suetonne, qui lui donne une durée un peu plus longue. Ce regne joint à ceux de Galba & d'Othon, ne fait en tout que dix-huit mois, ce qui a a été cause que quelques auteurs ne les ont point placés tous trois au nombre des empereurs & que Plutarque les a comparés à des rois de théâtre, qui ne le sont qu'autant que dure la piece. Lucius Vitellius, frere de l'empereur, & ce fils qu'il avoit autrefois recommandé au peuple, ne purent éviter d'être enveloppés

dans sa ruine ; ce qu'on regarda comme un surcroît des peines que sa tirannie & son usurpation avoient meritées. Sa vie fut une débauche continuelle, son élevation un opprobre pour les Romains, son gouvernement un abus de la puissance souveraine, & sa mort le comble de l'ignominie.

VITELL. An de N.S. 69.

Fin du quatriéme Tome.

TABLE DES MATIERES.

Contenuës dans ce quatriéme Volume.

A

B.

C

Camillus

H

N

V

Fin de la Table du quatriéme Volume.

